UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

L'INSERTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES FEMMES IMMIGRANTES ORIGINAIRES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET FRANCOPHONES À MONTRÉAL

Une approche par les réseaux

Par

Oumou Khairy Cathy BEYE

Maîtrise de Sociologie

Thèse présentée pour obtenir le grade de

Philosophiae doctor, Ph.D.

Doctorat en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Février 2021

© **Oumou Khairy Cathy BEYE**, 2021

Cette thèse intitulée

L'INSERTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES FEMMES IMMIGRANTES ORIGINAIRES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET FRANCOPHONES À MONTRÉAL

Une approche par les réseaux

et présentée par

Oumou Khairy Cathy BEYE

a été évaluée par un jury composé de

Mme Annick GERMAIN, présidente, INRS-UCS

M. Xavier LELOUP, directeur de thèse, INRS-UCS

Mme Damaris ROSE, codirectrice, INRS-UCS

M. Nong ZHU, examinateur interne, INRS-UCS

Mme Marie-Jeanne BLAIN, examinatrice externe, UdeM

À Mamadou Coulibaly

RÉSUMÉ

Si l'immigration ouest-africaine est relativement récente au Québec, comparativement à l'immigration européenne, elle grandit toutefois en importance. L'écart de revenu entre les non immigrants et ces nouveaux visages de l'immigration a également cru. Les femmes d'origine africaine font partie des groupes particulièrement touchés par les difficultés d'insertion. C'est pour cela que nous avons choisi dans cette recherche de nous intéresser à la compréhension de leurs difficultés d'insertion. Nous avons donc proposé une étude de cas, ciblant les immigrantes d'origine ouest-africaines et francophones à Montréal. L'objectif est de fournir une compréhension de la manière dont leur capital social, et plus précisément leurs réseaux de relations, intervient dans leur insertion économique et sociale. Une approche par les réseaux de relations qui a motivé une stratégie de recherche mixte, même si le qualitatif, par le biais des entretiens semi-dirigés, y prend plus de place. En effet, pour les besoins de la description des réseaux, l'usage du questionnaire a été nécessaire pour exécuter la méthode du générateur de position. Nous avons de plus construit un modèle d'analyse de l'insertion par les réseaux, qui nous a permis la présentation suivante des résultats. Les lieux de traduction sont là où se développent principalement les réseaux de relations de nos participantes, ce qui fait que la majorité d'entre elles ont des réseaux denses ramifiants, composés de liens faibles endogènes/intra-communautaires. Toutefois, si ces types de réseaux sont potentiellement vecteurs d'insertion, encore faut-il les mobiliser. C'est là la limite des vertus associées au capital social, en effet la grande majorité de nos participantes ont un réseau dense ramifiant et pourtant la plupart est en situation de précarité d'emploi. Les entraves à la mobilisation des réseaux qui sont ressorties des discours sont principalement la méfiance, mêlée à de la pudeur quand elle est dirigée vers la communauté ethnique.

Mots-clés : immigrantes, immigration ouest-africaine, réseaux de relations, capital social, insertion, mobiliser, liens forts, liens faibles, enclavement relationnel, stabilité, précarité, Montréal.

ABSTRACT

If West African immigration is relatively recent in Quebec, compared to European immigration, it is growing in importance, however. The income gap between non-immigrants and these new faces of immigration has also grown. Women of African origin are particularly affected by integration difficulties. This is why we have chosen in this research to focus on understanding their integration difficulties. We therefore proposed a case study, targeting West African and Francophone immigrants in Montreal. The objective is to provide an understanding of how their social capital, and more precisely their networks of relationships, intervenes in their economic and social integration. An approach through networks of relationships which has motivated a mixed research strategy, even if the qualitative, through semi-structured interviews, takes up more space. Indeed, for the purposes of the description of the networks, the use of the questionnaire was necessary to execute the position generator method. We also built a network integration analysis model, which allowed us to present the results below. The places of translation are where the networks of relationships of our participants mainly develop, which means that the majority of them have dense branching networks, composed of weak endogenous / intra-community links. However, if these types of networks are potentially vectors of integration, it is still necessary to mobilize them. This is the limit of the virtues associated with social capital; indeed, the vast majority of our participants have a dense branching network and yet most are in a precarious employment situation. The obstacles to the mobilization of networks that emerged from the speeches are mainly distrust, mixed with embarrassment when it is directed towards the ethnic community.

Keywords: immigrant women, west-african immigration, network, social capital, integration, mobilize, strong ties, weak ties, relational isolation, stability, job insecurity, Montreal.

AVANT-PROPOS

Cette recherche a été financée avec la bourse de recherche au doctorat Joseph-Armand Bombardier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

REMERCIEMENTS

Je ne peux commencer ces remerciements sans exprimer ma profonde gratitude à toutes les participantes de cette recherche. Elles ont donné de leur temps précieux, certaines m'ont accueillie chez elles, d'autres se sont déplacées sur des lieux de rendez-vous après le travail. La générosité dont elles ont fait montre en partageant leurs histoires est ce qui a permis la réalisation de cette thèse.

Je remercie mes parents, Serigne Ousmane Beye et Oumy Mbengue, pour leurs encouragements à travers les obstacles que la vie a posés sur mon chemin. Mon fils, Mouhamed Yassine Coulibaly a ma plus profonde gratitude pour être simplement lui-même, plein d'amour et d'attentions pour sa maman. Ma sœur Astou Winnie Beye et mon frère Amadou Beye pour qui je serai toujours l'exemple à suivre, et cela me donne la force de continuer. Je n'oublierai pas de remercier mon défunt mari, Mamadou Coulibaly, qui a lu et relu les premiers balbutiements de ce texte et dont je regrette qu'il n'ait pas pu en lire la conclusion.

Je remercie également chaleureusement mes directeurs de recherche Xavier Leloup et Damaris Rose pour leurs encouragements, leurs critiques constructives, et leur soutien tout au long de ce parcours.

Je remercie le personnel de l'INRS pour leur professionnalisme, leur serviabilité et leur patience. Particulièrement je tiens à citer Bernardo Luna et Kamel Kaled du service informatique pour leur disponibilité face aux nombreux contretemps avec les technologies informatiques; Wassila Foul du service des admissions pour sa gentillesse et sa bienveillance; Marie-Ève Dugas pour son efficacité et disponibilité et Linda Lapierre pour sa gentillesse.

Je remercie mes amis Anissa Adouane et Mohamed Zazou, Laity Ndiaye et Maximilien Dion, qui ont aidé la mère monoparentale que je suis pendant la période d'enquête sur le terrain en gardant mon fils. Merci aussi pour toutes les autres fois et d'être d'excellents amis.

Je termine par le plus important : en bonne croyante, je remercie Dieu pour tout, et de m'avoir donné la force de continuer malgré le drame.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux ..... **xii**
Liste des figures ..... **xiii**
Introduction **1**
Chapitre 1 : Domaine de recherche **4**
1.1. Intégration et questions urbaines 4
1.1.1. Diversité urbaine *6*
1.1.2. Différenciation sociale et cohésion sociale *9*
1.1.3. La normativité attachée à la notion de cohésion sociale *11*
1.1.4. Homogénéité, hétérogénéité : une question d'échelle *12*
1.1.5. Enjeux d'une terminologie éthique *13*
1.2. L'insertion économique différenciée 14
1.3. L'insertion sociale 18
1.3.1. Inégalités socio-/ethno-spatiales *18*
1.3.2. Ghettos, enclaves ou communautés ethniques ? *20*
1.3.3. Précisions sur le contexte au Québec *24*
1.4. Réseaux et capital social 26
1.4.1. Outils d'insertion *27*
1.4.2. Le capital social des migrants à l'échelle du quartier *30*
1.4.3. Organismes et résilience *31*
1.4.4. Capital social et Internet *32*
1.4.5. Capital social genré et insertion chez les femmes immigrantes *33*
1.5. L'immigration (ouest-) africaine féminine 36
1.5.1. Dans le monde *37*
1.5.2. Au Canada *39*
1.6. Structure du domaine de recherche 43
CHAPITRE 2 : Problématique et cadre conceptuel **45**

2.1 Introduction 45
2.2 Problématique 46
2.3 Pistes de recherche 49
2.4 Cadre conceptuel 50
2.4.1 Réseau social 50
2.4.2 Capital social 51
2.4.3 Lieu de traduction 54
2.4.4 Insertion 56
2.5 Modèle d'analyse : l'insertion par les réseaux sociaux 57
chapitre 3 : Méthodologie 65
3.1 Stratégie et design de recherche 66
3.2 Échantillonnage et recrutement 67
3.3 Brève discussion des méthodes de mesures des réseaux sociaux 72
3.3.1 La méthode du position generator 73
3.4 Outils d'enquête 76
3.5 Outils et techniques d'analyse 78
3.6 Difficultés rencontrées 79
3.7 Éthique de la recherche 81
3.8 Choix du thème et contribution de la thèse 82
Chapitre 4 : Portrait des participantes et structure relationnelle 83
4.1 Profils des participantes 83
4.1.1 Groupe de la catégorie économique 84
4.1.2 Groupe de la catégorie étudiante 89
4.1.3 Groupe de la catégorie regroupement familial 93
4.1.4 Groupe de catégories singulières 98
4.2 Diversité des réseaux de relations 101
4.3 Situation socio-économique 107
4.3.1 Stabilité 107

4.3.2 Précarité ... *113*

Chapitre 5 : La mobilisation des réseaux de relations ... **118**

5.1 Le logement ... 118

5.2 L'emploi ... 122

5.3 La typologie de l'insertion par les réseaux ... 125

5.3.1 Les réseaux ramifiés ... *126*

5.3.2 Les réseaux denses ramifiants ... *129*

5.3.3 Les réseaux denses ... *142*

5.4 Les entraves à la mobilisation des réseaux ... 145

5.4.1 La méfiance ... *145*

5.4.2 La pudeur ... *147*

5.5 Les lieux de traduction ... 148

5.5.1 Où se forment les liens ? ... *151*

5.6 Synthèse ... 159

Conclusion ... **164**

Comment constituent-elles ces réseaux (où sont-ils formés ?) ... 167

Quels sont les types de ces réseaux et comment les mobilisent-elles ? ... 168

Les réseaux sont-ils enclavants ou désenclavants ? ... 170

Pistes de recherche et recommandations ... 173

Bibliographie ... **175**

Annexe 1 : Questionnaire ... **187**

ANNEXE 2 : Guide d'entrevue ... **197**

Annexe 3 : Discours codés comme réflexions sur le capital social ... **199**

ANNEXE 4 : Journal NVivo ... **204**

ANNEXE 5 : Nœuds et ensembles de nœuds NVivo ... **211**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Dimensions de la cohésion sociales et effets contraires (Jenson 1998, 17) 10
Tableau 2.1 Typologie 59
Tableau 4.1 Catégorie économique 85
Tableau 4.2 Catégorie étudiante 92
Tableau 4.3 Catégorie de regroupement familial 93
Tableau 4.4 Catégories singulières 98
Tableau 4.5 : Description socio-économique des réseaux de relations 103
Tableau 4.5 Caractéristiques des participantes typifiées en stabilité 109
Tableau 5.2 CI3-Mobilisation 127
Tableau 5.3 SN10-Mobilisation 130
Tableau 5.4 BN3- Mobilisation 131
Tableau 5.5 BK1-Mobilisation 134
Tableau 5.6 SN7- Mobilisation 135
Tableau 5.7 GU1- Mobilisation 138
Tableau 5.8 BN2- Mobilisation 139
Tableau 5.9 GU2- Mobilisation 142
Tableau 5.10 BN4- Mobilisation 143

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1: Carte de concentration de la population subsaharienne dans la RMR de Montréal d'après le recensement de 2006 25
Figure 1.2 : Structure du domaine de recherche 44
Figure 2.1 : Réseaux denses 61
Figure 2.2 : Réseaux ramifiés 61
Figure 2.3 : Réseaux denses ramifiants 62
Figure 2.4 : Cadre conceptuel 64
Figure 3.1 : Échantillon, modèle boule de neige 70
Figure 4.1 : Vue d'ensemble de la situation des participantes 100
Figure 4.2 : Description socio-économique des réseaux de relations-Vue d'ensemble 104
Figure 4.3 : Diversité socio-économique des réseaux de relations-Résidentes permanentes sans emploi ou à temps partiel 105
Figure 4.4 : Diversité socio-économique des réseaux de relations-Mères de facto 106
Figure 4.5 : Diversité socio-économique des réseaux de relations- En stabilité 110
Figure 4.6 : Comparaison d'éléments du discours : les participantes à temps plein 111
Figure 4.7 : Éléments de discours communs selon la situation des participantes 117
Figure 5.1 : BK3- Diversité socio-économique des réseaux 127
Figure 5.2 : CI3- Diversité socio-économique des réseaux 128
Figure 5.3 : Réseaux ramifiés à l'épreuve des données 129
Figure 5.4 : SN10- Diversité socio-économique des réseaux 131
Figure 5.5 : BN3- Diversité socio-économique des réseaux 132
Figure 5.6 : Réseaux denses ramifiants des participantes en stabilité 133
Figure 5.7 : BK1- Diversité socio-économique des réseaux 135
Figure 5.8 : SN7- Diversité socio-économique des réseaux 136
Figure 5.9 : Réseaux denses ramifiants des participantes en emploi à temps plein 137
Figure 5.10 : GU1- Diversité socio-économique des réseaux 138
Figure 5.11 : BN2- Diversité socio-économique des réseaux 139
Figure 5.12 : Réseaux denses ramifiants à l'épreuve des données 140
Figure 5.13 : GU2- Diversité socio-économique des réseaux 143
Figure 5.14 : BN4- Diversité socio-économique des réseaux 144
Figure 5.15 : Réseaux denses à l'épreuve des données 144
Figure 5.16 : Comparaison d'éléments du discours : les lieux de sociabilité 149

Figure 5.17 : Comparaison d'éléments de discours : les lieux de sociabilité qui sont des lieux de traduction. 151
Figure 5.18 : Comparaison d'éléments de discours : les types de lien tissés au travail..... 153
Figure 5.19 : Comparaison d'éléments de discours : les types de lien tissés dans le quartier.. 154
Figure 5.20 : Comparaison d'éléments de discours : les types de liens tissés à l'université/école 156
Figure 5.21 : Comparaison d'éléments de discours : les types de liens tissés à travers la religion 157
Figure 5.22 : Comparaison d'éléments de discours : les types de lien tissés dans les lieux de traduction 159
Figure 5.23 : Proportions des typologies des réseaux dans l'échantillon 162

INTRODUCTION

La population immigrante ouest-africaine est de plus en plus présente au Québec (Filip et Palardy 2014). Ce constat en lui-même inspire plusieurs questions dont celle de savoir quel est le profil sociodémographique de ces personnes. La province d'installation suggère a priori une population francophone. En effet, le programme de sélection[1] propre à la province génère un profil de personnes souvent très éduquées et maîtrisant la langue officielle. L'on s'attendrait donc à une intégration socio-professionnelle fluide, d'autant que le marché du travail affiche une forte demande (Bégin et Renaud 2012). Or dans la mesure où la plupart des études dressent un portrait alarmant de l'insertion des immigrants au Canada, la situation des femmes de cette population immigrante spécifique nous a semblé mériter que l'on s'y attarde. C'est, en effet, une conjonction de caractéristiques qui a motivé le choix du cas que nous étudions ici. Nous avons choisi un groupe doté d'un fort capital humain mais vulnérable sous l'angle des inégalités structurelles (immigration, féminité, ethnicité). Et nous avons choisi la région de Montréal parce que c'est la métropole du Québec que choisissent principalement les primo arrivants. De ce fait, comprendre comment les immigrantes d'Afrique de l'Ouest promeuvent leur insertion à Montréal, solidement armées de leur savoir et savoir-faire mais face à un terrain miné, est non seulement un exercice heuristiquement intéressant, mais il est socialement nécessaire.

Pour aborder cette question, nous avons choisi l'angle d'une analyse des réseaux de relations et de leur mobilisation. À travers la compréhension des lieux de sociabilité, des cercles sociaux dans lesquels leurs réseaux les maintiennent ou les projettent et des opportunités qu'ils leur offrent, c'est l'expérience migratoire de notre groupe cible qui se prête à lecture. Ce qui permettra d'enrichir la littérature peu existante sur ce sujet. En effet, si les difficultés d'insertion des immigrants ont été soulevées ailleurs (Donkor 2004 ; Hamer et Mazzucato 2010 ; Gidengil et Stolle 2009 ; Pan Ké Shon 2009) et plus particulièrement à Montréal (Boudarbat et Cousineau 2010 ; Picot et Sweetman 2005 ; Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly 2009 ; Béji et Pellerin 2010 ; Carrasco, Rose et Charbonneau 1999 ; Pinsonneault et al. 2010), très peu d'études ont été réalisées précisément sur les immigrantes originaires d'Afrique occidentale dans cette ville, bien qu'elles constituent un des groupes d'immigrantes qui connaît le plus de difficultés d'insertion (Beaudoin 2011). En plus de mettre en exergue l'expérience d'installation de notre groupe cible, notre apport portera

[1] Pour plus de détails sur le programme de sélection du Québec consulter le site http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/index.html.

principalement sur la combinaison originale de deux perspectives de l'insertion, en l'occurrence celle de Wellman et Leighton (1981) sur les communautés de réseaux et celle de Ascher (1995) sur les degrés d'insertion différenciés des groupes qui composent la population urbaine. Cette fusion nous permettra de construire un modèle d'analyse qui permet de faire le lien entre les différents types de réseaux de relations et les trajectoires sociales en milieu urbain.

Les concepts clés de ce travail sont ceux de capital social, réseaux sociaux et lieux de traductions, ils seront discutés tout au long du texte - et mis en relief avec des travaux existants et avec nos résultats. Le concept de capital social a été abondamment mobilisé, il a également profondément évolué de Bourdieu (1980) à Putnam (2000). Nous relèverons et discuterons ses dimensions dans ce texte, pour proposer son intégration dans notre modèle d'analyse. La construction de ce modèle intégrera la structure des réseaux de relations ainsi que ses dimensions développées par Granovetter (1983). Ceci pour aboutir à une typologie originale d'analyse de l'insertion par les réseaux sociaux s'inspirant à la fois des propositions de Wellman et Leighton (1981) et de Ascher (1995). Par ailleurs, nous ferons évoluer le concept de quartiers de traduction de Remy (1990) de son caractère original ancré dans l'espace à celui de lieu. Cette approche permettra de mettre l'accent sur l'appropriation de l'espace urbain de ce groupe socioethnique, non pas en termes de territoire au sens fixe, mais plus souvent de manière évènementielle, dans le sens de flexible dans la durée et dans l'espace. C'est d'ailleurs dans la volonté de comprendre une communauté[2] qui n'occupe pas de manière définie un territoire, que nous avons privilégié la perspective des communautés des réseaux de relations.

La stratégie de recherche adoptée est mixte à dominance qualitative dans le cadre d'une étude de cas, puisque nous ciblons une population précise dans un espace circonscrit, en l'occurrence la région de Montréal. Concernant l'analyse de la diversité des réseaux des immigrantes ciblées, nous privilégierons la méthode du générateur de position ou des liens occupationnels (Lin, Fu et Hsung 2001), dans la mesure où la disponibilité et/ou l'accessibilité des ressources est essentielle dans la mobilisation du capital social pour s'insérer. En effet, comme nous le développerons plus loin, cette méthode dans la collecte de données permet de déterminer la diversité des réseaux,

[2] Soulignons que notre utilisation du terme « communauté » dans ce texte fait référence à un groupe, que pour les besoins de cette étude, nous considérons relativement homogène au vu des attributs communs. Nous avons conscience que ce terme peut revêtir certaines connotations, notamment dans la perspective anglophone où il est associé à un territoire donné.

dans le sens des ressources, informationnelles entre autres, auxquelles ils permettent d'accéder. Ce sont des données qui seront recueillies à l'aide d'un questionnaire et croisées avec les données qui seront tirées des entrevues. Ce croisement des données permettra de pallier les limites inhérentes à la méthode du générateur de positions, en même temps qu'elle permettra d'allier la compréhension à la simple description. En effet, à travers les entrevues semi-dirigées, nos participantes ont généreusement partagé un récit rétrospectif de leur expérience d'installation.

Ce travail est divisé en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, à savoir le domaine de recherche, nous présenterons le cadre théorique dans lequel nous inscrivons notre recherche dans les études urbaines, ainsi qu'une revue systématique des travaux sur l'insertion des immigrants. Le deuxième chapitre présentera notre démarche scientifique à travers un exposé de la problématique, du cadre conceptuel ainsi que le modèle d'analyse. Le troisième chapitre sera consacré à la méthodologie, en mettant en lumière la stratégie de recherche, les outils d'enquête et les techniques d'analyse. Ensuite, nous entamerons le chapitre 4 par la description du profil sociodémographique de nos participantes ; puis nous procéderons à l'analyse de leurs réseaux de relations et établirons leur situation socio-économique. Dans le chapitre 5, nous analyserons de manière compréhensive la mobilisation des réseaux de relations pour le logement et l'emploi ; ensuite nous confronterons notre modèle d'analyse aux données ainsi que notre variation du concept de lieu de traduction. Enfin dans la conclusion, nous reviendrons à la fois sur les concepts et sur les résultats à la lumière de nos questions de recherche.

CHAPITRE 1 : DOMAINE DE RECHERCHE

Dans ce chapitre, nous ferons tout d'abord un retour sur les débats autour du thème principal de ce travail, en l'occurrence l'intégration, dont nous expliquerons pourquoi nous avons choisi une de ses dimensions, à savoir l'insertion, pour l'aborder, et les questions que cela soulève en contexte urbain. Nous verrons comment ces débats se sont alimentés de la différenciation sociale (issue de la division sociale du travail), puis de la diversité urbaine (surtout issue de l'immigration), pour toujours s'opposer sur la même base : faut-il préférer l'homogénéité à l'hétérogénéité ?

Par la suite, nous mettrons en exergue quelques-uns des travaux les plus pertinents par rapport à notre thème de recherche. Il est évident qu'une revue exhaustive sur l'insertion des immigrants est impossible ici, cependant nous avons veillé à sélectionner les travaux nous permettant de faire ressortir les différentes dimensions que nous comptons aborder dans notre étude : la dimension économique, la dimension sociale (logement, incorporation politique et/ou sens civique) ; ensuite pour entrer plus précisément dans notre thème nous aborderons l'insertion des immigrants par la loupe de notre concept clé, le capital social ; pour enfin arriver au cœur de notre sujet, en l'occurrence l'insertion des femmes immigrantes ouest-africaines en contexte urbain dans le monde et au Canada, précisément dans une grande métropole d'un pays du Nord telle que Montréal.

Cette mise en perspective en forme d'entonnoir nous permettra de nous placer dans la discussion sur l'insertion des immigrantes, en précisant progressivement notre apport à cette littérature, et poser les jalons de notre problématique.

1.1. Intégration et questions urbaines

Nous commencerons cette section par une proposition de définition sociologique de la ville par Wirth, précisément parce qu'elle nous permet d'aborder directement le problème (au sens sociologique) central de l'intégration qu'est la diversité urbaine. En effet, Wirth définit la ville comme « *a relatively large, dense and permanent settlement of socially heterogeneous individuals* » (Wirth 1938, 8). La ville, poursuit Wirth, est historiquement un amalgame de groupes comme de cultures offrant un terreau fertile aux métissages ; elle est constituée d'une population dont le nombre ne permet pas une relation personnalisée avec chacun de ses habitants. De sorte que la

compétition et les mécanismes de contrôle formels se substituent aux liens de solidarité pour une régulation de la société, ce qui fait écho à l'analyse durkheimienne de la société moderne caractérisée par une solidarité organique, et qui est le produit de l'urbanisation (Martuccelli 1999), nous y reviendrons dans une section ultérieure. Wirth en arrive donc à établir que « *the city is characterized by secondary rather than primary contacts* » (Wirth 1938, 12), ce qui dans le langage de Granovetter (1983), dont les concepts seront principalement mobilisés dans notre étude, revient à dire que la vie en ville est faite plutôt de liens faibles que de liens forts. Une assertion critiquée notamment par Gans (1968), pour qui ce serait plutôt d'autres facteurs, comme l'instabilité résidentielle de certains groupes de personnes qui favoriserait le mode de vie urbain (impersonnalité des relations) décrit par Wirth, et non le nombre, la densité et l'hétérogénéité. Gans suggère par ailleurs que si la définition de la ville par Wirth est encore pertinente, l'opposition entre urbanité et ruralité est obsolète, surtout lorsqu'elle s'applique à l' « *inner city* » (Gans 1968, 36).

Si la définition de la ville par Wirth est mobilisée ici, nous ne partageons néanmoins pas toutes les implications mises en avant par l'École de Chicago. Cela, malgré le fait que cette vision de l'écologie urbaine peut se révéler parfois pertinente même jusqu'aujourd'hui, entre autres pour les processus sociaux caractérisant la compréhension des ghettos (Wacquant 2007 ; Kokoreff 2008) et des secteurs gentrifiés (Ascher et Godard 1999 ; Bidou-Zachariasen 2003). L'on peut difficilement nier dans ces cas que la localisation a une signification sociale et exprime/reflète un statut dans la ville. Toutefois, une grande partie des 'mouvements' de la société échappe à cette analyse, qu'une approche déterritorialisée embrasse tout en ne négligeant pas l'aspect spatial. C'est pourquoi nous proposons d'adopter ici une approche allant au-delà du territoire en nous appuyant sur une lecture des communautés relationnelles dont les espaces d'occupations sont flexibles. Les communautés relationnelles investissent des espaces, qu'ils s'approprient momentanément et qui peuvent varier. En cela ces espaces constituent des lieux, car ils traduisent la mobilité de leurs occupants, et non pas des territoires qui traduisent l'ancrage spatial. En effet, attachées aux objectifs de compréhension de l'insertion des immigrantes originaires d'Afrique occidentale à travers leurs réseaux, nous partageons plutôt la vision que Wellman et Leighton (1981) ont de l'environnement urbain. Pour ces derniers, il est important de distinguer la communauté et le quartier, la première ne pouvant pas être réduite au second, sous peine de passer sous silence toute son envergure. Décoller du quartier donne au chercheur la possibilité de prendre en compte plusieurs espaces dans la reconstitution des relations sociales et des ressources mobilisées par les sujets. Wellman et Leighton soulignent qu'une communauté est souvent à la fois composée de réseaux

denses et ramifiés, et qu'un individu se constitue sa « communauté personnelle » (Wellman et Leighton 1981, 126) avec à la fois des réseaux denses solidaires et efficaces, et des réseaux ramifiés voire émancipés qui lui procurent des ressources supplémentaires, du capital social. Voilà un point sur lequel nous reviendrons plus en détail dans ce travail.

Dès lors que nous convenons que la ville est définie par sa densité et son hétérogénéité, il nous semble opportun de présenter dans le segment suivant deux visions différentes de la diversité urbaine et leurs critiques : la première y décèle une menace à la cohésion sociale, tandis que la seconde voit dans son exacerbation la « solution » à sa cohésion.

1.1.1. Diversité urbaine

Le débat sur la cohésion sociale qui s'est posé aux théoriciens de la différenciation sociale (Martuccelli 1999) suite à l'ère industrielle se repose à nouveau, à l'ère d'un monde globalisé où la mobilité extrême fait de l'immigration un phénomène majeur. En effet, la question de la diversité en milieu urbain fait débat dans les études urbaines, notamment la question de l'efficience ou non des enclaves ethniques à « intégrer » dans la société globale. Deux approches s'opposent ici, dont la première est celle de Putnam, développée précisément dans son article *E Pluribus Unum*[3] (2007) que l'on pourrait traduire par « faire un de plusieurs ». L'on peut sans doute avancer que Putnam est en faveur des communautés ethniques, puisque selon lui « *people living in ethnically diverse settings appear to 'hunker down' – that is, to pull in like a turtle* » (Putnam 2007, 149), ce qui entrave à la fois leur « *bonding social capital* » et leur « *bridging social capital* » (Putnam 2000, 22), dans le sens où leur confiance inter comme intra-ethnique est amoindrie. Or, selon lui, lorsque les individus vivent dans un environnement homogène, la confiance et les normes de réciprocité trouvent un terreau plus favorable pour se développer, rejaillissant sur leurs rapports avec les membres de la société élargie. Cette vision est très critiquée, entre autres par Portes et Vickstrom (2011) qui rejettent la généralisation que Putnam en fait pour chanter les bienfaits de l'homogénéité, au détriment de la diversité ethnique. Sans vouloir nous attarder sur ce débat, signalons néanmoins que lorsque Putnam voit tant de qualités dans une société homogène, et tant de menaces à la cohésion sociale dans la diversité issue de l'immigration, l'on peut soupçonner

[3] C'est la devise des États-Unis.

légitimement des tendances assimilationnistes, pour ne pas dire nationalistes comme le font Portes et Vickstrom (2011). Cependant, à sa décharge, Putnam fait l'éloge d'une identité sociale inclusive des autres identités ethniques pour que le « nous » social soit plus diversifié. Il y a une ambigüité dans le discours de Putnam sur la diversité, comme cela a été déjà souligné (Van der Meer et Toslma 2014 ; Portes et Vickstrom 2011), qui fait que nous ne rejetterons pas l'ensemble de ses idées. En effet, si nous n'adhérons pas à ses généralisations sur les effets de la diversité sur la cohésion sociale, nous partageons néanmoins certaines des idées développées dans son argumentaire, en l'occurrence que les communautés ethniques urbaines sont favorables à l'intégration ; et nous mobiliserons dans cette étude sa conceptualisation du capital social. La formation et transformation des communautés ethniques urbaines est par ailleurs une préoccupation de longue date, précisément dans l'Amérique plurielle du milieu du XXe siècle. Glazer et Moynihan (1964) expliquent en effet comment les différentes vagues d'immigrants se sont « assimilées » dans la pluralité de New York. Autrement dit, des groupes ethniques se sont constitués autour de représentations religieuses, raciales mais aussi d'intérêt (politico-social) plutôt qu'autour de leurs origines nationales : « *A man is connected to his group by ties of family and friendship. But he is also connected by ties of interest* » (1964, 17).

La deuxième approche est celle de Sennett, apôtre de la diversité extrême en milieu urbain, au sens de l'éradication des communautés urbaines, comme en témoigne cette assertion : « *sameness stultifies the mind ; diversity stimulates and expands it* » (Sennett 2001, 1). Van Leeuwen (2014) s'est d'ailleurs attelé à argumenter en défaveur de la position de Sennett sur les communautés urbaines dans un article où il démontre la fausse opposition que ce dernier fait entre la communauté urbaine et la civilité ou le civisme. En effet, Sennett prône une ville où les barrières communautaires seraient non pas perméables mais totalement inexistantes, dans une confrontation continuelle des divergences (agonisme) permettant de désamorcer les conflits en même temps qu'une indifférence civile (anonymat) favorable à la cohabitation (Van Leeuwen 2014). Si Van Leeuwen souligne la relative incompatibilité entre confrontation et indifférence, il oppose surtout à Sennett l'argument que l'on ne peut avoir de la diversité sans lui laisser une chance de se développer, une ville diversifiée étant une ville avec des communautés. En outre, Van Leeuwen remet en question l'effet désamorceur de l'expression de la confrontation interethnique proposée par Sennett, l'effet pouvant être inverse et intensifier les conflits. La vision de Sennett pourrait éventuellement être profitable à tous dans une société lisse et non hiérarchisée. Cependant, dans nos sociétés actuelles clivées par les inégalités sociales et ethniques/raciales, l'agonisme ne ferait

que renforcer l'intégration des uns et la disqualification des autres. Pour Van Leeuwen, le type de communauté qui ne répond pas au « public ethos » (Van Leeuwen 2014, 5) du bien vivre ensemble est la communauté du ghetto. Dans ces communautés les individus ne sont pas réunis parce qu'ils partagent une langue, une ethnie ou autre particularité culturelle ou sociale ; mais ils sont réunis par suite des effets d'exclusion, de discrimination et/ou de racisme (Van Leeuwen 2014).

Les individus vivant dans les ghettos se caractérisent par une méfiance les uns envers les autres, due à la forte criminalité qui y règne[4] selon Van Leeuwen (2014). Il est important de souligner que d'autres explications sont avancées pour expliquer la méfiance dans les ghettos, par exemple Wacquant (2007) souligne l'intériorisation par les résidents des stéréotypes négatifs sur eux-mêmes et leur environnement.

C'est ce genre de communauté qui doit être évité, selon l'auteur. En fait, Van Leeuwen reproche à Sennett d'opposer radicalement vie privée et vie publique, comme si le fait d'appartenir à une communauté ethnique invalidait toute autre velléité de s'ouvrir aux autres. Le cercle des relations individuelles est plus compliqué que cela, explique-t-il, de sorte que les individus ont à la fois des liens communautaires et des liens extra-communautaires à divers degrés. De plus, les enclaves ethniques des immigrants facilitent les interactions avec les autres (c.-à-d. la société d'installation) selon l'auteur. Van Leeuwen remarque que si pendant longtemps on a associé les enclaves ethniques au défaut d'intégration, plusieurs études récentes démontrent le contraire (Van Leeuwen 2014).

Dans cette discussion nous serons plutôt proches des arguments de Van Leeuwen. En d'autres termes, cela revient à se positionner à mi-chemin entre les approches de Putnam et Sennett que nous considérons comme extrêmes. L'homogénéité à outrance n'est certainement pas une réponse dans une configuration où la diversité ethnique, mais pas seulement, est en croissance (Amin 2002 ; Remy 1990 ; Van der Meer et Toslma 2014). Encore moins lorsque son objectif à long terme est une phagocytose plus ou moins complétée des allogènes dans le corps dominant. L'hétérogénéité extrême n'est pas non plus la réponse la plus adéquate, non seulement parce que l'agonisme empêche la confiance et les normes de réciprocité, mais aussi parce que nous y décelons une finalité uniculturaliste. En effet, comme l'a souligné Van Leeuwen, il n'y a pas de diversité si on l'empêche de se développer. Or, dans cette étude notre perspective est pluraliste,

[4] Van Leeuwen parle ici des ghettos aux États-Unis, qui sont l'expression d'une ségrégation plus remarquable qu'ailleurs (2014).

comme nous l'exposerons plus loin. Ainsi, dans la mesure où nous privilégions la perspective des réseaux sociaux dans ce travail, nous envisagerons la manifestation des communautés ethniques non pas en termes de communautés territoriales, mais plutôt de communautés relationnelles. D'où notre concept de lieu de traduction plutôt que quartier ou espace de traduction, comme nous le verrons plus loin également. C'est de ce point de vue que nous procéderons en recrutant à la fois des immigrantes fréquentant des organismes et associations (qu'ils soient endogènes ou exogènes) et des immigrantes en dehors de ces réseaux, afin de faire ressortir le cas échéant les aspects de l'enclavement relationnel versus le désenclavement relationnel dans notre échantillon.

Il convient, après le débat sur la diversité urbaine, de s'arrêter sur l'enjeu qui en est à l'origine, en l'occurrence la cohésion sociale.

1.1.2. Différenciation sociale et cohésion sociale

L'intégration de la société est un problème de longue date, puisque l'anomie des sociétés modernes – caractérisées par la différenciation sociale – et sa réponse ont été au cœur des préoccupations de nombreux sociologues de la modernité (Martuccelli 1999). Lorsque Durkheim fait la distinction entre les sociétés indifférenciées à solidarité mécanique caractérisées par une forte conscience collective (ordre moral) et les sociétés modernes différenciées à solidarité organique caractérisées par des consciences individuelles indépendantes, c'est pour mieux faire ressortir le caractère intégrateur d'une morale commune transcendante. Le rôle de la socialisation dans la cohésion sociale est une vision partagée par Parsons pour qui l'« intégration de la société repose sur l'adhésion des acteurs à des valeurs communes » (Martuccelli 1999, 73). Alors que Durkheim pense la différenciation sociale comme une étape critique des sociétés modernes, à l'issue de laquelle une conscience collective devrait émerger de son fonctionnement organique, Parsons la conçoit comme une évolution dont la réponse sociale (une intégration systémique) est le signe du progrès (Martuccelli 1999). Cependant, cette perception fonctionnaliste de la culture, puisque c'est de cela qu'il s'agit, dont l'homogénéité entraîne la cohésion sociale est critiquée dans ses fondements théoriques par Archer (1988) pour qui la distinction analytique essentielle entre intégration du système culturel et intégration socio-culturelle n'a pas été faite. En effet, selon Archer, ce ne sont pas les normes et valeurs, en tant que système culturel, qui font que les sociétés indifférenciées soient socialement intégrées, mais plutôt une sorte de routine dans les pratiques quotidiennes, transmise à travers les générations et restée inchangée. Autrement dit, dans un

environnement stable, les individus ne partagent pas forcément les mêmes valeurs et croyances, mais vont cohabiter harmonieusement parce qu'ils ont des activités pérennes (Archer 1988).

Dans un contexte plus récent, Jenson (1998) nous livre une synthèse des mobilisations du concept de cohésion sociale, notamment dans les rapports gouvernementaux et les rapports commandités par des fondations, qui témoigne d'une inquiétude face aux inégalités socio-économiques et à la dégradation du tissu social. L'auteure ressort de ces nombreux travaux cinq dimensions de la cohésion sociale et leurs effets contraires :

Tableau 1.1 Dimensions de la cohésion sociales et effets contraires (Jenson 1998, 17)

Dimensions	Effets contraires
Appartenance (identités collectives)	Isolement
Insertion (dans le marché du travail)	Exclusions
Participation (politique)	Passivité
Reconnaissance (des différences dans un pluralisme pacifique)	Rejet
Légitimité (des institutions médiatrices entre individus et société)	Illégitimité

Si le partage de valeurs communes (l'ordre moral de Durkheim) est toujours considéré par certains comme un élément central de la cohésion sociale, on peut toutefois noter l'émergence d'autres considérations comme la reconnaissance de la diversité et la légitimité d'institutions médiatrices qui démontrent une volonté politique multiculturaliste et libérale (Jenson 1998). En d'autres termes, la cohésion sociale renfermait une tentation d'homogénéiser la société dans la période moderne, tandis que dans le contexte actuel il est plutôt repensé en termes de gestion juste de l'hétérogénéité. C'est dans cette dernière tendance que nous inscrivons notre démarche.

1.1.3. La normativité attachée à la notion de cohésion sociale

Si la cohésion sociale a été auparavant saisie par les sociologues de la modernité, elle a été réactualisée dans les années 1990 dans le discours politique avec un accent sur la responsabilisation du citoyen, entre autres (Helly 2002). « Individualisation et psychologisation des facteurs d'une insertion socio-économique jugée déficiente et demande de collaboration responsable à l'application de mesures étatiques » (Helly 2002, 6) sont les moyens mis en avant dans le discours politique pour atteindre cette cohésion sociale. Comme l'on a pu le constater à la lecture de Jane Jenson (1998), la définition actuelle de la cohésion sociale est empreinte de normativité dans la mesure où elle reflète plutôt une volonté politique qu'une réflexion scientifique sur la société. C'est une vision qui présente des limites, selon Helly (2002), car elle fait l'impasse sur la revendication et la recherche d'égalité, pour insister sur la participation communautaire citoyenne dont le capital social serait un outil crucial. En effet, passer outre les inégalités structurelles pour créer à l'aide de capital social une cohésion sociale à coups d'« injonctions de responsabilité, de dette sociale et d'appartenance sociétale » (Helly 2002, 20) serait une entreprise chimérique. Selon Helly, il ne s'agit pas de dégénérescence du lien social mais plutôt de désaveu d'un lien collectif provenant d'une partie de la population qui subit des inégalités structurelles, notamment les minorités visibles qui expérimentent la discrimination. Autrement dit, l'État peut-il attendre d'individus systématiquement exclus qu'ils nourrissent envers lui un sentiment d'appartenance et qu'ils privilégient le bien commun au lieu de leurs intérêts particuliers ? (Helly 2002).

Notre perception de la question est qu'effectivement l'idée libérale de la cohésion sociale ne bénéficie pas de l'environnement structurel idéal à sa réalisation, puisqu'il est difficile de susciter un sentiment d'appartenance chez les populations exclues. Toutefois, les minorités visibles peuvent trouver une voie à la participation communautaire citoyenne dans la défense et la revendication de leurs droits et de leur identité[5]. Et cette participation citoyenne trouve un terreau dans les organismes/associations endogènes. Le fait que cette participation ne se développe pas dans des canaux institutionnels et autour d'enjeux « cautionnés » par l'État n'en fait pas moins un véhicule d'insertion. C'est pour cette raison que nous nous tiendrons à la définition de la cohésion sociale que nous avons exposée plus haut malgré ses limites, avec la nuance que nous considérons la résilience ethnique comme une forme de participation citoyenne.

[5] Cela n'est pas pour exclure la possibilité d'une forme de participation citoyenne à travers des canaux institutionnels. L'environnement structurel n'est pas idéal à cette participation, cependant des exceptions peuvent exister.

Nous parlons, en effet, de résilience ethnique car dans le contexte d'installation d'immigrants, nous n'envisageons pas ce concept de manière individuelle (et psychologique) comme une qualité personnelle, comme cela a pu être le cas dans des études sur la réussite scolaire des enfants d'immigrants (Goudet 2019). Nous l'envisageons plutôt en tant que stratégie collective/communautaire de lutte contre les barrières structurelles à l'insertion immigrante. Loin de nous l'idée de suggérer une glorification de la résilience ethnique en faisant basculer le poids de l'insertion (et de sa réussite) sur les immigrants, et par le fait même d'induire un jugement normatif sur les diverses communautés, puisque nous adhérons aux critiques qui en ont été faites (Ibid.). Il s'agit simplement de nommer et qualifier (mais aussi reconnaître) un phénomène observé de mobilisation civique ethnique, impliquant de la transculturalité, que nous concevons comme une participation citoyenne et comme un vecteur de cohésion sociale. À cet effet, citons une définition de la manifestation de la résilience dans laquelle nous nous inscrivons :

> *« Critical social research emphasizes transformative capacities - also labelled as 'participative capacities' by Lorenz (2010) - in order to recognize and enhance people's ability to participate in decision making processes, access social and economic resources, and influence institutions which in turn would ensure their individual and collective welfare and strengthen their resilience towards future adversity (Magis 2010). »* (Akbar et Preston 2019, 7)

1.1.4. Homogénéité, hétérogénéité : une question d'échelle

L'hétérogénéité nuit-elle à la cohésion sociale ? Selon Putnam (2007), oui, dans la mesure où elle pousse les individus à se « bunkeriser » et donc à développer moins de capital social. Une assertion qui divise, puisque les recherches empiriques qui y sont rattachées aboutissent à des résultats contradictoires (Van der Meer et Toslma 2014 ; Portes et Vickstrom 2011). L'on ne s'y retrouverait pas si l'on ne ramenait pas les choses à une question d'échelle. En effet, la majorité des recherches ayant corroboré la « *constrict theory* » (selon laquelle la diversité, ethnique principalement, réduit à la fois le bonding social capital et le bridging social capital (Putnam 2007, 144).) l'ont fait à l'échelle des quartiers (Van der Meer et Toslma 2014). Il est apparu que la diversité

ethnique à cette échelle entrave les relations de voisinage, la confiance et le contact entre résidents, menant à un manque de participation civique dans le quartier et à des phénomènes comme le *white flight*. Toutefois, il s'est avéré qu'à des échelles plus grandes (municipales, nationales) la théorie de Putnam ne tient pas (Van der Meer et Toslma 2014). Autrement dit, se bunkeriser dans son quartier hétérogène, ou préférer un quartier homogène, n'amène pas inéluctablement à ne pas s'impliquer dans sa région, son pays. Portes et Vickstrom (2011) soulignent par ailleurs la conception globalisante que Putnam donne au capital social (un capital social national mesuré par le nombre d'associations des villes, comme les ligues de bowling) pour lequel la diversité est une menace et qui renvoie selon les auteurs à un type de solidarité mécanique est obsolète à l'ère moderne. Pour Portes et Vickstrom c'est plutôt la diversité (alimentée par l'immigration) qui fait le succès des sociétés démocratiques, aidée en cela par des systèmes institutionnels solides qui veillent à l'universalité des normes (liées aux valeurs démocratiques), dans des sociétés à solidarité organique.

Sans avoir la prétention de trancher le débat, il nous semble que l'homogénéité est souhaitable à certaines doses et à petite échelle, comme dans le cas des communautés d'immigrants au sein d'associations, voire de quartiers afin d'éviter l'isolement. Cela s'appliquerait dans la mesure où ces communautés permettent de créer du capital social utile à l'insertion économique et sociale, ce qui n'empêche pas, voire est favorable à l'intégration dans la société globale. Ceci va d'ailleurs dans le sens de la politique multiculturaliste canadienne dont l'objectif est de « favoriser, d'une part, la reconnaissance et le respect des individus souhaitant affirmer leur identité ethnique et, d'autre part, l'intégration des immigrants à la société d'accueil » (Kymlicka 2003, 38).

1.1.5. Enjeux d'une terminologie éthique

On peut se pencher brièvement sur comment les concepts que nous mobilisons dans nos recherches peuvent avoir un impact sur les politiques d'intégration des immigrants. Cela peut servir à s'accorder sur une terminologie plus éthique, concernant un thème aussi délicat. Ainsi, lorsque Pfeffer (2014) nous expose le débat sur l'utilisation des termes assimilation ou intégration quant à l'établissement des immigrants, l'auteur souligne que l'utilisation du terme assimilation induisait l'aliénation, partielle ou totale, des groupes d'immigrants. Les tenants du pluralisme, auquel l'auteure appartient, préfèrent user du terme intégration, pour signifier l'effort qui doit provenir des

deux côtés, à savoir le gouvernement et les groupes d'immigrants. Il est clair que définir ainsi les deux acteurs de l'intégration que sont le gouvernement et les immigrants peut suggérer un rapport inégal entre institutions et individus. C'est pourquoi Pfeffer (2014) met en exergue l'importance d'appréhender aussi l'intégration à la dimension des groupes, d'où l'importance selon lui de favoriser les institutions de groupes, comme les associations à travers notamment leur financement. Ce qui, soulignons-le, renvoie à la résilience ethnique comme participation active. Dès lors, cela permet d'établir un dialogue plus équilibré entre institutions étatiques et institutions ethniques pour un agonisme productif[6] (Pfeffer 2014) entre société d'établissement et groupes d'immigrants. Précisons que lorsque l'auteur désigne les institutions étatiques de la société d'établissement, il fait autant référence aux institutions gouvernementales qu'à la société civile à travers les associations et organismes subventionnés. L'auteur reconnaît d'ailleurs volontiers que la société civile joue un rôle dans l'intégration des groupes : « …*regarding accessibility of dialogue, [general government] programmes that facilitate the challenging norms and laws of the host society that disadvantage those of a different cultural background can also be seen as part of promoting group integration* (Pfeffer 2014, 365) » .

Lorsque nous utiliserons dans cette étude le terme d'insertion, ce sera comme une dimension de l'intégration en accord avec Pfeffer ; les insertions économique, sociale et politique sont, à notre sens, autant de dimensions de l'intégration.

1.2. L'insertion économique différenciée

Si différentes approches ont été privilégiées pour traiter de l'insertion des immigrants, la plupart porte sur le marché de l'emploi. Ainsi les performances économiques, le rapport études-travail, mais aussi le rapport subjectif entres les attentes des immigrants et leur réalisation sur le marché du travail (Boudarbat et Cousineau 2010) ont été largement abordés.

[6] « [A]gonism is about negotiating and understanding the present society that individuals and groups find themselves in. Without this understanding it would be fairly hard to argue that culture functions as a concept of choice. It seems apparent that individuals and groups need to know where they stand vis-à-vis this culture in order for it to function as a context of choice. Agonism is also a mechanism of participation, even if it entails tensions between groups and the host society. » (Pfeffer 2014, 363)

Le rapport d'études[7] de Picot et Sweetman (2005), dans sa mise à jour, nous informe sur certains aspects du bien-être des immigrants. On y apprend que, de manière générale, l'écart des gains entre les non-immigrants et les immigrants s'est accru depuis les années 1980. Le schéma traditionnel, si l'on peut dire, de l'insertion économique des immigrants veut qu'avec l'allongement de la durée de résidence s'amenuise, voire disparaisse, l'écart entre leurs gains et ceux des non-immigrants. Cela est vrai avec les immigrants arrivés vers la fin des années 1970, selon les auteurs. Mais ils notent que pour les immigrants arrivés dans les deux décennies suivantes, l'allongement de la durée de résidence n'a pas été accompagné d'une réduction véritable de l'écart entre leurs gains et ceux des natifs. Les auteurs doutent que ces derniers puissent rattraper un tel écart en 20 ans. Toutefois, ils soulignent que les caractéristiques des immigrants ont changé depuis le début des années 1980, ce qui peut être une explication de l'agrandissement de l'écart des gains entre les immigrants (surtout récents) et les natifs. Picot et Sweetman relèvent en effet que de 1981 à 2001, la part des immigrants originaires des États-Unis et d'Europe occidentale, par exemple, a décru assez notablement, tandis que la part des immigrants originaires d'Europe de l'Est, d'Asie du Sud et d'Afrique, par exemple, s'est considérablement accrue. Selon les auteurs, les immigrants de ces dernières régions « peuvent recevoir des gains moindres à leur entrée au pays, même à instruction et à expérience égales. Il se peut qu'au début, leur capital humain soit moins transférable à cause de problèmes possibles de langues, de différences culturelles, de qualité de l'éducation et peut-être même de discrimination » (Picot et Sweetman 2005, 17).

Les difficultés liées à la transférabilité des connaissances (instruction, expérience professionnelle) acquises à l'étranger dans le marché de l'emploi du pays d'établissement sont soulevées par beaucoup, notamment par Boudarbat et Cousineau (2010) dans leur étude sur la correspondance entre les attentes personnelles des nouveaux arrivants et leur emploi. S'appuyant sur la base de données de *l'Enquête sur les travailleurs sélectionnés du Québec* (ETS) de 2002, les auteurs abordent la problématique de l'insertion des nouveaux immigrants par la qualité de l'emploi obtenu. Plus précisément, leur objectif est de vérifier « que l'inadéquation rapportée par les immigrants entre l'emploi détenu et les attentes qu'ils avaient à l'origine s'explique principalement par la région d'origine, ainsi que par le faible rendement de l'expérience acquise à l'étranger, dans un contexte où le processus d'adaptation prend du temps » (Boudarbat et Cousineau 2010, 157). Il ressort de leur analyse que si la majorité des nouveaux immigrants, toutes origines confondues,

[7] À partir des données des recensements de 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001.

déclare être satisfaite de leur emploi, 45% d'entre eux ne l'étaient pas. Les auteurs ont dégagé dans leur analyse différents profils selon le niveau d'intégration. Il apparaît ainsi que les hommes originaires des États-Unis ou d'Europe de l'Ouest ayant immigré jeunes sont plus susceptibles de réussir leur intégration sur le marché du travail que les hommes issus d'Afrique (incluant le Maghreb), d'Asie de l'Ouest ou d'Europe de l'Est ayant immigré à « un certain âge » (Boudarbat et Cousineau 2010, 170), qui ont de la difficulté à faire valoir leur expérience prémigratoire. Pour les femmes, ce sont celles issues d'Afrique (incluant le Maghreb) et d'Europe de l'Est qui sont le moins satisfaites de leur emploi. Toutefois, les auteurs soulignent que « chez les femmes, nous constatons une très forte tendance des Africaines à occuper des emplois en deçà de leurs attentes » (Boudarbat et Cousineau 2010, 167). Par ailleurs, les auteurs remarquent que la satisfaction envers l'emploi occupé grandit avec la durée de l'immigration chez les hommes. Cependant, les données sur les femmes ne satisfont pas la corrélation positive entre durée d'immigration et satisfaction envers l'emploi.

Pendakur et Pendakur (1998) privilégient quant à eux la discrimination comme explication des inégalités de revenus entre les groupes au Canada. En effet, dans un examen des disparités de revenus entre les blancs et les minorités visibles au Canada basé sur le Fichier de microdonnées publiques du recensement de 1991, les auteurs se penchent également sur les disparités à l'intérieur de ces groupes, faisant la distinction entre immigrants et non-immigrants parmi les minorités visibles et la distinction entre sexes. C'est ainsi que du côté des hommes, parmi les non-immigrants, l'écart de revenus entre les minorités visibles et les blancs s'est relativement creusé[8] en faveur des derniers. En continuant la comparaison, l'on peut noter que l'écart entre les non-immigrants blancs et les immigrants est largement supérieur pour ceux s'identifiant à une minorité visible. Cependant, la tendance est relativement moins marquée du côté des femmes, dans la mesure où parmi les non-immigrantes il n'y a pas d'écart de revenus entre les minorités visibles et les blanches[9]. Toutefois, l'écart entre les non-immigrantes blanches et les immigrantes des minorités visibles, même s'il est plus faible que chez les hommes, demeure largement supérieur à l'écart entre les non-immigrantes et les immigrantes blanches (Pendakur et Pendakur 1998). Il est à noter toutefois que cette étude ne considère que les résidents permanents dans la catégorie des immigrants. Selon les auteurs, l'écart de revenus entre non-immigrants blancs et des minorités visibles suggère que la discrimination joue un rôle important dans le marché du travail

[8] Même s'il est moins creusé que l'écart entre les Canadiens blancs et les Canadiens autochtones.

[9] Mais il y en a entre les Canadiennes blanches et les Canadiennes autochtones.

canadien. De plus, « *even visible minority immigrants educated in Canada face large earnings gaps, compared with Canadian-born white workers* » (Pendakur et Pendakur 1998, 544), ce qui amoindrit la force de l'explication néo-classique de la transférabilité des connaissances. Remarquons que Montréal est la ville où l'écart entre les non-immigrants blancs et les minorités visibles, particulièrement entre les hommes non immigrants et les immigrantes (par rapport aux non-immigrantes blanches) de ce groupe, est le plus élevé (Pendakur et Pendakur 1998). En d'autres termes, l'écart entre hommes blancs non-immigrants et immigrantes racisées est plus marqué à Montréal qu'ailleurs au pays. À travers le Canada, c'est un écart qui ne s'est pas réduit depuis les années 1990 (Pendakur et Pendakur 2011). Ce constat met particulièrement en lumière l'intersectionnalité des vulnérabilités qui affectent les immigrantes de minorités visibles, et plus précisément les immigrantes de notre étude.

On peut noter que les études de Boudarbat et Cousineau (2010) et Picot et Sweetman (2005) situent les difficultés d'insertion professionnelle des immigrants au niveau de la transférabilité du capital humain, dans une perspective d'économie néo-classique qui veut que le capital humain soit l'explication des inégalités sur le marché de l'emploi (Kamanzi 2006). Sans lui ôter son apport explicatif, ainsi que celui avéré d'économie politique qui blâme la discrimination (Pendakur et Pendakur 1998), c'est une perspective qui passe outre les autres dimensions sociales qui entrent en jeu dans l'obtention et le maintien en emploi (Kamanzi 2006), dimensions sociales que nous saisirons dans ce travail sous le concept de capital social. C'est dire que le problème de l'insertion économique des immigrants, principalement des immigrants racisés, échappe à une explication/compréhension unique. Notre contribution sera d'apporter un élément de compréhension sur les dynamiques sociales de ce problème qui a principalement été abordé quantitativement. En effet, l'écart de plus en plus clivant entre les non-immigrants et les immigrants trouverait une explication/compréhension dans les sphères sociales auxquelles les derniers appartiennent. Plusieurs recherches indiquent que le type de réseaux dont une personne dispose est corrélé à son degré d'insertion, au-delà, voire en dépit de son capital humain (Erickson 2003 ; Lin et Erickson 2008a). C'est dans ce sens que notre grille d'analyse contribuera à une nouvelle lecture des difficultés d'insertion des immigrants.

1.3. L'insertion sociale

Le logement est sans doute un facteur déterminant d'insertion, puisque les caractéristiques territoriales de l'habitat peuvent positivement ou négativement influer sur les chances de réussite économique et par là-même renseigner sur le statut socio-économique des populations (Wacquant 2007 ; Kokoreff 2008). De même, la mobilité résidentielle renseigne sur les dynamiques situationnelles des nouveaux immigrants, et la mobilité intra-urbaine ainsi que l'accessibilité aux services et au marché de l'emploi sont révélatrices d'insertion (H. Smith et Ley 2008).

1.3.1. Inégalités socio-/ethno-spatiales

Plusieurs études ont relevé les difficultés rencontrées par les immigrants d'origine africaine à se loger décemment au Canada (Francis 2009 ; Danso et Grant 2000 ; Tanasescu et Smart 2010 ; Charette 2010). Les principaux obstacles soulignés sont l'accessibilité financière (liée aux conditions d'emploi ou de non-emploi), la discrimination raciale (qui exclut de certains secteurs et confine dans d'autres), le manque d'information (quant aux services d'aide au logement gouvernementaux et aux droits des locataires). Les chercheurs s'accordent sur l'importance du logement adéquat dans l'intégration à la société, et s'alarment de la condition précaire des immigrants d'origine africaine, certains agitant le spectre de l'itinérance dans cette frange de la population à Vancouver et Calgary (Francis 2009 ; Tanasescu et Smart 2010).

Afin de dresser un panorama de la situation résidentielle des immigrants, nous proposons de partir de l'étude de Nong et Leloup (2007), dans la mesure où il s'agit d'une analyse longitudinale de la trajectoire résidentielle des nouveaux immigrants à Montréal, qui se réfère à la base de données de *l'Enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants* (Éni). Les auteurs constatent, dans une recension des travaux existants, que si les immigrants avaient des conditions de logement plus ou moins égales à celles des non-immigrants, cet état de fait s'est amoindri dans les décennies 80 et 90, la détérioration se poursuivant dans la décennie suivante (Tanasescu et Smart 2010)[10]. Notons que c'est la période durant laquelle la dégradation de l'insertion économique des immigrants s'est également avérée (Picot et Sweetman 2005 ; Boudarbat et Cousineau 2010). De

[10] Voir aussi (Haan 2005) pour des profils socio-démographiques de l'immigration comparés au profil-type de l'acheteur.

ce fait, l'emploi est étroitement lié à la mobilité résidentielle (Nong et Leloup 2007). Ajouter à cela les discriminations dont font l'objet les immigrants, de plus en plus issus des minorités visibles, et il est possible d'expliquer en grande partie la baisse de l'accès à la propriété (Haan 2005 ; Danso et Grant 2000).

Il ressort de l'étude de Nong et Leloup (2007) que les nouveaux arrivants ont une forte mobilité résidentielle due au fait que plus de la moitié d'entre eux sont logés gratuitement à leur arrivée, dans la plupart des cas par la famille, ce qui va dans le sens de la forte mobilisation du capital social chez les immigrants pour se loger que l'on retrouve dans de nombreuses études (Tanasescu et Smart 2010). De plus, « il est fréquent pour les nouveaux arrivants de connaître une phase d'adaptation. Il se peut dès lors qu'ils acceptent un premier emploi qui ne répond pas complètement à leurs attentes et habitent un logement relativement modeste lors de leur première insertion dans la société locale » (Nong et Leloup 2007, 106). Les auteurs remarquent par ailleurs qu'il n'y a pas de différence significative entre les sexes en ce qui concerne la mobilité résidentielle et l'accès à la propriété.

Tanasescu et Smart (2010) ont établi à la suite d'une étude multiméthode à Calgary la faible mobilisation des associations religieuses et ethniques dans l'assistance à se loger chez les immigrants. Les auteurs ont également souligné le manque d'information sur les aides gouvernementales au logement, et la vulnérabilité face aux abus dans laquelle le recours aux réseaux de proches peut placer les immigrants. Il faut noter que cette étude, bien que comprenant des immigrants d'origine africaine, englobe également de multiples autres origines. Toutefois, au contraire de ce qui a été constaté à Calgary, Charette (2010) souligne qu'à Montréal ce sont souvent les associations et organismes ethniques qui ont été le premier palier d'aide et non les organismes institutionnels d'aide aux nouveaux arrivants. La contradiction de ces résultats est certes nuancée par la cible et le contexte différenciés de ces études, mais elle fait ressortir l'importance d'adresser la question de la mobilisation des associations ethniques, ce qui fait partie de nos préoccupations dans ce travail.

Par ailleurs, Nong et Leloup (2007) notent le rapport entre origine des nouveaux immigrants et concentration en un lieu donné, confirmant une tendance à l'agrégation ethno-raciale dans l'espace montréalais que certains ont souligné (Hou et Picot 2004). Nong et Leloup ajoutent, toutefois,

que le territoire montréalais est trop diversifié pour que cette tendance soit assimilée à la formation de ghettos. La question des ségrégations ethniques est abondamment soulevée dans la littérature, surtout pour les pays qui ont une longue histoire d'immigration en provenance des pays dits du Sud (Pan Ké Shon 2009), et aux États-Unis[11] (Wacquant 2007). La situation canadienne face à cette question sera exposée dans la section qui suit, dans la mesure où les ségrégations ethniques, selon leur nature, posent un défi ou sont un atout à l'intégration, donc à la cohésion sociale. Cette section aura également pour but d'argumenter notre position analytique quant aux inégalités socio-économiques.

1.3.2. Ghettos, enclaves ou communautés ethniques ?

Plusieurs études sonnent l'alerte (Frenette, Picot et Sceviour 2004 ; Myles, Picot et Pyper 2000 ; Hou et Picot 2004) sur les inégalités socio-économiques et ethno-économiques entre les quartiers au Canada. Par exemple, Hou et Picot (2004) se basent sur les données des recensement de 1981 à 2001 pour souligner l'accroissement des « quartiers de minorités visibles »[12] dans les trois grandes villes du Canada (Toronto, Montréal et Vancouver). Avant de présenter les constats de cette étude, soulignons que sa conception des quartiers de minorités visibles est contestée, notamment par Walks et Bourne (2006, 277) pour qui : « *…many studies that conclude that there is little evidence of ghetto formation in Canadian cities are based on an examination of indices of dissimilarity or exposure to own-group members, a method that cannot distinguish between ghettos and enclaves* ». En effet, Walks et Bourne (2006) font la distinction entre cinq types de « quartiers ethniques » : ghetto, enclave ethnique, enclave d'immigrants, communauté ethnique et citadelle. Les ghettos sont habités de manière quasi coercitive, puisque c'est la discrimination sociale qui les crée et il est difficile d'en sortir. Les enclaves, ethniques et/ou d'immigrants, sont des agrégations d'opportunité dans lesquelles les habitants trouvent leur compte, dans la mesure où ils s'y acclimatent si l'on peut dire à la société d'installation, et peuvent les quitter lorsque leurs moyens s'améliorent. Les communautés ethniques sont des agrégations désirées et recherchées dont les

[11] Où la question de l'esclavage continue de peser sur les dynamiques contemporaines.

[12] Les auteurs précisent que cet accroissement est « davantage lié[e] au fait que la proportion de ces groupes a augmenté par rapport à l'ensemble de la population des villes qu'à une plus forte concentration du groupe à l'intérieur d'un quartier donné » (Hou et Picot 2004, 14).

De plus, l'expression quartiers de minorités visibles « fait référence à un quartier dont au moins 30 % de sa population est issue d'un groupe minoritaire visible en particulier » (Hou et Picot 2004, 11), ce qui constitue une définition pour le moins discutable.

habitants sont relativement prospères. Enfin, les citadelles sont ces quartiers habités par l'élite de la société d'installation.

Ceci étant dit, l' étude de Hou et Picot (2004) révèle que Montréal affiche beaucoup moins de "quartiers de minorités visibles" que Toronto et Vancouver. Par ailleurs, les populations noires, qui sont d'origines très diversifiées au Canada, sont, probablement pour cette raison, le groupe qui compte le moins de concentration résidentielle. La caractéristique des « quartiers de minorités visibles », selon les auteurs, est de présenter un plus fort taux de chômage et de faible revenu que les autres quartiers. Les situations d'inégalités sont encore plus préoccupantes lorsqu'il s'agit des rares quartiers Noirs de Montréal, pour Hou et Picot (2004, 14) : « un nombre croissant d'ouvrages publiés aux États-Unis et en Europe font ressortir les conséquences négatives sur la mobilité socio-économique, l'état de santé et l'activité criminelle, qui sont associées au fait de vivre dans un quartier défavorisé ».

Toutefois, plusieurs autres études nuancent ce portrait, entre autres celles de Walks et Bourne (2006) et Qadeer et Kumar (2006) selon qui il n'y a pas de ghettos urbains au Canada, tout au plus des concentrations et/ou des enclaves ethniques. Pour Walks et Bourne (2006), la corrélation entre quartier à faible revenu et minorités visibles (dont les immigrants récents) est plutôt une relation indirecte. C'est la concentration des logements locatifs peu chers qui dessine le modèle des quartiers à faible revenu, et non la concentration des minorités visibles en soi, puisque celles-ci, confrontées à des problèmes d'accessibilité financière, vont choisir ces logements (Walks et Bourne 2006). Qadeer et Kumar (2006) remettent en question quant à eux la validité des corrélations entre pauvreté et concentration ethnique (immigrante) au Canada que font de nombreuses études, dont celle de Hou et Picot (2004).

Par ailleurs, Qadeer et Kumar (2006) réfutent l'idée selon laquelle les enclaves ethniques empêchent la cohésion de la société canadienne. Les enclaves ethniques observées à Toronto sont caractérisées par leur diversité intra-ethnique (subcultures, différences religieuses, régionales, etc.), ce qui pondère leur caractère ségréguant du reste de la société. De plus, ajoutent-ils, le mode de vie urbain, qui fait que les individus se regroupent en fonction de leurs activités (de travail ou bénévoles) et de leurs loisirs, fait que les enclaves ne délimitent pas la vie sociale des personnes qui y vivent (Qadeer et Kumar 2006). Dans le même registre, à savoir la remise en question de la connotation péjorative des concentrations ethniques, Logan, Alba et Zhang (2002) attirent l'attention sur un autre modèle de concentration ethnique. En effet, dans leur étude sur la concentration ethnique à New York et Los Angeles, ils ont observé des concentrations situées en

périphérie des villes (contrairement à l'enclave située au centre) qui sont caractérisées par un revenu moyen plus élevé, un taux de propriété plus élevé de leurs résidants que ceux observés dans d'autres secteurs de la ville. Ce modèle de concentration ethnique qui n'est pas motivé par une nécessité économique, mais plutôt une préférence, et qui du coup ne représente pas une transition, mais une destination est défini par le terme de communauté ethnique (Logan, Alba et Zhang 2002). L'on peut également mentionner le constat de Hiebert (2015), selon qui les enclaves ethniques sont très diversifiées, socio-économiquement, sur les plans religieux et ethnoculturel. En effet, selon l'auteur le fait qu'une enclave soit majoritairement occupée par un groupe ethnique ne doit pas occulter la présence des autres groupes ethniques qui y cohabitent. La tentation de calquer la compréhension des modèles de concentration spatiale au Canada, et de leurs effets sur la cohésion sociale, sur les modèles européens ou des États-Unis est à combattre selon Hiebert.

Pour laisser s'exprimer la subjectivité des acteurs concernés dans un thème largement dominé par des analyses statistiques, H. Smith et Ley (2008) ont mené à Toronto et Vancouver une enquête par groupe de discussion. Dans la majorité des cas étudiés, l'environnement des quartiers à faible revenu et à forte densité de minorités visibles, surtout lorsque d'origines diversifiées, est perçu par les immigrants comme ayant une incidence négative sur leur insertion économique et sur leur statut au sein de la société globale. Toutefois, dans les cas où le voisinage est issu d'une origine (régionale) commune, les avantages d'un *bonding social capital*, avec les normes de réciprocité et la confiance, amoindrissent les inconvénients de vivre dans de tels quartiers pour les immigrants. Au contraire, ces quartiers se révèlent être des tremplins pour l'insertion des immigrants, selon les auteurs, principalement lorsqu'ils sont situés en centre urbain avec toutes les commodités et services à proximité (H. Smith et Ley 2008).

Cette mosaïque d'approches pour traiter des concentrations ethniques urbaines témoigne au moins d'une chose, c'est que l'environnement social est un incontournable à considérer en matière d'insertion. Toutefois, pour aborder les difficultés d'insertion sociale de la nouvelle immigration (dans le sens où elle est récente à la fois dans son établissement et dans sa provenance) le modèle d'écologie urbaine de l'École de Chicago (Burgess 1925 ; Park 1990), en anneaux et

strictement spatial[13], serait improductif à l'époque des poches de gentrification et de la grande mobilité, sachant surtout qu'à Montréal les disparités socio-économiques apparaissent en peau de léopard sur la carte (Rose et Twigge-Molecey 2013). Même si, dans cette grande diversité et mobilité, on ne peut nier que le logement est un des indicateurs principaux du statut socio-économique des individus : « le logement […] devient le seul point fixe [social et spatial] de l'habitant métropolitain » (Ascher 1995, 141) – C'est la raison pour laquelle il figure dans une certaine mesure parmi nos préoccupations, le contexte actuel sollicite une approche transcendant la seule spatialité. C'est pourquoi notre lecture des inégalités sociales se fera d'une part, en termes de stabilité, relative stabilité, et disqualification socio-économique (Ascher 1995), comme nous le verrons plus loin, ce qui n'est pas sans rappeler les « trois villes dans la ville » de Rose et Twigge-Molecey (2013) ; et d'autre part, en cohérence avec notre perspective basée sur les réseaux, nous aborderons la proximité ethnique en termes de communautés/enclaves relationnelles. En effet, les enclaves ethniques peuvent être invisibles si elles ne devaient être cherchées que sur des territoires. Le regard doit, selon nous, s'attacher aux réseaux de relations qui, en devenant groupe, investissent, certes, des lieux. La diversité et la mobilité, pour ne pas dire l'éphémérité, dans l'occupation de l'espace urbain font que l'on ne trouvera pas véritablement de quartiers fondateurs qui font office de traduction pour le groupe qui nous préoccupe (Hou et Picot 2004). Tout au plus peut-on constater des agglomérations fugaces ici et là, dans la mesure où dans les premiers moments d'installation la proximité ethno-communautaire est privilégiée, voire nécessaire. Mais à cela succède un étalement dans l'espace qui produit ce que Germain et Poirier (2007, 120) décrivent comme une fluidité territoriale : « On a tenté de montrer que les territoires de l'immigration à Montréal étaient devenus plus fluides, que leurs configurations s'étaient multipliées au point de rendre caduques les classifications traditionnelles, et que certains marqueurs, comme les lieux de culte, étaient moins significatifs. ». C'est face au même constat d'hétérolocalisme que nous avons proposé de redéfinir en termes de lieu le traditionnel quartier de traduction de Remy (1990). Ceci pour mettre en exergue l'occupation de l'espace par une communauté ethnoculturelle dans un moment donné par opposition à un espace majoritairement et continuellement occupé par une communauté ethnoculturelle. La distinction est également au niveau de l'échelle, car le lieu de traduction peut ainsi être un espace délimité comme une salle de fêtes, un parc etc., et non pas un quartier entier.

[13] Sommairement, les sociologues de l'École de Chicago ont développé un modèle d'organisation socio-spatiale de la ville en aires concentriques et en croissance (Burgess 1925). Dans cette optique, il y aurait une distribution d'aires naturelles, habitées par des groupes répartis (et relocalisés) selon les succès ou les échecs dans l'insertion (Park 1990).

1.3.3. Précisions sur le contexte au Québec

Le problème de la transférabilité du capital humain est communément évoqué comme obstacle à l'insertion en emploi des immigrants au Québec (Girard, Smith et Renaud 2008). Pour un immigrant, débuter son insertion sur le marché du travail par un emploi sous-qualifié, pour des raisons de subsistance, est ce qu'on peut appeler un mauvais départ, dans la mesure où cela influence négativement sa carrière par la suite (Bégin et Renaud 2012). Or, « près de la moitié des immigrants ne réussissent pas à décrocher un emploi correspondant à leurs compétences dès leur entrée sur le marché du travail québécois » (Bégin et Renaud 2012, 298). En outre, l'on peut relever les inégalités liées au genre, en ce que « les minorités visibles, les femmes en particulier, sont les plus désavantagées en ce qui a trait au revenu annuel » (Girard, Smith et Renaud 2008, 794) et en ce que les « hommes ont plus de chance d'accéder à un emploi dans leur domaine que les femmes » (Girard, Smith et Renaud 2008, 805). On peut souligner plus précisément les difficultés d'accéder à un premier emploi pour les immigrants de l'Afrique subsaharienne malgré leur capital humain et leur retour aux études au Québec (Renaud, Piché et Godin 2003). Cela dénote une discrimination envers les minorités visibles immigrantes, selon Renaud, Piché et Godin (2003), du moins dans les débuts de leur établissement, puisque selon ces auteurs le phénomène s'atténue avec la durée, notamment grâce à la création d'un réseau ethnique.

Ces difficultés d'insertion plus présentes chez les immigrantes subsahariennes, qui sont doublement touchées par les inégalités structurelles (genre et ethnicité), que chez n'importe quel autre groupe au Québec (Beaudoin 2011) sont à l'origine des préoccupations exposées dans ce travail. Si, comme le suggèrent Renaud, Piché et Godin (2003), les barrières structurelles deviennent des enjeux moins définitifs au fil de l'établissement, alors il est d'autant plus important de comprendre les dynamiques sociales qui participent à l'insertion.

L'on peut souligner la difficulté de « visualiser » la présence de notre groupe étudié dans l'espace urbain. En effet, les effectifs sont faibles et très dispersés, et de plus les personnes noires proviennent d'espaces géographiques et culturels très diversifiés mais sont malheureusement souvent amalgamées en communautés « faussées » dans certains travaux relevant des concentrations ethniques (Hou et Picot 2004). Toutefois, l'on peut avoir une idée de la présence de la population noire subsaharienne, qui est ce qui se rapproche le plus de notre groupe étudié, à Montréal.

Figure 1.1: Carte de concentration de la population subsaharienne dans la RMR de Montréal d'après le recensement de 2006

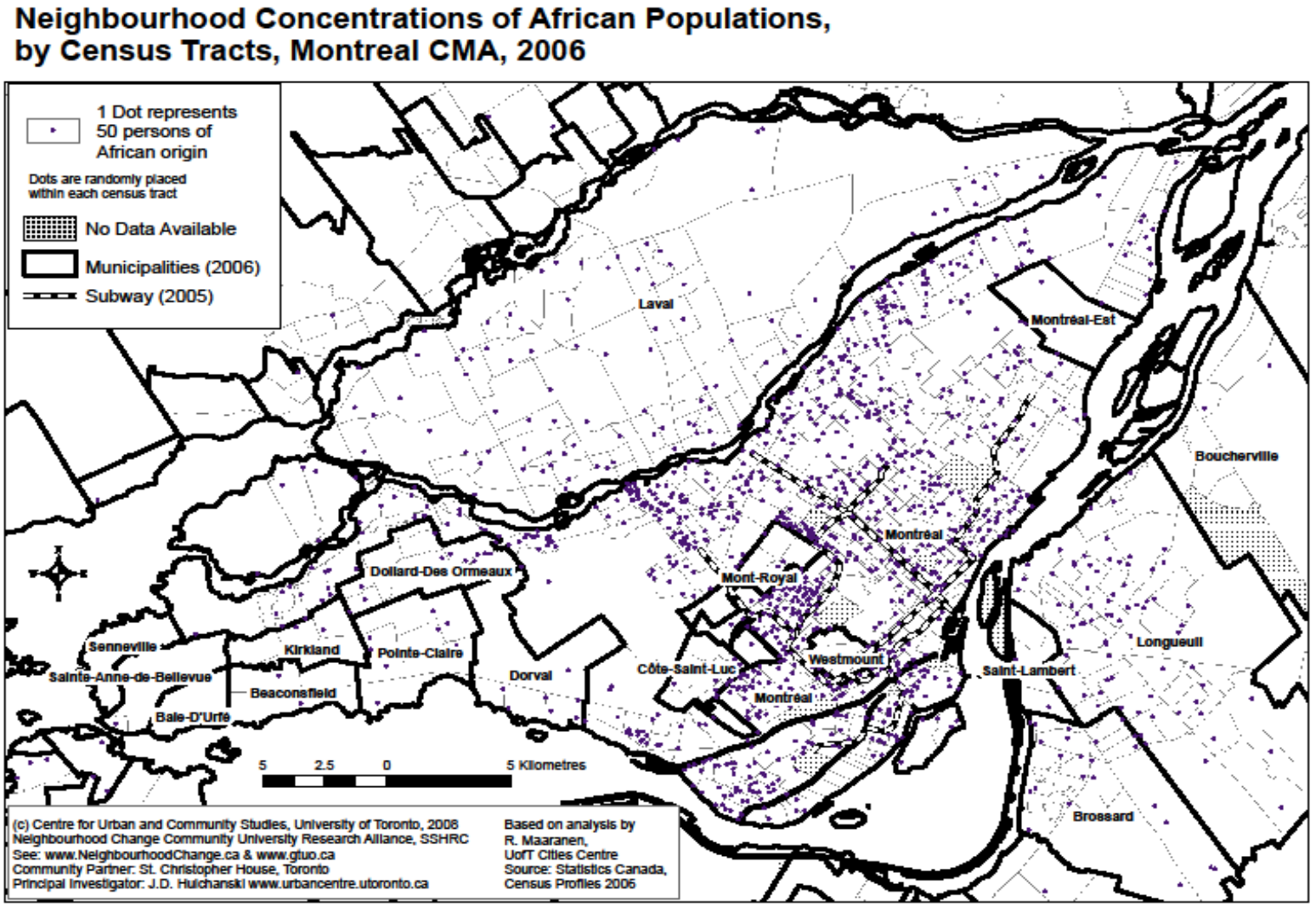

Sur la carte, on peut voir que si cette population est plus présente sur l'île de Montréal qu'ailleurs dans la région, elle est également très dispersée. Les rares agrégations de points sur la carte, ne nous permettent pas d'envisager un début d'agrégation communautaire ou même ethnique puisque ces points pourraient aussi bien représenter des Afrikaners que des Sénégalais[14].

1.4. Réseaux et capital social

Notre contribution à la discussion sur la cohésion sociale, que nous appréhendons à travers une de ses dimensions (et point de départ) qu'est l'insertion des immigrants, se fera en étudiant comment les réseaux de relations sociales des immigrantes de notre population cible et le capital social qu'ils produisent interviennent dans leur insertion. C'est pour cela que nous présentons dans cette section les différentes mobilisations de ces concepts dans la littérature sur l'insertion des immigrants. L'analyse des réseaux sociaux comporte selon Mercklé (2004) une ambition qui constituerait une révolution scientifique, à savoir embrasser dans la même démarche à la fois l'arbre et la forêt, une analogie pour l'individu et la société. Si cela constitue une voie alternative au structuralisme (holisme) et à l'individualisme méthodologique, cette « troisième voie » (Mercklé 2004, 105) a toutefois tendance à pencher d'un côté ou de l'autre de ces deux paradigmes ; une situation qui témoigne de la difficulté à voir émerger une théorie des réseaux sociaux, malgré l'abondance de travaux dans ce domaine. Un des concepts phares dans l'analyse des réseaux sociaux est celui de capital social, avec ses diverses déclinaisons, dont les plus populaires sont celles de Putnam (2000) (*bonding* et *bridging social capital*) et de Granovetter (1983) (liens forts et liens faibles). Toutefois, Caillé (2006) attire notre attention sur le caractère contradictoire de la terminologie même du concept. Le capital social ne produirait des effets positifs économiquement et politiquement que dans la mesure où il n'est pas considéré comme un capital, c.-à-d. avec des intentions utilitaristes, car « la ressource principale et spécifique des réseaux, c'est la confiance » (Caillé 2006, 14). Selon lui, si la terminologie du concept est en contradiction avec son contenu, elle est cependant utile au dialogue avec les décideurs économiques.

[14] L'auteur cité nous a renseigné par courriel de ce qui tombait sous la catégorie "*African Populations*" dans l'élaboration de cette carte. À noter que l'auteur recense dans *African origin* aussi bien des pays de naissance que des ethnies subsahariennes **(communication datant du 28 avril 2015).**

En dépit des ambigüités souvent irrésolues liées à l'approche des réseaux sociaux, celle-ci ambitionne de reposer des questions fondamentales de la sociologie, comme celle de la cohésion sociale (Mercklé 2004) – et l'insertion par là même – ce qui ne peut qu'être salutaire dans le contexte des changements sociaux. Une cohésion sociale non pas en termes de société homogène, mais en termes de gestion de l'hétérogénéité. En d'autres mots, l'intégration dans le sens du vivre ensemble multiethnique et multiculturel plutôt que l'assimilation à un modèle de société idéalisé.

1.4.1. Outils d'insertion

Nombre d'auteurs s'accordent sur le fait que les relations sociales (agrégées en réseaux, et produisant du capital social) sont vectrices d'avantages socio-économiques. De ce fait, on peut constater que beaucoup d'études ont été consacrées à expliquer et/ou comprendre le rapport entre ces deux termes (relations sociales et avantages socio-économiques).

Ainsi, Nakhaie s'engage dans une étude à mettre en lumière l'effet indépendant des différentes sortes de capital social sur les revenus pour les différentes catégories de groupes ethno-raciaux au Canada (Nakhaie 2007). Pour ce faire, il se base sur les données de *l'Enquête sur la diversité ethnique* complétée en 2002, précisément sur les données des travailleurs à plein temps de 25 à 65 ans. L'auteur se base sur 5 indicateurs du capital social : la confiance, la participation associative, la participation religieuse, le réseau familial et le réseau ethnique, les participations associative et religieuse étant propices à la création de *bridging social capital*, de liens faibles donc. Il résulte de cette analyse que les immigrants issus des minorités visibles sont ceux qui sont les plus touchés par les inégalités ethno-raciales. Les deux types de capital social se révèlent comme un moyen d'accéder à plus de ressources, mais leur mobilisation donne des résultats différents selon les acteurs. Ainsi, les femmes immigrantes tirent particulièrement profit du *bridging social capital* (à travers la participation associative). « *Consequently, evidence emerged that some (female) newcomers tend to use social capital as extra leverage for income improvement* » (Nakhaie 2007, 319). Il apparaît également que la confiance profite aux non-immigrantes et aux hommes et femmes de multiples origines, tandis que d'autre part la participation religieuse et les réseaux

familiaux se révèlent moins rentables, si l'on peut dire, pour les minorités visibles que pour les Canadiens anglais, qui constituent le groupe de référence. Enfin, concernant les réseaux ethniques, ils ne profitent ni ne désavantagent les groupes ethno-raciaux quant à leurs revenus. L'auteur met bien en avant par ailleurs le fait que les liens forts n'ont pas la même portée économique chez le groupe ethno-racial dominant (Canadiens anglais) que chez celui dominé (minorités visibles). « *For example, this study showed that family contacts among visible minority males disadvantage them compared with the British. The British are a privileged group whereas visible minorities are not. This evidence suggests that using one's "thick" networks in order to build cooperative relationships results in successful outcomes for the dominant group and not for the subordinate group* » (Nakhaie 2007, 320). Pour l'auteur, le fait d'appréhender le capital social comme une solution aux inégalités vécues par les minorités doit également prendre en compte les inégalités structurelles et les conflits liés aux groupes qui limitent l'accès au succès économique.

Afin de faciliter le lien entre les exemples empiriques de cette section et la théorie, une brève présentation de la typologie des réseaux sociaux de Mitchell (1974), que nous détaillerons dans notre cadre conceptuel, nous paraît nécessaire. Pour Mitchell les réseaux sociaux sont le vecteur de trois contenus : l'information, l'échange/transaction et le contenu normatif (Mitchell 1974). En nous y référant, on peut effectivement avancer que dans son étude sur les réseaux des Sénégalaises de New York, Sagna (2003) explore la dimension transactionnelle de leurs réseaux. En effet, Sagna met en évidence l'implication des Sénégalaises dans les tontines, qui représentent des formes informelles (économie solidaire) de prêts et sont des pratiques importées du pays d'origine. Ces tontines opèrent principalement au sein d'une communauté religieuse, les Mourides, qui véhicule une éthique propice à ces échanges (Sagna 2003). Sagna, s'il ne s'y attarde pas, aborde tout de même la dimension normative des réseaux sociaux (Mitchell 1974). Ce sont les natures des liens qui permettent les transactions entre ces femmes, des liens déterminés par l'appartenance à une même communauté ethnique et religieuse et qui donc permettent la confiance et la fiabilité entre membres. Coleman (1988) nous parle également de la fiabilité indispensable dans le capital social sous sa forme d'attentes et d'obligations (don/contredon). La confiance nous apparaît donc comme un élément important non seulement dans le transport d'échanges qui peut opérer dans les réseaux, mais également dans le transport d'informations (Béji et Pellerin 2010).

Béji et Pellerin, dans leur étude sur l'intégration des immigrants récents au Québec, soutiennent que détenir l'information pertinente est la clé de l'intégration socioprofessionnelle des néo-immigrants (Béji et Pellerin 2010). Seulement, cette intégration se heurte aux biais informationnels qui vont corrompre soit la pertinence soit l'accès à l'information juste. Les auteurs considèrent les réseaux sociaux comme des « courroies de transmission » (Béji et Pellerin 2010, 572) des informations, rejoignant la distinction des réseaux sociaux de Mitchell (1974). Ainsi dans leur analyse, Béji et Pellerin (2010) considèrent que les informations circulant dans le réseau institutionnel (services gouvernementaux de l'immigration) sont plus fiables, car comportant moins de biais. Toutefois, les auteurs soulignent que le lien de confiance entre le diffuseur et le récepteur de l'information influe sur l'utilisation de celle-ci. Or, pour les néo-immigrants la confiance se situera plus dans leur « capital de fusion » (Béji et Pellerin 2010, 573), pour utiliser la traduction que font les auteurs du *bonding social capital* de Putnam (2000), ce qui fait qu'ils privilégieront les informations issues de ce réseau ethnoculturel homogène. Ce type de comportement va cantonner le néo-immigrant dans une économie précaire, sans qu'il lui soit possible de tirer avantage de ses talents (Béji et Pellerin 2010). Cet état de fait entraîne les auteurs à statuer qu'il faudrait trouver un moyen de « consolider le rapport de confiance entre les immigrants récents et [de nouveaux réseaux dans la société d'accueil], notamment avec les services gouvernementaux d'accueil et d'accompagnement » (Béji et Pellerin 2010, 576). La confiance est également évoquée ici comme un élément important dans l'utilisation de l'information véhiculée à travers les réseaux sociaux. Pour Coleman, « *a group within which there is extensive trustworthiness and extensive trust is able to accomplish much more than a comparable group without that trustworthiness and trust* » (Coleman 1988, 101). Les avantages liés à la confiance sont nombreux en termes de situation socioéconomique, et de ce fait les groupes qui font le moins confiance et se méfient le plus sont plus désavantagés en termes de bien-être social et économique[15] (S. S. Smith 2010).

Le capital social est, à la vue de ce qui précède, un élément important dans l'explication des difficultés d'insertion des immigrants. Alors que rarement étudié sous cet angle, notre préoccupation est de l'envisager avec une démarche qualitative visant à la compréhension de sa mobilisation dans l'insertion des immigrantes que nous étudions. Cela étant dit, faut-il s'attendre à ce que le

[15] Comme nous le soulevons plus loin dans ce travail, il est à souligner que selon Smith, la méfiance interpersonnelle des Afro-Américains, dont il est question dans son article, est principalement induit par le préjugé négatif que leur porte la société et qu'ils intériorisent eux-mêmes, et ensuite reproduisent (S. S. Smith 2010).

capital social des immigrantes soit formé dans leurs zones résidentielles? C'est une question qui a été la préoccupation de nombreuses recherches.

1.4.2. Le capital social des migrants à l'échelle du quartier

La relation entre la composition et les caractéristiques du cadre de vie des immigrants et leur insertion, à travers leurs relations sociales, a soulevé un grand intérêt pour nombre de chercheurs (Ray et Preston 2013 ; Wu, Schimmele et Hou 2012b ; Górny et Toruńczyk-Ruiz 2014 ; Vervoort 2012 ; Wu, Schimmele et Hou 2012a ; Joassart-Marcelli 2014 ; Avenarius 2012). Ray et Preston (2013) avancent pour leur part que lorsque le réseau social des individus est dominé par des membres de leur propre communauté, il y a plus de chances pour ces individus de vivre et rapporter des expériences d'inconfort et de discrimination raciale et ethnique. Ce qui nous amène à dire que dans un quartier à faible revenu où il y aurait une concentration ethnique, on aurait tendance à observer de la résilience de la part des immigrants des minorités ethniques, conformément à l'hypothèse de l'enfermement ethnique de la théorie de la résilience ethnique (Portes 1984). Selon cette hypothèse, les minorités ethniques qui sont confinées dans une même aire résidentielle ou une même niche économique sont plus susceptibles de prendre conscience de leur différence d'avec la société d'établissement et des discriminations liées à leur condition, et de se mobiliser (Portes 1984). Toutefois, comme il a été établi plus haut, au Canada les minorités ethniques immigrantes ne sont que partiellement concentrées dans des zones résidentielles économiquement désavantagées. Dès lors, la résilience ethnique serait plutôt à envisager dans les enclaves relationnelles. Même si cet aspect n'est pas central dans notre questionnement, dans la mesure où la résilience ethnique est une mobilisation citoyenne, donc un élément d'insertion, nous la ferons resurgir dans la discussion de nos résultats.

Pour le contexte européen, on peut citer le travail de Górny et Toruńczyk-Ruiz (2014) qui arrivent à la conclusion que concernant l'attachement au quartier, les effets de la diversité ethnique de celui-ci diffèrent selon que les individus sont natifs ou immigrants, et également selon la diversité de leurs réseaux. En effet, les natifs avec des réseaux sociaux diversifiés ethniquement auront plus d'attachement aux quartiers ethniquement diversifiés, tandis que pour les immigrants, ce sont ceux qui ont des relations sociales endogènes qui seront le plus attachés aux quartiers ethniquement diversifiés. Vervoort, Flap et Dagevos (2011) attirent l'attention sur l'importance de différencier l'échelle du quartier à celle individuelle lorsqu'il s'agit des réseaux sociaux, car il en ressort

des constats tout à fait différents. En effet, aux Pays-Bas, à l'échelle du quartier, les minorités visibles qui ont de fréquents contacts avec les membres de leur communauté ont généralement moins de contact avec les natifs ; tandis qu'à l'échelle individuelle (c.-à-d. le réseau personnel) plus les minorités visibles ont de contacts avec les membres de leur communauté, plus ils ont de contacts avec les natifs. Cela révèle selon Vervoort, Flap et Dagevos (2011) une catégorie de personnes socialement actives transculturellement (Triandafyllidou 2009). Cela ressort également la faible influence du quartier sur les contacts interethniques et les contacts autres que les relations de voisinage, comme les connaissances, les amis (Vervoort, Flap et Dagevos 2011). Mentionnons aussi Bolt, Özüekren et Phillips (2010) qui soulignent que les recherches démontrent que la mixité sociale (des quartiers) n'a pas d'impact positif sur l'intégration des minorités ethniques. D'un autre côté, les études qualitatives sur les concentrations ethniques ont mis en évidence ses aspects positifs sur l'intégration, dont l'effet apaisant sur le stress d'une immigration récente et sur les sentiments d'aliénation sociale, ainsi que l'effet de traduction entre la culture de la société d'établissement et celle des nouveaux arrivants. Autrement dit, la diversité des réseaux sociaux (que Erickson (2003) et D. Thomas (2011) associent à l'insertion économique que nous développerons dans le chapitre sur la méthodologie va de pair avec leur fragmentation spatiale[16]. C'est cette approche que nous privilégions dans ce travail.

1.4.3. Organismes et résilience

Au Canada et au Québec, l'État délègue aux ONG certains traitements de services aux populations (particulièrement immigrantes), en exerçant un contrôle sur leur mandat par le pouvoir des subventions allouées (Helly 2002 ; Evans et al. 2005 ; Shields et al. 2016). La résilience (ethnique) peut difficilement se développer dans des organismes subventionnés et multiethniques qui sont bridés par le lien monétaire qui les lie aux gouvernements provincial et fédéral (J. Thomas 2015)[17]. Or, la résilience ethnique des immigrants racisés est une forme d'insertion sociale (notamment par son caractère de participation politique) et permet d'élargir et de diversifier le réseau social,

[16] Comme s'y accordent beaucoup d'auteurs. On peut citer par exemple : « Moreover, the neighbourhood does not play a large role in the life of most people anymore » (Bolt, Özüekren et Phillips 2010, 177).

[17] « Autonomy may be limited to the mandates outlined in their funding contracts, and this may prohibit the development of programs that could promote ideals of community empowerment » (J. Thomas 2015, 171).

ce qui est bénéfique à l'insertion économique comme nous l'avons déjà relevé. Si les organismes subventionnés ne peuvent être les lieux où se forge cette résilience, les organismes mono-ethniques (endogènes) ont le potentiel d'offrir un terreau fertile. D'où notre intérêt de comprendre comment ces lieux de traduction favorisent la création et le développement de capital social.

Par ailleurs, il est une troisième dimension du capital social qui fait référence aux relations verticales qui donnent accès à des ressources et informations de la part des institutions formelles, que Woolcock nomme « *linking social capital* » (2001, 13). Dans la mesure où, selon l'auteur, la forme des relations d'une communauté avec les institutions joue sur le développement ou l'affaiblissement du capital social de celle-ci, la préoccupation que nous avons de saisir les relations que peut avoir notre groupe étudié avec les organismes subventionnés peut être envisagée sous cet angle.

Encore une fois, il ne faut pas perdre de vue le contrôle qui s'exerce sur ces organismes. Malgré qu'ils soient sollicités en première ligne pour l'installation et l'intégration des nouveaux arrivants, les organismes subventionnés n'en sont pas plus écoutés dans l'arène politique. Pour exemple, Gilbert, Viswanathan et Saberi (2013) remarquent comment leur expertise a été négligée lors du débat public sur les accommodements raisonnables et le fait que les subventions qu'ils reçoivent ne sont pas à la mesure des services qu'ils prodiguent aux immigrants.

1.4.4. Capital social et Internet

Neves (2013), en procédant à une revue des travaux sur les effets de l'Internet sur le capital social, en conclut que les effets négatifs de cette relation soulignée par quelques auteurs reposent sur des preuves empiriques faibles. Toutefois, il y a une réelle tendance de résultats reconnaissants une relation positive entre l'usage d'internet et le capital social, plus particulièrement le développement du *bridging social capital*. Parmi les auteurs qui s'inscrivent dans cette dernière tendance, Barry Wellman à qui il est reconnu une expertise sur la question, et dont nous mobilisons la typologie des réseaux sociaux dans ce travail, avance la notion d'individualisme en réseau[18] (Wellman et al. 2003). La communauté se construit donc autour de l'individu qui est

[18] Traduction libre de « *networked individualism* » (Wellman et al. 2003, 14).

personnellement joignable, en provenance de partout dans le monde, partout où il se trouve avec l'Internet et le téléphone portable. Cela facilite les communautés personnelles qui deviennent glocalisées, car si l'Internet facilite les relations diasporiques (et augmente l'engagement associatif en ligne et hors connexion, selon les auteurs) ainsi que les relations familiales transnationales, il facilite également les communautés personnelles locales (Wellman et al. 2003 ; Wellman et al. 2001).

Dans ce travail, si nous ne nous penchons pas sur les relations créées et/ou maintenues grâce à l'Internet, nous reconnaissons tout de même la nécessité d'envisager les communautés formées par les réseaux de relations, et le capital social produit par ces relations, à l'échelle individuelle. C'est pour cela que même si nous mobilisons les dimensions du capital social popularisées par Putnam (2000), nous le faisons à l'échelle individuelle plutôt que municipale voire nationale comme l'auteur, de sorte que si la dimension des relations internet n'est pas explicitement traitée ici, elle sera tout de même présente de facto dans l'analyse de la communauté personnelle de notre groupe étudié.

1.4.5. Capital social genré et insertion chez les femmes immigrantes

Même si nous considérons l'incorporation politique comme une dimension de l'insertion, nous n'avons pas mis l'exergue sur cela dans cette étude. La raison principale est que nous étudions les immigrantes relativement récentes, qui sont plus concentrées sur l'emploi et le logement. Néanmoins, nous allons faire état des recherches sur l'insertion des immigrants, comme celle de Gidengil et Stolle (2009), qui ont mis l'accent sur ce point. Si nous considérons que la mention de leur travail est bénéfique à notre étude, c'est parce qu'il considère l'apport des réseaux sociaux dans l'incorporation politique des femmes immigrantes. Soulignons tout d'abord que les auteures entendent par incorporation politique une citoyenneté participative incluant les actes de voter, mais aussi la consommation responsable (boycottage de produits issus d'un commerce non équitable par exemple) ou la signature de pétitions, etc. ; une incorporation politique qui est effective pour les immigrants lorsqu'elle est comparable à celle des natifs de la localité. Les auteures se questionnent précisément à savoir si les femmes immigrantes utilisent des outils politiques

similaires aux femmes non immigrantes, et comment leurs réseaux de relations sociales facilitent l'action politique. Pour cela, elles vont s'aider d'un sondage téléphonique et de groupes de discussion dans les deux plus grandes villes canadiennes, Toronto et Montréal. On peut noter, par ailleurs, un de leurs résultats qui peut être un constat pertinent à notre étude, à savoir que très peu (6%) de femmes immigrantes interrogées étaient membres d'une organisation ethnique ou immigrante (Gidengil et Stolle 2009). Pour revenir à leur analyse, les auteures confirment, comme plusieurs études avant elles, que les femmes immigrantes ont une moindre incorporation politique que les femmes non immigrantes. En se penchant sur leurs réseaux sociaux, les auteures avancent que la participation bénévole aux associations augmente la probabilité d'être active politiquement pour les femmes immigrantes sans toutefois garantir une connaissance pratique des allocations et services gouvernementaux. Les auteures suggèrent également que l'implication dans des associations ethniques ou immigrantes ne joue pas un rôle significatif dans l'incorporation politique des femmes immigrantes. Ce qui peut susciter des réserves étant donné la nature essentiellement quantitative de leur recherche et le faible taux de femmes immigrantes membres de ces associations dans leur échantillon. En définitive, ce qui ressort principalement de leur analyse est que les liens, qu'ils soient forts ou faibles, lorsqu'ils sont situés dans des sphères sociales différentes, particulièrement lorsque les relations sont actives dans les domaines du travail social, de la santé ou juridique, se révèlent significativement utiles quant à l'acquisition de connaissances sur les principales allocations et les services gouvernementaux.

Cela nous renvoie à la théorie sur les liens occupationnels et à la méthode du générateur de position sur laquelle nous reviendrons dans la méthodologie. En effet, cette méthode consiste à établir une liste de catégories socioprofessionnelles permettant un accès à différents services clés dans une société donnée et de demander aux répondants s'ils ont des connaissances évoluant dans ces catégories et de les indiquer (Lin, Fu et Hsung 2001). Des questions sur les liens entre ego et les connaissances permettront d'établir la force des liens et leurs caractéristiques structurelles (*bonding, bridging*). Les auteurs (Lin, Fu et Hsung 2001) ont donc appliqué cette méthode à des recherches à Taïwan, et il en est ressorti qu'il y a des inégalités entre hommes et femmes quant à l'accès au capital social ; ces inégalités sont grandement dues au fait que les hommes sont plus dans la sphère de l'emploi, tandis que les femmes sont plutôt dans la sphère privée des obligations familiales. Cela se traduit en des emplois plus prestigieux et mieux rémunérés pour les hommes que pour les femmes. Celles-ci se baseront plus sur leur capital humain, comme l'instruction, pour obtenir des emplois valorisés et mieux payés (Lin, Fu et Hsung 2001).

Si l'on s'accorde sur le fait que les caractéristiques du capital social varient selon le genre, toutes autres choses étant égales par ailleurs, alors cela peut éclairer les tendances inégales d'insertion entre hommes et femmes, de manière générale. C'est cette perspective qu'a adoptée Van Emmerik (2006) dans son étude sur la différence genrée dans la création de différents types de capital social. Tout d'abord, l'auteur distingue deux larges catégories de capital social : le capital social "dur" qui renvoie aux ressources pragmatiques en matière d'emploi et de carrière professionnelle ; le capital social "doux" renvoie aux ressources de soutien émotionnel[19]. L'auteur se donne comme objectif ce qui suit : si l'on se base sur la socialisation genrée des individus (qui fait que les hommes auraient plutôt des caractéristiques d'individualistes, d'ambitieux et les femmes seraient plutôt altruistes, solidaires), bien que stéréotypée, alors les hommes seraient plus enclins à forger un capital social dur et les femmes plus enclines à forger un capital social doux. Il ressort de son analyse d'une étude quantitative sur les membres d'une faculté que les hommes comme les femmes sont capables de créer un capital social doux, mais que s'agissant du capital social dur, les hommes étaient plus efficaces à le créer que les femmes. Les femmes ne sont pas plus douées que les hommes dans la création d'un capital social doux, contrairement aux attentes de l'auteur, ce qui pour lui met à mal un stéréotype qui veut que les femmes soient plus douées que les hommes pour le domaine émotionnel. De plus, les hommes apparaissent plus efficaces à créer du capital social dur à partir de liens forts, donc émotionnels, et aussi d'user de leurs relations de travail pour en tirer les deux sortes de capital social identifiées par l'auteur. Pour celui-ci, cela peut suggérer que « *at least some of the differential career outcomes of men and women may be explained by differences in their effectiveness of creating social capital* » (Van Emmerik 2006, 36). C'est à une conclusion similaire qu'est arrivée Joassart-Marcelli (2014) au terme d'une étude, quantitative également, sur les immigrants mexicains à Los Angeles. En effet, selon l'auteure, alors que les immigrants ont des réseaux plus larges géographiquement et plus variés sur le plan occupationnel, les immigrantes quant à elles – en particulier les nouvelles arrivantes – ont plus tendance à dépendre des réseaux généralement très proches, pour trouver du travail. De ce fait, elles ont accès à une information limitée qui mène à des emplois à faible revenu et féminisés/ethnicisés. Pour Joassart-Marcelli (2014), c'est la proximité des réseaux des immigrantes mexicaines à Los Angeles qui explique leurs difficultés à transcender les barrières locales, ethniques et

[19] Soulignons que l'expression capital social est un oxymore qui renferme le sens d'utilité et d'émotionnel, il peut remplir les deux fonctions sans exclusion.

genrées à l'obtention d'emploi, contribuant également à la différence salariale d'avec leurs congénères masculins.

Selon la littérature, le capital social, en plus d'être déterminé par les caractéristiques ethniques, est en outre différencié selon le genre. C'est un aspect que notre étude nous permettra de soupeser, dans la mesure où nous aborderons la description des réseaux de notre population cible par leur diversité, avec la méthode du générateur de position. De ce fait, une des contributions de cette étude sera de confirmer ou d'apporter une réserve aux résultats jusque-là concordants sur le fait que l'ethnicité et la féminité des immigrantes sont des barrières à la formation du capital social qui insère.

1.5. L'immigration (ouest-) africaine féminine

Nous avons commencé cette première partie en abordant le débat sur la cohésion sociale. Dans la mesure où il est admis que c'est l'immigration qui est la principale cause de la diversification urbaine, surtout depuis que Putnam (2007) a relancé le débat sur ces bases, l'insertion des immigrants, observée à travers le prisme des réseaux de relations sociales, est l'un des enjeux majeurs de la cohésion sociale. Après avoir traité de la cohésion sociale et de l'insertion, c'est en quelque sorte fermer la boucle que de présenter un portrait de l'immigration de notre groupe étudié afin de circonscrire les contours de notre domaine de recherche. Notons qu'il y peu de recherches traitant spécifiquement des immigrantes originaires d'Afrique occidentale, c'est pourquoi nous avons mobilisé les travaux se rapportant le plus à ce groupe, généralement des travaux portant sur des immigrants subsahariens. Nous présentons les travaux plus en détail dans cette section, encore plus lorsqu'ils se rapprochent le plus de notre sujet, afin de fournir une description contextuelle plus étendue.

1.5.1. Dans le monde

Intéressons-nous ici au travail de Bailey (2012), même s'il ne traite pas spécifiquement des Ouest-africaines en situation d'immigration, mais des demandeuses d'asile et des réfugiées africaines à Nottingham en Angleterre. L'auteure s'est donné pour objectif de retracer la lutte de ces femmes pour se faire entendre, en mettant sur pied une organisation non gouvernementale, AWEF (*African Women's Empowerment Forum*) (Bailey 2012). L'auteure a choisi la recherche participative, son objectif étant d'aider la cause de ces femmes. L'organisation AWEF a donc été créée par un groupe de femmes demandeuses d'asile et réfugiées dans la même situation de précarité, afin de trouver des solutions pour améliorer leurs conditions de vie. Les femmes offrent leurs services bénévolement au sein de l'organisation, qui a été financée par une fondation et les autorités locales, entre autres. En se rencontrant pour faire de la cuisine africaine et jouer de la musique africaine, ces femmes développent un sentiment d'appartenance à la localité. Elles font ce que d'aucuns appellent s'approprier l'espace urbain. Pour l'auteure, plus que tout le lieu de l'organisation représente pour ces femmes non seulement un « *home place* » (Bailey 2012, 859) mais aussi un espace de résistance.

Nous nous arrêtons également sur le texte de Triandafyllidou (2009) parce qu'il est relativement proche de nos intérêts de recherche (immigrants subsahariens en Europe), et parce qu'il traite d'un aspect non négligeable de l'insertion des immigrants, le transnationalisme, que l'auteure revisite avec son transculturalisme (Triandafyllidou 2009). L'auteure avance dans ce texte que l'activisme civique des immigrants, qui pourrait sembler à première vue ancré dans les liens de la diaspora et dans la construction d'une communauté ethnique, devient souvent un moyen de développement d'un capital transculturel et de création d'une communauté transculturelle. « *The migrant activist presents her/himself as somebody with fluency in two cultural idioms, feeling at home in both the society of origin and that of settlement, and promotes this transcultural quality of her/his as a form of transcultural capital* » (Triandafyllidou 2009, 94). L'auteure a ainsi interviewé des ressortissants de différents pays subsahariens (Angola, Burundi, Cap-Vert, Guinée-Bissao, Nigéria, Sierra Leone et Somalie) dans différents pays d'installation européens (Finlande, Allemagne, Irlande, Lettonie, Malte, Portugal et Slovénie). Ces ressortissants subsahariens se sont révélés être l'élite immigrante, même si leur critère de sélection était l'activisme civique. Ils sont très bien intégrés, ayant passé plus de quinze ans dans le pays d'établissement, ayant fondé une famille et pour plusieurs étant mariés à des natifs des pays d'établissement. Selon l'auteure, ce

type de capital humain (ils sont pour beaucoup bien instruits) et social se révèle nécessaire pour développer un capital transculturel et aspirer à construire une communauté transculturelle (Triandafyllidou 2009). L'objectif de l'auteure est de déterminer si l'activisme civique des immigrants peut devenir une forme de revitalisation de la participation civique à la vie publique, en ce qu'elle propose de nouveaux types d'expression culturelle et de construction communautaire. Triandafyllidou définit le capital transculturel par « *the strategic use of knowledge, skills and networks acquired by migrants through connections with their country and cultures of origin which are made active at their new places of residence* » (Triandafyllidou 2009, 102) ; et elle utilise le terme communauté transculturelle pour «[…] *points to their actions and discourses bringing together different cultures (not nations) to create a new synthesis* » (Triandafyllidou 2009, 103), en référence à l'aspect de construction communautaire de l'activisme civique des immigrants. Il ressort de cette étude que les immigrants s'engagent sciemment et à dessein dans des modes de pensée et de comportements transnationaux, et l'auteure, se basant sur le fait que ses interviewés font partie de l'élite de la population immigrante, avance que le transculturalisme est lié au capital social individuel (Triandafyllidou 2009). Il apparait également que le capital transculturel et la construction d'une communauté transculturelle sont des moyens pour les interviewés de créer leur place dans des sociétés dans lesquelles, pour la plupart, le transnationalisme est une allée encore en friche (Triandafyllidou 2009).

Les textes de Bailey et Triandafyllidou ont ceci en commun qu'ils traitent tous deux d'immigration africaine en Europe, mais surtout qu'ils abordent la dimension transnationale/transculturelle de l'immigration, qui semble se manifester dans les deux cas dans la participation civique. Dans l'étude de Bailey, c'est par l'implication civique que des immigrantes africaines ont pu se créer un espace, et par extension une identité, transculturel(le) qui consolide leur insertion; tandis que dans l'étude de Triandafyllidou c'est une insertion réussie qui a jeté les bases d'une construction communautaire transculturelle grâce à un capital transculturel. En amont ou en aval de leur insertion, selon le contexte du pays d'établissement, c'est comme si le transculturalisme était un chapitre de la vie migratoire des immigrants indissociable de leur participation civique, et peut être considéré comme une forme de résilience. C'est un aspect de l'insertion des immigrantes africaines à Montréal qu'il serait intéressant de développer dans des travaux ultérieurs, mais que nous aborderons dans celui-ci que s'il émerge dans notre enquête.

1.5.2. Au Canada

Creese et Wiebe (2012) ont partagé les résultats d'une étude qui a de nombreux points de proximité avec la nôtre : elle traite de la question de l'intégration des immigrants ; elle est réalisée dans une autre grande métropole canadienne, Vancouver ; et sa population cible est les immigrants subsahariens. Les auteurs dressent le contexte, au Canada, d'une intégration économique des immigrants qui décline par rapport aux cohortes antérieures, ce que d'autres études, la plupart quantitatives, ont relevé comme nous l'avons souligné plus haut (Boudarbat et Cousineau 2010 ; Picot et Sweetman 2005). Creese et Wiebe (2012) se proposent donc de faire une étude qualitative qui offre une analyse genrée des processus d'intégration économique au sein des immigrants originaires d'Afrique subsaharienne à Vancouver. Ce qui est dépeint ici, c'est un paysage économique dans lequel les agents d'intégration du gouvernement, les employeurs et la non-reconnaissance des diplômes et titres de compétences professionnels sont plus responsables de la déqualification des immigrants que ne l'est leur capital social (Creese et Wiebe 2012) :

> « *Immigrants' social capital tends to develop in networks with other immigrants ; invaluable advice and contacts may be passed on that are particularly important for finding entry-level jobs, but so too are gaps in cultural capital or even misinformation that may limit access to better jobs (Creese et al., 2009)*[20]*. Thus for most immigrants settlement agencies are on the frontline of fostering economic integration. […] employment programmes offered by settlement agencies are both limited in scope and actively push immigrants into low-wage employment, raising questions about the nature of the government's role in facilitating economic integration. […]. The very discourse of "survival employment" common among immigrants can be traced to settlement counselors urging immigrants to take any job they can find* » (Creese et Wiebe 2012, 59).

Il résulte de leur analyse que parmi leur groupe cible, les hommes trouvent plus d'emplois de subsistance que les femmes, et que celles-ci par conséquent sont deux fois plus nombreuses à poursuivre une formation au Canada. Toutefois, cette stratégie se révèle ne pas être payante dans de nombreux cas. Un facteur soulevé par les auteurs est que dans les « *white-collar jobs* »

[20] Cité par l'auteur.

(Creese et Wiebe 2012, 69), les barrières du langage (accent africain) et de l'expérience canadienne exigée sont quasi insurmontables. Ainsi, d'une part les femmes immigrantes subsahariennes sont les plus désavantagées à trouver un emploi de subsistance ou un emploi "féminisé" à faible revenu que les hommes. D'autre part, ceux-ci étant généralement plus qualifiés que les femmes, ils font plus sévèrement l'expérience d'une mobilité professionnelle descendante (par rapport aux emplois détenus dans les pays d'origine). Afin de surmonter l'emploi de subsistance, outre la stratégie de poursuite des études, d'autres stratégies émergent parmi les interviewés : a) trouver un emploi dans les secteurs qui mettent en avant les politiques d'accès à l'égalité de l'emploi, majoritairement il s'agit du gouvernement et des organismes publics d'intégration qui soit ont moins de postes disponibles, soit offrent des emplois relativement précaires ; b) se constituer travailleur autonome (entrepreneuriat). Ces deux stratégies n'ont été bénéfiques qu'à un faible nombre des interviewés. Alors que parmi les interviewés a émergé un discours de résistance qui pointait le racisme en dépit des politiques multiculturelles du Canada en matière d'intégration des immigrants, les auteurs y perçoivent une volonté de faire passer le "problème" de l'intégration de l'incompatibilité présumée des immigrants à une nécessité pour la société de s'engager à plus d'égalité (Creese et Wiebe 2012).

Il serait intéressant de mettre en relief les résultats de cette présente étude avec le travail de Creese et Wiebe, afin d'observer si les difficultés particulières d'insertion observées à Vancouver se répètent dans le contexte de Montréal.

Le texte de Donkor (2004) a sa place dans cette revue de littérature par l'originalité de son approche sur l'intégration des immigrantes ghanéennes au Canada. En effet, selon l'auteure, les politiques et les scientifiques considèrent tacitement dans leurs discours que les immigrants sont là pour rester. Donkor propose donc dans son analyse d'adopter un autre point de vue, en l'occurrence celui d'Essed[21], qui identifie trois phases dans l'adaptation des immigrants dans leur pays d'installation :1) la première phase est quand ils songent à rentrer ; 2) la deuxième phase est quand ils se demandent s'il faut vraiment rentrer et 3) la dernière phase est quand ils décident de rester, c'est là qu'ils s'impliquent dans l'amélioration de la qualité de leur vie dans le pays d'établissement, et que l'on peut donc constater la résilience ethnique et l'implication politique. C'est donc ce modèle d'analyse que l'auteure va appliquer à sa recherche sur les Ghanéennes

[21] Cité par l'auteure.

au Canada, pour comprendre ce que signifie pour elles regarder en arrière (« *looking back* » (Donkor 2004, 34)) et en quoi cela affecte leur adaptation au Canada. C'est une approche qui met en lumière l'agentivité des immigrantes et rend la perception de leur insertion (par exemple, l'emploi précaire) moins radicale qu'il n'y paraît (Donkor 2004). Donkor a donc mené 20 entretiens avec des Ghanéennes à Toronto, la ville où elles sont le plus présentes ; mais elle a également eu recours à des données statistiques sur l'immigration et à des questionnaires administrés aux hommes ghanéens afin d'avoir aussi le contexte dans lequel les expériences subjectives des Ghanéennes se sont déroulées.

L'auteure précise qu'il y a une nuance dans son application des trois phases d'adaptation d'Essed aux immigrantes ghanéennes. En effet, ayant pour la plupart quitté leur pays pour fuir la débâcle économique ou la répression politique, regarder en arrière pour ces femmes n'était pas par nostalgie, mais pour aider ceux restés en arrière. C'est pour cela que trouver un emploi, quel qu'il soit, est important pour ces immigrantes afin de pouvoir aider financièrement leurs familles au Ghana. D'autre part, ces immigrantes développent également des stratégies pour améliorer leurs conditions de vie au Canada, principalement en retournant aux études, ce qui serait la deuxième phase d'adaptation - « *are we going back ?* » (Donkor 2004, 45). Finalement, lorsqu'est acceptée l'idée que le séjour au Canada sera prolongé - « *here to stay ?* » (Donkor 2004, 46), pour certaines devenir propriétaires confère un sentiment d'accomplissement et l'assurance d'un gain lorsque le temps sera venu de vendre pour rentrer. Donkor remarque à cet effet que les trois phases d'adaptation ne sont pas figées dans des espaces temps juxtaposés, mais qu'il y a comme une fluidité qui fait que les interrogations de la première phase restent même après plus de 12 ans de séjour au Canada. Un autre aspect de la troisième phase d'adaptation est la réplication des « *home conditions* » (Donkor 2004, 47) pour réduire le sentiment d'isolement, et la création d'une communauté à travers diverses associations religieuses, ethniques et académiques. Plusieurs de ces associations sont transnationales et développent des liens (et de l'aide) avec le Ghana, et par ailleurs aident les immigrantes à développer des aptitudes utiles à leur intégration au Canada.

Pour Donkor, dans l'analyse de l'intégration des immigrants, avant de mesurer leur succès à s'intégrer, il faut distinguer ceux des immigrants qui s'établissent pour de bon et ceux qui sont dans l'optique d'un retour éventuel au pays. Selon l'auteure, pour les immigrantes ghanéennes, leurs modes de vie au Canada, leurs stratégies d'adaptation, sont dictés par leurs obligations envers leur pays d'origine. Donkor se place également du point de vue de la politique multiculturelle du

Canada pour avancer que l'habilité d'un groupe à préserver ses caractéristiques culturelles, au travers d'associations, est un marqueur d'intégration, et que ce groupe n'est pas dans l'obligation d'interagir avec la société dans son ensemble. L'auteure regrette que l'on dénie aux immigrantes leur agentivité, en ne considérant pas leurs propres choix stratégiques quant aux emplois qu'elles occupent, et par conséquent en qualifiant péjorativement ces emplois. Or, dans leur perspective d'un avenir transnational d'intégration, les immigrantes ghanéennes optent pour des emplois, précaires certes, mais qui leur permettent d'aider leurs proches au Ghana ; et dans un second temps elles développent des stratégies pour accéder à des emplois mieux rémunérés et plus valorisants en poursuivant des études notamment. Pour Donkor, mettre l'accent sur l'agentivité des immigrantes ghanéennes les place au-delà de la victimisation (Donkor 2004).

Donkor adopte ici une perspective intéressante, qui met l'agentivité des acteurs au cœur de l'analyse. C'est certainement un aspect à prendre en compte dans notre travail, mais en ne perdant pas de vue que malgré l'agentivité des immigrantes, il existe des barrières structurelles propres au pays d'établissement qui doivent être prises en compte dans l'analyse. Parallèlement, on retrouve chez Donkor comme chez Bailey (2012) et Triandafyllidou (2009), l'idée du transnationalisme (quoiqu'implicitement chez Donkor) ; et surtout l'appropriation de l'espace urbain par la création d'associations dans les locaux desquels les immigrants se sentent comme "à la maison", comme une étape importante de leur intégration. Chez Bailey on peut déceler le caractère *bridging* (Putnam 2000) de ces espaces de résistance par le fait qu'ils ont été financés par des institutions locales, chez Triandafyllidou les immigrants transnationaux se posent en courtiers[22] (Burt 2000) entre leur culture et celle du pays d'établissement à travers leurs associations et chez Donkor l'implication dans les associations est la dernière phase d'intégration, donc les immigrantes qui y évoluent ont un fort capital social transculturel. Ces associations investissent donc des lieux où la culture du pays d'établissement rencontre la culture du pays d'origine, où les expériences d'intégration des immigrants, les informations utiles, peuvent être échangées dans un climat de confiance (S. S. Smith 2010) et de communication aisée (Granovetter 1983). En effet, les immigrants établis de longue date, qui ont ce capital transculturel permettant une aisance tant dans la sphère socioculturelle de la société d'installation que dans la sphère socioculturelle immigrante font le pont entre les nouveaux arrivants et la société élargie. Ayant en partage un univers de sens commun, ces détenteurs de capital transculturel ont donc dans leurs rapports aux

[22] Sommairement, pour Burt (2000, 367) les « brokers » sont les personnes qui relient deux groupes de réseaux séparés par les trous structurels. Ce sont des personnes de fait à fort capital social puisqu'ils ont la primeur de l'information sur les groupes qu'ils relient.

nouveaux arrivants des caractéristiques de liens forts qui favorisent la communication ; et leur insertion dans la société d'installation fait qu'ils en connaissent les 'codes', qu'ils peuvent transmettre. C'est avec cette lecture que nous qualifierons les lieux investis par les associations immigrantes de lieux de traduction en référence au quartier fondateur de traduction de Remy (1990), et nous nous intéresserons à leur rôle dans la formation des réseaux des immigrantes de notre échantillon.

1.6. Structure du domaine de recherche

Comme l'a souligné Wirth (1938), l'hétérogénéité est le propre des villes. Les migrations[23] alimentent cette diversité urbaine qui constitue une menace à la cohésion sociale pour beaucoup de chercheurs, de Durkheim (Martuccelli 1999) à Putnam (2007). Ceux-ci envisagent la cohésion sociale comme une homogénéisation de la société. Toutefois, cette conception de la cohésion sociale a évolué pour signifier une gestion juste de la diversité (Jenson 1998). C'est sous cette approche pluraliste de la cohésion sociale que nous plaçons l'étude d'une de ses dimensions, en l'occurrence l'insertion économique et sociale de notre groupe cible.

La revue de la littérature sur l'insertion des immigrants, généralement abordée de manière quantitative, nous a permis de ressortir l'importance de l'étude des dimensions sociales de celle-ci que nous proposons. En effet, la transférabilité du capital humain et les difficultés structurelles liées à la discrimination sont des éléments d'explication souvent présentés séparément et qui ne permettent pas de comprendre les dynamiques sociales dans lesquelles elles s'inscrivent. C'est pourquoi nous privilégions dans ce travail la compréhension du rôle des réseaux sociaux dans l'insertion. C'est par cette approche, à travers le concept de capital social et des différents types de liens qui le constituent, que nous aborderons le problème des difficultés liées à l'emploi et au logement des immigrants, ainsi que la question de l'enclavement relationnel.

Enfin, notre recension de la littérature sur l'immigration ouest-africaine féminine a permis de ressortir l'importance des associations ethniques pour l'insertion, notamment dans le fait qu'elles sont

[23] Surtout internes durant la période industrielle, mais principalement externes ces dernières décennies.

l'expression d'une résilience face aux difficultés d'établissement, dans la mesure où elles permettent la revendication civique. Ces associations que nous saisirons sous le concept de lieux de traduction sont un facteur important dans la formation du capital social.

Ce sera donc à la croisée de ces trois approches que nous situerons notre domaine de recherche, comme l'illustre la figure 1.

Figure 1.2 : Structure du domaine de recherche

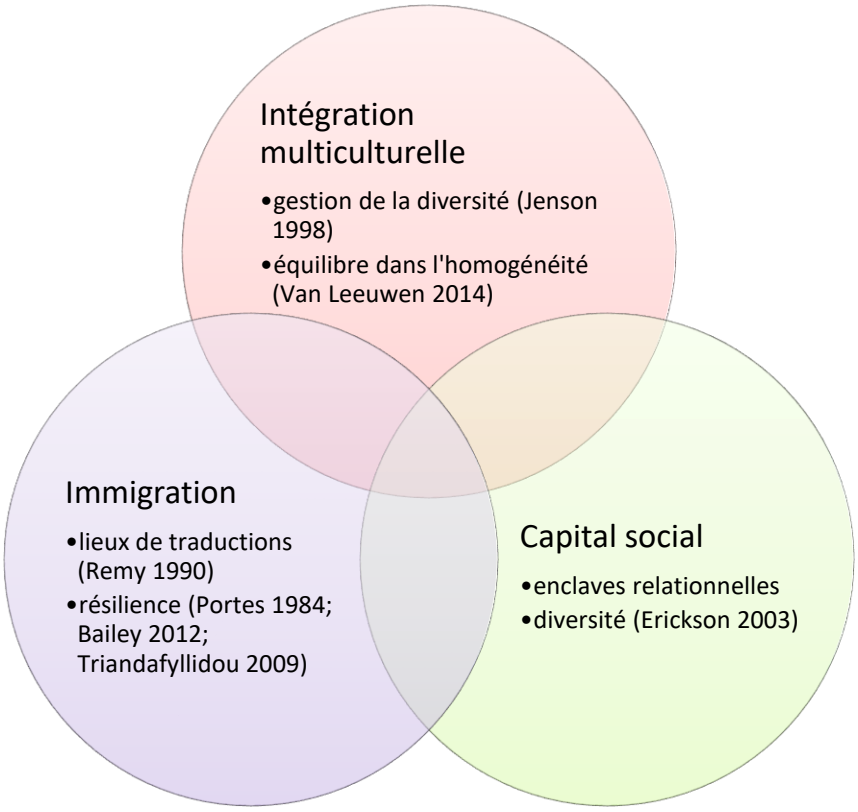

CHAPITRE 2 : Problématique et cadre conceptuel

2.1 Introduction

Dans ce chapitre, nous nous attèlerons à construire notre projet de recherche dans la perspective générale établie dans le premier chapitre. Nous présenterons notre objectif de recherche, puis nos questions de recherche ainsi que nos pistes de recherche. Il s'agira ensuite de développer nos principaux concepts, à savoir ceux de capital social, réseaux sociaux, insertion, lieux de traduction, déjà abordés plus haut ; nous construirons également notre modèle d'analyse, avec les typologies sur lesquelles nous nous appuierons. Nous établirons enfin notre méthode en définissant sa structure mais aussi les moyens que nous privilégions pour recueillir les données ; et nous discuterons certains choix méthodologiques. Pour finir, nous conclurons ce deuxième chapitre par une justification du choix de notre thème de recherche. Pour camper notre contexte d'étude, nous allons toutefois débuter avec une brève présentation de notre population étudiée, en l'occurrence les femmes immigrantes originaires d'Afrique occidentale et francophones à Montréal.

Les pays d'origine qui vont présenter un intérêt dans cette étude vont être la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, la Guinée, la Côte-d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin, le Togo et le Niger. Entre 2009 et 2013, 34,9 % des immigrants admis au Québec étaient d'origine africaine. Dans cette population, les femmes originaires d'Afrique occidentale représentaient 15,6 %. Plus précisément, à l'intérieur de cette cohorte féminine d'Afrique occidentale, nous retrouvons 4,7 % qui venaient de Côte-d'Ivoire[24], 3,4 % du Sénégal, 1,5 % de la Guinée, 1,5 % du Bénin et 1,5% du Togo, les autres pays francophones étant représentés dans des proportions très faibles (Filip et Palardy 2014). C'est pourquoi nous nous attendons à rencontrer principalement les femmes issues des pays cités avec un pourcentage supérieur à 1. Par ailleurs, l'on constate une croissance de la population immigrante originaire d'Afrique occidentale dans la dernière décennie (Filip et Palardy 2014 ; Dinu et Filip 2013), renforçant la proportion de la population noire particulièrement concentrée à Montréal (Soucy, Zal et Tardif 2014) dont les difficultés socio-économiques en tant que minorité visible ont conduit l'ancien Conseil des relations interculturelles[25] du Ministère, alors, de

[24] La Côte-d'Ivoire figure parmi les 15 principaux pays d'origine des immigrants du Québec durant cette période (Filip et Palardy 2014).

[25] Maintenant dissout.

l'Immigration et des Communautés culturelles[26] à émettre cette recommandation : « le Conseil préconise une stratégie gouvernementale de lutte à la pauvreté et à l'exclusion par la mise en place d'un modèle global centré sur une « saine gestion de la diversité ethnoculturelle » (Thibault et al. 2005, 41). C'est dire qu'il y a un intérêt grandissant pour cette communauté noire, africaine de Montréal aussi bien chez les politiques que chez les chercheurs – notamment le travail de Torczyner et Springer (2001). Pourtant, malgré le fait que ce soit une communauté très diversifiée de par l'origine géographique, la langue[27] et bien sûr la culture, elle est bien trop souvent considérée dans son ensemble. Or les difficultés d'insertion varient d'un groupe à l'autre, l'exemple le plus évident en est qu'au Québec un immigrant francophone ou bilingue dans les deux langues officielles se heurte moins à la barrière linguistique sur le marché de l'emploi, qu'un immigrant allophone. Une réserve est à souligner dans l'assertion précédente. En effet, l'on peut voir que les immigrants d'origine africaine et anglophones se heurtent à la barrière de l'accent à Vancouver (Creese 2011). Au Québec, l'on peut assumer que si la barrière linguistique des immigrants francophones ou bilingues dans les deux langues officielles est moindre, elle n'est cependant pas inexistante. Pour toutes ces raisons énoncées, nous avons la préoccupation dans cette étude de restreindre notre cas aux immigrantes originaires d'Afrique occidentale et francophones, parce que c'est un groupe relativement homogène et parce qu'il nous permet de centrer la réflexion sur les difficultés d'insertion dans les origines sociales au-delà du capital humain.

2.2 Problématique

Au Québec, les femmes d'origine africaine ont été identifiées parmi les immigrantes les plus jeunes, avec un plus haut taux de chômage et, pour les actives, ayant des emplois à faible revenu (Beaudoin 2011). Des faits qui doivent être nuancés toutefois par le fait qu'il s'agit d'une immigration récente, au contraire des Européennes ou Américaines. Cependant, c'est une immigration de plus en plus importante, et leur insertion (notamment au marché de l'emploi) étant moins réussie que celle des hommes et des autres groupes d'immigrantes (Beaudoin 2011), on peut s'interroger sur les raisons sociales de ce phénomène, d'autant que le capital humain est souvent hors de cause (un taux important de scolarisation) et de prime abord la barrière linguistique également

[26] Désormais Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

[27] Rien qu'en Afrique de l'Ouest, par exemple, on dénombre trois langues officielles, à savoir le français, l'anglais et le portugais.

(Ste-Marie et Turcotte 2004). C'est pourquoi dans ce travail nous allons nous intéresser à l'insertion économique et sociale des femmes immigrantes originaires d'Afrique occidentale et francophones, ainsi qu'aux moyens dont elles disposent et qu'elles mettent en œuvre en ce sens, en l'occurrence leurs réseaux sociaux.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'écart entre le revenu des immigrants et des non immigrants s'est accru en même temps que l'immigration changeait de visage (Boudarbat et Cousineau 2010 ; Picot et Sweetman 2005 ; Eden, Hou et Picot 2021). En effet, les immigrants proviennent de plus en plus des régions asiatiques, d'Europe orientale et d'Afrique, et les difficultés d'insertion économique de ces derniers se reflètent dans leur situation résidentielle précaire (Nong et Leloup 2007 ; Tanasescu et Smart 2010 ; Charette 2010). En outre, ce sont les femmes d'origine africaine qui sont le plus touchées par ces difficultés d'insertion (Boudarbat et Cousineau 2010). Plusieurs idées ont été avancées pour expliquer et/ou comprendre cet état de fait. Pour certains, la déqualification (Creese et Wiebe 2012) liée à la transférabilité des aptitudes acquises à l'étranger (Boudarbat et Cousineau 2010) est à blâmer, tandis que d'autres mettent l'accent sur les difficultés d'acquisition du capital social (Gidengil et Stolle 2009 ; Nakhaie 2007). Les stratégies pour contourner la déqualification, notamment le retour aux études, sont soulevées (Creese et Wiebe 2012 ; Donkor 2004) ainsi que leur efficacité relative ; de même que les stratégies pour pallier la faiblesse du capital social ou consolider l'ancrage dans le pays d'établissement à travers la participation/création d'associations, souvent ethniques (Bailey 2012 ; Donkor 2004 ; Gidengil et Stolle 2009 ; Triandafyllidou 2009).

De manière générale les chercheurs s'intéressant au domaine des migrations se sont peu penchés sur le cas des Africains noirs ou subsahariens au Canada (Creese 2011). La majorité de la littérature sur ce sujet est constituée d'études quantitatives, or nous proposons de l'aborder sous un angle qui permette de comprendre les dynamiques sociales à l'œuvre, notamment la mobilisation du capital social. En outre, les quelques études qualitatives qui s'y rapportent (Creese et Wiebe 2012 ; Donkor 2004) se déroulent soit dans un site différent du nôtre, soit elles abordent un seul des aspects que nous proposons d'étudier, soit enfin elles concernent des groupes considérés comme des communautés alors qu'ils sont très diversifiés. L'originalité de notre approche sera donc d'étudier un groupe relativement homogène sur lequel on dispose de peu d'informations et pour lequel nous tenterons de comprendre les difficultés d'insertion plutôt au niveau des causes sociales qu'individuelles. En effet, en axant la compréhension sur la mobilisation du capital social, nous privilégions l'examen des dynamiques sociales qui peuvent empêcher l'insertion plutôt que

l'examen des particularités individuelles comme le capital humain[28]. C'est dans cette mesure que le récit des trajectoires individuelles recueilli avec les entretiens sera analysé et mis en perspective dans un contexte social plus large, dans le cadre de notre démarche principalement qualitative.

Notre apport à la littérature existante sera ainsi de fournir une compréhension de la manière dont le capital social des immigrantes originaires d'Afrique occidentale et francophones intervient dans leur insertion économique et sociale à Montréal. Dans le détail nous visons :

- à déterminer si leur réseau social est diversifié ;
- à déterminer où il s'est formé ;
- à comprendre en quoi il sert à trouver un emploi et à se loger ;
- à comprendre en quoi il est une source d'aide et de support.

Afin d'identifier si les difficultés d'insertion du groupe ciblé seraient liées à un enclavement relationnel, dû à des réseaux sociaux denses et homogènes, nous proposons de réaliser une étude de cas dans laquelle des immigrantes originaires d'Afrique occidentale francophone seront interviewées après avoir répondu à un bref questionnaire, dans le cadre d'une stratégie générale de recherche mixte à dominance qualitative[29]. Nous envisageons de rencontrer ces femmes dans les lieux investis par des associations endogènes, chez elles ou dans un lieu de leur choix à Montréal.

Notre question générale de recherche est ainsi formulée:

Comment les femmes immigrantes originaires d'Afrique occidentale et francophones mobilisent-elles leurs réseaux sociaux pour promouvoir leur insertion à Montréal ?

Plus précisément :

a) Comment constituent-elles ces réseaux (où sont-ils formés) ?

b) Quelles sont les caractéristiques (types) de ces réseaux et comment les mobilisent-elles :

- pour l'emploi ?
- pour le logement ?
- pour l'aide et le support ?

[28] Bien que le capital humain n'est pas occulté dans cette étude, il est même dans une certaine mesure une caractéristique dans la description du profil de nos participantes.

[29] Nous reviendrons sur cette stratégie, mais pour plus de détails voir Cresswell (2003).

c) quelle est la structure de ces réseaux ?

- sont-ils enclavants ou désenclavants ?

Cette étude se déroulera dans les limites de la région métropolitaine de Montréal. Nous avons déjà établi dans notre introduction pourquoi Montréal est un site intéressant pour notre sujet. Un autre avantage de notre site de recherche est qu'il nous permettra de rejoindre, le cas échéant, les personnes vivant dans les municipalités au-delà de l'île, et d'avoir une description plus englobante de la réalité du groupe étudié. En effet, dans un contexte de grande mobilité urbaine favorisant plutôt les enclaves relationnelles non spatialement ancrées que les enclaves en termes de quartier ethnique, il est important de considérer dans son ensemble la région métropolitaine dont le réseau de transport permet une certaine fluidité dans l'appropriation et l'occupation de l'espace.

2.3 Pistes de recherche

Dans la mesure où les hypothèses de recherche, de par leurs caractéristiques, sont propres aux études quantitatives (Cresswell 2003), et dans la mesure où notre stratégie de recherche, même si principalement qualitative, est néanmoins mixte, nous proposons ici quelques pistes de recherches afin de satisfaire aux exigences de la procédure de notre stratégie générale en ménageant la nature toujours exploratoire (Cresswell 2003) d'une étude qualitative. Ainsi, nous pensons développer dans notre analyse les pistes suivantes qui intègrent nos principaux concepts:

- Les personnes enclavées relationnellement (et non pas isolées, comme nous l'expliquerons plus loin) sont-elles celles qui éprouvent le plus de difficultés à l'insertion ?
- Les réseaux comprenant des liens faibles intra-ethniques donnent-ils accès à l'information pertinente à l'insertion ?
- Les liens faibles développés dans les lieux de traduction sont-ils grandement mobilisés ?
- Les organismes institutionnels sont-ils propices à la formation de liens faibles ?

2.4 Cadre conceptuel[30]

Dans la mesure où nous privilégierons une approche par les réseaux dans cette étude, nos concepts principaux sont celui de réseau social et celui de capital social. Les deux concepts sont reliés l'un à l'autre, comme nous l'illustrons dans la figure 2, et cela ressort dans les différentes analyses qui en ont été faites (Carrasco, Rose et Charbonneau 1999 ; Germain 2004 ; Portes 1998 ; Putnam 2000 ; Putnam et Feldstein 2004 ; Coleman 1988 ; Béji et Pellerin 2010 ; Williams 2011). Toutefois, dans cette section, par souci de clarté, nous les aborderons séparément, dans la mesure du possible. Nous présenterons également le concept de lieu de traduction.

2.4.1 Réseau social

Le réseau social est souvent plus ou moins implicitement défini (Granovetter 1983 ; Putnam 2000 ; Putnam et Feldstein 2004) comme étant constitué de l'ensemble des liens/relations des individus. Nous allons retenir ici la formulation que Kate Williams (2011) a ressortie de la littérature sur le sujet : *« [s]ocial network theory examines the ties between people (or between organisations) as the basic building block of society. Ties are built up as two people share experiences and resources over time. Many ties make up a social network* » (Williams 2011, 3). La définition de Williams fait écho à l'aspect de durabilité et d'entretien que Bourdieu (1980) attribue au réseaux qui forment le capital social. Les réseaux sociaux ont par ailleurs la propriété de véhiculer différents types de contenus, comme nous l'avons déjà abordé dans le premier chapitre (Mitchell 1974).

Granovetter (1983), dont la contribution dans l'analyse des réseaux sociaux est fortement mobilisée ici comme dans de nombreuses études, a identifié deux types de liens au sein de ceux-ci : les liens forts et les liens faibles. En effet, l'auteur a mis en exergue l'importance des liens faibles que constituent les personnes en dehors de la communauté (les voisins, collègues) dont la diversité et la richesse des apports permettent un décloisonnement et fait le pont avec la société d'établissement. L'importance économique des liens faibles a été mise en exergue par Granovetter (1983), selon qui ces liens permettent d'accéder à une information plus diversifiée et plus étendue,

[30] Voir la figure 2.4

dans la mesure où ils tiennent au courant de l'innovation et renseignent sur les opportunités d'emploi. De plus, les liens faibles sont les ponts entre les différents réseaux existants dans une société, lui donnant forme et cohérence. Sans liens faibles, « *[n]ew ideas [would] spread slowly, scientific endeavors [would] be handicapped, and subgroups separated by race, ethnicity, geography, or other characteristics [would] have difficulty reaching a modus vivendi* » (Granovetter 1983, 202)). Ainsi, les réseaux sociaux charrient de l'information, et celle-ci est plus appréciable économiquement lorsque les liens sont faibles, non de proximité. Les réseaux sociaux, dans cette mesure, c.-à-d. lorsqu'ils transportent de l'information (Mitchell 1974), ont donc une valeur économique non négligeable selon Granovetter (1983). Toutefois, cette valeur économique n'est pas exclusivement dans l'information véhiculée par les réseaux sociaux, mais réside également dans la transaction/l'échange comme dans le cas des microcrédits rotatifs opérant au sein de communautés ethniques/immigrantes (Coleman 1988 ; Sagna 2003 ; S. S. Smith 2010).

Dans cette étude nous reprendrons les dimensions que Granovetter attribue aux réseaux sociaux, les liens forts et les liens faibles. Ces deux types de liens véhiculent les trois contenus identifiés par Mitchell (1974) à des degrés variables. Nous considérons que l'apport des liens faibles est, comme Granovetter (1983) l'a démontré, dans l'information. L'apport des liens forts est quant à lui dans la transaction/l'échange et nous considérons que toutefois la normativité qui est rattachée à ces liens forts constitue une entrave à leur mobilisation (Coleman 1988).

2.4.2 Capital social

Depuis les années 90, les publications sur le capital social se sont multipliées avec une distinction, pas toujours nette du reste, entre le capital social collectif dans la perspective des travaux de Putnam (2000) et le capital social individuel qui se rapporte à la définition de Bourdieu (1980). Cela témoigne de l'importance que lui reconnaissent les scientifiques, décideurs et acteurs politiques dans le développement des pays et la réalisation des individus (Putnam et Feldstein 2004 ; Mayer 2003). Selon Bourdieu (1980) le capital social est un réseau de relations sociales plus ou moins institutionnalisées, qui constitue une ressource de positionnement social au même titre que le capital économique et le capital culturel (Portes, 1998 ; Germain, 2004). Dans cette perspective, le capital social se constitue dans une communauté donnée.

Robert Putnam développe une autre définition, dans laquelle le capital social appelle les notions de réciprocité, d'assistance mutuelle et de confiance (Putnam et Feldstein 2004).

> « *By analogy with notions of physical capital and human capital –tools and training that enhance individual productivity- the core idea of social capital theory is that social networks have value. Just as a screwdriver (physical capital) or a college education (human capital) can increase productivity (both individual and collective), so too social contacts affect the productivity of individuals and groups* » (Putnam 2000, 18-19).

Ainsi le capital social constitue un élément important dans l'acquisition de capital économique, et ses réseaux constitutifs appartiennent à l'entourage proche certes, mais surtout aux relations qu'un individu peut tisser en dehors de son cercle communautaire (Granovetter 1983). Considérant notre approche théorique des réseaux sociaux, c'est cette acception du capital social qui sera retenue dans cette étude. En effet, Putnam distingue deux aspects du capital social : a) l'aspect privé ou «bien privé» du capital social exclusif « *[when networks are] inward looking and tend to reinforce exclusive identities and homogeneous groups* », qu'il nomme *bonding social capital* et b) l'aspect public ou «bien public» *« [when] networks are outward looking and encompass people across diverse social cleavages* », qu'il nomme *bridging social capital* (Putnam 2000, 22).

Putnam (2000) fait un parallèle avec sa distinction du capital social et les dimensions du réseau social développées par Granovetter (1983), en l'occurrence les liens forts et les liens faibles. C'est un parallèle dans lequel beaucoup d'auteurs se sont engagés (Carrasco, Rose et Charbonneau 1999 ; Germain 2004 ; Portes 1998) à divers degrés. Ainsi s'est développée l'idée que les liens forts de la communauté, *bonding social capital*, s'ils offrent une sécurité normative dans laquelle l'échange de services est facilité, sont limités en termes d'informations relatives au marché formel (de l'emploi, du logement, etc..) et produisent également des effets d'enclavement dans la société (Germain 2004 ; Putnam 2000). Autrement dit, les liens forts auraient l'effet d'entraîner, éventuellement, un recroquevillement communautaire au contraire des liens faibles qui auraient une vertu d'ouverture sur la société d'établissement. Différents chercheurs ayant écrit sur l'immigration ont largement mobilisé ces concepts (Portes 1998 ; Carrasco, Rose et Charbonneau 1999 ; Germain 2004), tout en relativisant le supposé effet pervers du *bonding social capital* qui selon eux joue un rôle important dans l'insertion des immigrants. À noter que le gouvernement du Québec a réorienté ses politiques d'intégration en favorisant les liens faibles au détriment des liens forts (entre autres, en ne subventionnant plus les organismes mono-ethniques, et faisant passer le processus

d'intégration par ses services propres et par les services multiethniques qu'il subventionne) imputant au *bonding social capital* un défaut de culture civique envers la société d'installation (Germain 2004). Cette politique est remise en question par les chercheurs (Germain 2004), eu égard à la complémentarité des liens forts et des liens faibles dans l'insertion des immigrants. Par exemple, l'étude de Carrasco, Rose et Charbonneau (1999) sur l'insertion des immigrantes centro-américaines à Montréal démontrent comment les liens forts et les liens faibles sont mobilisées par ce groupe.

Si nous mobilisons le capital social et ses dimensions développées par Putnam, nous ne partageons cependant pas sa vision de la cohésion sociale, comme nous l'avons présenté dans le premier chapitre. Par conséquent, lorsque Putnam suggère que le *bonding social capital* est essentiellement composé de liens forts, et que donc il mène à un enclavement relationnel, en parlant des immigrants essentiellement, nous émettons des réserves. En effet, des liens faibles peuvent se développer dans le *bonding social capital*, et ce type de capital social chez les immigrants ne constitue pas une nuisance à la cohésion sociale, si l'on considère une intégration dans une société pluraliste. De plus, nous intégrons à notre analyse une troisième dimension que nous empruntons à Woolcock (2001) et qui nous permettra d'aborder les relations que nos participantes peuvent développer avec les organismes institutionnelles d'aide à l'insertion : le *linking social capital*. Il est important de noter que si nous mobilisons le *linking social capital* dans l'interprétation de nos résultats, nous ne l'intégrons cependant pas à notre modèle d'analyse. Nous ne considérons pas les relations qu'un individu peut avoir avec les institutions comme étant un lien au même titre qu'un lien familial, amical ou de connaissance. Ajoutons que les auteurs qui inspirent notre modèle d'analyse ne définissent pas les relations aux institutions comme des liens. En effet, Wellman et Leighton (1981) considèrent que les réseaux lâches (que nous développerons plus loin) se caractérisent par l'absence de suffisamment de liens, qui conduit à la dépendance aux institutions. Ascher (1995) dans sa typologie assimile la dépendance aux institutions comme ressource d'insertion à la disqualification sociale, et non à une certaine forme de sociabilité. Nous mobiliserons donc le *linking social capital* pour les besoins de définir la relation avec les organismes institutionnels d'aide à l'insertion, sans pour autant l'inclure dans notre typologie des réseaux.

2.4.3 Lieu de traduction

Granovetter met l'accent sur un point important : la communication à travers les liens faibles requiert plus d'effort de compréhension que la communication à travers les liens forts. Dans un réseau dense, en effet, les codes sont souvent implicites dans la mesure où l'on communique avec des membres de la famille, des amis, des membres de la communauté (Granovetter 1983). Nous avons avancé plus haut que les membres d'une même communauté ethnique pouvaient tisser des liens faibles entre eux. Or pour que ces liens soient qualifiés de faibles, il ne faut pas qu'ils soient empreints de caractéristiques telles que la parenté ou l'amitié. Alors, où se nouent les liens faibles intra-communautaires ? C'est là qu'intervient le concept de lieu de traduction, dont nous avons emprunté la terminologie à Remy (1990). En effet, Remy souligne l'importance de la communication, essentielle dans une coexistence pluriethnique, et qui a besoin de traductions lorsque les groupes en présence appartiennent à des univers culturels différents. Les traductions sont plus à même de se faire dans un milieu familier qui servira de tremplin à une insertion plus poussée, lieu que Remy identifie comme le quartier fondateur des immigrants (Remy 1990). Dans une perspective de communauté en réseaux, on peut assimiler ce lieu de traduction au réseau communautaire, à partir duquel « le nouveau venu [apprend] à se débrouiller, sinon pour trouver un emploi, du moins pour une connaissance d'un minimum de règles permettant de circuler dans le nouvel espace urbain » (Remy 1990, 97). La traduction intervient lorsque les immigrants établis de longue date et dotés de capital transculturel (Triandafyllidou 2009) intègrent et guident de nouveaux membres et/ou participants dans leurs activités socioculturelles. La logistique même de ces activités implique de frayer avec les institutions subventionnaires, les commanditaires, les fournisseurs, etc., autant d'acteurs de la société d'établissement avec qui la communication s'engage. De plus, les détenteurs de capital transculturel étant eux-mêmes insérés, sont des représentants de la société d'établissement avec en sus l'avantage de pouvoir en même temps représenter les nouveaux arrivants. On peut d'ailleurs souligner que ces immigrants au capital transculturel correspondent sans doute aux leaders ethniques auxquels fait référence Fiore (2010) dans sa thèse. Enfin, le fait même de ces activités produit une occupation de l'espace commun urbain, ce qui favorise une interaction interculturelle. En guise d'illustration, nous citerons les activités incluses dans la programmation du Regroupement Général des Sénégalais du Canada :

« ***Le RGSC offre plusieurs activités: le mois du Sénégal au Canada, la semaine culturelle sénégalaise, la soirée de gala commémorant la fête de l'indépendance en avril, des conférences et débats sur des thèmes d'actualité, des activités sportives. D'autres activités sont listées ci-dessous :***

– Sessions d'information.

– Soutien aux immigrants dans la confection des documents administratifs

– Colloques, café-débats.

– Ateliers thématiques.

– Activités festives (fête de fin d'années, fête de la famille, fête pour les enfants,

– Soirée de gala, soirée dansante, BBQ annuel, etc.).

– Soutien aux entrepreneurs immigrants.

– Entraide économique et sociale.

– Soutien aux cas sociaux.

– Mobilisation et actions collectives.

– Rapprochement interculturel.

– Expression culturelle et artistique (projection de films, théâtre et sketches, contes, exposition d'arts et de peinture, danse traditionnelle, etc.).

– BBQ annuel.

– Festival de la musique sénégalaise.

– Tournoi de soccer. » (Regroupement Général des Sénégalais du Canada 2016)

Cela étant dit, il importe de présenter ici le concept de lieu. C'est dans une perspective où l'importance accordée à la subjectivité de l'acteur prime, à savoir la géographie humaniste, développée par Tuan (1976), Entrikin (1976) et Sack (1993), que nous allons explorer les premières acceptions de ce concept. L'humanisme en géographie met l'accent sur l'étude des significations, valeurs, objectifs et ambitions des individus ; et plus qu'aucun autre concept, celui de lieu a particulièrement retenu l'attention de ce courant (Entrikin 1976). Dans cette perspective, Tuan définit le lieu (*place*) comme représentant un espace précis/une localité à laquelle est attribué un sens, sens auquel est attaché une émotion, un symbole (Tuan 1976). Pour Entrikin, le lieu est défini comme étant le centre d'une signification ou un point central de l'attachement émotionnel humain (Entrikin 1976). Selon les géographes humanistes, la distance n'est pas réduite à une mesure métrique, mais correspond à une mesure par rapport à l'importance d'un lieu comme centre de signification ; être proche d'un lieu signifie que ce lieu a une signification spéciale pour soi (Entrikin

1976). Entrikin soutient que la connaissance du lieu implique une compréhension du point de vue des personnes qui lui donnent son sens. Ainsi, en reliant théoriquement l'individu à son espace, on comprend que celui-là, en tant que sujet, donne du sens au lieu et vice versa. Reconnaître sa réflexivité au sujet, dans cette perspective de co-construction (Berdoulay, De Sartre et Laplace 2010) du sujet et du lieu, entraîne que le lieu prend la signification que lui donne le sujet.

Le lieu est un concept qui nous permet d'aller au-delà du quartier, et d'identifier des endroits dans l'espace urbain qui jouent pour notre population cible le rôle de traduction que Remy (1990) attribuait aux quartiers d'immigrants. De plus, le lieu tel que présenté est d'autant plus en cohérence avec le contexte urbain de grande mobilité des individus, en ce sens qu'un lieu distant de la résidence d'un individu peut revêtir une importance plus grande que cette dernière lorsqu'il est le point d'ancrage de relations denses-ramifiantes. Le concept de lieu nous semble également plus approprié pour décrire l'occupation temporaire d'espaces par des communautés relationnelles. Ces communautés peuvent échapper à l'observation parce qu'elles se développent également par le biais d'internet, et ne sont souvent pas ancrées sur un territoire déterminé. Il n'empêche qu'elles occupent l'espace urbain, en tant que communautés relationnelles ethniques; et dans ces instants sont des lieux de traductions.

2.4.4 Insertion

Hamer et Mazzucato (2010) dans leur travail sur les nouveaux arrivants ouest-africains en Hollande, définissent par intégration l'insertion au marché du travail formel, l'accès à un logement décent, et l'accès à un statut légal (concernant les demandeurs d'asile). L'on peut émettre à cette définition la critique qu'elle ignore le travail reproductif des individus n'ayant pas un emploi rémunéré, mais contribuant néanmoins à l'économie à travers le travail domestique. Cela étant dit, à notre sens, ils définissent l'insertion économique et sociale, l'intégration étant un processus beaucoup plus complexe. En effet, au Québec les organismes communautaires se réfèrent à la définition fournie par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration en 1990 (Cloutier 2011) qui entend l'intégration comme un processus à long terme, dans une relation individuelle à la société d'installation. De ce fait, on pourrait difficilement en distinguer les étapes dans une

typologie. Béji et Pellerin quant à eux parlent d'intégration socioprofessionnelle qu'ils définissent comme « une intégration de l'individu sur le marché du travail correspondant à ses attentes, notamment en matière d'adéquation entre emploi et qualifications » (Béji et Pellerin 2010, 563). Dans ce travail, nous allons plutôt parler d'insertion, conformément à notre position pluraliste développée dans le premier chapitre de ce travail, entendant par là une insertion économique et sociale, en nous inspirant néanmoins, toutes proportions gardées, des trois acquis évoqués par Hamer et Mazzucato (2010).

2.5 Modèle d'analyse : l'insertion par les réseaux sociaux

Wellman et Leighton (1981) ont développé une analyse des communautés urbaines non pas sur une perspective strictement spatiale, mais sur celle des réseaux. Les auteurs mettent en avant l'importance de considérer la communauté avec ses interrelations avec l'ensemble de la structure sociale, politique et économique, et donc de ne pas réduire la communauté au seul quartier. Cette approche illustre d'ailleurs le glissement conceptuel de la notion de communauté, de son sens géographique à une perspective plus sociologique. Il est à noter que les auteurs sont des penseurs de l'individualisme en réseau, d'où leur idée d'une communauté construite autour d'un individu (communauté personnelle). De cette manière le modèle d'analyse qu'ils proposent se base sur une typologie de trois différentes sortes de réseaux :

a) Les réseaux denses (relations affectives vectrices de solidarité) qui adviennent lorsque les individus qui en sont membres n'ont pas la capacité de développer d'autres réseaux, et se concentrent sur ce réseau comme unique support ; cela peut être le cas de minorités ethniques.
b) Les réseaux ramifiés (relations de liens faibles non porteurs de solidarité) qui adviennent lorsque les individus disposent de suffisamment de ressources pour ne pas avoir besoin de se replier dans une « communauté protégée » (Wellman et Leighton 1981, 118), et qui permettent d'accéder à un large éventail de relations qui mènent à l'acquisition de ressources supplémentaires.
c) Les réseaux lâches (dépendance directe d'individus aux institutions formelles) qui adviennent lorsque les individus n'ont pas d'autres ressources que l'assistance publique.

Toutefois, nous apporterons une quatrième catégorie à la typologie de Wellman et Leighton pour mieux coller à nos perspectives de recherche, dans la mesure où nous avons établi plus haut les caractéristiques ramifiantes de certains réseaux denses. En effet, il est possible de développer des liens faibles intra-ethniques et transculturels à l'intérieur de réseaux denses, lui conférant des caractéristiques ramifiantes. Ainsi, nous aurons également d) les réseaux denses ramifiants.

Dans notre lecture, cette typologie fait écho à celle que Ascher (1995) fait de la population urbaine, en prenant garde d'éviter la vision bipolarisante à laquelle les mécanismes de ségrégation – gentrification (Bidou-Zachariasen 2003) et *gated communities* (Ascher et Godard 1999), ghettos/enclaves ethniques (Kokoreff 2008) – peuvent mener les chercheurs (Ascher 1995). Soulignons qu'Ascher est un théoricien de la métapolisation ou métropolisation, qui est l'idée selon laquelle les villes sont vouées à s'étendre et à prendre de l'ampleur au point de devenir les nouvelles entités délimitant la population mondiale, au même titre que les états. Ascher distingue 1) le groupe socialement stable qui a réussi son insertion économique et auquel on peut prêter des réseaux ramifiés ou des réseaux denses ramifiants ; 2) le groupe socialement disqualifié qui est en dehors du système économique et qui est assisté, auquel on peut prêter des réseaux lâches ; 3) le groupe dont la stabilité est incertaine due à une position précaire dans la structure économique, et pour lequel on peut assumer qu'il repose sur des réseaux denses.

Partant, nous allons faire une analyse de la communauté[31] des femmes immigrantes originaires d'Afrique occidentale et francophones au travers de leurs réseaux en nous aidant de la typologie de Wellman et Leighton (1981), combinée à celle de Ascher (1995), dans la préoccupation de savoir quelles ressources ces dernières mobilisent dans leur processus d'insertion à Montréal. Il est nécessaire de souligner qu'il y a très peu, voire aucune personne étant exclusivement confinée dans un type de réseau spécifique ; toutefois en typifiant les individualités ainsi l'on pourrait assimiler l'appartenance à des réseaux denses à la communauté protégée et celle à des réseaux ramifiés, voire à des réseaux denses ramifiants, à la communauté émancipée (Wellman et Leighton 1981). L'appartenance à cette dernière pouvant être le signe d'une insertion effective. Cette combinaison des deux typologies nous permet de lier directement les deux idées essentielles de cette étude, à savoir l'insertion et les réseaux sociaux, nous servant ainsi de base pour

[31] Ref. note de bas de page 2.

dégager un modèle analytique original –illustré par le Tableau 2.1, sur lequel nous nous appuierons pour répondre à notre question principale de recherche. Ainsi, dans cette démarche reconnaîtrons-nous les immigrantes de notre échantillon comme étant :

a) Insérées socialement et économiquement lorsqu'elles répondront aux critères du groupe socialement stable et auront un ou des réseaux ramifiés ou denses ramifiants.
b) Enclavées dans leur communauté (relationnellement, donc) et économiquement précaires lorsqu'elles répondront aux critères du groupe à stabilité incertaine et auront principalement des réseaux denses.
c) Isolées socialement et économiquement lorsqu'elles répondront aux critères du groupe socialement disqualifié et auront essentiellement des réseaux lâches.

Tableau 2.1 Typologie

Insérées	**Enclavées et précaires**	**Isolées**
Réseaux ramifiés/réseaux denses ramifiants + stabilité	Réseaux denses + précarité	Réseaux lâches + disqualification

Les indicateurs de la stabilité sont déterminés à la fois objectivement et subjectivement, pour simplifier. En effet, détenir un emploi à temps plein ne sera pas le seul critère de typification, encore faut-il que l'individu se considère/représente en situation de stabilité, c'est-à-dire avec un emploi plus ou moins pérenne et satisfaisant ainsi qu'un logement décent, a minima. Les indicateurs de la précarité reposent sur le fait de détenir un emploi insatisfaisant voire frustrant, à temps partiel, fortement déqualifiant, ou d'être en recherche d'emploi. Contrairement au type précédent, le logement ne sera pas un indicateur sine qua non du type en précarité. Cela parce que pour les participantes en union, l'apport du conjoint vient biaiser cette considération. Une participante en union peut vivre dans un logement décent, voire être copropriétaire, tandis qu'elle est dans la même situation socio-économique, en tant qu'individu, qu'une autre participante qui vivrait dans un logement insatisfaisant. Nous assumons ce parti pris, puisque nous nous intéressons spécifiquement à ces femmes aussi bien dans leur individualité, qu'en tant que groupe agrégeant des

caractéristiques différentiatoires intersectionnelles. Rappelons que ces caractéristiques différentiatoires intersectionnelles sont leur féminité, leur condition d'immigrante, leur religion pour certaines les rendant visibles comme avec le port du voile, leur ethnicité, et leur accent. Pour finir, les indicateurs de la disqualification reposent sur le fait d'être sans emploi et de reposer économiquement sur les institutions (aide sociale, banque alimentaire, etc.).

Les réseaux ramifiés sont constitués aussi bien de liens faibles que forts et diversifiés, et les réseaux denses ramifiants, s'ils sont constitués de liens forts essentiellement, sont également diversifiés[32]. Les réseaux lâches sont ceux essentiellement constitués de liens avec les institutions, telles que les organismes gouvernementaux ou communautaires subventionnés.

Notre modèle d'analyse prend donc en considération la densité des réseaux, déterminée selon la force des liens et leur capacité de ramification, qui renseigne sur le potentiel d'enclavement ou d'insertion du capital social. L'enclavement menant à une situation de précarité. Nous avons schématisé la manière dont ces concepts sont opérationnalisés dans cette étude comme suit, en commençant par les deux possibilités qui sont mises en exergue dans la littérature :

[32] Nous expliquons dans la méthode ce qui constitue la diversité socio-économique d'un réseau.

Les individus avec un réseau de relations denses sont ceux qui ont majoritairement des liens forts, en considérant que les liens forts sont exclusivement tissés au sein d'une même communauté (religieuse, ethnique). De ce fait, leur capital social est de type *bonding*. Ces individus auront potentiellement du support affectif, et de l'aide sur le plan personnel, voire matériel. Cependant ils demeurent enclavés relationnellement puisque leur sphère d'interactions se limite à leur propre groupe d'appartenance. Lorsque ces individus sont immigrants et ethniquement minoritaires, et susceptibles de discriminations, cet enclavement limite leurs possibilités d'insertion. Ils sont plus susceptibles d'être en situation précaire.

Figure 2.1 : Réseaux denses

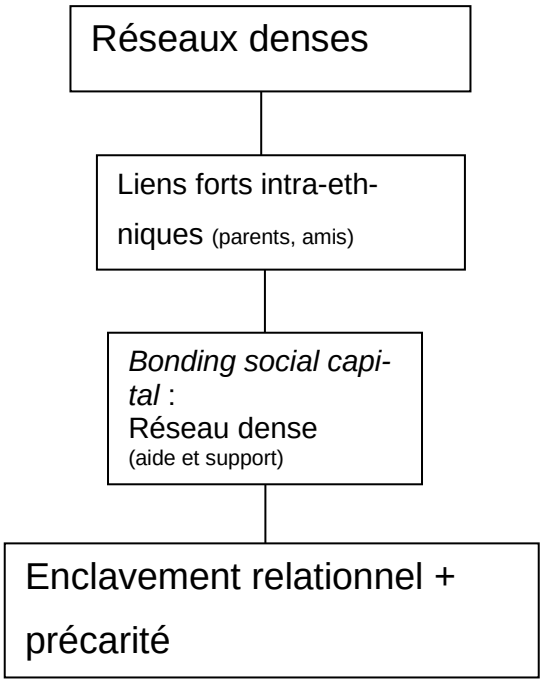

D'un autre côté, les individus avec un réseau de relations ramifiés sont ceux qui ont majoritairement des liens faibles interethniques, en considérant que les liens faibles sont exclusivement tissés au-delà des communautés, à travers la société élargie. De ce fait, leur capital social est de type *bridging*. Ces individus auront potentiellement de nombreuses opportunités économiques, sociales et politiques. Particulièrement, lorsque ces individus sont des immigrants, ils sont ce que Burt (2000) appelle des *brokers* et l'on peut leur prêter un certain capital transculturel (Triandafyllidou 2009). Ils sont plus susceptibles d'être en stabilité.

Figure 2.2 : Réseaux ramifiés

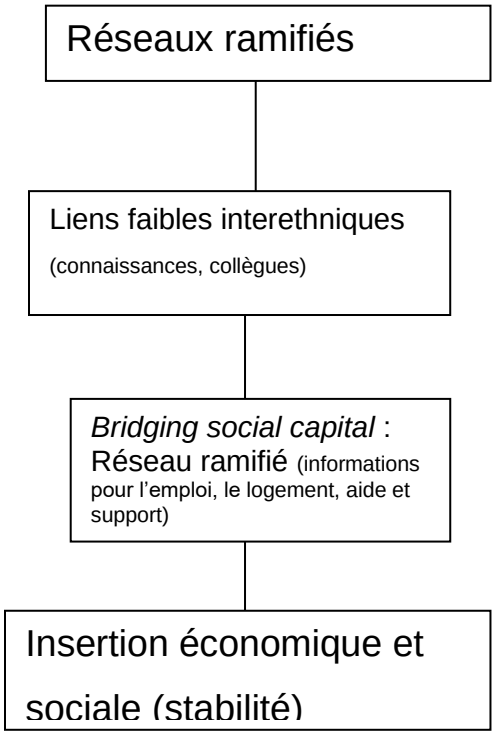

Nous considérons qu'il y a une troisième possibilité à explorer et c'est la suivante. Les individus avec un réseau de relations denses mais ramifiantes sont ceux qui ont majoritairement des liens faibles bien qu'intra-ethniques. De ce fait, leur capital social est à la fois *bonding* et *bridging*. Ces individus auront potentiellement de l'aide et du support dans leurs réseaux, mais ceux-ci étant diversifiés ils auront également de nombreuses opportunités économiques, sociales et politiques. Lorsque ces individus sont immigrants et ethniquement minoritaires, les opportunités politiques peuvent être seulement de nature transnationale. Ils peuvent aussi bien être des *brokers* et détenir un certain capital transculturel. Ces individus seront plus susceptibles d'être en stabilité et ce sont les mêmes que l'on croisera dans les lieux de traduction.

Figure 2.3 : Réseaux denses ramifiants

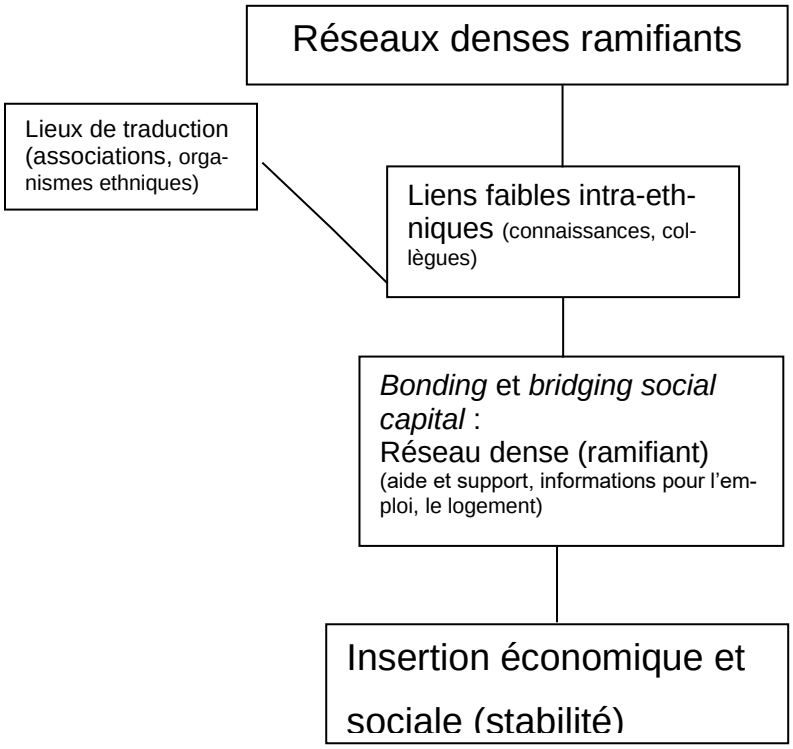

Nous ajouterons que ces trois schémas ci-dessus (2.1, 2.2 et 2.3) illustrent 2 des 3 types que nous utilisons dans notre analyse. Faut-il le rappeler, le but d'une typification et de simplifier, resserrer les possibilités afin de structurer la réflexion, et donc la compréhension. Toutefois, notre cadre conceptuel permet de nombreux modèles comme l'illustre la figure 2.4. L'absence de schéma pour illustrer notre troisième type de situation sociale, à savoir l'isolement, est due au fait que les réseaux lâches de Wellman et Leighton (1981) ne trouvent pas d'écho dans la conceptualisation des liens et du capital social tel que nous l'avons défini. Les relations qu'un individu peut avoir avec les institutions ne sont pas considérées comme des liens, comme nous l'avons mentionné dans notre définition du concept de capital social, même si nous avons pris le parti d'y référer en termes de *linking social capital* (Woolcock 2001) pour les besoins de l'analyse. Ce serait digresser sur une réflexion philosophique que de vouloir, ici, déterminer les extensions applicables à ce qui constitue un lien. C'est pourquoi les réseaux lâches sont considérés dans cette étude

comme étant constitués par la rareté voire l'absence de liens en même temps que par des relations récurrentes aux institutions.

L'objectif de cette étude est de fournir une compréhension de la manière dont le capital social intervient dans l'insertion de notre groupe cible, qui constitue une part de plus en plus importante de la population du lieu de l'étude, la région de Montréal. Après avoir posé nos questions de recherche et présenté des pistes de réflexions, nous avons développé nos principaux concepts qui sont ceux de réseau social, de capital social, de lieu de traduction et d'insertion. Notre modèle d'analyse, que nous avons construit en typologie de l'insertion selon les types de réseaux, nous permet de penser le contexte social de nos participantes et sa corrélation avec leur situation socio-économique. Plus précisément, la confrontation de notre modèle d'analyse avec nos données permettra de vérifier :

a) si les réseaux denses sont propices à l'enclavement relationnel et à la précarité;
b) si les réseaux ramifiés et les réseaux denses ramifiants sont propices à l'insertion économique et sociale et donc à la stabilité.

Figure 2.4 : Cadre conceptuel

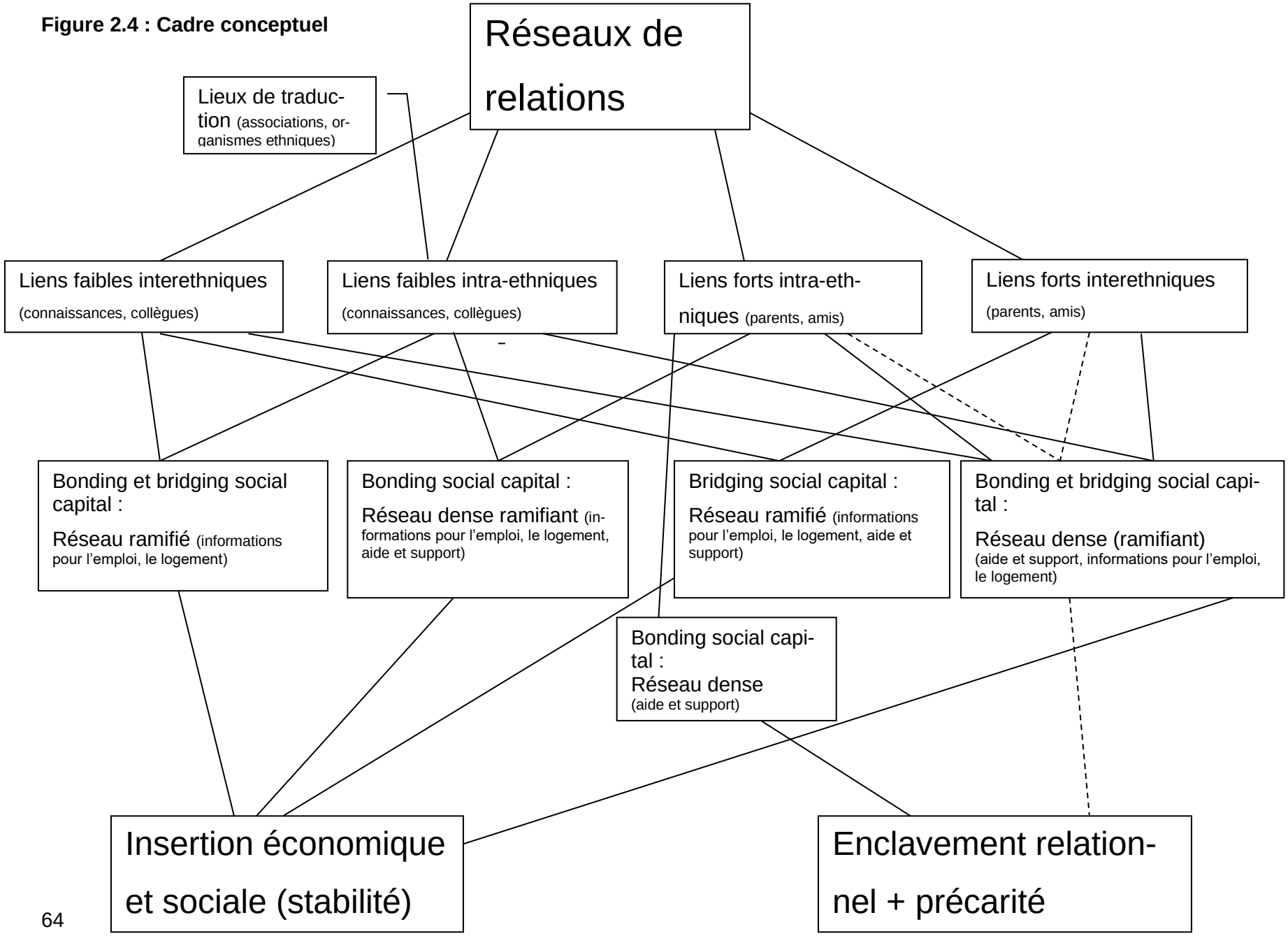

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

Comment les femmes immigrantes originaires d'Afrique occidentale et francophones mobilisent-elles leurs réseaux sociaux pour promouvoir leur insertion à Montréal ? C'est ainsi que nous avons posé notre question principale de recherche. Afin d'y apporter une réponse, nous avons défini dans le chapitre précédent les outils conceptuels que nous mobilisons. Nous avons également construit un modèle d'analyse pour structurer notre réflexion face aux données recueillies. Ce modèle d'analyse implique a) de pouvoir définir les réseaux de relations afin de les caractériser et de le distinguer en différents types (denses, ramifiés, denses ramifiants) ; b) de savoir les ressources disponibles et mobilisées dans ces réseaux (informations pour l'emploi, le logement, aide et support) et c) de connaître la condition/situation sociale des participantes et de pouvoir la typifier (enclavement et précarité, insertion et stabilité). C'est dans ce contexte que nous avons élaboré une méthodologie de recherche en mesure d'alimenter en données notre cadre d'analyse. Cela nous permettra de confronter la réalité des données au cadre théorique que nous avons construit. En effet, structurer systématiquement les données empiriques par rapport à notre cadre théorique est ce qui nous permettra les inférences théoriques dans l'interprétation des résultats de cette recherche.

Dans ce chapitre, nous nous attacherons donc à présenter notre méthodologie de recherche. Tout d'abord, il s'agira de démontrer la pertinence du choix de la stratégie générale de recherche, qui est mixte à dominance qualitative. Dans la mesure où notre objectif de recherche vise la compréhension de la manière dont le capital social intervient dans l'insertion économique et social, il faut à la fois être en mesure de décrire les réseaux et de pouvoir comprendre la manière dont leurs ressources sont mobilisées. La description des réseaux, même non exhaustive dans le choix méthodologique que nous avons fait, requiert tout de même une approche quantitative jusqu'à une certaine mesure. De manière complémentaire, cette description sera certes alimentée par des éléments issus des discours. Les discours en question, obtenus avec l'outil de l'entretien semi-directif, sont les données dont l'analyse permet la compréhension qui est au cœur de l'objectif de cette recherche. Le choix de l'étude de cas comme design de recherche sera également développé. Nous allons par la suite exposer le choix de la méthode d'échantillonnage par boule de neige et le processus de recrutement de nos participantes. La description des réseaux de relations sociales étant un enjeu important dans cette étude, puisque la typologie de notre modèle d'analyse implique de pouvoir caractériser les différentes sortes de réseaux, nous consacrons une section de ce chapitre à la discussion des méthodes de mesure des réseaux. Nous détaillerons la

construction des outils d'enquête et consacrerons une section aux outils et techniques d'analyse. Nous terminerons ce chapitre par l'exposé des difficultés rencontrées, la mention des normes d'éthique de la recherche, ainsi que le choix du thème et la contribution de la thèse.

3.1 Stratégie et design de recherche

La stratégie générale de recherche est mixte à dominance qualitative, ou quasi-mixte (Spillman 2014), dans la mesure où nos objectifs sont liés à la compréhension du comportement des acteurs. En effet, nous privilégions la compréhension, car même si certaines données requièrent une objectivation dans leur collecte (diversité du réseau social), la taille de notre échantillon ne nous permet pas de faire des inférences statistiques. De plus, il nous semble approprié et même nécessaire, dans notre volonté méthodologique et analytique d'intégrer la subjectivité de l'acteur afin de comprendre le sens de ses actions, d'aborder une perspective qui place l'individu au cœur de l'analyse. « La compréhension sociologique consiste à penser en termes de relations abstraites et de processus. L'analyse typologique est l'un des instruments de ce mode de pensée »(Schnapper 2005, 142). C'est pourquoi nous avons privilégié l'utilisation de typologies dans notre modèle d'analyse. La compréhension sociologique nous permet particulièrement de traiter de l'espace social (les lieux) de mobilisation des réseaux des femmes immigrantes originaires d'Afrique occidentale, étant donné que nous nous intéressons plus à la signification qu'ont ces lieux pour elles qu'à la réalité intrinsèque de ceux-ci. En outre, de manière plus générale, cette démarche nous permet de garder au cœur de l'analyse la perception de ces immigrantes.

Le design choisi est une étude de cas, dans la mesure où nous nous intéressons à un groupe d'une communauté précise (Bryman 2008), les femmes immigrantes originaires d'Afrique occidentale et francophones. Le groupe est circonscrit dans les limites de la région de Montréal, dont les spécificités ont été établies plus haut, et comprend des résidents permanents autant que des réfugiées et/ou demandeuses d'asile présentement établies à Montréal.

Le champ de notre étude ainsi cadré, il est nécessaire de souligner quelques limites inhérentes à l'approche choisie. Notre stratégie de recherche essentiellement qualitative ne nous permet pas, de par sa nature, d'étendre nos résultats au-delà du groupe dont nous étudions le cas. En effet, notre étude ne remplira pas les critères de représentativité que requiert une généralisation

statistique, et gardant cela à l'esprit nous prendrons soin de commenter nos résultats avec prudence. Cependant, en usant adéquatement de notre cadre conceptuel, il nous sera possible de dégager une logique qui pourra nous amener à avoir des inférences théoriques dans la compréhension.

3.2 Échantillonnage et recrutement

Nous avons interrogé 27 femmes immigrantes d'origine ouest-africaine recrutées au moyen de l'échantillonnage boule de neige. Les entretiens ont été réalisés entre le mois de Novembre 2015 et le mois d'Octobre 2016[33]. Eu égard aux dimensions du capital social et des réseaux sociaux identifiées plus haut, nous avons diversifié nos points de départ de l'échantillonnage, en l'occurrence les personnes-ressources. Nous avons de plus misé sur l'effet aléatoire de ce type de recrutement pour espérer obtenir une diversité de situations au sein de nos répondantes. Cette stratégie s'est révélée payante, puisque nous avons pu atteindre des immigrantes qui ont bénéficié uniquement ou principalement des programmes d'insertion subventionnés offerts par des organismes communautaires multiethniques[34]; celles qui fréquentent des associations mono-ethniques (culturelles ou religieuses), et celles qui sont plutôt en marge de ces réseaux. Les principaux critères exclusifs à notre recrutement étaient la durée d'installation, à savoir au moins 3 ans mais pas plus de 10 ans, et la région d'origine, l'Afrique de l'Ouest. Ces critères discriminants ont été établis dans le but d'embrasser le problème de l'insertion des femmes racisées de manière à éviter le plus de biais possible. Le critère de la durée a été fixé pour faire en sorte de prendre en compte, d'une part, un temps d'adaptation et de vécu expérientiel et, d'autre part, de pouvoir prendre un instantané de la situation d'une immigrante en processus d'insertion sachant qu'après une dizaine d'années, ce processus est supposé achevé ou en voie de l'être et les souvenirs que l'on en garde peuvent se révéler moins précis. Le critère de la région d'origine, quant à lui, a été établi dans le souci d'une relative homogénéisation du groupe dont nous étudions le cas. En effet, la région d'origine commune, la langue officielle commune et le genre particulier, à savoir féminin, font que l'on peut prétendre en constituer non pas une communauté mais du moins un objet

[33] Cette recherche a été interrompue puis reprise sporadiquement, ce qui explique l'écart entre certaines références de littérature (articles, rapports) et le moment de la présentation de la recherche. En effet, l'auteure a été confrontée au décès de son époux impliquant à la fois le deuil et la nécessité de se confronter à la réalité du marché du travail pour une immigrante noire soudainement monoparentale.

[34] En effet, notre échantillon inclut différents types de trajectoires migratoires : étudiantes internationales, demandeuses d'asile, immigrantes économiques etc.

d'étude. En dépit des disparités évidentes, ce groupe rencontre certaines caractéristiques objectives qui permettent, par l'agrégation et la confrontation des données qui leur sont propres, de dégager des éléments de compréhension de la problématique qui nous préoccupe.

Cela étant dit, et bien que cela ne figurait pas dans nos critères de sélection, nous avons essayé d'inclure dans notre échantillonnage des personnes de différentes catégories d'admission : réfugié ou autre protection humanitaire, regroupement familial, immigration économique, cette dernière catégorie comportant contre toutes attentes un nombre important de femmes et de familles éprouvant de grandes difficultés d'insertion économique (Chicha 2009 ; Pinsonneault et al. 2010).

Pour en venir au recrutement en tant que tel, dans la plupart des cas notre porte d'entrée a été les associations intra ethniques. Nous nous sommes rendues à des activités/évènements de ces associations pour recruter des personnes-ressources. La figure 3.1 retrace le cheminement de notre recrutement de manière non chronologique. En effet, les temps de réponse plus ou moins longs et les opportunités émergentes du terrain font qu'une présentation chronologique serait illisible. C'est pourquoi nous allons décrire ici ce cheminement en suivant l'ordre d'enchaînement, et le temps de conjugaison de cette narration en sera le reflet.

Pour commencer, nous nous sommes rendue à la fête de Noël de l'association EBEMON (Entraide des Béninois de la région de Montréal) après avoir pris contact avec un des membres de l'association et lui avoir présenté notre projet autour d'un café. C'était l'occasion de rencontrer de nombreuses femmes répondant à nos critères de recrutement. Cependant, malgré plusieurs prises de contact, nous n'avons réussi à recruter qu'une seule participante à cet évènement, BN1, mais elle s'est révélée être le point de départ d'une longue chaine de rencontres.

Par la suite, dans la même lancée, après avoir établi un contact par courriels interposés avec la Communauté togolaise au Canada (CTC), nous nous sommes présentée à leur fête de Noël. Ce déplacement aurait été infructueux si ce n'était la rencontre d'une personne-ressource sensible au projet de recherche et qui nous a mis en relation avec une de ses connaissances, BN3. La chaine s'est cependant arrêtée là.

Dans le souci de diversifier les points de départ, nous avons assisté à une activité d'E-Daara, une association religieuse dont les membres sont Sénégalais, mais dont les activités attirent des personnes de confession musulmanes d'origines plus diversifiées. Nous avons réussi à recruter une participante qui ne s'est pas révélée par la suite être une personne-ressource.

Un autre point de départ qui a mené à une chaine de rencontres a été celui de notre entretien avec un membre de l'Association des Burkinabé du Grand Montréal (ABGM). Nous avons exposé notre projet à cette personne-ressource qui nous a orientée vers une de ses connaissances, BK1. Cette dernière a été sensible à notre recherche et accepté d'y participer. C'est ainsi qu'au cours de l'entrevue qu'elle nous accordé, nous avons appris l'existence d'une autre association, le Réseau des entrepreneurs et professionnels africains (REPAF). Nous nous sommes donc rendue à l'une de leurs activités, en l'occurrence un 6@8 de réseautage professionnel. Ce déplacement a permis le recrutement de 3 autres participantes, dont une personne-ressource. A priori, et a priori seulement, c'était également l'occasion d'élargir notre sphère de recrutement à des réseaux plus élargis.

La visite d'un restaurant ivoirien a été l'occasion du recrutement d'une participante, référée par une personne-ressource sur laquelle nous avons testé nos outils d'enquête sans pour autant la prendre en compte dans notre échantillon (elle ne répondait pas à nos critères de sélection par ailleurs).

Faisant partie de la liste d'envoi du Regroupement Général des Sénégalais de Montréal (RGSC), nous recevons régulièrement des courriels d'information. C'est dans un de ceux-ci que nous avons repéré une jeune association de catholiques sénégalais qui annonçait une programmation. Nous les avons contactés et la réponse de l'une des membres a été très positive. Cette dernière est devenue une participante et le premier maillon d'une de nos plus grandes "boules de neige".

Enfin le dernier point de départ de notre recrutement a été possible grâce à une rencontre fortuite dans un parc pour enfants. Notre future participante et personne-ressource a très bien accueilli le projet de recherche et nous a volontiers référé à ses contacts.

Figure 3.1 : Échantillon, modèle boule de neige

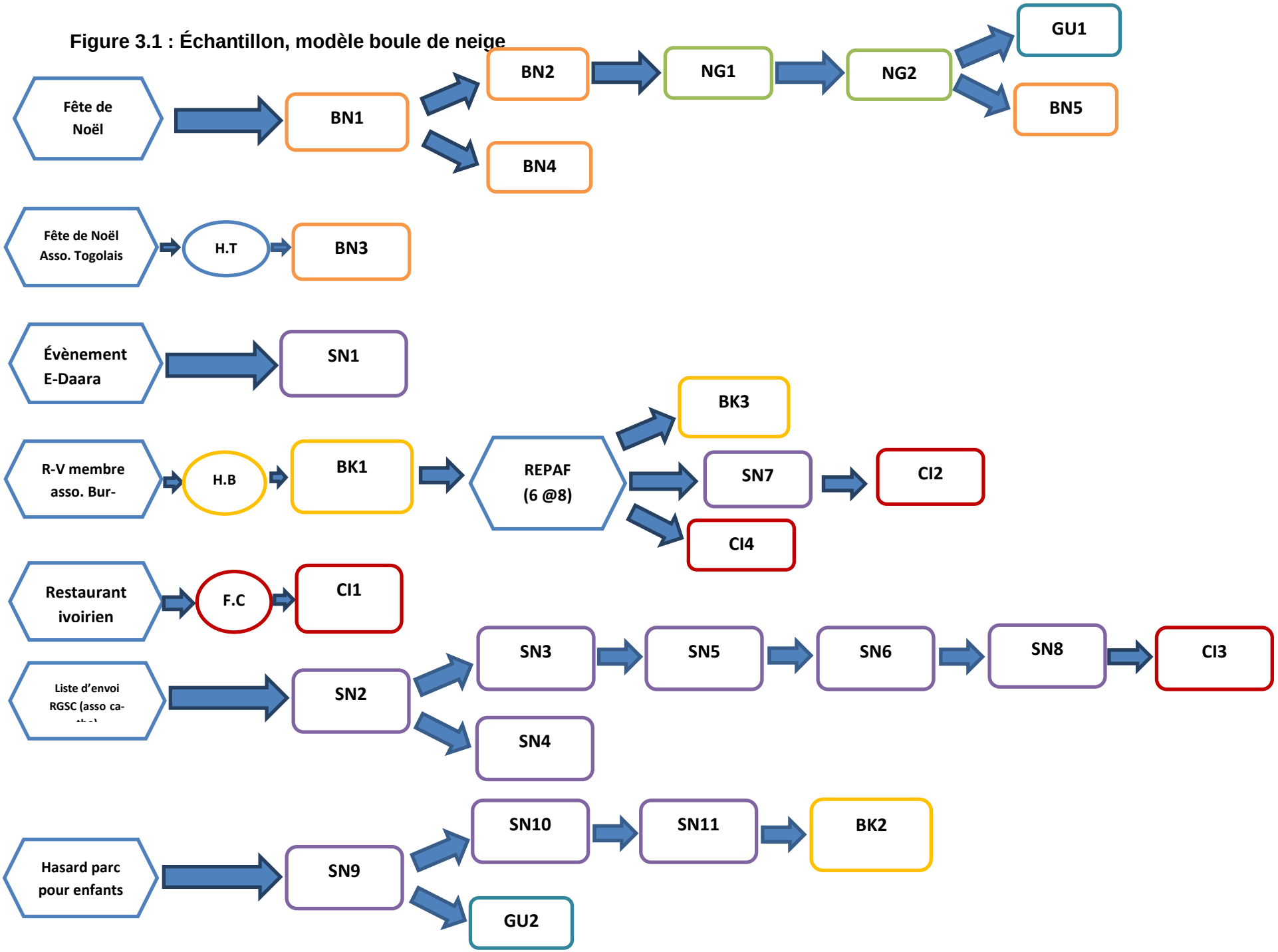

Légende des formes :

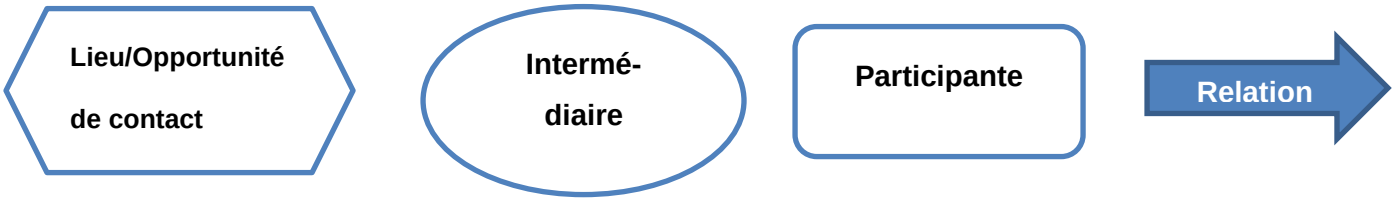

Abréviations :

SN : Sénégalaise/Sénégalais

CI : Ivoirienne/Ivoirien

BK : Burkinabé

BN : Béninoise/Béninois

NG : Nigérienne/Nigérien

TG : Togolaise/Togolais

GU : Guinéenne

H : Homme

F : Femme

Précisons que lorsque nous avons sollicité des contacts aux fins de recrutement, nous avons souligné que l'enquête s'étendait aux femmes d'origine ouest-africaine. La figure 3 donne à voir que l'échantillon est assez diversifié concernant les citoyennetés d'origine. L'on peut également répondre à une possible critique que pourrait induire la figure : à savoir que la plupart des personnes ressources sont membres d'association et que cela biaiserait l'échantillon. Il est important de relever que deux des points de contacts sont hors association (restaurant et parc), toutefois il se trouve que la personne ressource rencontrée au parc faisait partie d'une association. Il est également important de relever que la personne ressource rencontrée à la fête de Noël de l'association béninoise (premier maillon du schéma) participait pour la première fois à une activité de cette sorte, et nous a mis en contact avec des personnes qui n'étaient pas ou peu impliquées avec les associations. Cet échantillon a été voulu, et est, le plus diversifié possible. Néanmoins,

la limite de notre méthode de recrutement demeure que les personnes les plus isolées sont restées hors de notre portée, et nous en sommes consciente.

Il est opportun de nous arrêter pour estimer le biais qui pourrait s'attacher à notre relation avec le groupe étudié. En effet, étant nous-mêmes d'origine ouest-africaine dans une situation d'immigration, la relation à nos participantes n'a pas été neutre. Nous nous attendions à deux sortes de biais : 1) une certaine réserve des participantes à nous confier leurs expériences dans la mesure où elles pouvaient craindre de se dévoiler à une personne qu'elles pouvaient éventuellement recroiser dans des espaces moins neutres, ce qui pourrait les gêner; 2) une tentation d'exagérer des situations en pensant qu'une personne de leur communauté faisant une étude sur leurs problèmes actuels allait concrètement et immédiatement améliorer leur situation. Afin de minimiser le premier biais, nous avons mis autant de distance que possible entre nous et notre échantillon en recrutant toujours nos personnes-ressources de manière tout à fait aléatoire. Le second biais ne s'est pas avéré, nous semble-t-il. En effet, lorsque nos participantes étaient enthousiastes à l'idée de partager leurs expériences, le sentiment qui se dégageait à l'issue des rencontres avait plus à voir avec la satisfaction de s'être confiée avec une personne qui les comprenait. Bien entendu, comme souvent dans les entrevues, on peut deviner çà et là des vérités édulcorées ou ajustées. Toutefois dans beaucoup de cas, les entrevues ont été émotives et nous avons ressenti le besoin de partager nos propres expériences à la fin de l'enregistrement. Certains liens se sont tissés à la suite de l'enquête.

Un biais que nous n'avions pas anticipé est celui de la méfiance à l'égard des instances institutionnelles auxquelles nous pouvions être assimilées. Nous avons exposé les difficultés qui en ont résulté plus haut. Toutefois, la grande majorité des entrevues n'en ont pas souffert, nous semble-t-il. Au contraire, nous avons pu bénéficier d'une position d'*insider* qui permettait une relation de confiance et une libération du discours.

3.3 Brève discussion des méthodes de mesures des réseaux sociaux

Dans la plupart des études sur les réseaux sociaux, et le capital social, que nous avons consulté, il est vrai que la méthodologie la plus communément utilisée est quantitative. C'est un fait qui a

soulevé chez Van Deth (2003) un questionnement sur les méthodes de mesure du capital social. L'auteur déplore en effet l'orthodoxie dans les méthodes utilisées pour étudier le capital social. Cette orthodoxie se résume à n'utiliser que des techniques quantitatives, généralement à un indicateur, pour appréhender un concept aussi complexe. Selon lui, il faudrait envisager des méthodes multiples[35] (*multi-method*) et des stratégies multiniveaux[36] *(multi-level strategies*) pour appréhender de manière plus forte, moins évasive, le capital social (Van Deth 2003). Une critique à laquelle répondent Devine et Roberts (2003) en suggérant que les méthodes qualitatives sont un moyen de remédier à cette orthodoxie et aux pièges inhérents à la méthodologie la plus largement utilisée, à savoir les sondages et les questionnaires. Selon les auteurs, ajouter des entretiens semi-dirigés par exemple est un moyen d'avoir un « *multi-method and multi-level strategies* » (Van Deth 2003, 89) comme le suggère Van Deth. Si nous privilégions une stratégie mixte dans cette étude et non multiméthode, c'est bien pour apporter une perspective qualitative peu répandue dans ce type de recherche afin de mettre en avant les expériences des immigrantes, tout en fournissant une description de leurs réseaux dans leur structure et dans leur constitution. Soulignons que nous privilégions la terminologie de méthode mixte car selon nous elle reflète mieux la complémentarité des outils quantitatifs et qualitatifs. En effet, le terme de multi-méthodes connote à notre sens plutôt une juxtaposition des méthodes qualitatives et quantitatives, même si les terminologies multi-méthodes et méthode mixte semblent amalgamées par certains chercheurs (Bryman 2008).

3.3.1 La méthode du position generator

Pour introduire la méthode du générateur de position, la présentation qu'en font Lin et Erickson (Lin et Erickson 2008) est la plus appropriée :

> « *If social capital is the valuable resources embedded in a person's social network, how can we measure this in a valid and practical way? […] But the measurement task becomes surprisingly easy when we remember that most important resources are concentrated in particular parts of social structure. Instead of asking about social relationships with particular people, or people*

[35] L'utilisation à la fois de méthode qualitative et de méthode quantitative pour répondre à une question.

[36] La stratégie multi-niveau tient compte du contexte géographique/écologique pour mettre en perspective les résultats statistiques.

> *with particular resources, we can ask about social links to social locations in which different kinds of resources are concentrated. Measures of this general kind, designed to assess access to social positions, are called "position generators". […] Thus the more that a person knows people from all levels of the occupational hierarchy, the more likely it is that the person has access to a wide range of potentially useful resources.* » (Lin et Erickson 2008, 8-9).

Comme le soulignent les auteurs, le générateur de position permet d'établir une description plus large du réseau des enquêtés, plus que ne le ferait la méthode du générateur de noms. En effet, avec cette méthode, on aura plus tendance à établir le réseau des liens forts des enquêtés, et passer à côté des relations dont les ressources sont plus efficientes à une insertion sociale (meilleur emploi, implication civique). La limite du générateur de position est qu'elle peut aussi passer à côté de ressources situées plus généralement dans les liens forts, comme le soutien affectif, des ressources qui ne relèvent pas de l'occupation des individus mais de leurs talents propres. Toutefois, lorsque l'étude porte principalement sur les gains économiques du capital social, le générateur de position s'avère la méthode la plus utile (Lin et Erickson 2008), et ses limites peuvent être contournées par d'autres recours méthodologiques, comme c'est le cas dans cette présente étude. En effet, en ayant également recours à l'entretien semi-directif, nous pouvons recueillir les informations sur les ressources disponibles et utilisées au sein des liens forts.

Une autre méthode à laquelle on pourrait opposer le générateur de position est le générateur de ressources. Cette méthode permet certes d'accéder à une large description du réseau des enquêtés comme le générateur de position, et permet d'atteindre des personnes utiles qui ne rentrent pas dans les catégories du générateur de position, parce que n'occupant pas d'emplois formels. Toutefois, comme le soulignent les auteurs, les ressources utiles pour améliorer le niveau de vie sont détenues par des personnes occupant des emplois « prestigieux », de manière générale, et sachant les difficultés qui peuvent reposer dans l'élaboration d'une catégorisation des ressources utiles, le générateur de position reste la méthode qui a fait ses preuves (Lin et Erickson 2008). De plus, la méthode du générateur de position offre une flexibilité qui permet de lui imprimer des variations selon le contexte de l'étude (Lin et Erickson 2008). Dans notre cas, nous avons choisi des secteurs d'activités qui génèrent des ressources utiles à l'insertion : les services

sociaux, le secteur juridique, le secteur de la santé, celui des finances, la fonction publique et le secteur de l'éducation.

Par ailleurs, pour aller plus en détail dans la méthode du générateur de position, il est important de définir l'indicateur du « bon » capital social que l'on va utiliser dans cette recherche. Si les adeptes du générateur de position utilisent souvent des indicateurs reliés au prestige de l'emploi afin de déterminer dans quelle mesure les enquêtés ont accès à des individus situés dans les différentes sphères sociales, nous préférons nous en tenir à un indicateur qui élude les écueils reliés à la définition de ce qui est prestigieux (Van der Gaag, Snijders et Flap 2008), en l'occurrence la diversité dans l'accessibilité aux différentes occupations. « A good practical argument to use this single measure is that it is the simplest for the researcher because it does not involve the choice and application of a socioeconomic index or prestige measure associated with occupations » (Van der Gaag, Snijders et Flap 2008, 40). Plus l'enquêté a accès à diverses positions sociales plus il a un capital social riche (Van der Gaag, Snijders et Flap 2008), s'inscrivant dans l'association productive entre diversité et capital social, qui est un des aspects les plus largement partagés du concept. Comme le dit si bien Bonnie Erickson « variety is the key » (Erickson 2003, 25), plus les réseaux des individus sont divers, plus ils ont accès à une information riche et diversifiée qui peut mener à de meilleurs emplois, une meilleure santé, etc. Un constat qui a également été fait par D. Thomas (2011) dans une étude sur l'insertion économique des immigrants au Canada. Selon Thomas, ce n'est pas la taille du réseau mais bien sa diversité sur le plan occupationnel qui est favorablement corrélé à l'insertion économique. « L'analyse indique que la diversité de professions, et non la taille ou la force des liens dans un réseau personnel est associé à la probabilité d'avoir un emploi. Il est possible qu'avoir des relations dans un moins grand nombre de professions explique en partie pourquoi les immigrants récents sont moins susceptibles d'avoir un emploi » (D. Thomas 2011, 62). L'auteur pose également le constat que les réseaux des immigrants sont bien moins diversifiés que ceux des Canadiens de naissance, mais que toutefois ils tendent à se diversifier dans le temps (D. Thomas 2011). Généralement, la diversité se trouve dans les liens faibles (Granovetter 1983), puisque nos proches nous ressemblent plutôt (Erickson 2003), ce qui fait qu'une personne qui aura une plus large gamme de connaissances aura un réseau plus diversifié qu'une personne qui a essentiellement des proches.

En résumé, notre approche consiste d'une part à produire une description non exhaustive des réseaux de relations de nos participantes, mais s'attachant plutôt à montrer l'étendue de leur diversité. D'autre part, à travers l'analyse de leur discours nous allons approfondir la compréhension

sur la mobilisation qui est faite de ces réseaux et sur les lieux de sociabilité où ils prennent racines. De ce fait la combinaison des méthodes nous permet de pallier les faiblesses de l'une et l'autre.

3.4 Outils d'enquête

Nous avons utilisé un outil hybride de questionnaire-entretien semi-directif. La première partie consiste en un questionnaire fermé à semi-fermé, afin de pouvoir établir un profil des femmes rencontrées ainsi que la disponibilité des ressources de son réseau. Par la suite, l'entrevue semi-directive est menée, et porte sur le récit du processus d'établissement à Montréal, mis en relation avec l'utilisation des ressources disponibles au sein des réseaux.

Avec le questionnaire, nous procédons à l'identification sociale des interviewées (âge, niveau d'études, statuts matrimonial et familial, situation sociale (emploi, revenu, logement, etc.)) ainsi qu'à leur réseau social (diversité du réseau, force des liens). Plus précisément, nous nous aidons du questionnaire pour déterminer le type d'emploi (s'il y a lieu) et le revenu ainsi que sa source (Ex. : Avez-vous des sources de revenus extérieurs au travail? Si oui, pouvez-vous les détailler ? / Pouvez-vous estimer le revenu actuel de votre ménage ?). Concernant leurs réseaux de relations, nous les mesurerons, d'une part, par le générateur de position, en nous aidant de la question suivante : Connaissez-vous quelqu'un qui travaille dans … ? (Van der Gaag, Snijders et Flap 2008) en citant une suite de secteurs diversifiée qui donnent accès à différents types d'information (Ex. : sur le système de santé, le système d'aide sociale, les services juridiques, les services financiers, etc.). Nous rappelons et insistons sur le fait que ce n'est pas une occupation en elle-même qui est déterminante, mais c'est la diversité des occupations dans un réseau social qui lui confère sa richesse. Dans ce contexte, connaître une personne renvoie à pouvoir appeler alter par son prénom si on le croise par hasard et entamer une conversation (Van der Gaag, Snijders et Flap 2008). Dans le même temps que nous établissons les relations selon la position (sociale), il s'agit de les classer selon la force des liens (forts/faibles). Pour cela, nous demandons aux participantes de déterminer si ces personnes sont des connaissances, des amis ou des membres de la parenté, en leur laissant une libre interprétation de ces catégories (Van der Gaag, Snijders et Flap 2008).

L'entretien semi-directif nous permet d'approfondir ces informations, et dans la mesure où nous voulons aller plus loin qu'un instantané de leur situation, nous remontons à leur arrivée à Montréal pour comprendre comment au fil de leur installation elles ont mobilisé leurs réseaux. À cet effet, nous commençons par un récit de leur installation, pour aborder au cours de l'entrevue les thèmes de a) la mobilisation de leurs réseaux au cours d'évènements majeurs de leur processus d'insertion évoqué plus haut, de b) l'étendue de leur champ social à savoir la fréquentation d'un organisme, d'une association (intra ou inter ethnique), d'un groupe d'entraide (on pense ici aux groupes de tontine) et de c) leur expérience et perception des organismes d'aide à l'établissement des immigrants.

Plus précisément, nous nous inspirons de Chicoine et al. (1997) qui, dans leur étude sur le processus de reconstruction des réseaux de femmes immigrantes, choisissent d'aborder de manière chronologique la formation des réseaux de leurs interviewées, pour éviter une lecture statique de celle-ci. À cet effet, ils utilisent le concept de cycle de vie de Charbonneau (Charbonneau 1991 cité dans Chicoine et al. (1997)). Les auteurs ont ainsi relié trois principaux évènements à la formation des réseaux : a) l'arrivée à Montréal, b) les déménagements, et c) le début d'un nouveau travail ou la poursuite d'études. Nous trouvons ces évènements assez transversaux, dans le sens où ils sont a priori communs à toutes les femmes que nous souhaitons interroger, c'est pour cela que nous les utilisons pour leur dimension chronologique mais aussi leur importance dans l'insertion des femmes immigrantes ciblées dans notre étude. À la différence de l'étude citée, nous nous en servons non pas pour lire uniquement la formation des réseaux, mais surtout leur mobilisation. Ainsi dans le thème de la mobilisation des différents types de liens, nous pouvons avoir des sous-questions telles que « pouvez-vous me parler des personnes qui vous ont apporté leur aide (morale, financière, informationnelle, etc.) », que nous pouvons décliner selon ces évènements : « lors de votre arrivée à Montréal », « pour obtenir votre premier emploi, et les suivants s'il y a lieu », « pour trouver ou obtenir votre premier logement, et les suivants s'il y a lieu ». Toutefois, si dans notre aide-mémoire les questions sont énoncées comme telles, lors des entrevues il s'est révélé plus dynamique de demander tout simplement aux participantes de raconter leur arrivée et installation. Nos relances ont orienté les conversations sur les personnes mobilisées.

En plus des avantages que nous avons déjà cités, cette méthode mixte permet sans conteste de croiser les informations, donc d'enrichir nos données. Il s'est avéré qu'à plusieurs reprises pendant les rencontres nous ayons à faire des allers-retours entre les deux outils, car des informations

survenaient durant les entrevues qui contredisaient ou complétaient les données du questionnaire. De plus, le fait de commencer l'entrevue à la suite du questionnaire permettait d'orienter la discussion de manière plus efficace puisque nous avions déjà quelques informations sur nos participantes. Enfin, le questionnaire permettait de briser la glace : au fur et à mesure que nous recueillions les informations de base, nos participantes entrevoyaient plus clairement l'objectif de la recherche. Certaines questions demandaient un effort de mémoire et cela a sans doute aidé à replacer les souvenirs au moment d'enclencher l'enregistreuse.

3.5 Outils et techniques d'analyse

L'analyse des données a été effectuée en recourant au logiciel d'analyse de discours NVivo. C'est un outil qui nous a permis de croiser les données tirées des questionnaires et des entrevues. Pour commencer nous avons codé toutes les interviewées en cas de type « personne », auxquels nous avons assigné des attributs. Autrement dit, chaque entrevue retranscrite a été codée dans son entièreté en « personne ». Les attributs ont tous été tirés des données issues des questionnaires. Ils sont d'ordre sociodémographique, et relatif à des caractéristiques que nous avons jugées pertinentes à l'analyse :

Attributs sociodémographiques	**Attributs caractéristiques**
Groupe d'âge	Association multiethnique *(ayant fréquenté)*
Durée d'immigration	Association ethnique *(ayant fréquenté)*
Mère de facto*	Organismes d'intégration *(ayant fréquenté)*
Niveau scolaire	Revenus extérieurs au travail
Catégorie d'immigration à l'arrivée	
Catégorie d'immigration actuelle	
Situation d'emploi	
En union de facto	
Pays d'origine	
Revenus du ménage	

*Mère de facto signifie mère vivant avec l'enfant. En effet, dans les trajectoires migratoires complexes, une participante peut être mère d'un enfant n'ayant pas immigré avec elle. Pour ne pas biaiser l'impact que la présence d'un enfant peut avoir sur l'insertion dans notre analyse, nous avons fait préciser aux participantes si les enfants qu'elles nous déclaraient étaient physiquement avec elles.

Cette démarche nous permettra par la suite d'affiner notre analyse en nous permettant de croiser des éléments de discours selon le profil des participantes.

Puis nous avons codé le contenu des discours en nœuds. Pour commencer les nœuds étaient très généraux, puis ils se sont affinés au fil de l'enquête et de l'analyse. En effet, la retranscription et la codification des entrevues se faisaient au fur et à mesure, de sorte que la réalité des données modelait notre analyse, tout comme notre analyse fuselait nos relances face aux participantes, dans l'esprit de la théorie enracinée (Strauss et Corbin 1990). Nous avons tenu un journal de codification (voir en annexe 4, exporté tel quel), en nous inspirant des recommandations de Bazeley et Jackson (2013). Si toutes les idées évoquées dans ce journal n'ont pas été retenues pour diverses raisons, cette démarche a été très utile à notre réflexion. Au fil des itérations, nous avons pu isoler 16 familles de nœuds subdivisés en sous-groupes allant jusqu'à 3 niveaux (voir annexe 5). Nous avons également regroupé les cas en ensembles définis par rapport à notre typologie de l'insertion. Par exemple, nous avons regroupé les personnes en réseaux ramifiants qui sont précaires, et celles en réseaux ramifiants et stables (voir annexe 5). Cette organisation nous a permis de tirer des rapports qui ont servi l'analyse, ainsi que des figures dont certaines figurent dans ce texte. Dans la mesure où un élément de discours peut être codé de différentes manières, les rapports NVivo ont permis d'identifier dans quel contexte se place un discours, ainsi que la fréquence de croisement de plusieurs éléments de discours.

3.6 Difficultés rencontrées

Comme dans toute recherche de cette nature, certaines difficultés plus ou moins significatives surviennent au moment de l'enquête. Nous en relèverons trois principales. La première est liée au fait que près de la moitié de nos participantes sont mères de facto et que parmi elles, la grande majorité est à l'emploi à temps plein. De ce fait, obtenir un rendez-vous pour une rencontre de trois heures était un défi de taille. Sans vouloir nous avancer sur la répartition genrée des tâches, car dans notre échantillon presque toutes les mères de facto sont en union de facto, il nous a semblé que la gestion domestique du ménage et des enfants incombait principalement à nos participantes, ce qui constitue certainement une contrainte de plus dans la réalisation socio-économique. Si nous nous sommes intéressée aux contraintes familiales dans la compréhension des difficultés d'insertion, nous n'avons cependant pas approfondi cette question étant donné que nos

intérêts de recherche se concentrent ailleurs. Cependant, nous avons établi une corrélation entre la diversité du réseau et la sociabilité par les enfants, comme nous le verrons dans le chapitre 4.

La deuxième difficulté est liée à l'élaboration de l'un de nos outils d'enquête qu'est le questionnaire. En effet, dans un premier temps, nous avons voulu décrire les réseaux de relations à la fois dans leur diversité socio-économique et socioethnique. Nous avons donc voulu tenter l'expérience de transposer le générateur de position sur l'appartenance ethnique du réseau. Force a été de constater que cela ne fonctionnait pas : voir en référence le questionnaire en Annexe 1. Car contrairement au générateur de position qui s'appuie strictement sur la diversité et donc supporte des réponses binaires (oui ou non), la diversité socioethnique s'appuie plutôt sur les proportions. C'est-à-dire que cela requiert une certaine exhaustivité dans le décompte des relations. Les réponses se sont avérées beaucoup trop imprécises, et durant les rencontres cela allongeait considérablement le temps alloué au questionnaire amenant certaines fois un agacement des participantes. Toutes ces raisons ont fait que nous avons renoncé à exploiter ces données-là du questionnaire et préféré appréhender la diversité socioethnique des réseaux dans les discours.

Enfin la troisième difficulté que nous avons rencontrée durant l'enquête est relative à la méfiance que peuvent générer les institutions. Deux de nos participantes, dont l'une était dans les premiers temps de son installation avec un statut de demandeuse d'asile, se sont révélées les plus récalcitrantes à partager leur expérience. Malgré un accord verbal à faire partie de la recherche, l'une de ces participantes a hésité longuement à signer le formulaire de consentement. Il nous a semblé que la méfiance provenait en partie du fait que cela consistait en un document formel (dans le sens de gouvernemental), et il a fallu de longues explications et assurances de sa vraie nature pour que la participante consente à le signer. Le déroulement de l'entrevue en a été teinté, puisque nous avons obtenu des réponses laconiques malgré tous les efforts de relance. Durant cette rencontre, nous avons clairement échoué à établir un lien de confiance.

Par la suite, pour éviter ce genre de malaise, nous avons demandé l'autorisation à notre comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains de nous permettre d'obtenir un consentement oral enregistré. Nous n'avons pas eu à l'utiliser, puisque la seconde participante, ancienne demandeuse d'asile, a volontiers signé le formulaire de consentement. Cependant, il y avait tant de réticence à répondre et partager le vécu de sa part, que nous avons arrêté l'enregistrement à un moment, et lui avons redemandé si elle était réellement d'accord à participer. Elle nous avait été recommandée par une participante, qui était très enthousiasmée par notre recherche et qui

pouvait potentiellement avoir un certain ascendant sur elle. Bien que notre rencontre se déroulait dans un café Tim Horton's de son quartier, un endroit neutre, nous ne voulions pas que d'une quelconque manière elle se soit sentie dans l'obligation de nous parler. Nous avons pris quelques minutes pour réexpliquer la recherche, l'importance que nous accordions au vécu des participantes, et la portée sociale que cela avait de documenter ces expériences. Nous avons parlé de notre propre expérience, afin de tenter de bâtir une empathie réciproque. Puis nous avons redemandé si cela l'intéressait toujours ou si elle préférait s'abstenir. À partir de ce moment notre participante a paru plus détendue, et a consenti à partager son expérience.

Sans vouloir en tirer des généralités, ces deux cas donnent à réfléchir sur la méfiance que peuvent générer les institutions officielles chez certaines immigrantes. En tant que chercheuse dans une université, nous avons été assimilées à cette forme d'autorité en dépit de nos origines ouest-africaines (sénégalaises plus précisément). Cela peut constituer un facteur qui vient jouer un rôle dans la mobilisation des réseaux.

3.7 Éthique de la recherche

Toutes les personnes interrogées ont été informées de l'utilisation strictement scientifique des informations obtenues, du respect de la confidentialité et de leur accord préconditionnel. En effet, dans la mesure où nous avons discuté avec ces personnes de renseignements qui peuvent toucher à leur vie privée, nous veillerons strictement à respecter leur dignité et ferons attention de taire ou masquer tout renseignement nominatif. Il sera également très important de veiller à ce que les personnes interrogées aient une vision claire de notre étude, et que leur consentement à y participer soit sans pression aucune. L'approbation par le comité d'éthique de notre guide d'entretien dépendait donc des principaux critères suivants : notre propre intégrité scientifique ; le respect de l'intégrité, de la dignité et de la vie privée, et de l'autonomie des personnes interrogées.

3.8 Choix du thème et contribution de la thèse

Le thème de l'insertion des femmes immigrantes originaires d'Afrique occidentale et francophones à Montréal n'est pas issu d'un choix fortuit, dans la mesure où nous appartenons à cette communauté. Dans des travaux que nous avons menés antérieurement, nous nous étions intéressées à la position sociale des femmes en ville, ainsi qu'à leur entrepreneuriat et leur engagement associatif à Dakar, Sénégal. Ceci de telle sorte que lorsqu'il a fallu choisir un thème pour cette thèse, le sujet nous a semblé cohérent avec notre parcours de recherche.

Notre contribution à la littérature sur l'insertion des immigrants réside en plusieurs points. Tout d'abord, cette étude nous permettra une meilleure connaissance d'un groupe peu étudié, avec une approche essentiellement qualitative sur un sujet principalement abordé sous l'angle quantitatif. En effet, notre stratégie de recherche mixte permet certes la description des réseaux sociaux, à travers le générateur de position, mais plus encore la compréhension de leur rôle dans l'insertion à travers les entretiens semi-directifs. Ce qui nous permettra de saisir au plus près l'expérience d'installation de nos interviewées. En outre, notre contribution théorique se fera à travers l'originalité de notre cadre conceptuel, qui procure une vision d'ensemble de la constitution des réseaux sociaux avec le capital social et les lieux de traduction. La typologie de l'insertion originale que nous proposons apporte également une contribution théorique en ce qu'il intègre les perspectives de chercheurs ancrés dans des traditions intellectuelles différentes, en l'occurrence Wellman et Leighton (1981) et Ascher (1995). Enfin, la pertinence sociale est liée au groupe étudié (issu des minorités visibles, immigrant et féminin) et au fait que ce travail contribuera à la compréhension de ses difficultés d'insertion.

CHAPITRE 4 : PORTRAIT DES PARTICIPANTES ET STRUCTURE RELATIONNELLE

La description des profils sociodémographiques de nos participantes va occuper la première partie de ce chapitre. Cette description va permettre de mieux comprendre par la suite l'analyse de leurs expériences. Nous procéderons ensuite à la description de leurs réseaux sous l'angle de leur diversité, en regard des informations pertinentes à l'insertion qui peuvent en provenir, et sous l'angle des lieux de sociabilité. S'ensuivra une analyse compréhensive de l'état de leur insertion à travers les indicateurs que sont le logement et l'emploi. Finalement nous interprèterons leur perception des difficultés qu'elles rencontrent dans leur installation ainsi que les stratégies qu'elles développent pour tenter de les contourner.

4.1 Profils des participantes

Nous avons interviewé 27 participantes dans cette recherche, recrutées avec les critères exclusifs que nous rappelons ici : immigrantes originaires d'Afrique de l'Ouest, francophones, installées au Canada depuis 3 à 10 ans et résidant à Montréal au moment de la recherche.

Nous allons les présenter selon les catégories d'immigration à l'arrivée, en commençant par la plus représentée dans cette recherche, à savoir les immigrantes arrivées avec un statut de résidente permanente de la catégorie économique. Nous faisons une distinction entre les résidentes permanentes de la catégorie économique et les résidentes permanentes de la catégorie du regroupement familial. Dans le texte nous réfèrerons aux premières par le terme de résidentes économiques. Les étudiantes sont une catégorie de résidents temporaires admis pour des études.

4.1.1 Groupe de la catégorie économique

Quatorze de nos participantes sont entrées au Canada avec le statut de résidente permanente de la catégorie économique. Elles sont dans la tranche d'âge de 26 à 40 ans, et presque toutes avec un niveau d'éducation universitaire. Elles ont toutes fréquenté au moins un organisme d'aide à l'intégration des immigrants, un cheminement typique de cette catégorie d'immigration[37]. Un peu plus de la moitié d'entre elles sont installées avec leurs enfants (8 sur 14), donc mère de facto et 9 sur 14 sont en union de facto.

[37] En effet, les immigrant(e)s économiques se voient proposé(e)s dès leur arrivée à l'aéroport un ou plusieurs organismes d'aide à l'installation des immigrants. Ceux-ci offrent des séminaires d'une semaine environ qui servent à présenter le mode de vie et le marché de l'emploi québécois. BN4 « *Quand je … d'abord à mon arrivée, ils m'ont à l'aéroport, ils m'ont déjà même donné un papier… avec une liste d'organismes… que je peux les rapprocher… pour m'orienter tout ça là…* ».

Tableau 4.1 Catégorie économique

personne	BN2	BN4	CI1	CI3	CI4	SN1	SN10	SN11	SN2	SN3	SN4	SN5	SN7	SN8	Total
catégorie d'immigration à l'arrivée	résidente économique	résidente économique	résidente économique	résidente économique	résidente économique	résidente économique	résidente économique	résidente économique	résidente économique	résidente économique	résidente économique	résidente économique	résidente économique	résidente économique	14
asso ethnique	•					•	•	•	•	•	•		•	•	9
asso multiethnique			•	•	•			•	•	•			•	•	8
en union de facto	•		•			•	•	•		•	•	•		•	9
groupe d'âge	31-35	31-35	36-40	36-40	26-30	31-35	36-40	31-35	36-40	36-40	36-40	36-40	26-30	31-35	
mère de facto	•	•				•	•	•		•		•		•	8
niveau scolaire	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	secondaire complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	
organismes d'intégration	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	14
revenus extérieurs au travail	•		•			•	•		•			•			6
situation d'emploi	sans emploi	temps plein	sans emploi	temps plein	temps plein	sans emploi	autonome	sans emploi	temps plein	temps plein	temps plein	temps plein	autonome	temps plein	

Soulignons ici que nous avons pris le parti de ne répertorier que les mères installées avec leurs enfants (mère de facto) et les épouses/conjointes dans le même cas (en union de facto). En effet, dans les trajectoires complexes d'immigration il peut arriver que les femmes en union s'installent seules de manière plus ou moins temporaire, et quelquefois sans leur(s) enfant(s). Lorsque c'est le cas, pour les besoins de la compréhension nous les considérons comme en dehors de ces attaches. Il est vrai que ces dites attaches influent de manière non négligeable sur le processus d'insertion. Ainsi, comme nous le verrons plus loin, le fait d'être avec des enfants influe sur les sphères de relations et les activités de sociabilité d'une part, et d'autre part cela peut également entrainer des contraintes familiales, qui au vu, entre autres, de la répartition genrée des tâches quelques fois entravent les opportunités pour nos participantes.

Pour en revenir à notre description, un peu plus de la moitié de ce groupe, 8 participantes sur 14, était à l'emploi à temps plein au moment de la recherche, deux d'entre elles étaient travailleuses autonomes et 4 d'entre elles sans emploi. S'il semble à première vue que la majorité de ce groupe a un revenu plus ou moins stable, il faut néanmoins confronter ces informations avec les données plus détaillées tirées des discours puisque l'on sait que le travail n'exclut pas forcément la précarité (Leloup, Desrochers et Rose 2016).

Prenons l'exemple de l'une de nos participantes, BN4, qui travaille à temps plein dans un organisme au salaire minimum. Il s'agit en fait d'un programme pour former la clientèle au métier de la vente.

« *BN4 : Y des femmes, c'est …un organisme … que j'ai rencontré dans mon désespoir là, parce que je travaillais dans un entrepôt, dans une imprimerie. Ça me plaisait pas du tout, j'allais pour la forme. Je voulais à tout prix trouver un emploi et quitter là. Donc dans mes recherches là, je suis tombée sur Y des femmes, en cliquant toujours, puis j'ai vu sur leur site nous recherchons des participantes tout ça là. J'ai lu un peu, j'ai dit tiens ça c'est intéressant, je pourrais aller pour voir. Donc je les ai appelé, ils m'ont dit de passer les voir pour une entrevue, bon. C'est comme je les… personne ne m'a parlé de ça, c'est dans mes recherches que je les ai trouvés comme ça. Et puis, bon, ils m'ont parlé du programme tout ça là, le bien-fondé de la chose, et …[…] eux ils forment des femmes, au service à la clientèle, la caisse… ils ont une boutique…. En fait, le Y des femmes, c'est un grand organisme, et dans Y des femmes il y a une autre association qui est… qui s'appelle Fringues Friperie. Fringues Friperie a une boutique qu'ils gèrent. Et cette boutique-*

là récupère des dons, un peu comme Renaisance le fait. Puis eux ils forment des femmes à réparer les habits, à faire la mise en marché, à garder la caisse tout ça là. Donc, les dons qu'ils récupèrent nous les traitons dans l'entrepôt tout ça là, puis on les met sur le marché. Puis maintenant, on travaille en même temps dans la boutique. Ils nous donnent des cours sur la technique de vente tout ça là, puis nous pratiquons en même temps dans la boutique. […] on est payées, parce que c'est un programme qui est financé par Emploi-Québec. »

Bien que BN4 soit reconnaissante de cet emploi parce qu'elle a fait l'expérience du travail pénible dans une imprimerie auparavant, il ne satisfait pas pour autant à ses besoins de mère monoparentale de facto, son époux ne vivant pas dans le même pays qu'elle : « *Ça répond un peu à mes aspirations, parce que d'abord je ne fais pas trop d'efforts physiques. Même malgré que le salaire est vraiment petit, ça me nourrit pas… j'ai dit que ce salaire me nourrit, ça me nourrit pas. Mais l'ambiance, le travail… les gens qui travaillent là-bas elles sont vraiment intéressantes. C'est pas… c'est pas travail stressant comme ça, donc j'aime. J'aime ce que je fais.* »

Cette participante est très ambivalente par rapport à son emploi dans cet organisme, comme elle le décrit encore ici : « *Mais travailler au salaire minimum là … c'est vraiment pas … chose intéressante pour moi. Donc, en général là, je suis pas satisfaite de moi-même, je suis pas satisfaite de moi-même, je continue de me chercher… donc, j'espère que le programme que je suis en train de faire maintenant ça va me permettre de me retrouver. Je ne sais pas mais j'y crois. J'y crois malgré moi, mais je ne sais pas ce que ça va donner.* »

Arrêtons-nous pour remarquer que certaines situations difficiles amènent une détresse émotionnelle palpable, souvent, dans les discours. Certains récits ont été faits dans les larmes, ou avec la voix étranglée. La déprime est parfois évoquée, la dépression jamais. Face à ce constat, il nous semble qu'une étude des effets de la précarité et de la frustration sur la santé mentale des immigrantes africaines serait une piste à explorer ultérieurement.

L'exemple de SN7 jette une lumière sur la précarité qui touche également les entrepreneur(e)s immigrant(e)s. En effet, SN7 est travailleuse autonome et s'est lancée dans l'entrepreneuriat après avoir expérimenté les difficultés à trouver un emploi dans son domaine, même sous-qualifié : « *Principalement,* [mes revenus] *c'est la subvention que je reçois du gouvernement pour être un travailleur autonome. Après j'ai également les recettes de mes ventes. […] On utilise un peu*

les recettes, mais c'est plus pour subvenir aux besoins de l'entreprise on va dire. Mais l'entreprise elle est individuelle, donc c'est moi (rires).

C : […] Ton entreprise est-ce qu'elle se porte bien?

SN7 : Oui, je fais ce que je …. Financièrement, non parce que les ventes ne décollent pas […] On va dire que la subvention du gouvernement m'aide beaucoup, donc après je pensais… parce que ça va finir en août 2016, je pensais prendre un travail à côté, mais plus le soir. Pour me permettre d'être dans mon entreprise à temps complet on va dire. »

L'entrepreneuriat est certes une stratégie pour déjouer les barrières structurelles à l'insertion, mais il n'est pas un remède miracle pour sortir de la précarité.

Par ailleurs, 6 de ces participantes nous ont indiqué, dans le questionnaire, obtenir un revenu extérieur au travail. Il s'agit de revenus issus de l'entrepreneuriat effectués en plus du travail formel; de travail non déclaré, ou d'économie informelle qui peut englober le fait de tresser occasionnellement moyennant rémunération ainsi que la participation aux tontines.

Les tontines sont des sortes de cagnottes constituées par la cotisation des membres d'un groupe, qui sont attribuées à tour de rôle à chacun de ces membres. C'est une pratique sociale culturellement ouest-africaine (Sagna 2003), qui peut être considérée comme un des nombreux mécanismes de solidarité dans ces sociétés où le recours au secteur bancaire peut être faible. Par exemple, pour SN2 qui a un emploi stable, la cagnotte lui sert à payer sa taxe d'habitation : « *Oui, comme une épargne. Donc c'est ça, donc à la date où je l'aurai, je pourrai payer les taxes… donc chacune de nous fait ça, et puis après … non on s'en sert vraiment.* » Dans ce cas-ci, la tontine est également un élément socialisant, puisqu'il permet de réunir ses membres périodiquement : « […] *nous à chaque mois on se voit, la personne accueille, donc on cotise 20$. Donc tu prépares un plat sénégalais et tout … donc les garçons amènent à boire, nous on fait le manger et puis on se retrouve* ». Toutefois, dans beaucoup d'autres cas la tontine se résume seulement à un élément d'économie informelle. Et à l'ère des technologies numériques, ses membres peuvent communiquer uniquement par messagerie électronique et les transactions se faire également numériquement : « *SN4 : La tontine est gérée par une personne avec l'effervescence du virement interac, on n'est pas obligés de se voir. Les envois sont faits, les courriels les groupes Viber… fait que … tout est vraiment en place pour pouvoir y participer sans être obligés de se voir* ».

L'on peut toutefois souligner que cette forme d'économie solidaire requiert la confiance. Cette sorte de confiance est possible dans des réseaux denses, fortement normés selon la littérature (Sagna 2003 ; Mitchell 1974). Mais pas seulement, comme nous le constatons avec certaines de nos participantes. Les liens entre les membres d'une tontine peuvent être plus distendus socialement, bien que fortement normés par le fait même d'appartenir à un même groupe ethnique et culturel en situation de minorité. Par exemple, SN10 fait confiance à son groupe de tontine parce qu'une amie de ses amies y participe. Cela lui suffit comme garantie : « *C'est pour ça que je te dis je ne sais même pas qui est dans la tontine. Moi je donne l'argent à elle. Et elle va aller déposer* ».

Du fait même de sa nature d'économie culturelle et informelle, la tontine est une pratique à caractère enclavant. Même si elle peut s'effectuer dans des réseaux denses ramifiants (de liens faibles intra-ethniques), elle contribue à maintenir ces groupes, d'une manière ou d'une autre, dans la marge du système économique formel. D'un autre côté, elle participe d'une solidarité culturelle et peut être interprétée comme une forme de résilience face à un système économique qui leur offre peu d'opportunités.

4.1.2 Groupe de la catégorie étudiante

La deuxième catégorie la plus représentée dans notre échantillon est celle des immigrantes arrivées avec un statut d'étudiante étrangère, au nombre de 6. Elles sont âgées entre 20 et 30 ans, sont toutes sans enfants de facto, et deux d'entre elles sont en union de facto. Par la nature de leur immigration, elles sont sans surprises toutes avec un niveau d'éducation universitaire.

Lorsque cela est pertinent, nous ajoutons l'information du statut d'immigration actuel, comme c'est le cas avec ce groupe-ci. L'on peut ainsi constater que la moitié d'entre elles a acquis un statut de résidente permanente, catégorie économique au moment de la recherche. 2 sur 6 de ces dernières ont un emploi à temps plein. Celles qui sont encore sous le statut d'immigration d'étudiante ont des emplois à temps partiel ou saisonnier, ce qui est normal.

Les deux participantes sans emploi de ce groupe ont un statut de résidente temporaire (son statut est indéterminé au moment de l'enquête) pour l'une et de résidente permanente/économique pour

l'autre. Nous allons développer leur portrait qui illustre la difficulté d'insertion économique en l'absence de l'obstacle de la transférabilité du capital humain, parce qu'elles ont des diplômes locaux.

La participante GU1 au statut de résidente temporaire indéterminé a fait état des difficultés liées à la fois au maintien de son statut d'immigration mais aussi au marché du travail de son domaine d'études, comme elle l'explique : *« Et donc en 2013 j'ai commencé une major en traduction. Ça s'est bien passé, sauf que après bon… j'ai eu quelques désillusions, parce que dans le monde du travail ce n'était pas trop ce qu'on nous avait vendu au départ.*

C : Comment ça?

GU1 : Ben en fait, on te dit que la traduction c'est bien parce qu'on en a beaucoup besoin au Québec vu que c'est un pays… vu qu'on est au Canada et que c'est un pays bilingue. Sauf que pour trouver du travail c'est pas facile parce que déjà … enfin il faut connaître beaucoup de monde. Il faut passer des tests, et quand tu réussis les tests, il faut être … enfin suivre le rythme de la cadence et puis être très performant et très efficace, alors que tu es nouveau. Donc c'est un peu compliqué. Et puis en plus de cela quand tu postules, souvent tes concurrents ça va être des professeurs ou bien des gens qui sont là depuis des années et puis qui ont beaucoup plus d'expérience que toi donc… en plus c'est un tout petit secteur donc tout le monde se connait et c'est très compliqué. Du coup, je me suis dit… je vais tenter de trouver un autre travail, quel qu'il soit. Histoire d'avoir de l'expérience, et puis voir après si je vais forcément aller en traduction ou me diriger vers autre chose. Donc là, j'ai gradué en avril 2015, et donc mon permis d'études était fini, fallait le renouveler. J'ai fait la demande pour le renouveler, finalement ça a pris 9 mois. Et donc, j'ai … pendant 9 mois, je ne pouvais pas vraiment travailler puisse que je n'avais pas mes documents avec moi. Pourtant j'avais postulé pour un stage à la banque en décembre, ils m'avaient appelée comme quoi ma candidature les intéressait mais vu que j'avais pas encore les documents … le stage m'est passé sous le nez. Et donc là j'ai eu mon permis début mars …

C : Ok, c'est récent.

GU1 : Oui, et il y a une erreur qu'il fallait corriger donc du coup je l'ai renvoyé pour le corriger, et là j'attends encore de l'avoir.

C : Ok, donc sans ça tu ne peux pas trouver de travail ?

GU1 : Non […]. »

Précisions que cette participante parlera plus loin dans l'entrevue d'un permis de travail en référence du document qu'elle a attendu 9 mois, en toute vraisemblance il s'agit du permis de travail post-diplôme. GU1 fait état de la difficulté à s'insérer dans un marché du travail où les relations

semblent déterminantes à l'obtention d'un poste. Le fait d'avoir fait des études dans la société d'installation et d'avoir un diplôme d'une institution locale n'est pas forcément un sésame, puisque l'accès à l'emploi convoité dépend de dynamiques sociales externes au capital humain. À peine diplômée, notre participante GU1 envisage déjà une réorientation de carrière et semble s'enligner dans le modèle de la déqualification en emploi.

La participante NG1, également diplômée dans une institution de la société d'installation a choisi un retour aux études après l'obtention de sa résidence permanente dans un champ d'études différent :

« C : Quand tu as eu ton Bac en sciences économiques, c'est ça? Est-ce que tu as cherché ou voulu avoir un emploi?

NG1 : Oui, j'ai cherché du travail dedans … mais je m'attendais… enfin, je savais ce qui m'attendais, parce qu'après un Bac en sciences économiques on ne travaille pas en économie. Et je ne voulais pas travailler dans le système bancaire, je savais que ça ne m'intéressait pas. J'ai plus ou moins continué mes petits jobs étudiants, mais en essayant de plus l'orienter vers le soutien administratif, parce que je savais que c'était… une sorte de source de revenus, le temps que je fasse ma résidence et que je retourne aux études. Oui, j'ai fait ça pas très longtemps … »

Et de poursuivre : *« En fait depuis que j'ai fini mon Bac, j'ai fait affaire avec une agence de placement, S*, qui est comme une division de D* et à travers cette agence en fait la personne-ressource qui a pris mon dossier est devenue une sorte de connaissance … en fait j'ai une sorte de connaissance-amie, avec qui j'ai beaucoup discuté. Mais quand elle a eu cette opportunité, je ne cherchais même pas un emploi, elle m'a envoyé un courriel pour savoir si j'étais de retour à Montréal parce qu'elle savait que j'étais partie, et j'ai dit que j'étais disponible, donc oui… donc j'ai été signée par l'agence, mais j'ai pas vraiment cherché en fait, c'est eux qui m'ont proposé….».* Comme nous le verrons dans le chapitre suivant sur les ressources mobilisées pour l'emploi, les agences de placement sont souvent mentionnées comme ressource. Toutefois, elles mènent à des emplois souvent temporaires et précaires. Et le recours à ces agences de placement est souvent issue d'une information provenant du réseau de relations : *« Donc j'ai déjà un réseau plus ou moins d'étudiants africains avec qui j'ai fait mon Bac, donc je m'intéresse à ce qu'ils font parce que ça se peut qu'ils trouvent un emploi et que ça m'intéresserait. Donc je pense que… je ne sais pas si je l'ai mentionné mais mon premier emploi, oui je l'ai eu à travers une agence de placement après mon Bac, mais c'est une amie qui m'a parlé de cette agence de placement, parce qu'elle avait été placée. ».*

Dans ce groupe, les deux participantes qui ont un revenu extérieur au travail sont également résidentes permanentes : il s'agit d'un prêt et bourses de l'AFE pour l'une et de revenus d'entrepreneuriat connexes à l'emploi pour l'autre.

Tableau 4.2 Catégorie étudiante

personne	BK1	BK3	BN5	GU1	NG1	NG2	Total
catégorie d'immigration à l'arrivée	étudiante	étudiante	étudiante	étudiante	étudiante	étudiante	6
catégorie d'immigration actuelle	résidente économique	résidente économique	étudiante	résidente temporaire	résidente économique	étudiante	
asso ethnique	●		●		●	●	4
asso multiethnique	●	●					2
en union de facto					●	●	2
groupe d'âge	26-30	26-30	20-25	20-25	20-25	20-25	
mère de facto							0
niveau scolaire	universitaire/ professionnel complété	universitaire/professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	universitaire/ professionnel complété	
organismes d'intégration	●	●		●			3
revenus extérieurs au travail		●			●		2
situation d'emploi	temps plein	temps plein	temps partiel	sans emploi	sans emploi	saisonnier	

Pour ce qui est des organismes d'aide à l'insertion, 3 sur les 4 parmi celles qui ont changé de statut les ont fréquentés. Les associations intra-ethniques font plus partie de la vie sociale de groupe que les associations interethniques.

4.1.3 Groupe de la catégorie regroupement familial

Les participantes arrivées sous le statut du regroupement familial sont au nombre de 4 dans notre échantillon. Trois d'entre elles ont rejoint leur époux/conjoint et la dernière a immigré avec un de ses parents.

Celles qui sont en union de facto, au nombre de 3, sont également mères de facto et elles ont fréquenté au moins un organisme d'aide à l'insertion. Deux d'entre elles occupent des emplois à temps plein et l'une d'elles a des revenus extérieurs au travail, en l'occurrence de l'entrepreneuriat connexe à son emploi et un travail non déclaré. C'est par ailleurs la seule de ce groupe à avoir un niveau d'éducation non universitaire, il s'agit de SN9.

Tableau 4.3 Catégorie de regroupement familial

personne	BN1	CI2	SN6	SN9	Total
catégorie d'immigration à l'arrivée	regroupement familial	regroupement familial	regroupement familial	regroupement familial	4
asso ethnique			●	●	2
asso multiethnique	●	●			2
en union de facto	●		●	●	3
groupe d'âge	36-40	20-25	31-35	36-40	
mère de facto	●		●	●	3
niveau scolaire	universitaire/ professionnel complété	universitaire/p rofessionnel complété	universitaire/ professionnel complété	secondaire complété	
organismes d'intégration	●		●	●	3
revenus extérieurs au travail				●	1
situation d'emploi	temps partiel	sans emploi	temps plein	temps plein	

Les participantes de ce groupe sont dans la fourchette d'âge de 20 à 40 ans et fréquentent soit une association intra-ethnique soit une association interethnique.

Nous illustrons ce profil de la catégorie du regroupement familial à l'arrivée par BN1, dont l'entrevue était à bâtons rompus. Nous avons déjà évoqué dans la section des difficultés rencontrées du chapitre sur la méthodologie la rareté du temps des participantes mères de facto. Certaines ont eu la générosité de nous accorder du temps, alors que leurs enfants étaient sous leur garde. C'était le cas de BN1 :

« C : Euh… j'aimerai que (bruits d'enfants, rires). J'aimerai que tu me parles de ton premier emploi…

BN1 : Le travail général… ou?

C : Oui, oui, emploi. N'importe quel emploi, le premier que tu as trouvé, tu as trouvé au bout de combien de temps?

BN1 : ….

C : Est-ce que c'est celui-là que tu as ton premier emploi?

BN1 : Non, non.

C : C'était lequel?

BN1 : Le premier emploi, c'était un travail… le travail général… j'ai travaillé par le biais d'une agence.

C : Une agence de placement?

BN1 : Une agence de placement, mais c'était quelques jours… ça n'a pas trop duré après … je suis tombée enceinte… je ne pouvais plus travailler.

C : Ok. Euh… et ce… c'était quel travail exactement?

BN1 : Ce qu'on faisait?

C : Oui.

BN1 : Bon, c'était… une entreprise qui … au fait on faisait l'emballage des matelas… »

Toutes les trajectoires sont particulières, et celle de cette participante montre que la maternité intervient comme une décélération dans la dynamique d'insertion. Cependant, certains schémas s'esquissent, comme le recours aux agences de placement mais également l'orientation vers les emplois féminisés et précaires dont les réseaux denses se font le vecteur :

« C : Est-ce qu'il y a eu un moment qui te, qui t'as marqué?

BN1 : Oui, par exemple, un peu au début pour le travail général, tu vas travailler, on te dit… bon c'est fini pour aujourd'hui. Donc il y a plus travail, tu rentres, tout triste… parce que tu te dis bon, il faut encore recommencer à chercher… parce que moi je voudrais bien un travail qui… pas permanent, mais au moins …

C : Stable?

BN1 : Stable, un peu stable. Donc j'ai pas pu trouver rien…j'ai pas trouvé… c'est un peu difficile ici.

C : Et… la manière dont tu as géré la situation c'est … de faire la formation, j'imagine un peu…

BN1 : Oui, oui.

C : En aide-éducatrice?

BN1 : Oui.

C : Ok, est-ce que tu as eu l'idée par toi-même ou est-ce que tu as été conseillée par quelqu'un?

BN1 : C'est une amie qui m'a parlé de la petite enfance… et que y a une courte formation qui se fait, si je suis intéressée je peux le faire. Donc c'est là où je suis allée faire…je me suis renseignée et puis je suis allée le faire et… après j'ai pu…

C : Cette amie qui t'a dit ça c'est une amie béninoise ou…

BN1 : Oui, c'est une amie béninoise.

C : D'accord. Alors, on va parler, on a parlé du début là on va parler de maintenant. Donc, pour le travail, tu as trouvé un emploi à temps partiel. Est-ce que tu cherches toujours … pour le DEP que tu as fait? Tu cherches toujours?

BN1 : Non, pour le moment, parce que je suis en train de réfléchir encore s'il faudrait aller faire spécialisation. Parce que dans le domaine du secrétariat, il y a une spécialisation juridique et une médicale. Donc je pense…je suis en train de réfléchir s'il faut aller faire la spécialisation médicale peut-être …. Parce que j'aurai appris là, y a pas trop de bilinguisme dans les hôpitaux, donc, je pense… peut-être aller faire une spécialisation. Pour le moment je suis… j'aime bien le domaine de la petite enfance … »

Le parcours de SN6 illustre également que le recours aux agences de placement est une information véhiculée dans les réseaux denses. Cela illustre surtout la précarité d'emploi dans laquelle confine les agences de placements. Notre participante a occupé de nombreux postes précaires, à tel point que retracer son parcours portait à confusion même pour elle, puisque nous l'avons

reprise sur son premier emploi[38] : *« Donc je suis arrivée à Montréal en septembre 2011, je venais par le parrainage de mon mari. Et puis, quand je suis arrivée j'ai commencé à travailler d'abord à la Banque *, mais c'était comme la saisie de données pendant deux mois…*

C : Au bout de combien de temps…?

SN6 : Deux mois… je suis arrivée en septembre et puis j'ai commencé là-bas en novembre.

C : Comment tu as trouvé?

SN6 : C'était bien, c'était une super belle première expérience, ils étaient super gentils. Et vu que c'était de la saisie de données, c'était pas dans mon domaine. Je voulais… je me suis dit faut que j'aille prendre des cours.

C : Tu as fait ça combien de temps?

SN6 : Les cours j'ai fait ça pendant 9 mois.

C : Non, mais l'emploi de ….

SN6 : C'était deux mois… oui, parce que les cours ils commençaient en janvier, donc j'ai fait ça de novembre à décembre, ensuite j'ai commencé mon AEC. J'ai commencé mon AEC en janvier, je l'ai fait pendant 9 mois.

C : Un AEC en quoi?

*SN6 : En comptabilité, en techniques comptables. C'était pour connaître ici les taxes, les impôts… comment ça se passe ici. Et puis, après ça … j'ai fait ça et puis après j'ai commencé le stage à Accueil *. Et après Accueil * je suis passée par R*, l'agence. Ils m'ont placée dans* *[lieu]*… tu connais les épiceries* *[lieu]?*

C : Oui.

SN6 : Ils avaient une division finance, qui se trouve à *[lieu]*. Et puis après* *[lieu]*, là aussi c'était un… comment ça s'appelle… un temps partiel. Parce que c'était du remplacement des gens qui partaient en vacances.*

C : C'était sur appel?

SN6 : C'était même sur appel hein. Mais vu que les gens là-bas ils vont souvent en vacances, il y avait des un mois, un mois, un mois…. Donc quand je fais le poste de payable par exemple

[38] Pour rappel, dans notre méthode mixte, nous commencions par administrer le questionnaire, ce qui nous mettait dans le contexte et nous disposions de certaines informations avant de démarrer l'entretien.

pendant un mois, après je fais le poste de recevable pendant un mois. Si y a un autre payable qui part… c'est comme ça que j'ai fait pendant 3-4 mois, après j'ai commencé dans une compagnie qui s'appelle S, qui est au centre-ville. J'ai été placée là-bas par R&H, c'est une agence de placement. J'ai fait là-bas deux ans, S*, après j'ai eu mon bébé. Après j'ai commencé dans une compagnie qui s'appelle* *[lieu]*, là-bas aussi j'ai été placée par R&H …*

C : Tu faisais quoi chez *[lieu]*?*

SN6 : *[lieu] *là, je fais les payables et les recevables.*

C : C'est mieux? Vu que je ne connais pas les termes…?

SN6 : Oui, c'était mieux… S je faisais seulement la facturation, que les recevables, c'est-à-dire tout ce qui est facturation, tout ce qui est rapport avec le client, tout ce qui est réclamation… je faisais que ça. Et à* *[lieu] *là je fais tout ce qui est payable, conciliation bancaire et recevables, et c'est aussi R&H qui m'a placée là-bas. Et puis c'est là-bas que je suis depuis… j'ai commencé là-bas en juillet, juillet 2015. Puis c'est ça mon parcours professionnel.*

C : Ok, je vais me permettre de revenir sur le premier emploi que tu as eu à la …

*SN6 : J'ai d'abord fait un stage à Accueil * et puis après je suis partie à* *[lieu]*. Ça c'était le premier emploi, parce que …*

C : Non, il y avait un premier avant…

*SN6 : Ah la Banque *! Oui.*

C : Est-ce que tu as trouvé l'emploi… dans les petites annonces ou est-ce que tu as été référée?

SN6 : Je suis passée par une agence aussi… c'est une amie qui m'a parlé de l'agence …

C : Quelle amie, elle est Sénégalaise?

*SN6 : Elle est Sénégalaise. Elle s'appelle SN3, elle est à Banque *. Et puis… comment ça s'appelle l'agence?... c'est une agence qui se trouve au centre-ville… pour les banques… »*

Le retour aux études émerge aussi du discours comme une stratégie, connue par ailleurs, d'insertion dans le marché du travail.

4.1.4 Groupe de catégories singulières

Nous avons regroupé les 3 participantes restantes qui présentaient des catégories singulières, dans le sens où elles sont uniques dans l'échantillon. Leur tranche d'âge se situe entre 20 et 50 ans.

Tableau 4.4 Catégories singulières

personne	BK2	BN3	GU2	Total
catégorie d'immigration à l'arrivée	visa touriste	citoyenne	demandeuse d'asile	N/A
catégorie d'immigration actuelle	regroupement familial	citoyenne	résidente humanitaire	
asso ethnique	•	•		2
asso multiethnique	•	•		2
en union de facto	•			1
groupe d'âge	46-50	20-25	26-30	
mère de facto	•			1
niveau scolaire	universitaire/professionnel complété	universitaire/professionnel complété	élémentaire	
organismes d'intégration	•		•	2
revenus extérieurs au travail				0
situation d'emploi	temps plein	temps plein	temps partiel	

Comme avec la catégorie des étudiantes étrangères, nous ajoutons l'information de leur statut au moment de l'enquête puisqu'elle est pertinente.

En effet, la participante entrée avec un visa de touriste a obtenu une résidence permanente sous le statut du regroupement familial. C'est la seule mère et en union de facto de ce groupe. Quant

à la participante avec un statut de demandeuse d'asile à ses débuts, elle a obtenu le statut de résidente permanente au bout de son processus.

En dehors de BN3, qui est arrivée avec le statut de citoyenne[39], elles ont fréquenté les organismes d'aide à l'insertion. Notre participante anciennement demandeuse d'asile est la seule de ce groupe à avoir un niveau d'éducation non universitaire et la seule en dehors d'une vie associative inter ou intra ethnique. Pour GU2, il faut ajouter aux difficultés généralement vécues par nos participantes les difficultés administratives liées à son statut d'immigration en particulier comme elle l'explique : *« Je dirais que c'est pas facile parce que tu arrives ici… c'est dans un autre monde, tu ne sais pas comment ça se passe, tu ne sais pas si tu vas monter en haut, si tu vas descendre en bas. C'est difficile, c'est pas facile. Et il faut passer par les gens qui connait, et parfois les gens ne sont pas disponibles et tout. Et c'est pas facile. Moi quand j'ai fait la demande de permis de travail je suis allée travailler. Quand ça a expiré j'ai arrêté. Et j'ai pas voulu renouveler parce que pour moi j'attendais la résidence, je pensais que c'était pas aussi long que ça. Mais ça a pris du temps parce que ça a pris deux ans. C'était vraiment long, il a fallu que j'attende ça. Et en attendant, j'ai fait une demande de permis d'études pour aller étudier. J'ai fait ça, je suis allée à l'école. Et avec les revenus que le gouvernement nous donnait… je ne dis pas que ça m'as pas aidé. Ça m'a aidé, mais c'est pas beaucoup, c'est pas comme suffisant pour vivre. C'est difficile, je suis seule ici, j'ai pas de famille, je n'ai personne vers qui tourner…. Alors j'ai décidé d'arrêter l'école parce que il fallait aller à l'école, payer le logement et tout…. Donc c'était devenu trop, c'était devenu stressant. C'était comme si je me transformais en une autre personne et tout. Alors j'ai arrêté l'école, je suis partie, j'ai fait une formation pour travailler dans les commerces, dans les magasins et tout. Ça m'a pris six mois, J'ai fait la formation. Après j'ai fait mon stage… ».*

Pour avoir une meilleure vue d'ensemble de la situation de nos 27 participantes, nous avons réalisé une série de graphiques qui en présentent un portrait synthétique (voir figure 4.1).

Au moment de l'enquête, la grande majorité de nos participantes étaient résidentes permanentes ou citoyennes (23 sur 27) avec un niveau d'éducation universitaire (24 sur 27). Toutefois, seule

[39] BN3 est citoyenne canadienne tandis que sa mère est dans une situation irrégulière due à une trajectoire d'immigration singulière. Elle est née au Canada d'étudiants étrangers avant d'être ramenée dans le pays d'origine de ses parents.

un peu plus de la moitié d'entre elles (16 sur 27) ont un emploi à temps plein ou se déclarent travailleuses autonomes. Cela en dit long sur les difficultés d'insertion qu'elles rencontrent, et que nous avons comme préoccupation de comprendre.

Figure 4.1 : Vue d'ensemble de la situation des participantes

a) Statut d'immigration actuel

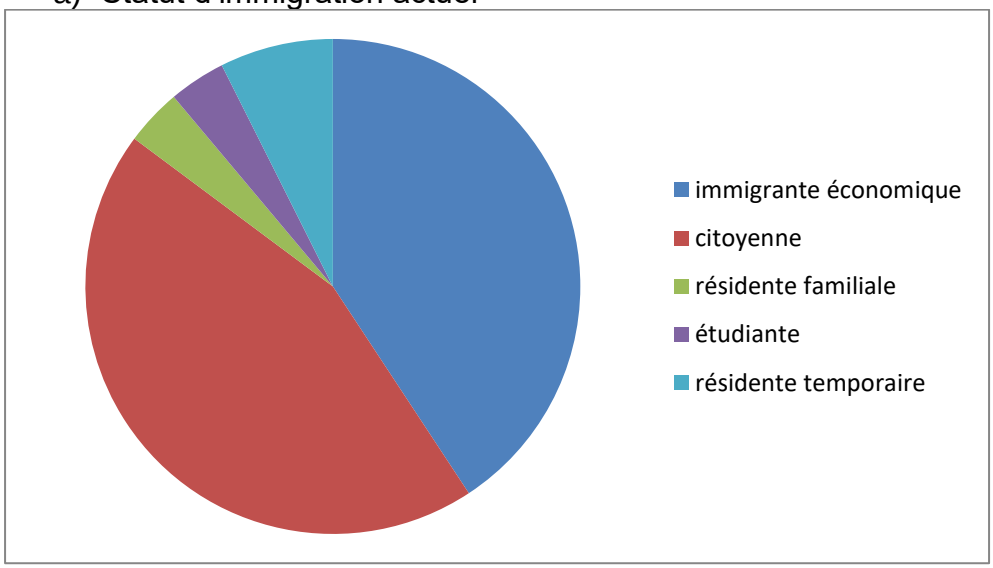

b) Niveau de scolarité

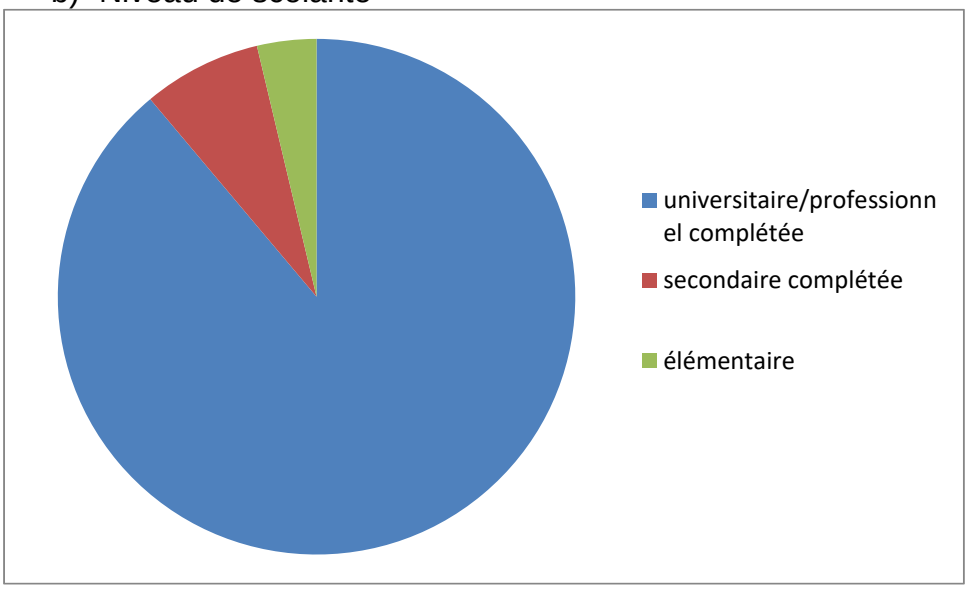

c) Situation d'emploi

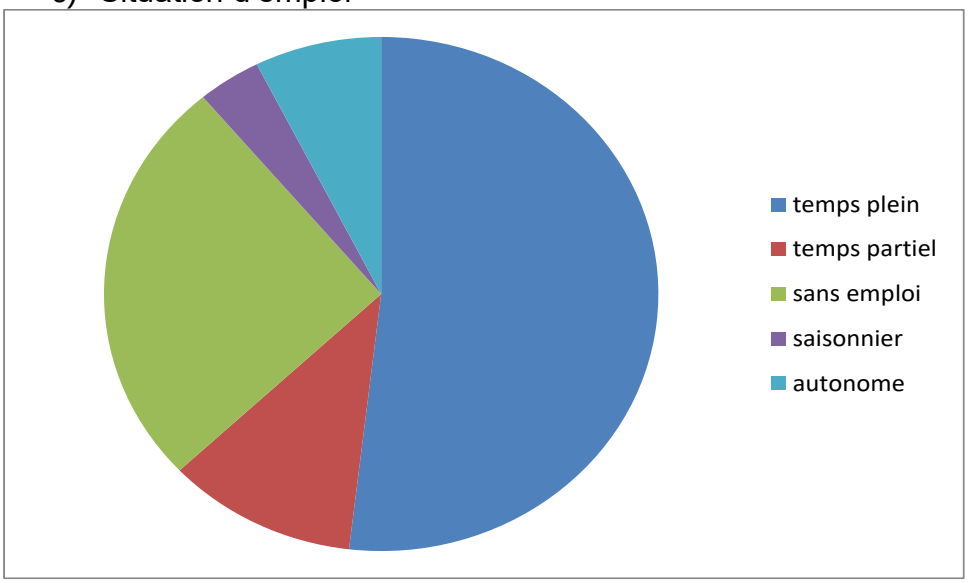

4.2 Diversité des réseaux de relations

Le questionnaire semi-ouvert est l'outil qui a permis de recueillir les informations relatives à la diversité des réseaux de relations de nos participantes. Comme cela a été exposé dans le chapitre précédent, nous avons procédé avec l'approche du *position generator* (Lin et Erickson 2008b) en l'adaptant au cas qui nous préoccupe. Les corps d'activités sociales et économiques les plus propices à détenir de l'information pertinente à l'insertion ont donc été ciblés (Van der Gaag, Snijders et Flap 2008) afin d'obtenir une image, voire un panorama de la diversité des réseaux de relations. Il ne s'agit donc pas d'une description exhaustive, mais bien d'une perspective qui offre l'opportunité d'enrichir l'interprétation qui pourra être faite des expériences d'installation. De plus, dans la mesure où nous spécifions le type de liens qui constituent les réseaux, cela permet dans le même temps de préfigurer de leur caractéristique enclavante ou désenclavante, pour confronter ces possibles interprétations avec les discours qui seront analysés par la suite. En effet, en nous référant aux discours, l'on peut identifier les sortes de ressources (aide et support, information etc.) qui sont puisées dans les différentes sortes de liens. De ce fait, la mobilisation des réseaux ou plutôt les ressources qui en sont tirées peuvent constituer un indice, jusqu'à un certain point, du type de réseau que s'est constituée une personne.

L’intérêt ici n’est pas de voir quel secteur socio-économique est le plus représenté puisque cela serait largement biaisé par l’occupation spécifique de nos participantes et le mode de recrutement par boule de neige. Encore une fois, la diversité est la clé (Erickson 2003). Ce qui présente donc de l’intérêt est plutôt la diversité des secteurs socio-économiques représentés dans le cercle d’une personne. À ce titre, on constate que moins d’une participante sur quatre a au moins un type de lien dans tous les secteurs cités. Pour la majorité des participantes, la diversité socio-économique de leurs réseaux est faible.

Tableau 4.5 : Description socio-économique des réseaux de relations

	Services sociaux		Milieu juridique		Santé		Finances		Fonction publique		Éducation		
Personne	liens forts	liens faibles	liens forts	liens faibles	liens forts	liens faibles	liens forts	liens faibles	liens forts	liens faibles	liens forts	liens faibles	
BK1	●				●		●		●		●		**5**
BK2	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	12
BK3			●				●						2
BN1											●	●	2
BN2													0
BN3				●	●		●		●		●		5
BN4			●		●				●		●		4
BN5								●					1
CI1				●		●				●		●	4
CI2		●		●		●	●	●	●	●		●	8
CI3			●					●	●			●	4
CI4				●	●		●						3
GU1					●		●		●		●		4
GU2												●	1
NG1							●			●		●	3
NG2							●	●			●		3
SN1						●	●	●	●			●	5
SN2			●		●		●		●			●	5
SN3		●				●	●		●				4
SN4		●	●			●	●	●	●		●		7
SN5		●	●		●	●	●		●		●	●	8
SN6								●		●			2
SN7		●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	10
SN8				●			●		●	●			4
SN9						●		●		●		●	4
SN10		●		●	●		●					●	5
SN11		●	●		●		●		●		●		6
sous-total	2	8	9	7	11	9	18	10	15	8	11	13	
Total	10		16		20		28		23		24		

Légende : ● = un ou plusieurs liens

Figure 4.2 : Description socio-économique des réseaux de relations-Vue d'ensemble

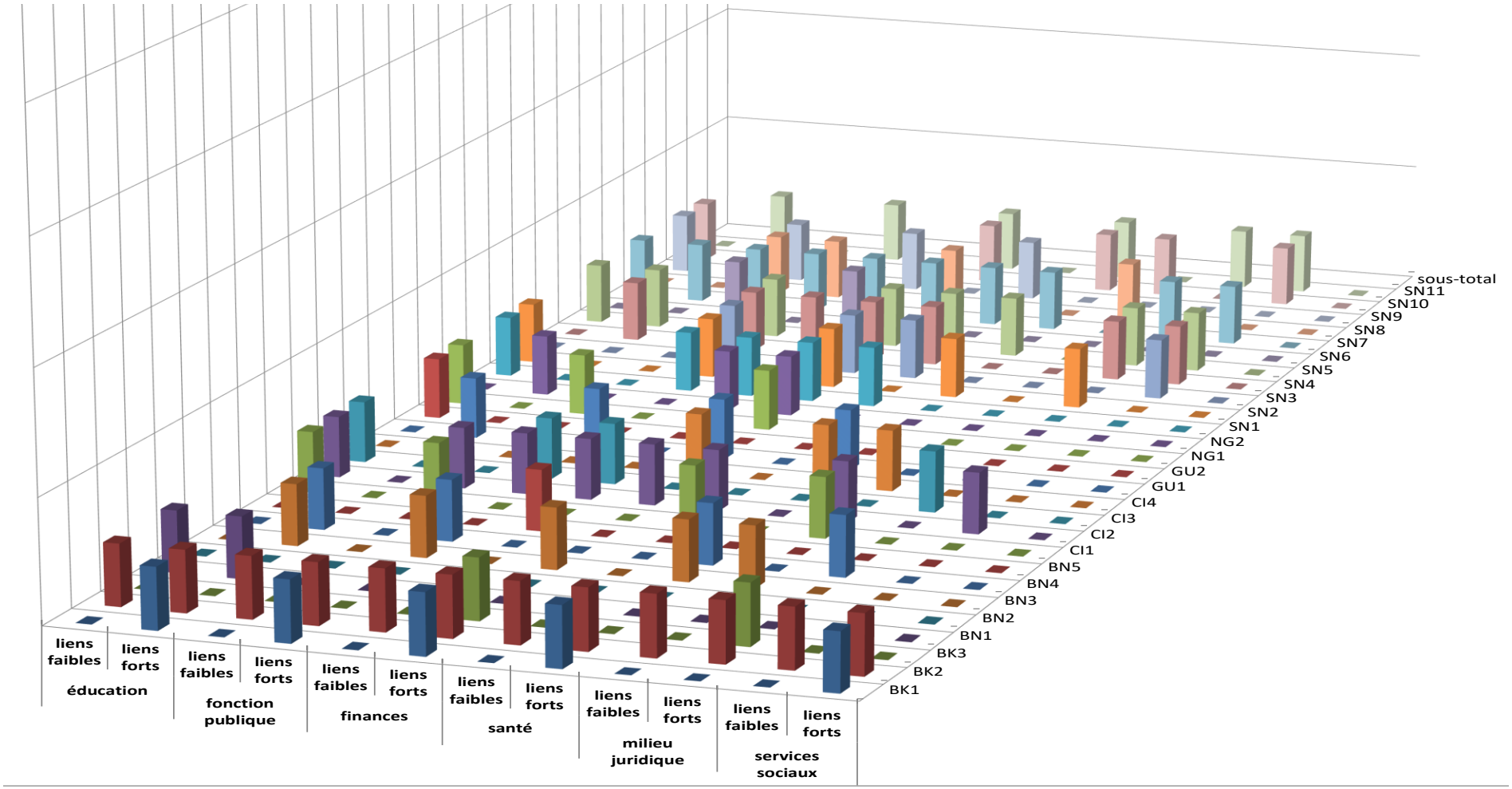

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

La faiblesse dans la diversité socio-économique des réseaux est d'autant plus frappante dans le cas des participantes présentement résidentes permanentes[40] (de catégorie familiale ou économique) qui sont sans emploi ou en emploi à temps partiel. Cela peut être en lien avec les explications de Van Emmerik (2006); Lin, Fu et Hsung (2001) et Joassart-Marcelli (2014) sur le capital social genré. Rappelons que pour ces auteurs l'acquisition du capital social serait genrée, dans la mesure où les femmes auraient tendance à tisser des liens forts plutôt que faibles et donc à demeurer dans des sphères sociales où les opportunités se résumeraient à des emplois précaires ou féminisés. Toutefois, si cette analyse peut aider à comprendre partiellement la faible diversité des réseaux que nous avons décrits, elle est limitée parce qu'elle n'embrasse pas les particularités de la sociabilité par les enfants.

Figure 4.3 : Diversité socio-économique des réseaux de relations-Résidentes permanentes sans emploi ou à temps partiel

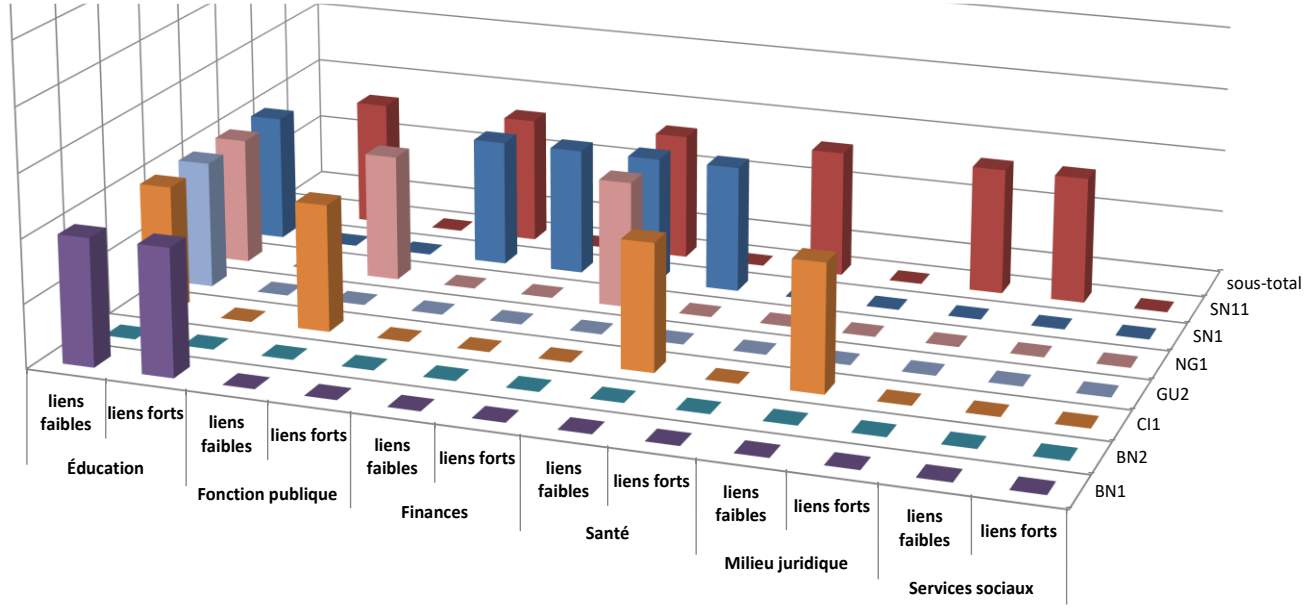

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

En effet, les participantes mères de facto ont une diversité socio-économique plus appréciable de leurs réseaux. La sociabilité par les enfants (scolarité, activités extra scolaires) peut donc être un

[40] Précisons que nous avons exclu de ce sous-groupe CI2 dont la situation est particulière à ce point de vue. En effet, bien qu'ayant un statut de résidente permanente, elle est en fait toujours aux études dans un cycle continu, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un retour aux études. Raison pour laquelle l'inclure dans ce sous-groupe biaiserait l'interprétation que l'on ferait dans ce contexte.

moyen de tisser des liens ramifiants. On peut également souligner que ces mères sont en majorité en emploi à temps plein (8 sur 12), bien que cela ne préfigure pas à ce stade de leur stabilité ou de leur satisfaction vis-à-vis de leur situation économique.

Figure 4.4 : Diversité socio-économique des réseaux de relations-Mères de facto

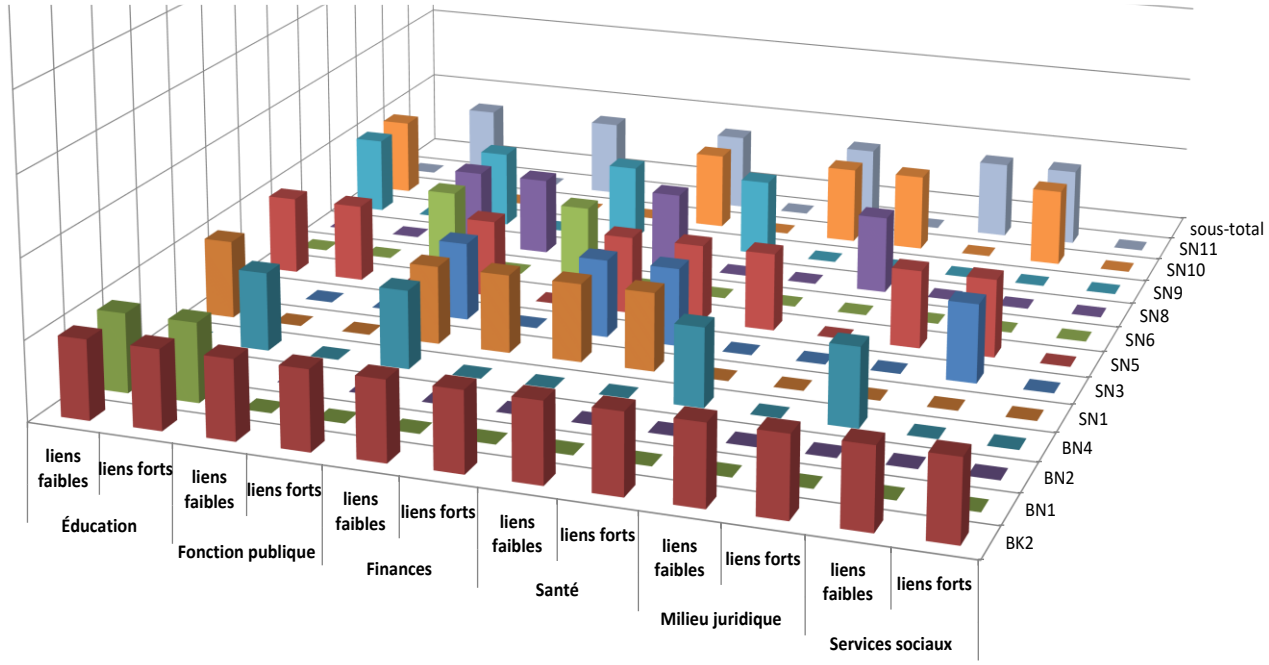

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

En résumé, de manière générale, la diversité socio-économique n'est pas ce qui caractérise les réseaux de relations de nos participantes; à l'exception de BK2 qui a tous les types de liens des différents secteurs. Donc a priori, ces réseaux sont moins à même de véhiculer des informations riches et diversifiées utiles pour une insertion en emploi, notamment. D'autres moyens sont donc mobilisés comme nous le verrons plus loin, en l'occurrence les organismes d'insertion, les agences de placement et la recherche internet avec des résultats moins probants que ceux que permettent des réseaux de relations ramifiés (Wellman et Leighton 1981). D'où les stratégies émergentes afin de contourner les barrières structurelles, comme le retour aux études et l'entrepreneuriat. Cela ne signifie pas pour autant que les immigrantes ne mobilisent pas leurs réseaux, surtout leurs liens forts, à d'autres fins dont principalement le logement dans les premiers moments de l'installation. L'analyse des expériences d'installation nous permettra de comprendre comment et à quelles fins les différentes dimensions des réseaux sont mobilisées.

4.3 Situation socio-économique

Les deux principaux indicateurs socio-économiques que nous mobilisons pour aborder l'insertion sont l'emploi et le logement comme nous l'avons exposé dans la première partie de ce corpus. L'insertion économique ne consiste pas seulement en l'obtention d'un emploi tout comme le fait d'avoir un logement n'est pas en soi un des indicateurs d'insertion sociale. Il s'agit de la qualité de ces éléments d'insertion et c'est là que la représentation et la perception de nos participantes sont essentielles à la compréhension. À travers les discours sur leurs expériences d'installation se dégage la réalité de leur condition. Nous dressons dans cette section le portrait de leur situation socio-économique en matière d'emploi rémunéré et de logement, en mettant l'accent sur l'expérience vécue par les participantes à la recherche.

4.3.1 Stabilité

Rappelons que seules 16 participantes sur 27 se sont déclarées en emploi à temps plein ou travailleuses autonomes. En analysant les différents discours, il apparaît que la stabilité, et dans certains cas son corollaire, la satisfaction, en emploi est encore moindre que ce premier éclairage. En effet, seulement 8 de nos participantes se considèrent en stabilité d'emploi.

Cela ressort de différentes manières dans le discours, comme avec BK3 dans cet extrait :

« Oui c'est le titre mais je ne fais pas vraiment du développement des affaires. Je suis plus dans la production tout ce qui est les plans d'affaires et puis le marketing sur les réseaux sociaux, et tout ce qui est administratif là : gestion interne de l'entreprise… […] Oui, j'aime mon emploi (rires). […] par exemple je dirais que, actuellement, mon expérience actuelle ça me plait. J'aime le travail que je fais ».

Bien que nous mettons en exergue certains extraits, nous catégorisons une situation comme stable en emploi à partir de l'ensemble du discours tenu par ces participantes. Et faut-il le rappeler, la stabilité n'est pas une valeur absolue mais une typification (réf. Figures 2.2 et 2.3) qui nous permet de distinguer celles qui sont en situation de précarité de celles qui ne le sont pas.

Dans l'exemple de SN10, la stabilité est venue de l'entrepreneuriat. En effet, cette participante est partie de la création d'une agence de placement pour éducatrices en CPE pour finir par ouvrir sa propre garderie éducative :

« C'est là que ça m'est venu, j'ai dit : mais tiens, comme y a pas assez de personnel avec ce service, pourquoi pas moi si je crée un petit service, et je l'ai créé, ça a marché. […] Les éducatrices c'est sur internet, Kijiji, que j'allais. Avec Emploi Québec aussi. Je cherchais des éducatrices pour faire du remplacement. […] c'est avec l'agence de placement que j'ai pu ouvrir, j'ai eu des fonds pour ouvrir ma garderie ».

Nos participantes en stabilité d'emploi sont dans des secteurs d'activité diversifiés qui ne dessinent pas un modèle. Elles sont autant dans le secteur privé, l'entrepreneuriat, le secteur para public (université) que dans le secteur public. Toutefois, l'on peut souligner certains points communs, notamment leur durée d'immigration. En effet, presque toutes sont installées depuis 5 années ou plus. La durée d'installation est sans doute un facteur, non pas le seul, d'insertion comme l'ont déjà souligné Boudarbat et Cousineau (2010). En outre, les immigrantes en stabilité sont moins sujettes aux contraintes familiales, sur lesquelles nous reviendrons plus loin, puisque peu d'entre elles sont mères de facto ou en union de facto. Enfin, elles sont en majorité susceptibles de désenclavement social étant donné leur implication associative multiethnique et leur connaissance et/ou mobilisation des organismes d'aide à l'intégration (voir figure 4.7).

Tableau 4.5 Caractéristiques des participantes typifiées en stabilité

personne	asso ethnique	asso multiethnique	catégorie d'immigration à l'arrivée	catégorie d'immigration actuelle	durée d'immigration	en union de facto	groupe d'âge	mère de facto	niveau scolaire	organismes d'intégration	pays d'origine
BK3		•	étudiante	résidente économique	5-10		26-30		universitaire /professionnel complétée	•	burkina
BN3	•	•	citoyenne	citoyenne	5-10		20-25		universitaire /professionnel complétée		bénin
CI3		•	résidente économique	citoyenne	5-10		36-40		universitaire /professionnel complétée	•	c-i
CI4		•	résidente économique	résidente économique	0-5		26-30		universitaire /professionnel complétée	•	c-i
SN10	•		résidente économique	citoyenne	5-10	•	36-40	•	universitaire /professionnel complétée	•	sénégal
SN2	•	•	résidente économique	citoyenne	5-10		36-40		universitaire /professionnel complétée	•	sénégal
SN3	•	•	résidente économique	citoyenne	5-10	•	36-40	•	universitaire /professionnel complétée	•	sénégal
SN4	•		résidente économique	citoyenne	5-10	•	36-40		universitaire /professionnel complétée	•	sénégal
Total	5	6	N/A	N/A	N/A	3	N/A	2	N/A	7	N/A

Si leurs réseaux de relations est plus diversifié que ceux des immigrantes sans emploi ou à temps partiel, il l'est néanmoins relativement assez peu.

Figure 4.5 : Diversité socio-économique des réseaux de relations- En stabilité

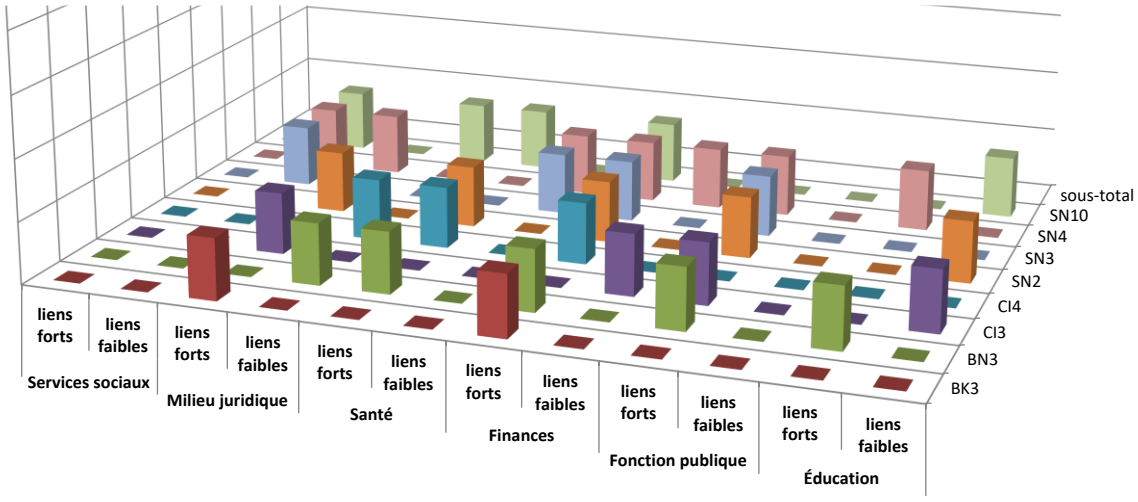

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

Le désenclavement social, s'il le favorise sans aucun doute, ne semble donc pas a priori conforter mécaniquement la constitution, a fortiori la mobilisation, de réseaux de relations ramifiés. C'est pour cela que nous nous sommes également intéressées aux lieux où les relations évoquées dans les entrevues se sont véritablement constituées. En effet, comprendre comment les réseaux se sont constitués implique de comprendre également où ils se sont constitués. C'est une approche qui nous permet par le même fait d'identifier quels lieux de sociabilité sont des lieux de traduction. De même, nous analyserons ce qui dans les discours peut s'interpréter comme une entrave à la constitution et à la mobilisation des réseaux.

La stabilité socio-économique va vraisemblablement de pair avec un logement satisfaisant, comme c'est le cas pour cette catégorie d'immigrantes. Il faut néanmoins souligner que le contraire n'est pas vrai, c'est-à-dire que beaucoup de nos participantes en situation de précarité ou de déqualification notable sont satisfaites de leur logement. Cela peut résulter de plusieurs facteurs, notamment le fait d'être en union de facto, car la situation socio-économique du conjoint joue bien évidemment sur le statut du ménage.

Pour revenir aux immigrantes en stabilité économique et sociale, nous avons laissé toute la place à la subjectivité de leur perception. *« SN4 : … Ben dans le fond, Verdun est un coin que j'ai beaucoup aimé […] Je suis retournée à Verdun. Et j'y suis toujours, je suis passée d'un 3 et ½ à un 4*

et ½ dans le même immeuble. […] Oui, oui aujourd'hui ça va. J'ai acheté un condo […] j'ai acheté le condo quand j'ai eu la permanence et tout. Donc là, je fais mon cheminement… »

De l'acquisition d'une propriété à un logement communautaire, la satisfaction en logement varie d'un cas à l'autre, mais a certainement comme dénominateur commun la décence du logement et l'appréciation du voisinage ainsi que de la vie de quartier: *« CI3 : Oui je suis satisfaite, et puis je m'implique beaucoup aussi. […] ben je fais partie du comité bon voisinage. Donc bon voisinage, la vie participative de la coop. Là récemment j'ai été nommée médiatrice pour régler les petits conflits. Et puis je fais un peu d'entretien aussi, et puis j'aimerais bien aussi apprendre comment… ben l'entretien c'est pas seulement le ménage comme tu vois … je sais pas… changer la ventilation, les choses comme ça. Vraiment les travaux mineurs là, donc ouais. »*

« BK3 : […] Le quartier est intéressant et puis les gens, les voisins aussi sont pas mal gentils. C'est comme… ils disent bonjour au moins (rires)… et puis c'est à côté de la rue Fleury donc j'ai à peu près tout ce que je veux sur place… »

La stabilité, telle que définie dans notre typologie, concerne une bien faible part de notre échantillon. Puisque parmi nos participantes en emploi à temps plein, très exactement la moitié est en stabilité, nous avons comparé les récurrences de certains thèmes/sujets dans leurs discours.

Figure 4.6 : Comparaison d'éléments du discours : les participantes à temps plein

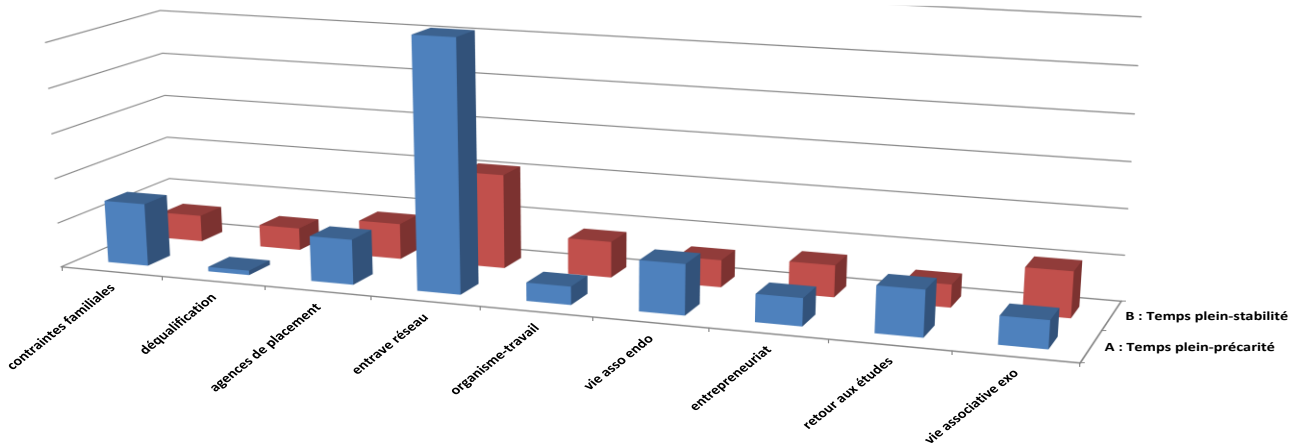

Figure extraite d'une exportation de matrix coding query (NVivo). Compare pour les participantes à temps plein, selon qu'elles sont en stabilité en ou précarité, la fréquence dans l'évocation des différentes thématiques représentées.

De manière assez nette, celles qui sont en précarité malgré un emploi à temps plein s'attardent sur les thématiques que nous interprétons comme des entraves à la mobilisation des réseaux.

La solitude est une des entraves que nous avons relevées, comme dans cet exemple :

« *BK1 : j'avais absolument personne à qui poser la moindre question… fait que toute faite toute seule. […] mais à Montréal j'avais vécu au moins 2 ans pour ne pas dire 3 ans où je connaissais personne, à part mes 2-3 copines qui venaient de Québec, qui ont fait les études avec moi logique. […] Mais ça faisait des mois et des mois que je cherchais, une fois de plus j'avais absolument rien … j'avais… j'étais rendue que je n'avais tellement plus rien que je devais … j'ai dû demander l'aide sociale, ce qui était pour moi… en fait mon cerveau n'avait jamais même conçu cette idée-là…* ».

Comme nous le développerons plus loin, l'assistance sociale, sous forme d'aide sociale ou de banque alimentaire, est un recours vers lequel se tournent également les immigrantes face à certaines adversités dans leurs parcours.

Une autre entrave à la mobilisation du réseau est la méfiance, et cela ressort particulièrement dans cet échange que nous avons eu avec BN4 :

« *C : D'accord. Est-ce que quelqu'un t'as dit pour cet emploi-là dans l'imprimerie? Est-ce que tu as été référée ou est-ce que …*

BN4 : Quelqu'un dit quelque chose à quelqu'un ici? […] Tu te cherches toi-même. Tu te cherches toi-même. Moi je… j'ai du mal à aborder les gens parce que d'abord c'est difficile d'être partie… après les gens te répondent… même parmi même tes compatriotes même-là, ça ne se dit pas la vérité donc… je me cherche moi-même. »

Dans le cas de BN4, sa méfiance est dirigée envers la société d'installation et envers sa propre diaspora. Ce qui rend sa situation d'autant plus difficile, car il ressortait clairement qu'elle mobilisait très peu les liens qu'elle se constituait. Ce qu'elle mobilise plutôt, et quasi exclusivement, ce sont les organismes d'aide aux immigrants. Son champ de mobilisation se cantonne dans le type de réseaux lâches, c'est-à-dire institutionnels.

4.3.2 Précarité

La grande majorité de nos participantes, 18 sur 27, sont représentées et se représentent dans la précarité (voir figure 4.7). Une seule participante n'est comptée ni en stabilité, ni en précarité car c'est la seule qui est encore dans ses études continues (c.-à-d. qu'elle n'est pas dans un retour aux études). D'emplois temporaires à sans emploi ou à temps partiel, souvent avec un retour aux études, les difficultés d'insertion dessinent en général le spectre des barrières structurelles auxquelles les immigrantes se heurtent.

Même pour celles qui, au moment de l'enquête, se représentent en situation de stabilité, la précarité a également fait partie de leur expérience. Toutefois, dans cette section où nous dressons le portrait instantané de notre population, nous limitons la description à celles qui n'ont pas encore franchi ce cap de la stabilité. Ainsi SN9 par exemple combine son emploi à temps plein d'aide-éducatrice avec un autre emploi, non déclaré, de cuisinière dans un restaurant.

« *C : Avec ton travail d'aide-éducatrice comment tu concilies les deux?*
*SN9 : Mais par exemple comme aujourd'hui * a fermé. J'ai fini le travail et je suis rentrée. Mais demain je finis à 5h, quand j'aurai fini je continuerai chez * jusqu'à 20h… des fois il y a plus de clients je reste jusqu'à 21h. Parce que mon mari en ce moment il finit à 4h ou 5h, il peut finir et aller chercher les enfants.*
C : Donc du mardi au vendredi…
SN9 : Jusqu'au samedi aussi…
*C : Jusqu'au samedi quand tu finis le travail tu vas chez *?*
*SN9 : Oui je vais chez *.*
C : Samedi et dimanche toute la journée?
SN9 : Samedi et dimanche oui. Je reste à la maison, je cuisine pour les enfants jusqu'à 1h, comme le restaurant ouvre à 13h le samedi et le dimanche, j'y vais vers 13h… dès fois j'y reste jusqu'à 7h ou 6h, parce qu'il y a un autre, un homme, dès qu'il arrive je peux partir. »

SN9 est l'une de nos rares participantes à ne pas avoir un niveau d'éducation universitaire. Son expérience permet de mettre à jour une autre problématique qui est celle de l'emploi non déclaré. Et dans son cas, son employeur est un compatriote du pays d'origine. Les effets négatifs de l'enclavement relationnel peuvent également inclure le cantonnement dans une économie parallèle.

NG2 a un parcours différent, dans la mesure où elle s'est installée en qualité d'étudiante, et fait ses études universitaires à Montréal. Si l'une des barrières structurelles connues s'avère être l'équivalence des diplômes, NG2 n'a pas pour autant plus de facilité avec un diplôme d'une université québécoise reconnue : « *Oui, alors j'ai fini mon Bac en traduction en décembre 2015, donc là je cherche du travail. C'est quand même pénible, je ne pensais pas que ça allait me prendre autant de temps pour trouver quelque chose de permanent. Ou même un contrat, parce que bon… je cherche… je ne cherche pas juste en traduction, parce que c'est vraiment un domaine plus difficile à percer on va dire. Je cherche aussi en soutien administratif ou en service à la clientèle, donc dans les centres d'appel. Mais oui, ça prend du temps quand même, ça prend du temps… […]*

C : […] là tu occupes un emploi saisonnier, tu m'as dit?

NG2 : Oui, c'est ça. Surnuméraire. […] j'ai fini le 22 janvier pis là on a repris y a comme deux semaines. »

La précarité résulte du fait d'être confinée à des emplois saisonniers, mais aussi dans des stages "récompensés" comme cela a été le cas de SN1, diplômée en génie des matériaux et finalement aux études dans le domaine de la santé :

« *SN1 : Non dans le Cégep là, il y avait comme des laboratoires, moi c'était dans le laboratoire.*

C : Ok, donc c'était dans ton domaine génie des matériaux?

SN1 : Un peu, parce que je faisais plus dans la … c'était comme… ils faisaient de la recherche… pour comment mieux conserver les légumes.

C : Ok, tu as fait un stage là-bas. Combien de temps?

SN1 : J'ai fait 2 mois.

C : C'était rémunéré?

SN1 : C'était pas rémunéré mais à la fin ils étaient contents ils m'ont donné comme 500$. »

Le cas de SN1 donne à réfléchir, cette dernière ayant beaucoup fréquenté les organismes d'aide aux immigrants. Toutefois, elle relate des épisodes qui prêtent à penser qu'elle a été découragée de persister dans son domaine d'études et de réorienter sa carrière :

« *SN1 : […] Ça m'a beaucoup aidé parce que c'est ça qui m'a permis comme de connaître un peu ici, comment ça fonctionne. Parce que c'est quand même différent de notre pays. Donc ils nous ont expliqué beaucoup sur comment ça fonctionne ici au travail. Comment, comme… comment on est perçus aussi quand on est comme immigrant… et tout donc, ça m'a beaucoup aidé.*

C : Comment vous êtes perçus, c'est-à-dire ?

SN1 : Parce que ils nous ont parlé du fait que … comme moi là, comme mon cas, je suis comme femme, je vais dans des métiers où y a pas comme beaucoup de représentativité. Que j'étais noire, en plus je mettais le foulard. Ils m'ont dit que y aura beaucoup de barrières pour trouver. Ensuite ils m'ont dit au niveau de la rapidité, tout ça… au début il faut beaucoup s'ajuster, parce que nous on n'est pas habitués à … aller comme go go là, avec le stress…

C : Ah, ok. Ils vous ont dit tout ça? Est-ce qu'ils vous ont expliqué comment surmonter les barrières comme dans ton cas?

SN1 : Oui, ils nous ont à peu près comme … ben le fait que tu en prennes conscience là, ça te permet aussi de te réajuster. Donc, ils nous ont comme outillés, après c'est à toi de faire comme ton travail personnel. »

Le discours qui a été tenu à cette participante dans cet organisme, au-delà des préjugés ethniques, valide en quelque sorte une discrimination institutionnelle. Cela renvoie à la remise en question que Creese et Wiebe (2012) font du rôle des politiques gouvernementales dans l'insertion économique des immigrants. En effet, lorsque les ambassadeurs de ces politiques pressent les immigrants à se trouver un emploi alimentaire[41], ils participent à faire perdurer les inégalités (Mayer 2003). Probablement parce que ce discours est justement tenu par une institution de cette sorte, il n'a pas été perçu comme tel par SN1, qui a voulu nous expliquer que sa réorientation de carrière est son choix propre. Toutefois, notre échange laisse transparaître que cela a influencé sa décision :

« *C : Mais est-ce que tu as décidé d'aller faire sciences infirmières parce que tu n'as pas trouvé dans ton domaine, génie des matériaux?*

SN1 : Parce que je pouvais comme trouver, mais je me suis dit vaut mieux que j'aille là où je sens vraiment que je vais aimer. […] Que… parce que dans les laboratoires, je pense que ça ne correspondait pas trop comme à ma personnalité.

[41] « *Survival employment* » (Creese et Wiebe 2012, 59).

C : Est-ce que ce qu'on t'a dit au centre des femmes, ça a influé dans ta décision? Ce que t'on a dit sur les barrières par rapport à ce milieu?

SN1 : Oui, et mon stage surtout. Comme j'ai fait un stage. »

Il est certain que si les organismes mandatés, donc institutionnels, légitiment et valident les barrières structurelles, que ce soit dans le discours ou dans les outils mis à disposition, cela ajoute au cloisonnement dans une économie précaire (Creese et Wiebe 2012 ; Mayer 2003).

En plus des barrières structurelles, les contraintes familiales viennent ajouter aux difficultés d'insertion (voir figure 4.7). Cela ressort particulièrement dans certains parcours d'installation. En effet, SN11 est arrivée et a vécu à Montréal quelques années avant l'arrivée de son mari, ce qui a fait d'elle une mère immigrante et monoparentale. Avec un niveau d'études de 3e cycle universitaire, elle a gardé un emploi déqualifié et « frustrant » comme elle le qualifie elle-même.

« *SN11 : J'étais comme famille monoparentale, toute seule avec mon fils, et j'avais trouvé dans une maison de femmes battues. C'est à Montréal, mais les horaires c'était de… l'après-midi, 15h à 23h. Et les garderies ferment à 18h, ben j'étais toute seule, je ne pouvais pas prendre le travail. J'en ai eu comme trois fois, j'ai été à trois entrevues, j'ai été acceptée mais je ne pouvais pas travailler et je me suis mise en tête de rester dans les garderies, le temps que mon époux vienne.* »

Par la suite, elle a effectué un retour aux études compliqué par des contraintes familiales.

Les parcours sont certes particuliers, mais les difficultés d'insertion économique sont communes. Les barrières structurelles en premier, en l'occurrence le fait d'appartenir à une minorité visible et d'avoir, en général, des diplômes obtenus dans des pays en développement. Il a été souligné à maintes reprises dans plusieurs études que même avec un capital humain élevé ces barrières persistent à limiter l'insertion des immigrants racisés (Branker 2017). Ajoutées à cela les contraintes familiales[42], qui pèsent sur les opportunités de carrière des femmes comme le démontrent Stoloff, Glanville et Bienenstock (1999), l'intersectionnalité (Bilge 2009) dans les entraves à trouver un emploi satisfaisant grève particulièrement le parcours de nos participantes.

[42] Particulièrement la charge d'enfant(s) en bas âge (0-5ans) en l'absence de famille élargie et de moyens financiers conséquents (Stoloff, Glanville et Bienenstock 1999).

Cet échantillon de la population immigrante africaine et féminine à Montréal nous dévoile le portrait d'une immigration qui est faiblement insérée économiquement, alors qu'elle est très éduquée et francophone. La diversité socio-économique de son capital social est faible, or c'est là que résident les moyens d'une insertion économique mais aussi sociale. Dans les prochains chapitres nous allons explorer et comprendre comment elles mobilisent leurs réseaux de relations et quels autres moyens elles mobilisent durant leur processus d'installation.

Figure 4.7 : Éléments de discours communs selon la situation des participantes

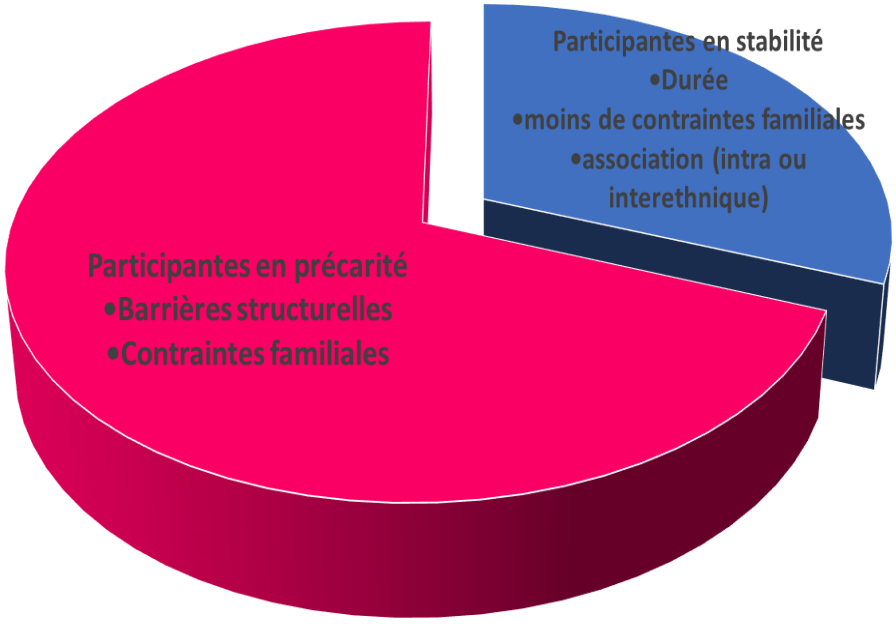

CHAPITRE 5 : LA MOBILISATION DES RÉSEAUX DE RELATIONS

Le récit rétrospectif du processus d'installation de nos participantes nous permet de comprendre plus précisément comment la mobilisation des réseaux de relation intervient dans leur insertion. C'est ainsi que dans ce chapitre nous allons mettre en exergue pour chaque étape clé, dans lequel des différents types de liens elles ont puisé des ressources. Nous essaierons également de faire ressortir la manière dont ces liens se sont constitués, notamment en examinant les lieux de sociabilité. Cette démarche dans l'ensemble permettra de répondre à la question de l'enclavement relationnel.

5.1 Le logement

La recherche du premier logement est l'événement durant lequel le réseau est le plus fortement mobilisé par les participantes à la recherche. L'écrasante majorité de notre échantillon a en effet eu recours aux ressources de leurs réseaux de relations pour se loger à leur arrivée. La littérature l'a souligné à plusieurs reprises (Nong et Leloup 2007) les immigrants ont recours à leur réseau de proximité pour se loger la première fois. Cela se révèle être également le cas pour notre groupe, puisque ce sont presque toujours les liens forts endogènes, c.-à-d. intra-ethniques, qui sont mobilisés à cet effet.

Pour nos participantes qui ont immigré dans le cadre d'un regroupement familial, c'est évidemment la famille qui a littéralement fourni les ressources. BK2 comme c'est son cas, a rejoint son époux avec ses enfants : « *Je suis arrivée à Montréal en tant que visiteur avec mes deux enfants. Comme je disais mon mari était déjà à Montréal, ça faisait trois ans quand nous on arrivait. […] je suis arrivée et trouvé que lui, il avait cherché un 5 et ½ qu'il n'avait pas eu avec son budget, donc on était dans un 4 et ½ ….* ».

Le réseau de liens forts endogènes comprend également les amis, ou amis de la famille comme c'est le cas pour BN5 qui s'est installée en qualité d'étudiante. Cette participante a d'abord logé chez un ami de son père et sa famille, qui l'ont ensuite aidé dans ses démarches pour se loger à

proximité de son université : « *Ben, mon arrivée à Montréal n'a pas été vraiment …. difficile. Parce que d'abord y avait des amis à la famille qui vivaient ici. Donc quand je suis venue j'ai eu la chance de directement tomber dans un milieu chaleureux, accueillant, familial… ils m'ont beaucoup aidé dans mon intégration, dans mon installation ici.* »

Si dans les premiers temps de l'installation pour le premier logement et même souvent pour le second, il y a une tendance à rester dans le même secteur d'habitation que les ressources mobilisées, par la suite cependant nos participantes se relogent de manière assez dispersée. Nous avons vu dans la littérature qu'en effet, il n'y a pas réellement de concentration ethnique (Hou et Picot 2004) dans la population africaine.

BK1 après avoir mobilisé les ressources de son réseau de liens forts endogènes pour ses premiers logements, a fini par se reloger par ses propres moyens dans un secteur où elle est anonyme : « *Oui, mon secteur d'habitation… pour te donner aussi des détails, c'est pas un secteur en fait qui renferme le type de personnes… on va dire que je suis, côté sociodémographique, parce que c'est plus… les gens qui viennent d'autres cultures, des Italiens… des Haïtiens, des Arabes, c'est des familles. Fait que … disons des Africains j'en connais juste pas, je sais pas vraiment si y en a… jeunes de mon âge aussi j'en vois pas, surtout qui vivent seuls, y en a pas, fait que… disons que pour quelqu'un qui serait dans ma situation là, la personne ne serait pas forcément à l'aise parce qu'on n'est vraiment pas représentatives ici. Mais moi ça ne me dérange pas du tout, moi c'est plus… ce qui m'a amené ici c'était le cadre, là là en hiver tu ne pourras pas apprécier, mais… je t'inviterai en été, tout le long ici là de Jarry jusqu'à Robert en face là-bas c'est un parc, avec même un étang d'eau au milieu. Le soir, en été on danse sur la place publique c'est comme en Italie, c'est magnifique!* ».

Certaines participantes nous ont en effet donné l'impression de rechercher l'anonymat, ou du moins l'anonymat ethnique, après les premiers moments d'installation durant lesquels la communauté est très présente. Par exemple, BN5 : « *Et aussi à Édouard-Montpetit c'est la zone il y a tous les étudiants, tous les Africains, et je voulais vraiment… m'isoler un peu. […] Parce que… je suis aussi quelqu'un de solitaire, j'aimerai pas trop ça mélanger …. Tout le monde est à côté, tout le monde sait ce que tu fais, tout le monde peut avoir la bouche dans tes affaires. Tout le monde*

vient chez toi n'importe comment… donc j'ai voulu avoir une … conserver une certaine intimité aussi. Ça fait partie des raisons pour lesquelles j'ai déménagé. »

CI3 qui a surtout mobilisé les ressources de son cousin pour ses premiers logements, a choisi une coopérative d'habitation, ce qui quasiment par définition la situe en dehors de sa communauté ethnique et l'inclut dans une communauté urbaine: « *Sur le site Bâtir son quartier. Et puis, ben j'avais vraiment oublié ça là, et puis c'est un jour on m'appelle : ah ben, on est en train de faire une coopérative d'habitation, ça va être tout neuf, quartier* *[lieu]*, est-ce que ça vous dirait de passer les entrevues et tout… […] J'aime beaucoup. Ça change beaucoup, là tout le monde se connait, y a quand même une vie de quartier, une vie sociale. On s'entraide, et là je connais enfin mes voisins.* »

SN10 qui a mobilisé les ressources de ses amis et compatriotes et également de son beau-frère pour ses premiers logements, a choisi une résidence dans un nouveau lotissement sur la Rive-Nord : « *Oui, c'est très calme, comme vous l'avez vu c'est bien. Les écoles aussi sont bonnes*. »

Il y a comme une volonté de s'extraire physiquement de la communauté ethnique, à défaut de s'extraire relationnellement. Il est vrai que si les communautés ethniques offrent beaucoup de support et d'aide, particulièrement lors des premiers moments de l'installation, elles sont également fortement normatives (Coleman 1988 ; Mitchell 1974).

Ainsi, si l'on peut constater chez les immigrants africains ce qui peut sembler être une forme de concentration géographique par zones, cela relève du phénomène éphémère. En effet, si l'on se réfère à l'expérience de nos participantes, les immigrants finissent par se disperser après les premiers moments de l'installation. La dispersion s'étale même de la Rive-Nord à la Rive-Sud de Montréal.

Bien entendu, il y a des exceptions à ce modèle dans notre échantillon. GU2 par exemple, qui est arrivée en tant que demandeuse d'asile, a tout d'abord habité avec ses nièces, puis a déménagé dans un quartier qu'elle qualifie elle-même de très éloigné de son lieu de travail et de formation. C'est après quelques années qu'elle s'est rapprochée en sous-louant à une autre de nos participantes : « *En fait c'est qu'elle, elle était seule ici avec les enfants, et moi j'étais seule. Et en fait*

aussi, moi j'ai fait le Sénégal et tout. Alors c'est comme ça on a commencé à discuter et tout. Je lui ai demandé, elle a dit y a pas de problème. »

Seulement deux participantes ont mobilisé leurs liens faibles endogènes pour se loger une première fois, par exemple SN3 : « *Et là en fait quand je suis arrivée j'avais une connaissance, une connaissance de famille. C'est un ami … d'une tante, c'est lui en fait qui m'a accueillie, qui m'a aidé dans le processus surtout, par rapport aux informations ici. C'est lui qui m'a accueillie ici, et c'est lui qui m'a trouvé en fait une place… une maison, pour mes… une maison d'intégration en fait pour les premiers mois. En fait c'était une maison… qui recevait les étudiants. Les étudiants étrangers, donc j'ai pu avoir une chambre là-bas*. ». Et deux autres ont mobilisé ces mêmes types de liens pour se reloger, par exemple BN2 : « *En fait bon, j'avais une amie, bon une connaissance sénégalaise qui était au sous-sol, c'est elle qui nous a…* ». Une seule de nos participantes a mobilisé un lien faible exogène, en dehors de sa communauté ethnique, pour se reloger, en la personne de son concierge d'immeuble. Par ailleurs, BN3 est la seule de nos participantes à avoir mobilisé un lien fort exogène pour se reloger, dans une circonstance assez particulière. En effet, BN3 est citoyenne canadienne tandis que sa mère est dans une situation irrégulière due à une trajectoire d'immigration singulière. Arrivée avec sa mère dans son adolescence, elle a dû surmonter les difficultés liées aux conditions de cette dernière. Étant fortement impliquée dans la communauté religieuse de leur quartier, elles ont pu mobiliser leur réseau de relation denses ramifiant suite à un dégât d'eau qui les a privées de logement. BN3 : « *Euh, c'est l'aumônier en fait qui … euh enfin, ma maman l'a appelé pour lui dire qu'on avait été inondées. Puis lui nous a dit, ah ben on a une p'tite chambre. Enfin, une p'tite pièce, dans le sous-sol de l'église qui sert essentiellement à comme garder les stocks des ventes, des choses comme ça. Donc je vais l'aménager pour vous et vous allez pouvoir rester là. À la base on était supposées rester là peut-être juste 1 mois ou 2. Finalement on est restées là pendant 8 mois.* »

Ce sont donc les liens forts endogènes, en l'occurrence le réseau de relations dense, qui est essentiellement mobilisé pour se loger une première fois, et parfois pour se reloger. On peut également souligner que les réseaux denses endogènes mobilisés trouvent le plus souvent leur origine dans le contexte prémigratoire. Il s'agit soit de membres de la famille, soit d'amis connus avant l'arrivée. La tendance est que dans les premiers temps de l'installation, nos participantes logent à proximité de leur réseau dense. Toutefois par la suite, la recherche de logement se fait par leurs propres moyens ou en tous cas en dehors de ce réseau, ce qui entraine une tendance

à se disperser. Il est même possible de déceler en filigrane du discours un certain désir d'anonymat urbain (Pétonnet 1987), comme une volonté d'émancipation par rapport à la communauté. Cela confirme la constatation dans plusieurs études (Hou et Picot 2004 ; Rose et Twigge-Molecey 2013) qu'il n'y a pas de quartier afro-ethnique à Montréal per se, et que s'il arrive d'observer ici et là des zones de concentration cela relève du phénomène éphémère.

5.2 L'emploi

De manière générale pour notre échantillon, les réseaux de relations sont faiblement mobilisés pour l'emploi, le premier et les autres. D'autres ressources sont également mobilisées, comme les agences de placement, les organismes d'intégration et la recherche internet. Faut-il le souligner, il a été démontré que la recherche d'emploi porte plus souvent fruit lorsque faite à travers le réseau de relations (Granovetter 1983 ; Branker 2017). Et en outre, dans la mesure où les ressources d'un réseau de relation dense sont peu variées (Erickson 2003 ; Granovetter 1983 ; Mitchell 1974 ; Branker 2017), et si ce réseau est faiblement inséré, alors les ressources qu'il rend accessibles mènent probablement peu à l'insertion.

Dans notre groupe, les ressources les plus mobilisées pour l'emploi sont celles du réseau dense. En effet, 10 de nos participantes témoignent avoir trouvé un emploi plus souvent indirectement que directement à travers leurs réseaux denses. Pour BN1 : « *C'est une amie qui m'a parlé de la petite enfance… et que y a une courte formation qui se fait, si je suis intéressée je peux le faire.* » Nous avons constaté que les ressources du réseau dense consistaient essentiellement en emplois féminisés et précaires. Notamment, le réseau dense réfère souvent aux agences de placement, qui offrent des emplois précaires de travail général (en usine) ou de soutien administratif. CI1 témoigne ainsi : « […] *donc pendant ce temps on faisait manufacture […] c'est lui qui a trouvé notre appartement là. Il nous a montré les agences* ». SN9 a eu recours aux agences de placement par l'intermédiaire de son époux : « […] *il m'y a emmenée un matin, le soir ils m'ont appelée pour me dire qu'il y avait un travail disponible, demain […] Oui, c'est l'agence I*, c'est sur* *[lieu]. *C'est là qu'on m'a prise, on m'a dit de venir les matins, c'est la voiture qui m'emmène et me ramène*. »

De même NG1 a pu trouver un emploi temporaire en soutien administratif de cette manière : « *je ne sais pas si je l'ai mentionné mais mon premier emploi, oui je l'ai eu à travers une agence de placement après mon Bac, mais c'est une amie qui m'a parlé de cette agence de placement, parce qu'elle avait été placée.* » SN6 a trouvé en emploi temporaire par le même type de circuit : « *Oui, à l'agence de placement. Parce que ils te réfèrent, ils demandent d'où tu viens, qui tu connais… et puis, elle m'a référée et puis là ils m'ont pris et puis c'est de la saisie de données. C'est de la saisie de données pour les RÉER et les CÉLI.* »

Le réseau dense intervient plus souvent pour indiquer une agence de placement ou conseiller une formation, mais à quelques exceptions près il ne réfère pas directement à un employeur. Il y aurait peut-être une compréhension à aller chercher du côté de la confiance dans le réseau dense, comme l'a démontré S. S. Smith (2010) pour les Afro-Américains des ghettos. Sans vouloir comparer des groupes qui ne partagent quasiment pas de caractéristiques communes, nous avons tout de même décelé un problème de confiance dans la mobilisation du réseau de nos participantes, que nous développerons plus loin. Cependant, l'on peut d'ores et déjà apprécier cette réflexion de SN1 au sujet des entraves à la mobilisation du réseau :

> « *Nous les Sénégalaises. Avant d'élargir vers les Africains. Par exemple, on va se côtoyer et tout… moi je ne vais pas savoir même presque ton domaine d'études. Ça m'arrive y a des gens qu'on connait là, des fois je me pose la question…lui il a étudié dans quoi? (rires) je ne sais même pas, alors qu'on se connait comme depuis des années. Donc je pense ça, ça diminue notre réseau. Vu que tu es comme, c'est eux que tu vois le plus, alors que tu ne connais même pas qui est dans ton domaine. Donc, tu ne pourras pas comme… donner ton CV, avoir plus de chances. Parce que je vois les autres communautés, c'est ça qui les aide. Ils se pistonnent beaucoup, ils communiquent beaucoup. Dès qu'ils voient une opportunité, ils appellent les gens de leur communauté pour dire y a tel, tel, tel…. Donc nous les Sénégalais, en plus tu n'oses pas demander parce que tu sais toi-même que c'est mal perçu. Ils vont penser que tu aimes trop t'immiscer dans la vie des gens. Alors que ici, je pense que c'est ça qui peut plus nous aider, parce que quand tu cherches… y a plein d'offres. Mais tu donnes ton CV t'as jamais de réponse, parce que ils veulent comme des références, tu vois? […] je connais un Français, lui quand il est arrivé, il a trouvé que les Français avaient un*

bon réseau ici. Facilement il a trouvé du travail. Alors que lui, on a étudié ensemble en France. Donc, je pense que s'il trouve comme aussi facilement, des gens avec qui il a étudié devaient comme trouver … donc cela veut dire que le réseau est très important ici. »

Le réseau de relations denses est donc relativement le plus mobilisé pour l'emploi par nos participantes. Toutefois dans l'absolu il l'est assez faiblement, d'autant que ses ressources ne sont ni riches, en diversité, ni efficaces puisqu'elles sont plus souvent indirectes. Les emplois auxquels ce type de réseau mène sont généralement déqualifiants, féminisés et précaires.

Les liens faibles endogènes lorsqu'ils ont été mobilisés pour l'emploi dans les trois cas que nous avons relevés, ont été aussi peu efficaces que les liens forts endogènes, dans la mesure où leurs ressources consistent en information sur les agences de placement, en travail général en usine et en soutien administratif précaire.

Les liens faibles exogènes ont été mobilisés par deux de nos participantes dans la recherche d'emploi. L'une d'elles, SN9, a trouvé directement son emploi d'aide-éducatrice grâce à des liens faibles ramifiants : « […] *puis je suis passée devant une garderie en milieu familial à côté de chez moi, je leur ai demandé s'ils savaient qui avait besoin d'une aide-éducatrice. Ils m'ont donné aussitôt un numéro de téléphone, en me disant que c'est cette personne qui représente [Lieu] pour celles qui cherchent un emploi d'aide-éducatrice. […]. Donc quand je suis allée chez M*, elle est Québécoise, j'ai discuté avec elle, elle m'a dit qu'avant d'introduire mon dossier au bureau du coordinateur, il fallait qu'elle m'essaye dans sa garderie. J'ai fait 2 jours dans sa garderie. […]. Dans la même semaine, M* m'a appelée pour me dire qu'une de ses amies avait besoin d'une assistante, est-ce que je suis disponible […]. Elle m'a demandé si je voulais commencer le surlendemain, j'ai répondu que oui. Alors j'ai commencé là, elle m'a retenue et j'y suis jusqu'à présent.* » Pour SN9, la mobilisation de liens faibles exogènes a directement payé par un emploi à temps plein, qui dans son cas n'est pas déqualifiant puisque cette participante n'a pas terminé ses études secondaires. À travers son expérience, l'on peut constater l'efficacité des ressources de ce type de liens (Granovetter 1983).

Dans une autre sphère d'activité, CI2 qui est encore étudiante, a pu acquérir une expérience en entrepreneuriat grâce à la mobilisation d'un lien faible exogène : « *[…] c'était rémunéré mais par les bourses. En fait, comme elle était une start-up, elle ne pouvait pas me garantir vraiment de salaire, mais ce qu'elle a fait, c'est que … on avait participé en fait à plusieurs concours, et à d'autres concours à l'intérieur de l'accélérateur Banque Nationale, et à chaque fois elle disait : ben si on gagne je te donnerai la moitié de la bourse. […] C'est que elle était étudiante à HEC aussi, et elle avait suivi des cours avec moi. Et un jour elle m'a appelé, elle m'a dit : ah je t'avais remarquée dans mes cours et tout… et je veux que tu m'aides* ».

Dans ces deux cas, les liens faibles exogènes ont directement mené à un emploi pour le premier, à une association entrepreneuriale, temporaire certes, pour le second. Les ressources disponibles dans les réseaux ramifiés (liens faibles exogènes) se confirment donc être vecteurs d'insertion, tandis que les ressources dans les réseaux denses (liens forts endogènes) sont indirectes et confinent dans des emplois fortement déqualifiants et féminisés.

Pour finir, nous avons relevé un cas unique où un lien fort exogène a été mobilisé pour l'emploi. Dans ce cas-ci les ressources étaient du même ordre que celles des liens forts endogènes, en l'occurrence indirectes et confinant dans la précarité.

5.3 La typologie de l'insertion par les réseaux

À présent, nous allons confronter notre modèle d'analyse à nos données empiriques. C'est-à-dire que nous allons mettre en parallèle notre typologie de l'insertion par les réseaux avec les informations sur la diversité et la mobilisation des réseaux de nos participantes que nous avons colligées. Ceci afin de déterminer dans quelle mesure nos participantes coïncident aux différentes typologies, nous mettons en exergue quelques cas pour les besoins de la démonstration tout en nous gardant d'une exhaustivité nuisible à la lecture.

5.3.1 Les réseaux ramifiés

Parmi nos participantes en stabilité, BK3 a par exemple très peu mobilisé son réseau pour son insertion. En effet, grâce à l'entretien rétrospectif, nous avons pu retracer les éléments qu'elle a mobilisés aussi bien pour son emploi, pour se loger, que pour du soutien personnel. Il apparaît qu'elle a eu recours avec succès aux organismes d'aide à l'insertion. Bien qu'elle n'ait presque pas mobilisé factuellement son réseau, celui-ci est potentiellement ramifié eu égard aux diverses associations exogènes dans lesquelles elle évolue. Toutefois, lorsqu'on observe la diversité socio-économique de son réseau, celui-ci apparaît faible. Il y a donc un paradoxe entre son potentiel de mobilisation, autrement dit son capital social, et son réseau factuel, autrement dit ses relations effectives qu'elle peut mobiliser.

Tableau 5.1 BK3-Mobi-lisationEmploi	**Logement**	**Soutien person-nel**	**Vie associative**
• agences de place-ment (emplois précaires) • organismes (stage, emploi) ↓ stabilité • organismes (con-seil, programme d'insertion) ↓ emploi (économie solidaire)	• liens forts endo-gènes (héberge-ment temporaire) • moteur de re-cherche internet		• exogène: club de pa-role, association pro-fessionnelle, club de danse • endogène: association professionnelle

Figure 5.1 : BK3- Diversité socio-économique des réseaux

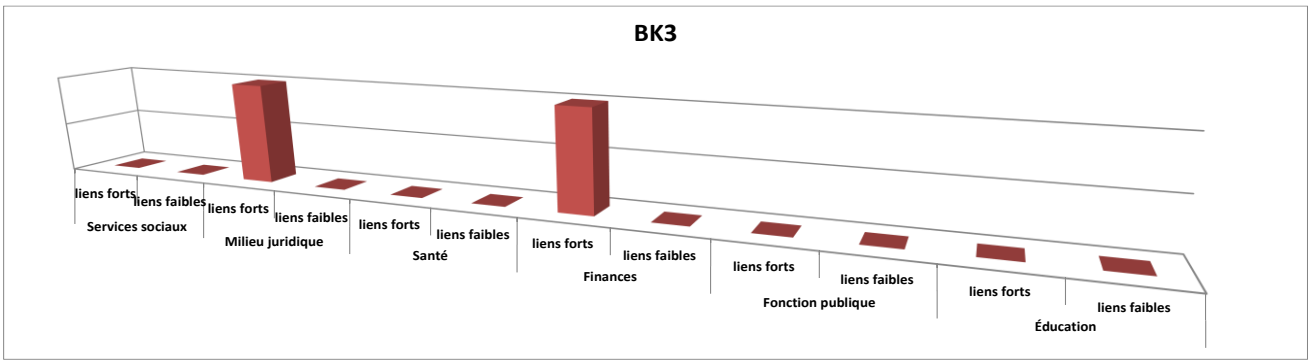

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

Dans un autre genre de mobilisation, mais toujours dans la typologie des réseaux ramifiés, CI3 a mobilisé son réseau pour l'emploi et pour le logement :

Tableau 5.2 CI3-Mobilisation

Emploi	Logement	Soutien personnel	Vie associative
• liens forts endogènes ↓ orientation vers agences de placement (emplois précaires) ↓ • Liens faibles exogènes orientation vers concours fonction publique ↓ stabilité	• liens forts endogènes (hébergement temporaire) ↓ orientation vers coopérative d'habitation		• exogène : club de parole, coopérative d'habitation

La diversité socio-économique de son réseau factuel est assez faible, comme on peut le voir ci-dessous, et elle ne mobilise pas son réseau pour le soutien personnel, tout comme BK3. Toutefois, eu égard aux associations dont elle fait partie, son capital social est *bridging*.

Figure 5.2 : CI3- Diversité socio-économique des réseaux

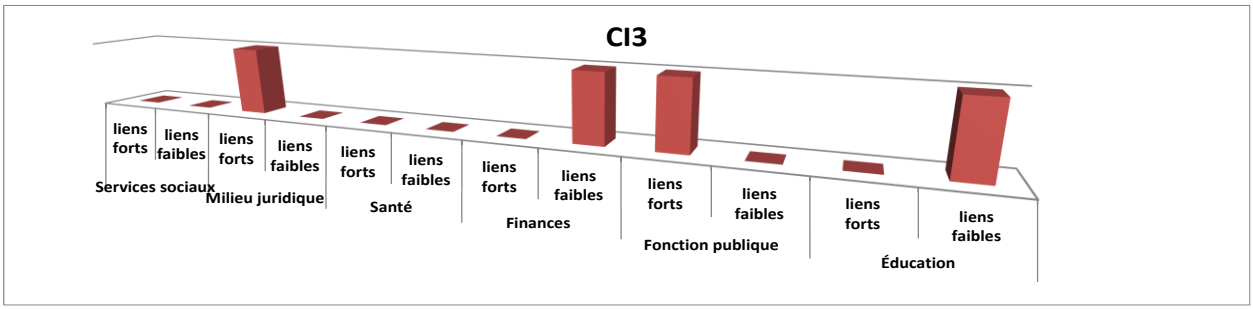

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

Ces deux participantes sont les deux seules à correspondre aux critères de la typologie des réseaux ramifiés. Elles sont effectivement toutes deux socialement et économiquement insérées et se prévalent d'une vie associative riche. Toutefois, contrairement à ce que nous mettions en avant dans ce modèle d'analyse, il apparaît que le soutien personnel ne fait pas partie des ressources mobilisées. En outre, si nous pensions a priori que le fait d'avoir un capital social *bridging* impliquait d'avoir, dans les faits, un réseau socio-économiquement diversifié, notre étude sur une population particulière montre que ce n'est pas forcément le cas.

À l'épreuve des données, notre typologie des réseaux ramifiés subit une légère mise à jour. En effet, les ressources pour l'insertion en emploi et le logement sont disponibles et mobilisées, cependant les ressources pour le soutien personnel ne le sont pas.

Figure 5.3 : Réseaux ramifiés à l'épreuve des données

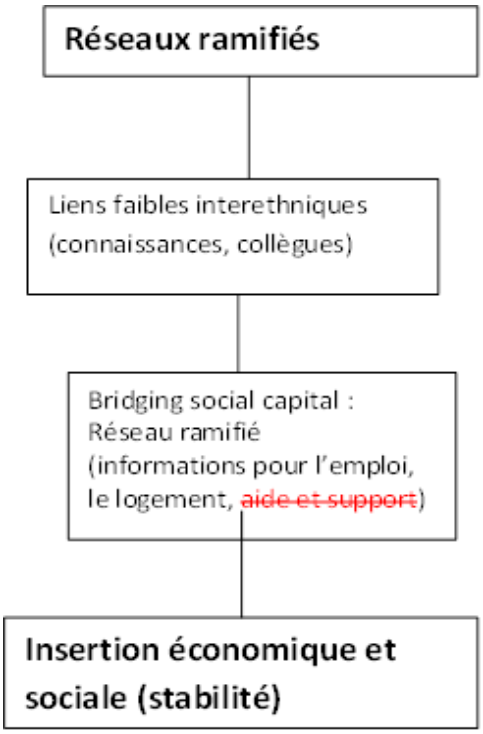

5.3.2 Les réseaux denses ramifiants

Prenons par ailleurs SN10. Cette dernière a fortement mobilisé son réseau dense à la fois pour le logement et pour l'emploi. Comme on peut le voir dans le graphique ci-bas, son réseau est assez diversifié socio-économiquement. D'autant qu'elle le mobilise, les retombées en sont concrètes. En effet, ses relations l'ont menée aux organismes appropriés qui lui ont fourni les outils nécessaires pour réussir son projet d'insertion. En outre, sa vie associative lui offre potentiellement un capital social dense et tout à la fois ramifiant (liens faibles endogènes).

Tableau 5.3 SN10-Mobilisation

Emploi	Logement	Soutien personnel	Vie associative
• liens forts endogènes ↓ • organismes (conseil, mentorat) ↓ emploi • organismes (formation en entrepreneuriat) ↓ entreprise ↓ stabilité	• liens forts endogènes (1er et 3e logement) • moteur de recherche internet ↓ • propriété	• liens forts endogènes (première installation)	• endogène: association religieuse, association politique transnationale

Figure 5.4 : SN10- Diversité socio-économique des réseaux

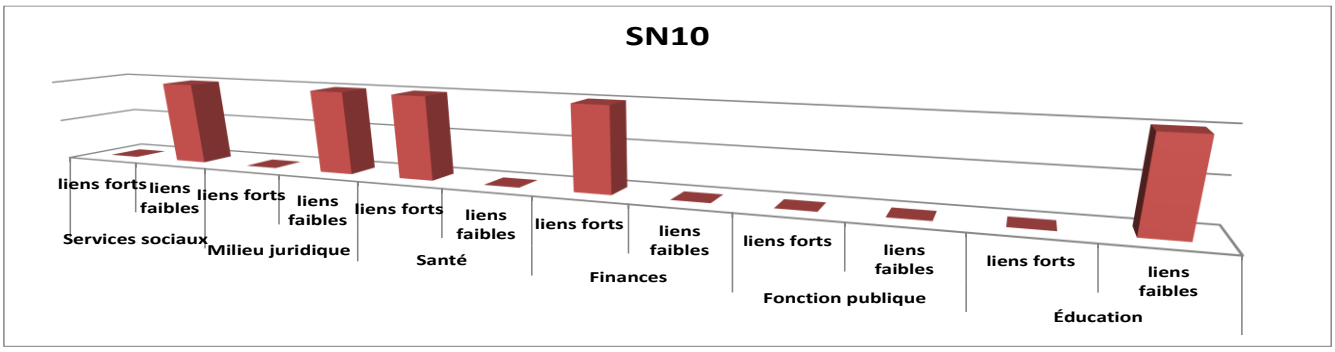

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

Tableau 5.4 BN3- Mobilisation

Emploi	Logement	Soutien personnel	Vie associative
• liens forts exogènes (conseil recherche) ↓ emplois précaires • agence de placement (emploi sous-qualifié gardé à temps partiel) • moteurs de recherche internet ↓ stabilité	• liens forts endogènes (1er et 2e logement en hébergement temporaire) • liens faibles exogènes (hébergement temporaire) • moteur de recherche internet	• liens forts exogènes (aide financière, conseil, soutien moral) • Liens faibles endogènes (orientation vers a) organisme : aide alimentaire; b) aide psychologique)	• endogène: association culturelle

Dans la même typologie, à savoir les réseaux denses ramifiants, BN3 dispose de liens forts exogènes et de liens forts et faibles endogènes factuels et les a mobilisés pour promouvoir son insertion. En effet, si elle ne les a pas mobilisés pour la recherche d'emploi, ces liens ont toutefois été cruciaux pour le logement et son intégrité physique et morale. Son parcours s'illustre dans le tableau 5.4.

Figure 5.5 : BN3- Diversité socio-économique des réseaux

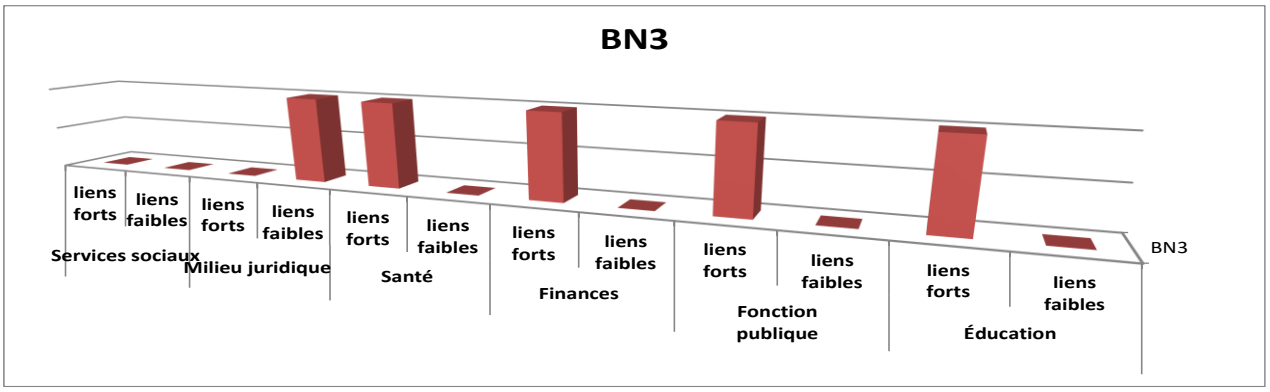

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

Le réseau de BN3 est assez diversifié socio-économiquement comme on peut le voir dans le graphique ci-dessus, cela tout comme celui de SN10.

En tout 6 sur 8 de nos participantes en situation de stabilité correspondent à la typologie des réseaux denses ramifiants. Celles dont les cas n'ont pas été explicités sont CI4, SN2, SN3 et SN4. Elles sont toutes socialement et économiquement insérées. Toutefois pour la grande majorité, elles ont mobilisé d'autres ressources que leur réseau de relations pour leur insertion en emploi. Ces autres ressources sont principalement les organismes d'aide à l'insertion et dans une moindre mesure les agences de placement. Pour cette dernière ressource, une seule en l'occurrence CI4 a pu accéder à une stabilité économique par son biais. Par ailleurs, à une exception près, ce type de réseau procure effectivement ou permet d'accéder aux ressources de soutien personnel. Enfin, toutes nos participantes dans cette typologie ont une vie associative riche, le plus souvent interethnique.

La typologie des réseaux denses ramifiants se confirme dans une certaine mesure après l'avoir confrontée aux données empiriques. En effet, pour une partie de nos participantes qui correspondent à cette typologie, les réseaux denses ramifiants mènent à l'insertion économique et sociale.

Figure 5.6 : Réseaux denses ramifiants des participantes en stabilité

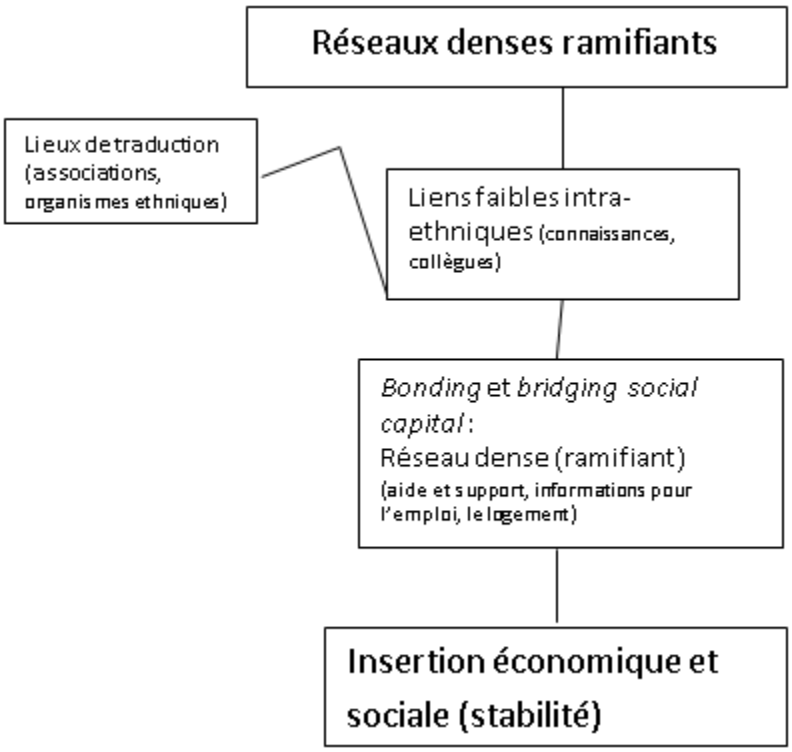

Cependant, contrairement à ce que nous avions anticipé en nous basant sur la littérature existante, un capital social *bridging*, un réseau de relations aux liens faibles, ne produit pas *per se* un rendement pour ce qui est de l'insertion économique. Ce modèle d'analyse doit être considéré avec une réserve notable puisqu'il correspond en même temps à des participantes en précarité, même lorsqu'elles sont en emploi à temps plein. C'est le cas de BK1, dont l'historique de mobilisation se présente comme suit :

Tableau 5.5 BK1-Mobilisation

Emploi	Logement	Soutien personnel	Vie associative
• organismes (conseil, aide recherche d'emploi) • Agences de placement (emplois précaires) • Moteur de recherche internet (emplois précaires)	• liens forts endogènes (hébergement temporaire) ↓ 1er logement • Moteur de recherche internet ↓ 2d logement	• liens forts endogènes (aide alimentaire) • Organismes (orientation vers ressources d'aide) ↓ aide sociale	• endogène (association culturelle, association professionnelle) • Exogène (association religieuse)

Son réseau de relations est assez diversifié, mais pas autant que l'on pourrait le supposer eu égard à sa vie associative plutôt riche. Si elle mobilise son réseau pour le soutien personnel, elle se tourne néanmoins exclusivement vers des ressources institutionnelles dans sa recherche d'emploi. Le capital social existe, il est *bonding* et *bridging*, mais il n'est pas mobilisé pour l'élément moteur de l'insertion, à savoir l'emploi.

Figure 5.7 : BK1- Diversité socio-économique des réseaux

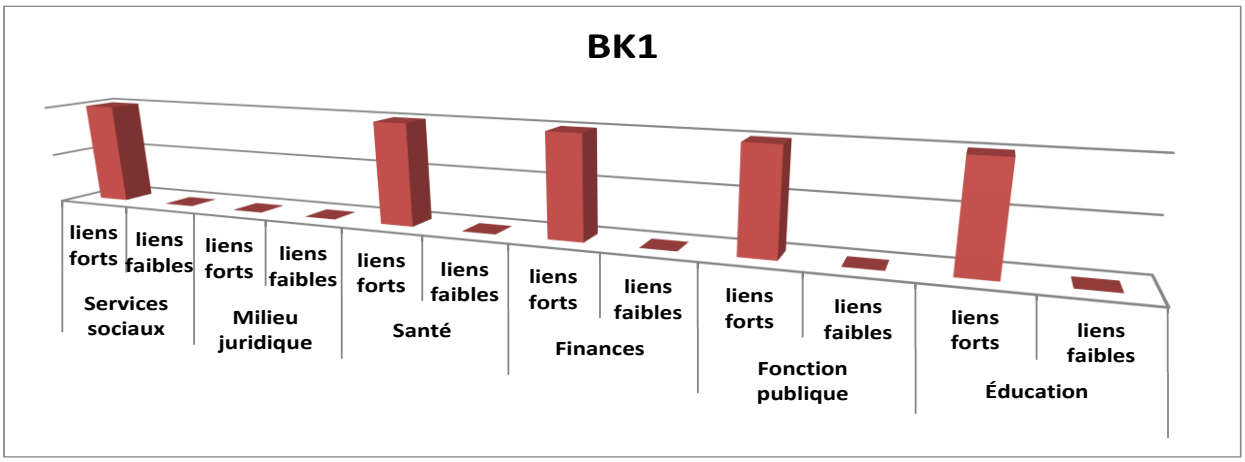

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

SN7 présente également un réseau de relations dense ramifiant, toutefois comme BK1 elle ne le mobilise pas pour l'insertion en emploi. Après des recherches d'emploi infructueuses, elle s'est réorientée dans l'entrepreneuriat, sans atteindre la stabilité pour autant.

Tableau 5.6 SN7- Mobilisation

Emploi	Logement	Soutien personnel	Vie associative
• organismes (formation en entrepreneuriat, soutien financier STA*) ↓ entreprise	• liens forts endogènes (hébergement temporaire) • Moteur de recherche internet (1er logement)	• liens forts endogènes (aide financière)	• exogène (associations culturelles, sociales) • endogène (association professionnelle, association culturelle, association religieuse)

***S**outien au **T**ravailleur **A**utonome

Son capital social est *bonding* et *bridging* et son réseau de relations est diversifié. Néanmoins la mobilisation faible, voire inexistante en ce qui concerne l'emploi.

Figure 5.8 : SN7- Diversité socio-économique des réseaux

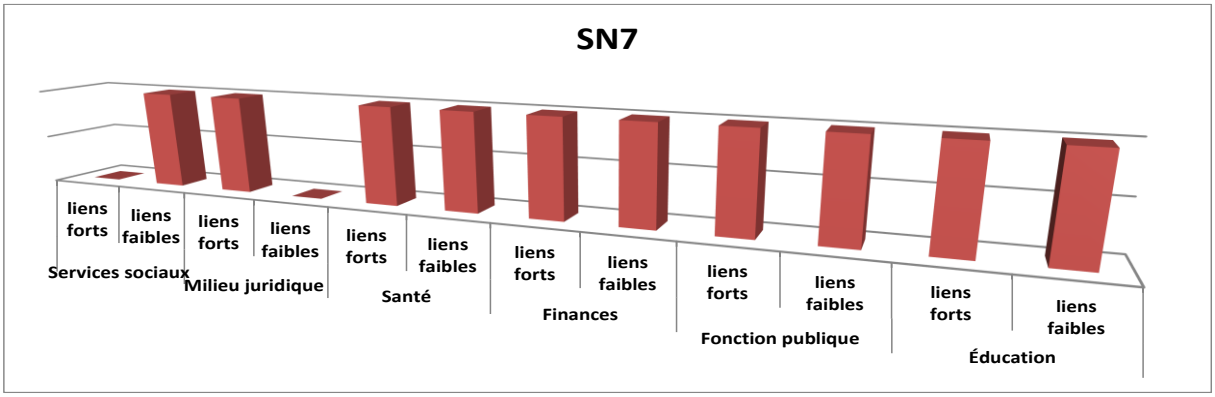

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

SN8, SN6, SN9 et BK2 sont autant de participantes avec des réseaux de relations denses ramifiant à occuper des emplois à temps plein mais précaires. À une seule exception près, aucune n'a mobilisé de liens faibles, qu'ils soient endogènes ou exogènes pour la recherche d'emploi. Elles ont plutôt mobilisé leurs liens forts qui orientent vers des emplois précaires, souvent à travers des agences de placement.

Notons que ces types d'emploi sont parfois si déqualifiants qu'ils provoquent de la détresse chez les immigrantes, qui rappelons-le ont des niveaux d'éducation universitaire. Par exemple, SN8 partage son expérience de travail général dans ces termes : « *je pleurais chaque matin pour y aller. Chaque matin, ça rate pas hein, je suis dans le bus je pleure. Pourquoi j'ai fait autant d'années d'études pour me retrouver à ce stade…* ». BN4 emploie le terme de désespoir lorsqu'elle raconte cette expérience : *« c'est …un organisme … que j'ai rencontré dans mon désespoir là, parce que je travaillais dans un entrepôt, dans une imprimerie. Ça me plaisait pas du tout, j'allais pour la forme*. […] *Mon tout premier emploi, est … dans une imprimerie, aide-opérateur. Et ça, c'est un travail vraiment difficile, un travail qui nécessite vraiment de l'effort physique. Fait que là maintenant j'ai des problèmes de dos* ». SN11 exprime quant à elle sa frustration d'avoir eu à travailler comme aide-éducatrice, avec un niveau d'études de 3e cycle universitaire : « *Frustrant (rires), parce que j'étais… c'était pas ce à quoi je m'attendais, j'étais pas… j'avais mon niveau d'études, ok, j'ai faite mon évaluation comparative…*

C : Tu as un niveau d'études…

SN11 : Pas d'éducatrice, c'est ça! J'étais en thèse […] *j'ai pas fait un doctorat pour rester dans les CPE*[43]».

Pour en revenir à nos participantes en emploi à temps plein répondant à cette typologie, qui sont au nombre de 12 (sur 16 à temps plein), à ce stade nous nous retrouvons avec une égalité parfaite dans le rendement d'un réseau de relations dense ramifiant, en d'autres termes d'un capital social *bonding* et *bridging*. Par contre, le dénominateur le plus commun à tous ces cas est que quasiment aucune n'a mobilisé ses liens faibles dans la recherche d'emploi. Il y a donc des limites réelles aux pouvoirs que l'on accorde au capital social dans la littérature (Putnam 2000 ; Lin et Erickson 2008a ; Kamanzi 2006 ; Putnam et Feldstein 2004 ; Nakhaie 2007). Il ne s'agit pas seulement d'en disposer, encore faut-il le mobiliser. Nous reviendrons sur les particularités des expériences qui peuvent expliquer cette différentiation. Si nous devions limiter notre considération à ce sous-groupe de participantes, notre modèle d'analyse présenterait un rendement mitigé qui s'illustrerait ainsi :

Figure 5.9 : Réseaux denses ramifiants des participantes en emploi à temps plein

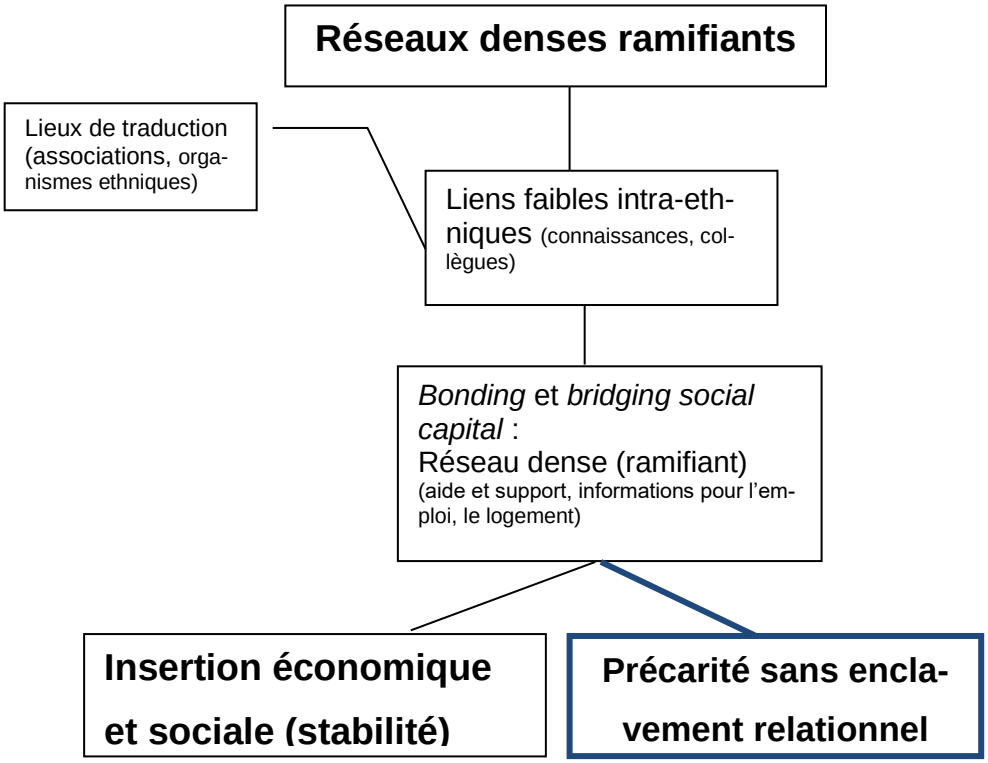

[43] Centre de la Petite Enfance. Un centre de la petite enfance (CPE) est une personne morale sans but lucratif ou une coopérative qui fournit des services de garde dans une ou plusieurs installations (définition du Ministère de la Famille : www.mfa.gouv.qc.ca)

Cependant, nous comptons également 7 participantes en situation de précarité parce que sans emploi, en emploi saisonnier ou à temps partiel et qui correspondent à la typologie des réseaux denses ramifiants. Cela change très sensiblement le résultat de cette analyse. Par exemple GU1 ne mobilise que ses liens forts endogènes, sans succès, dans sa recherche d'emploi. Son réseau de relations factuel est également faiblement diversifié.

Tableau 5.7 GU1- Mobilisation

Emploi	Logement	Soutien personnel	Vie associative
• liens forts endogènes (orientation) ↓ sans emploi	• liens forts endogènes (hébergement temporaire) ↓ • 1er et 2e logements	• liens forts endogènes (support)	• exogène (organisme multiethnique)

Figure 5.10 : GU1- Diversité socio-économique des réseaux

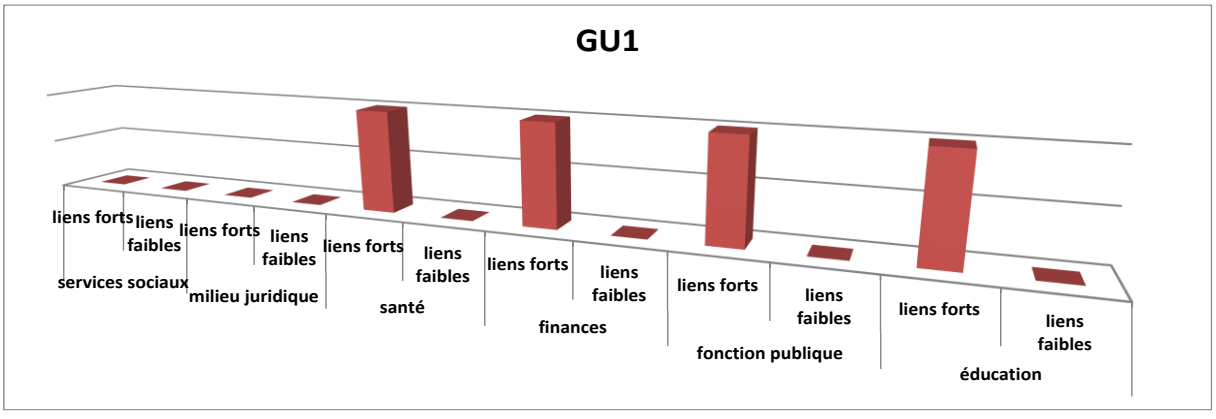

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

BN2, également sans emploi, a principalement mobilisé ses liens forts pour l'emploi. Malgré un capital social *bonding* et *bridging*, elle a été confinée dans des emplois précaires pour finir sans emploi. Et comme la plupart de nos participantes, sa stratégie a été un retour aux études. Le

réseau factuel de relations de BN2 n'est absolument pas diversifié, comme on peut le voir ci-dessous.

Tableau 5.8 BN2- Mobilisation

Emploi	Logement	Soutien personnel	Vie associative
• liens forts endogènes (revenu temporaire)	• liens forts endogènes (1er et 2d logements)		• endogène (association culturelle)

Figure 5.11 : BN2- Diversité socio-économique des réseaux

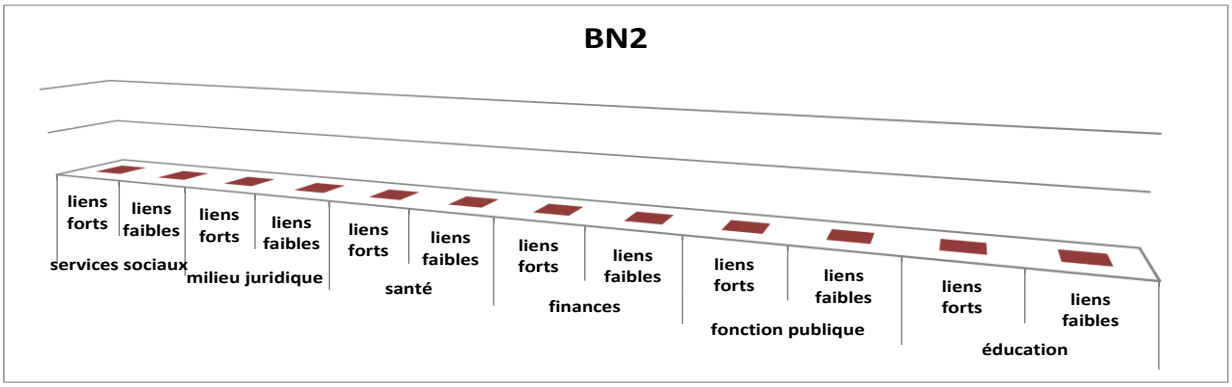

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

Dans le cas des immigrantes africaines, certains paramètres socioculturels entrent en considération dans la volonté ou la capacité de mobilisation de ce capital social, principalement lorsqu'il s'agit de la recherche d'emploi. Une distinction est enfin à souligner entre le capital social et le réseau factuel. En effet, comme son terme l'indique le capital social est un capital. Il peut être mobilisé ou non. Le réseau de fait est celui que l'on reconnait/identifie comme tel et que l'on mobilise. Il vaut mieux certes avoir un capital que de ne pas en avoir, toutefois lorsqu'il n'est pas mobilisé il ne procure aucun rendement. Les entraves à la mobilisation du capital social sont donc

les clés de la compréhension d'un des facteurs qui rendent vain l'effort de contournement des barrières structurelles par les immigrantes.

En attendant de revenir sur ces entraves à la mobilisation des réseaux, notre typologie des réseaux denses ramifiants doit cependant être reconsidérée. En effet, sur l'ensemble des participantes correspondant à cette typologie, la grande majorité (13 sur 19) sont en situation de précarité. Même s'il faut nuancer ce résultat lorsque l'on regarde de plus près, comme nous l'avons vu avec le sous-groupe des participantes à temps plein, il convient de présenter la réflexion de nos résultats sur notre modèle d'analyse des réseaux denses ramifiants.

Figure 5.12 : Réseaux denses ramifiants à l'épreuve des données

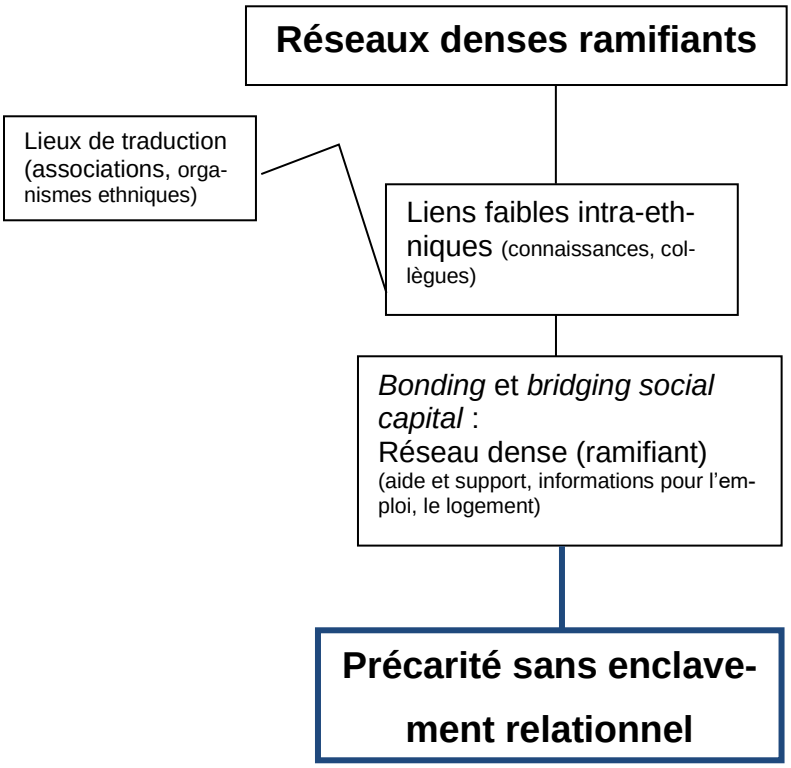

Toutefois, contrairement aux réseaux denses, les réseaux denses ramifiants ne confinent pas dans l'enclavement relationnel, même lorsque le rendement est la précarité. En effet, ces participantes ont un capital social *bonding* et *bridging*, donc une vie associative avec son corollaire des liens faibles, qu'ils soient intra ou interethniques. Le problème ici, au sens sociologique du terme,

est la mobilisation. La majeure partie de nos participantes, 19[44] sur 27, sont ainsi dans une typologie de réseaux denses ramifiants et cependant quasiment aucune n'a mobilisé ses liens faibles dans la recherche d'emploi. Le fait d'avoir un « bon » capital social n'est donc pas la solution miracle à l'insertion. La compréhension est également à aller chercher dans ce qui entrave la mobilisation des réseaux.

Avant de poursuivre, nous allons d'abord explorer les différentiations dans les expériences de nos participantes qui travaillent à temps plein avec un réseau dense ramifiant. La moitié d'entre elles est en situation de stabilité tandis que l'autre moitié est en précarité. Qu'est-ce qui, dans les expériences, ferait la différence? En comparant leurs caractéristiques, la durée d'immigration est ce qui présente la plus notable différence. Presque toutes les participantes stables et à temps plein dans cette typologie sont installées depuis 5 ans et plus, contre seulement deux pour les précaires à temps plein. Si la durée d'installation n'amoindrit pas les inégalités de revenus entre les immigrants et les natifs (Picot et Sweetman 2005), du moins peut-elle permettre de sortir de la précarité.

Une autre différence dans l'expérience de ces participantes, même si elle est moins nette, est l'impact direct des organismes d'aide à l'insertion dans leur carrière. En effet, pour les participantes à temps plein et stables de ce sous-groupe, un peu plus de la moitié d'entre elles (4 sur 6) ont bénéficié du soutien de ces organismes. Par exemple, SN4 relate : *« ça découlait en fait de la fréquentation que j'ai eue au niveau de l'association qui aidait les femmes immigrantes… […] C'est cet organisme-là qui m'a mené à ce salon* [de l'emploi]*, puis de ce salon là, tout le reste en a découlé »*. Par contre, pour les participantes à temps plein et précaires du sous-groupe un peu moins de la moitié (2/6) ont bénéficié du même type de soutien, avec les effets désirés non avérés à ce stade. Les organismes d'aide à l'insertion, lorsqu'elles atteignent réellement leur cible et qu'elles ne participent pas à la reproduction des inégalités (Creese et Wiebe 2012), sont des ressources non négligeables pour l'insertion (Woolcock 2001).

Enfin, nous avons noté une dernière différence, également moins nette que la première. Un peu plus de la moitié (4 sur 6) des participantes à temps plein et précaires de ce sous-groupe sont mères de facto contre 2 sur 6 à temps plein et stables. Les contraintes familiales liées aux enfants

[44] Une seule participante n'est comptée ni en stabilité, ni en précarité car c'est la seule qui est encore dans ses études continues (c.-à-d. qu'elle n'est pas dans un retour aux études).

pèsent plus souvent sur les femmes que sur les hommes, et cela peut constituer un frein lorsque des opportunités se présentent.

5.3.3 Les réseaux denses

Cette dernière typologie correspond à 5 de nos participantes, toutes en situation de précarité, malgré le fait que deux d'entre elles ont un emploi à temps plein. Le travail, même à temps plein ne garantit pas une sortie de la précarité, et cela fait écho aux travailleurs pauvres de Leloup, Desrochers et Rose, 2016. Pour revenir à notre typologie, prenons GU2, par exemple, qui a principalement mobilisé ses liens forts endogènes notamment pour l'emploi, et dont la diversité du réseau factuel de relations est très faible. Après une formation en métier, elle occupe un emploi à temps partiel qui ne lui permet pas de se loger de manière indépendante.

Tableau 5.9 GU2- Mobilisation

Emploi	Logement	Soutien personnel	Vie associative
• liens forts endogènes (informations) ↓ agences de placement (emplois précaires)	• liens forts endogènes (hébergement temporaire) • Moteur de recherche internet (1er logement) • Liens forts endogènes (2d logement)	• liens forts endogènes (support)	

Figure 5.13 : GU2- Diversité socio-économique des réseaux

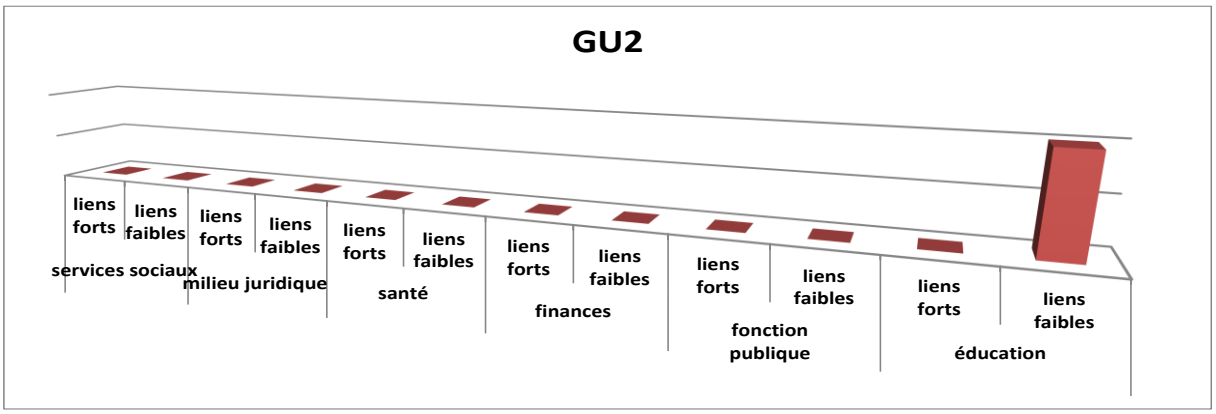

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

Son capital social est *bonding*, et elle est enclavée relationnellement, dans la mesure où elle ne dispose pas d'un potentiel réseau de liens faibles.

L'enclavement relationnel est également personnifié par BN4 qui n'a pas du tout mobilisé son réseau pour l'emploi, et ne participe à aucune vie associative. Son réseau factuel de relations est également peu diversifié.

Tableau 5.10 BN4- Mobilisation

Emploi	Logement	Soutien personnel	Vie associative
• moteur de recherche internet (emploi pénible et précaire) • organismes (conseil, programme d'insertion) ↓ • emploi (économie solidaire)	• liens forts endogènes (2x hébergements temporaires) ↓ 1er logement • Liens faibles exogènes (2d logement)	• organismes (aide morale) ↓ aide sociale • Liens forts endogènes (aide et support)	

Figure 5.14 : BN4- Diversité socio-économique des réseaux

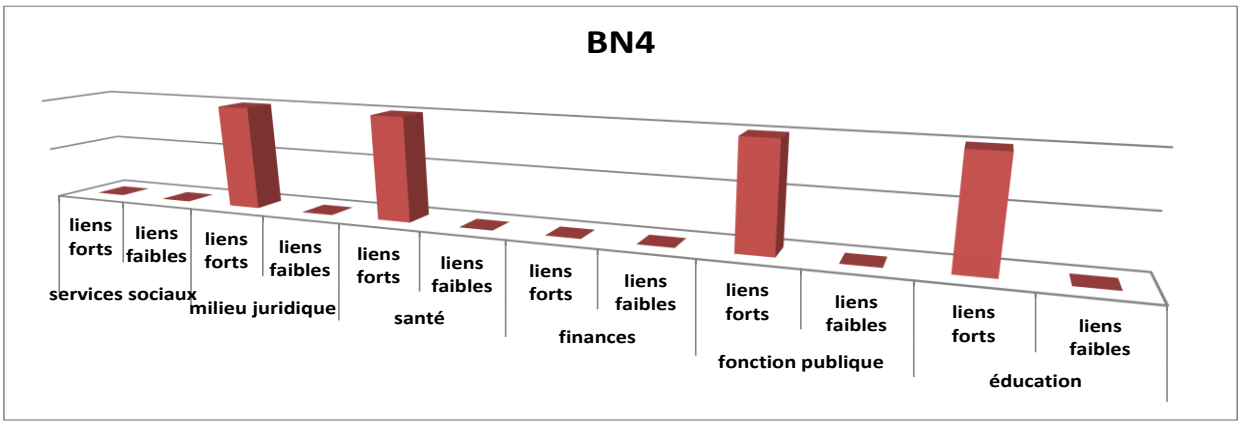

Cet histogramme est à titre illustratif seulement. Il n'y pas d'échelle : les barres représentent l'existence d'un ou plusieurs liens; l'absence de barre représente l'absence de lien.

La typologie des réseaux denses correspond donc à la réalité du vécu de nos participantes dans cette situation. Elle se vérifie ainsi comme nous l'avons initialement exposée :

Figure 5.15 : Réseaux denses à l'épreuve des données

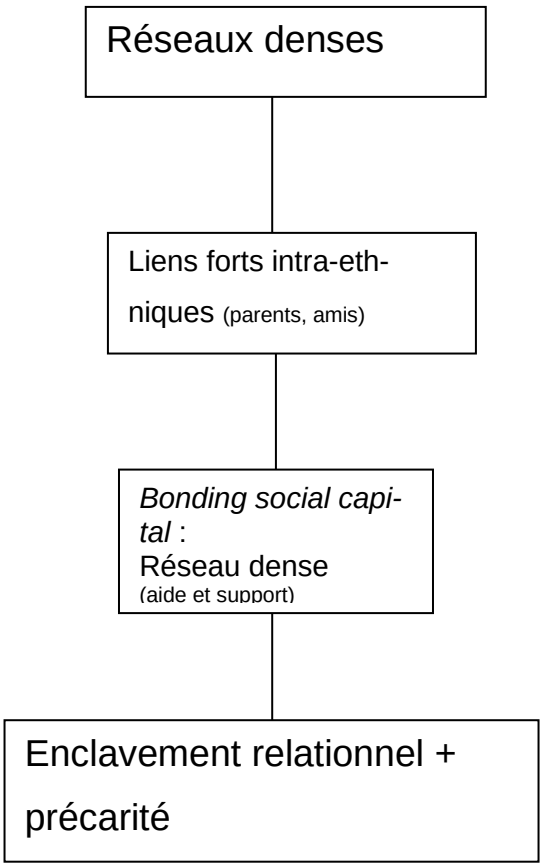

5.4 Les entraves à la mobilisation des réseaux

Dans la mesure où dans la majeure partie de la littérature la question qui se posait était de disposer ou non de « bon » capital social, impliquant que le capital social se mobilise *ipso facto*, nous n'étions pas dans la préoccupation de ce qui pouvait entraver la mobilisation des réseaux. Toutefois, en filigrane du discours de nos participantes, certains éléments jettent déjà les balises d'une compréhension.

5.4.1 La méfiance

S. S. Smith (2010), dans sa démonstration de l'existence d'une méfiance intra-communautaire, confirme également ce que d'autres études ont révélé, à savoir qu'il y a de la méfiance entre les différentes communautés ethniques et culturelles. Cela se confirme également dans le discours de nos participantes, comme BK2 : « *Bon, la société québécoise, dans le fait que ce ne soit pas une société très parlante, ça, ça m'a…. c'est vrai que même en Occident c'est pas comme ça, mais je trouve que … ils sont plus fermés, renfermés que les Européens…. Très distants… bon je dis pas… si tu les approches tu te rends compte que c'est leur culture, donc ça, ça m'a beaucoup marquée au début …. Au début, tu arrives, tu parles à quelqu'un qui te répond pas ou… quelqu'un rentre, te dit pas bonjour…. Ça, au début, ça m'a marquée. Au point que j'ai… c'est difficile quoi… ou bien tu rentres dans le bus, tu tombes sur un chauffeur qui ne parle pas beaucoup, tu dis bonjour il te répond pas…. Vite… tu te dis c'est parce que… tu ramènes tout à ta couleur. Tu te dis est-ce que c'est parce que je suis noire ou bien si ça avait été un blanc qui lui avait dit bonjour il se serait tu?* ». Ou encore SN2 dans le même ordre : « […] *ces Québécois-là, dès que tu arrives c'est bonjour, mais ce bonjour-là c'est avec un sourire avec quelque chose à l'intérieur… quelque chose que tu n'arrives même pas à déchiffrer. Quand tu le déchiffres après je pense … c'est pas trop tard, mais c'est là que tu te rends compte de leur hypocrisie déguisée là. Donc … moi j'ai vraiment vécu ça. Ce racisme, la discrimination, l'injustice, le manque d'équité dans cette* [lieu de travail[45]]*…* ».

[45] N.D.L.R.

Toutefois, la méfiance s'étend également aux membres d'une même communauté ethnique et culturelle. Si S. S. Smith (2010) a démontré son existence au sein des communautés des ghettos afro-américains, il s'avère que cette méfiance existe également parmi la communauté africaine immigrante, non pas certes sous les mêmes motivations. En effet, Smith explique la méfiance interpersonnelle des Afro-Américains principalement par le préjugé négatif que leur porte la société et qu'ils intériorisent eux-mêmes, et donc reproduisent. Cependant, chez nos participantes il semble que la méfiance intra-ethnique provient plutôt de la forte normativité qui peut accompagner une communauté culturelle immigrante (Mitchell 1974 ; Coleman 1988). Cette normativité permet certes une grande confiance dans les transactions, comme c'est le cas pour les tontines ; néanmoins elle génère également de la méfiance surtout dans la peur de la médisance. BK3 exprime ses réticences de la sorte : « *Quand je vais dans les associations … quand j'y ai été… j'ai senti qu'il y avait des clans. Les gens se connaissent depuis longtemps ce sont des clans et autres là, et je ne suis pas dans une position où j'ai envie de me retrouver dans les petits problèmes et autres là…* ». C'est certes un paradoxe, le fait que ces réseaux intracommunautaires, qui sont possibles parce qu'il y a de la confiance, génèrent dans le même temps et dans une certaine mesure de la méfiance. Cela ajoute à la complexité de ce capital social dont sont pourvues la plupart de nos participantes et de la manière dont il est, ou n'est pas, mobilisé.

Nous l'avions exposé plus haut, BN4 est sans équivoque dans sa méfiance intra comme interculturelle. Elle le confirme avec cette affirmation : « *Je ne fais confiance à personne ici* ». SN9 exprime de son côté ses réserves ainsi : « *Parce que j'en ai vu beaucoup de cas, tu dis tes problèmes à quelqu'un, il te les étale sur la place publique alors que ce n'est pas ce que tu voulais* ».

Cette normativité qui génère la peur du contrôle social, paralyse dans un sens les velléités de mobilisation des réseaux. Certes, dans les débuts de l'installation, le réseau intra ethnique dense est d'un appui non négligeable pour le logement. Il est également sollicité pour l'emploi, même s'il confine dans des emplois précaires, et consiste souvent en ressources indirectes (c.-à-d. en orientation vers des agences de placement). Toutefois, comme le résume justement SN1, il est par ailleurs difficile de mobiliser les liens faibles endogènes : « *Nous les Sénégalaises. Avant d'élargir vers les Africains. Par exemple, on va se côtoyer et tout… moi je ne vais pas savoir même presque ton domaine d'études. […] Donc nous les Sénégalais, en plus tu n'oses pas demander parce que tu sais toi-même que c'est mal perçu. Ils vont penser que tu aimes trop t'immiscer dans la vie des gens.* »

La méfiance apparaît ainsi comme une piste de compréhension des entraves à la mobilisation des réseaux chez nos participantes. La peur du jugement entraîne néanmoins un corollaire, à savoir la pudeur.

5.4.2 La pudeur

La pudeur est surtout ressortie de manière indicible dans les discours ici et là. Cela consiste plutôt en une perception globale. Cela ressort, par exemple, lorsqu'une participante qui a bénéficié d'une aide alimentaire pendant une période affirme à un autre moment qu'elle n'a pas eu de difficultés financières et donc pas eu besoin d'avoir recours au soutien de son entourage. À plusieurs occasions nous avons perçu cette contradiction entre les difficultés vécues et racontées, et par ailleurs une certaine pudeur à les nommer. En l'occurrence cette pudeur survient principalement au moment d'évoquer de possibles difficultés financières et les ressources qui pourraient être mobilisées pour les surmonter.

Cela ressort de même, cette fois plus explicitement, lorsqu'une participante, BK1, exprime sa difficulté à recevoir l'aide sociale : « *Mais ça faisait des mois et des mois que je cherchais, une fois de plus j'avais absolument rien … j'avais… j'étais rendue que je n'avais tellement plus rien que je devais …j'ai dû demander l'aide sociale, ce qui était pour moi… en fait mon cerveau n'avait jamais même conçu cette idée-là…* ».

La méfiance et par ailleurs la pudeur, générées par la forte normativité sont donc les pistes de compréhension des entraves à la mobilisation des réseaux, principalement denses ramifiants, que nous avons relevé dans les discours. Le capital social à la fois *bonding* et *bridging* existe, même s'il n'est pas mobilisé pour l'emploi ni pour les autres éléments d'insertion comme le logement. Nous allons à présent nous intéresser aux lieux où se constitue ce capital social, en l'occurrence les lieux de traduction.

5.5 Les lieux de traduction

Nous l'avons souligné dans la littérature (Hou et Picot 2004) et nos résultats vont dans ce sens, il n'y a pas *per se* de concentration ethnique pour le groupe qui nous intéresse. Dès lors, quand nous nous penchons sur les lieux de sociabilité, il est important de comprendre que le quartier n'est donc plus ce lieu où se constitue le réseau dense ramifiant. Ce lieu, où plutôt ces lieux, existent, seulement ils ne le sont pas sous la forme de quartiers de traduction (Remy 1990) mais bien de lieux de traduction.

Ainsi, nous avons relevé divers lieux de sociabilité à travers les discours de nos participantes, dont la figure 5.16 offre une vue d'ensemble. Précisons que les figures 5.16 et 5.17 s'attachent à l'évocation de lieux de sociabilité de manière générale, même s'il n'y a pas d'évocation explicite du tissage d'un lien particulier.

Le lieu de sociabilité intitulé « autre » renferme des évocations à des lieux qui n'entrent pas dans les autres catégories (c.-à-d. lieux de traduction, quartier, religion, travail et université/école). Il s'agit de clubs sociaux, d'organismes sociaux, et même de réseaux sociaux internet. Par exemple, cet échange avec BK3 illustre la codification de cette catégorie :

« *C : […] est-ce que tu peux m'en parler? De ta vie sociale en général… tu m'as dit que tu t'étais inscrite à un groupe de développement personnel?*

BK3 : Oui, Toast masters… c'est un groupe qui … t'as genre un cahier de charge, où tu dois faire des présentations… tu fais des présentations et on te donne les critiques pour que tu t'améliores dans tout ce qui est communication… »

Figure 5.16 : Comparaison d'éléments du discours : les lieux de sociabilité

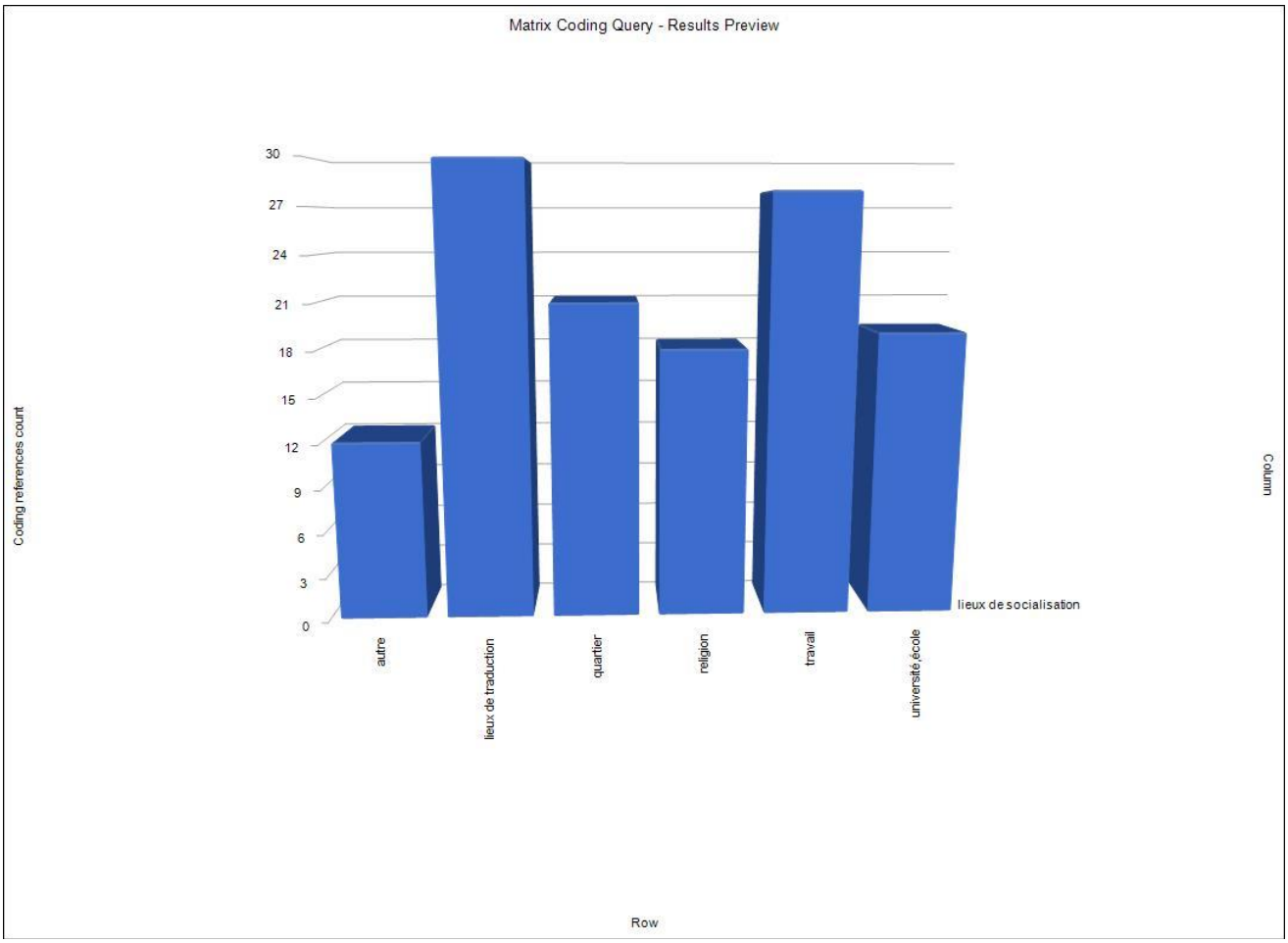

Figure extraite d'une exportation de matrix coding query (NVivo). Compare pour l'ensemble de nos participantes la fréquence dans l'évocation d'une thématique : les différents types de lieux de sociabilité. À noter qu'un même passage de discours peut renfermer plusieurs thématiques, ce qui permet de croiser les données comme dans la figure 5.17.

Les lieux de traduction, qui sont les lieux dans lesquels se retrouvent les membres d'une même communauté ethnique immigrante dans des activités de sociabilité qui vont du loisir, aux activités religieuses, sont prépondérants. Ceci va dans le sens de la prépondérance du capital social à la fois *bonding* et *bridging* que nous avons démontré précédemment chez nos participantes. Lorsque nous croisons les données pour ressortir quels lieux de sociabilité sont également des lieux de traduction, il apparaît que seules les activités religieuses offrent ce double-emploi (voir la figure 5.17). C'est donc à dire que la vie associative endogène englobe une grande part d'appartenance religieuse.

Les autres lieux de traductions, en dehors du domaine religieux, relèvent d'activités sociales diverses le plus souvent organisées par les associations. *« BK2 : Il y a … activités sportives, avec soccer, basket… les différentes disciplines en ballon. Et puis y a des pique-niques… et puis des journées barbecues en été... des choses comme ça, et quand il y a un drame aussi, surtout un drame dans la communauté ou au pays, on organise aussi une levée de fonds. En faisant une soirée avec les artistes burkinabé qui sont là et… des choses comme ça. »*

Nous l'avions évoqué plus haut, les lieux de traduction sont ceux qui sont investis par ces communautés, et prennent tout leur sens durant leur occupation. Ils ne sont pas fixes, mais varient. Cela démontre la grande mobilité dans l'occupation de l'espace[46]. Une mobilité qui n'est pas forcément voulue par ailleurs, mais souvent subie comme nous l'avons compris lors de nos échanges informels avec plusieurs membres d'associations. C'est ce que BK1 nous confirme aussi : *« C'est ça, c'est ça on n'a pas de local, on se réunit vraiment là où est-ce qu'on a de la place, on va dire où on arrive à … à réserver. »*

[46] À l'exception de la Maison de l'Afrique, un jeune organisme fréquentée par BK2, qui a ses propres locaux dans la Petite Italie. Soulignons la différence institutionnelle entre un organisme et une association qui explique la différence de moyens.

Figure 5.17 : Comparaison d'éléments de discours : les lieux de sociabilité qui sont des lieux de traduction.

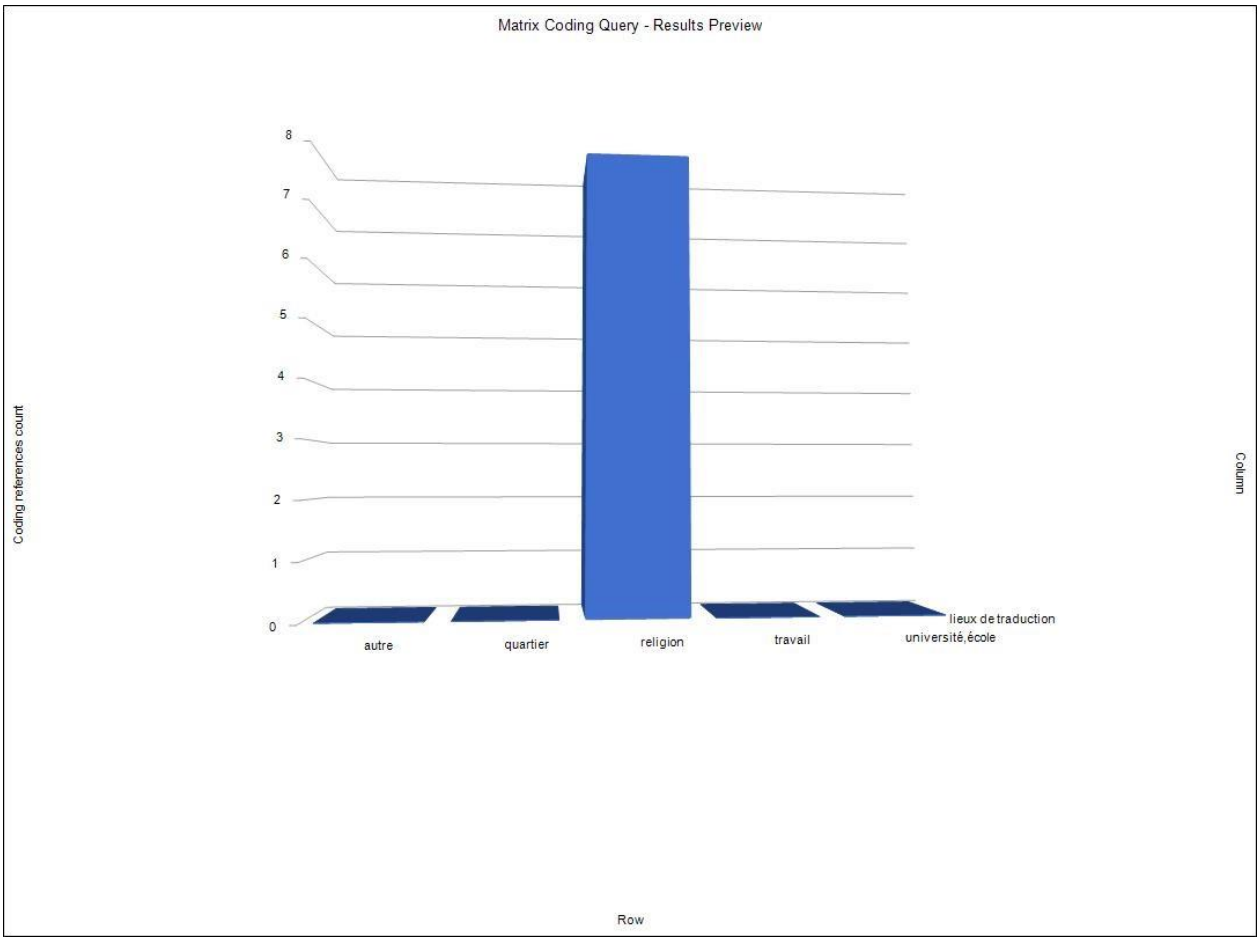

Figure extraite d'une exportation de matrix coding query (NVivo). Compare pour l'ensemble de nos participantes la fréquence dans le croisement de l'évocation de deux thématiques : les différents types de lieux de sociabilité et les lieux de traduction.

5.5.1 Où se forment les liens ?

Pour avoir un aperçu plus détaillé de comment se constituent les réseaux, nous avons relié dans la mesure du possible chaque type de lien évoqué au lieu qui a permis sa constitution. Autrement dit, les prochaines figures illustrent le tissage explicité d'un ou de plusieurs liens dans le discours. Pour rappel, nous avons identifié quatre types de liens : les liens forts endogènes, les liens faibles endogènes, les liens forts exogènes et les liens faibles exogènes. Ainsi pour le travail, on peut

voir avec la figure 5.18 qu'il permet de tisser tous les types de lien. Par exemple, pour SN8, il permet de tisser des liens forts endogènes et des liens faibles exogènes.

« *C : Et tu as des amis au travail ou…?*

SN8 : Au travail, oui j'ai des amis.

C : Est-ce que c'est de toute origine ou…?

SN8 : Mes amis au travail c'est des Africains. Et il y a les autres, les autres collègues… on s'entend bien, on discute, mais plus des connaissances. Mes amis, c'est genre ils viennent chez moi, je pars chez eux, on s'appelle et tout… donc c'est des Africains. »

Toutefois, ce qui ressort le plus de l'ensemble des discours, c'est que le travail permet surtout de tisser des liens faibles exogènes.

« *C : Et… est-ce que tu as des amis québécois?*

BN3 : Oui, j'en ai. Des collègues de travail… […] Souvent, on va manger ensemble, on va manger dans un restaurant, découvrir un nouveau restaurant ensemble… … Ou bien, même à travers mes collègues j'ai connu d'autres personnes… euh…. Par exemple, euh … il y a des évènements, des concerts, des choses comme ça, ou des p'tites fêtes, où je réalise vraiment que le monde est petit à Montréal, comme… on connait forcément quelqu'un qui connait quelqu'un… Donc, souvent à des fêtes euh … je retrouve mes collègues, on discute et on réalise… oh on a telle personne en commun ».

Figure 5.18 : Comparaison d'éléments de discours : les types de lien tissés au travail

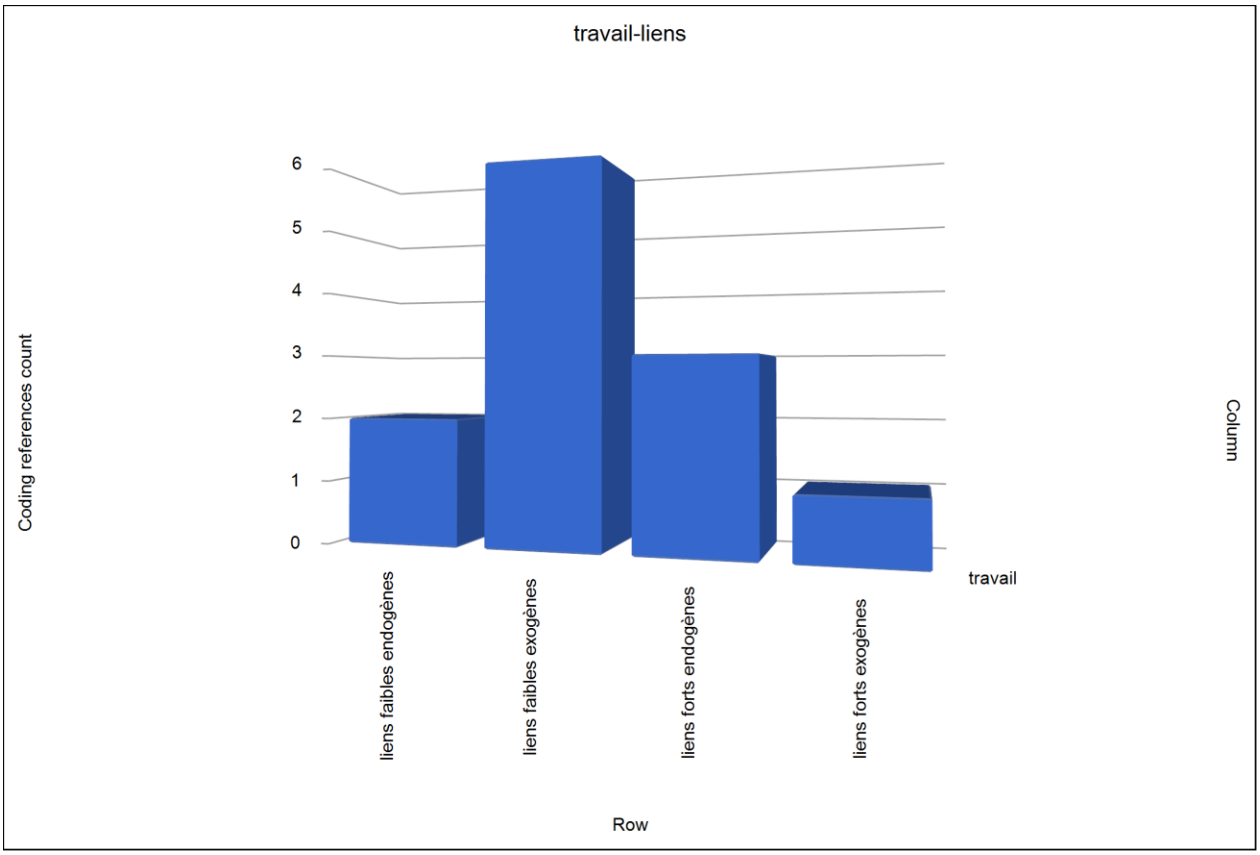

Figure extraite d'une exportation de matrix coding query (NVivo). Compare pour l'ensemble de nos participantes la fréquence dans le croisement de l'évocation de deux thématiques : les différents types de lien tissés et le travail comme lieu de sociabilité.

Le quartier est un lieu de sociabilité qui promeut principalement les liens faibles exogènes, comme l'illustre la figure 5.19. D'ailleurs, dans les éléments de discours représentés dans la figure 5.16, pour ce qui concerne le quartier comme lieu de sociabilité, la majorité provient de participantes mères de facto, ce qui confirme les études sur la sociabilité des immigrantes et mères (Carrasco, Rose et Charbonneau 1999). On peut par exemple citer SN1 qui rapporte sa vie de quartier ainsi : « *Non, en fait mes enfants je les emmène dans un centre communautaire aussi, les jeudis. Qui s'appelle la* *[lieu]*, je suis membre là-bas. […] Là-bas, c'est comme une maison de la famille, ils font comme tous les jeudis, de 18 heures à 20 heures, comme des activités… ça s'appelle tour-billon. Ils font comme toute sorte de jeux avec les enfants. Ils vont au … comment s'appelle … au parc. Des fois, ils font comme cinéma je ne sais pas quoi là, cinéma comme dans leur salle là […] Et des fois, ils organisent aussi des sorties, quand c'est l'hiver, dans … à Saint-Sauveur. Ou l'autre fois-là, pendant la semaine de relâche ils font le camp de jour, et on organise une sortie* ».

Pour revenir sur les liens explicitement tissés dans le quartier, on peut citer SN11 : « *Ben je discute quand j'amène mon enfant à l'école, à l'école aussi je discute avec les parents qui amènent leurs enfants… les parents d'élèves… ben on s'envoie des courriels, quand ça ne va pas. Ben quand on voit que ça va pas là dans la classe… et comme je… je ne siège pas là, je ne fais pas partie du conseil des parents là, du conseil de l'école mais j'y vais de façon bénévole, pour me renseigner sur ce qui se passe. Donc quand j'entends des échos là-bas et que je vois que les parents n'étaient pas informés donc j'envoie un courriel… on participe à la vie de l'école* ».

Figure 5.19 : Comparaison d'éléments de discours : les types de lien tissés dans le quartier

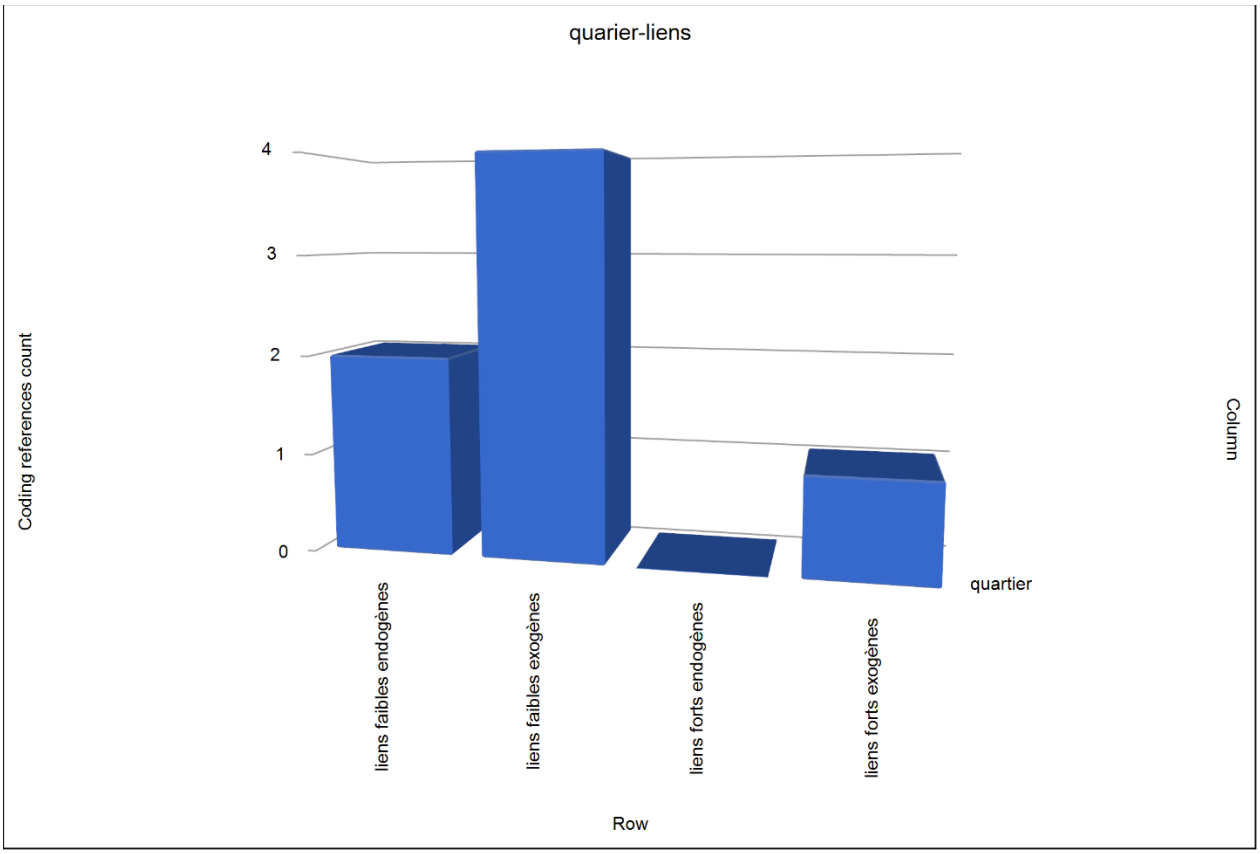

Figure extraite d'une exportation de matrix coding query (NVivo). Compare pour l'ensemble de nos participantes la fréquence dans le croisement de l'évocation de deux thématiques : les différents types de lien tissés et le quartier comme lieu de sociabilité.

De toutes nos participantes, aucune n'a évoqué un lien fort endogène tissé (qui s'est formé) dans le quartier. Sans vouloir conférer à ce constat un statut de généralité, il convient de rappeler qu'il n'y a pas de concentration spatiale particulière (Hou et Picot 2004) pour notre groupe d'étude,

même s'il peut y avoir des agglomérations ici et là . Et si des liens forts endogènes existent dans le quartier, il s'agit souvent de liens préexistants, car comme nous l'avons vu le premier logement, et parfois les suivants, est presque toujours obtenu par des liens forts endogènes.

La fréquentation d'une université ou d'une école de métier, généralement dans le cadre d'un retour aux études, est également une opportunité de tisser des liens. Ceux-ci sont surtout des liens faibles, endogènes tout comme exogènes (voir la figure 5.20). La sociabilité par la religion, de manière générale, que ce soit par la fréquentation d'un lieu de culte ou par la participation à des activités religieuses ou à connotation/symbolique religieuse le plus souvent dans la communauté ethnique, permet surtout de tisser des liens faibles endogènes comme on peut le voir dans la figure 5.21. Cela se comprend dans la mesure où il y une corrélation notable entre la religion et les lieux de traduction, nous l'avons vu plus haut. En d'autres termes, les lieux de traduction sont souvent, mais pas que, l'expression d'une communauté religieuse.

Figure 5.20 : Comparaison d'éléments de discours : les types de liens tissés à l'université/école

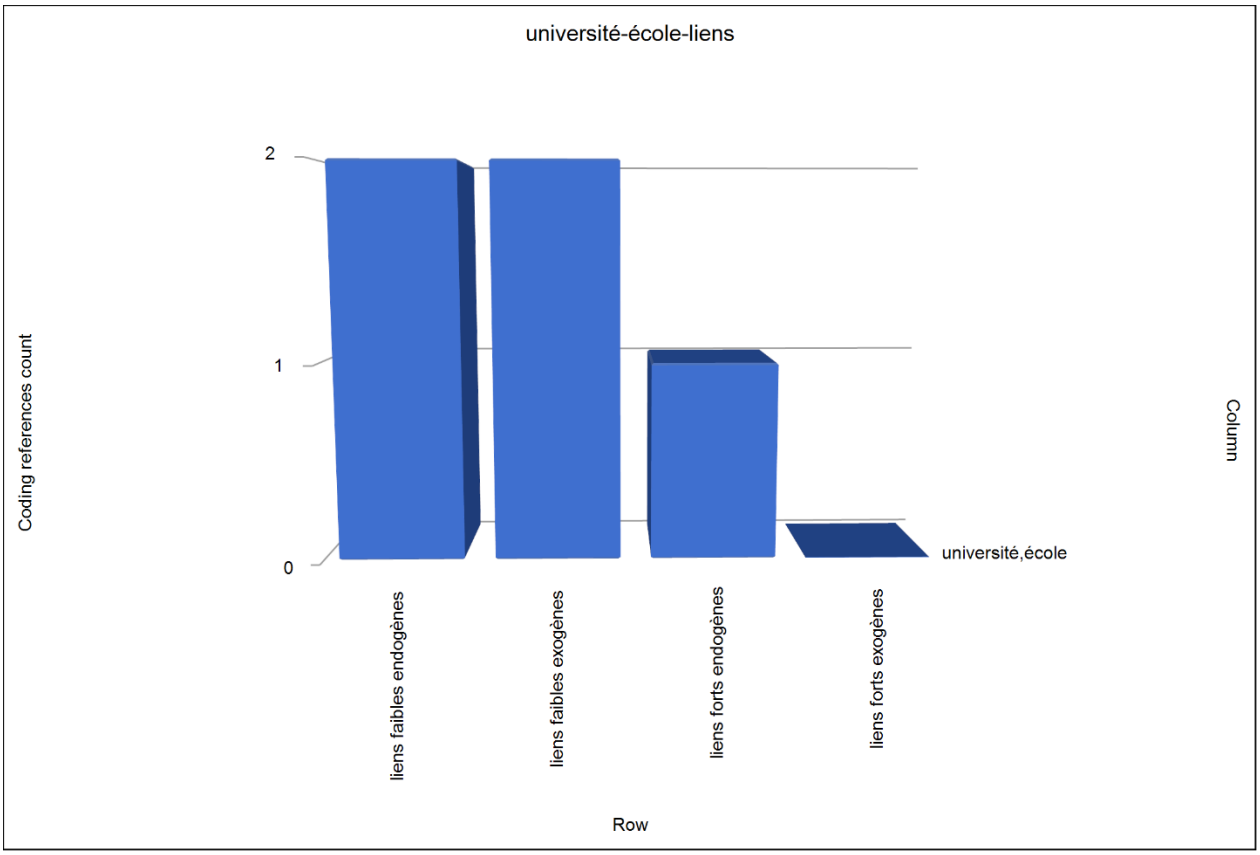

Figure extraite d'une exportation de matrix coding query (NVivo). Compare pour l'ensemble de nos participantes la fréquence dans le croisement de l'évocation de deux thématiques : les différents types de lien tissés et l'université/école comme lieu de sociabilité.

Figure 5.21 : Comparaison d'éléments de discours : les types de liens tissés à travers la religion

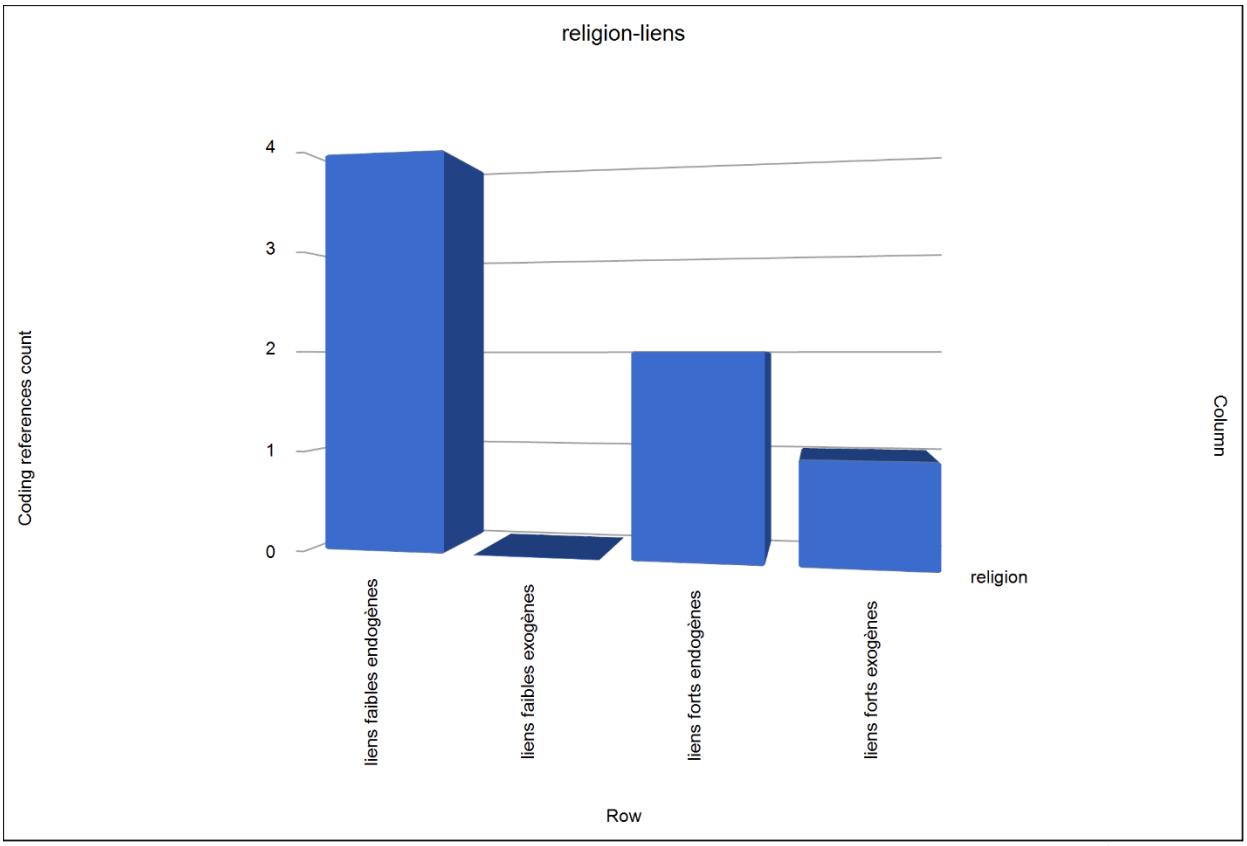

Figure extraite d'une exportation de matrix coding query (NVivo). Compare pour l'ensemble de nos participantes la fréquence dans le croisement de l'évocation de deux thématiques : les différents types de lien tissés et les lieux de culte ou activités à connotation/symbolique religieuse comme lieu de sociabilité.

Enfin, les lieux de traduction sont l'occasion de tisser principalement des liens faibles endogènes à l'instar de BN3 : « *Donc premièrement il m'a fait rentrer dans l'association. J'étais trésorière pour euh… les membres de l'association pendant peut-être 3-4 mois. Puis c'est comme ça que j'ai connu plein de gens, je me suis fait plein de … plein de contacts et tout* ». Ou comme SN4 : « *Oui, j'ai tissé des liens. J'en ai renoué d'autres, parce qu'il y a des gens que j'avais perdu de vue, qui sont arrivés à Montréal je le savais pas. De par l'association, on les retrouve. Et tu tisses des liens avec d'autres personnes que tu rencontres* ».

Les lieux de traduction, nous l'avons évoqué, sont mobiles, variables. Ils sont là où les communautés investissent l'espace, comme le résume BK1 : « *[…] on n'a pas de pas local, on se réunit vraiment là où est-ce qu'on a de la place, on va dire où on arrive à … à réserver* ». Ces lieux sont ainsi les espaces investis temporairement par les associations, surtout religieuses, dans le cadre

d'activités diverses. Les lieux de traduction sont donc l'occasion de s'approprier un espace, et de développer un sentiment d'appartenance. Le témoignage de BK2 nous éclaire sur ce point : « *Il y a des activités culturelles, des lectures de contes burkinabé pour les enfants… et est-ce que ça c'est didactique… je ne sais pas, une initiation à certaines langues du Burkina. Et puis il y a des défilés de mode, Miss Burkinabé au Canada… il y a beaucoup d'activités. Et on fait venir des vedettes de chez nous dans des concerts organisés par l'association. […] C'est la famille. Je me retrouve en famille. C'est là où je me sens bien, où je m'éclate… même si je ne suis pas au pays, ça me donne l'impression que je suis avec les miens* ». Dans le discours de SN6 pointe également les notions d'appartenance et d'appropriation de l'espace : « *Et puis ça nous permet… ça nous fait une petite force entre nous. Tu vois c'est comme… on est entre nous, on écoute nos musiques, et puis on parle de notre pays, des choses dont on a besoin là-bas, de l'entraide… ça permet de ne pas oublier nos origines, sinon ici on s'oublie facilement* ».

En définitive, l'analyse des lieux de formation des liens permet de comprendre pour les différents lieux de sociabilité identifiés dans les discours, le type de lien qui est le plus susceptible de s'y former. Par conséquent, il ne s'agit pas d'un décompte exhaustif des différents liens de nos participantes. Cela ajoute à notre analyse en ce que cela permet d'identifier les lieux de sociabilité qui jouent les plus grands rôles dans le parcours de nos participantes : les lieux de traduction en l'occurrence.

Figure 5.22 : Comparaison d'éléments de discours : les types de lien tissés dans les lieux de traduction

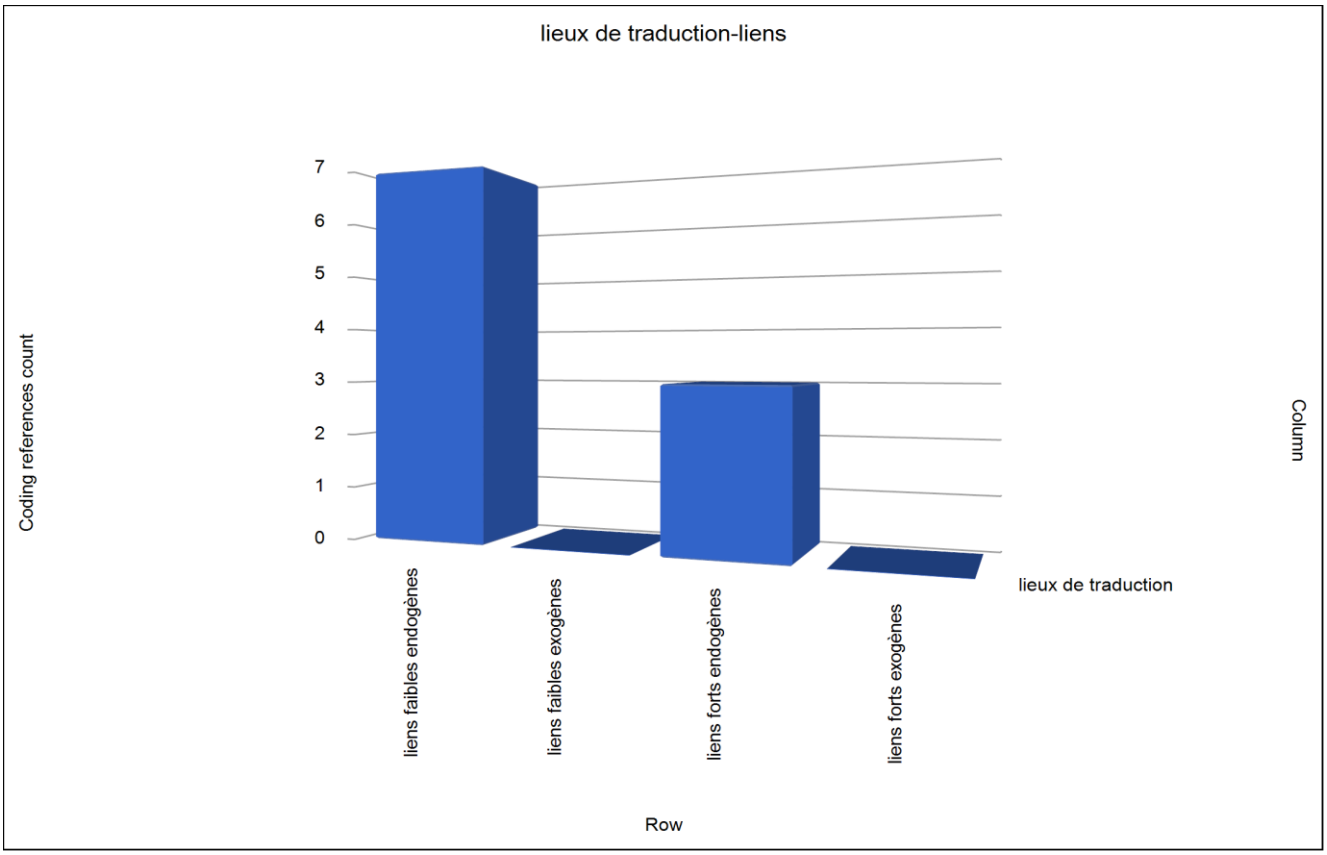

Figure extraite d'une exportation de matrix coding query (NVivo). Compare pour l'ensemble de nos participantes la fréquence dans le croisement de l'évocation de deux thématiques : les différents types de lien tissés et les lieux de traduction.

5.6 Synthèse

Les liens forts endogènes sont fortement mobilisés pour le logement, principalement le premier, voire le deuxième logement au moment de l'installation. C'est un constat qui avait déjà été souligné dans la littérature sur le sujet (Nong et Leloup 2007). Pour l'emploi, les réseaux de relations sont faiblement mobilisés de manière globale; mais parmi les types de relations, ce sont les liens forts endogènes qui sont le plus mobilisés pour l'emploi et souvent de manière indirecte. C'est-à-dire que les liens forts endogènes vont généralement conseiller une formation ou indiquer une agence de placement. Ces références vont presque toujours mener à des emplois déqualifiants, féminisés et précaires. Ce qui conforte ce que nous avons établi dans les chapitres précédents,

à savoir que les ressources d'un réseau dense et donc faiblement diversifié ne mèneront vraisemblablement pas à l'insertion (Erickson 2003; Granovetter 1983; Mitchell 1974; Branker 2017).

Nos résultats ont également permis de ressortir que les liens forts endogènes, dont ceux justement mobilisés pour le logement, sont souvent préexistants à l'installation. Autrement dit, il s'agit de membres de la famille, d'amis de la famille ou d'amis et/ou de connaissances d'avant l'installation. On pourrait penser à un capital social importé, qui servirait de rampe de lancement. Les immigrantes ne partent pas sans capital social et sont en mesure de le mobiliser lors de leur arrivée dans la société d'installation. Ce capital social de départ est essentiellement de type bonding et enchâssé dans un réseau dense. Au fil de la durée d'installation, de manière générale, ce capital social devient également *bridging* et le réseau devient dense et ramifiant.

Après les premiers logements, il y a une tendance à la dispersion géographique. En effet, les premiers logements étant trouvés avec le concours des liens forts endogènes, ils sont à proximité de ceux-ci si ce n'est avec eux littéralement. Puis au fil de l'installation, l'on constate que le recours aux liens forts endogènes pour se loger faiblit et une dispersion géographique s'établit. Dans les discours, il est relevé comme une volonté de s'extraire physiquement de la communauté ethnique, à défaut de s'en extraire relationnellement. La normativité propre aux communautés ethniques a déjà été soulevée (Coleman 1988 ; Mitchell 1974) et si elle a certes des avantages comme la confiance et la solidarité, elle peut également avoir des inconvénients comme la pudeur qu'elle suscite. Des inconvénients qui d'ailleurs peuvent entraver le potentiel des réseaux même ramifiants qui s'y tissent, en empêchant leur mobilisation.

Dans notre échantillon, les réseaux denses sont peu représentés (5 participantes) et les réseaux ramifiés le sont encore moins (2 participantes). Les données récoltées confirment les dynamiques théoriquement produites par ces deux types de réseaux, et rappelées dans la présentation du modèle d’analyse. Nos participantes ayant un réseau dense sont effectivement enclavées relationnellement et en situation de précarité. Quant à nos participantes dotées d’un réseau ramifié, il est intéressant de noter que, du moins dans leur cas, un réseau ramifié ne signifie pas un réseau diversifié socio-économiquement. Autrement dit, le fait d'avoir un *bridging social capital*, donc d'évoluer dans des sphères hors de la communauté ethnique et donc de côtoyer des personnes hors de la communauté ethnique ne procure pas forcément des ressources riches car diversifiées.

En effet, dans les faits, les liens effectifs et par là-même mobilisables dont elles disposent sont peu diversifiés. Cependant, elles confirment la typologie des réseaux ramifiés qui mènent à l'insertion, à ceci près que l'aide et le support ne semblent pas une ressource disponible et mobilisée.

D'après ce que nous observons au sein de la population des femmes immigrantes d'Afrique de l'Ouest, le 'bon' capital social - celui qui insère - peut souffrir de deux limitations. Il peut s'avérer être un potentiel qui ne se traduit pas en ressource dans le sens où il peut être certes ramifié mais peu diversifié. Il peut également s'avérer disposer des ressources de manière potentielle, dans le sens où il peut être ramifiant mais non mobilisé. En d'autres termes, cela ne fait pas tout d'avoir le capital social auquel l'on prête tant de vertus, encore faut-il qu'il soit mobilisable et encore faut-il le mobiliser.

La très grande majorité de nos participantes (19) disposent d'un réseau dense ramifiant. La confrontation de nos données avec notre modèle d'analyse a dévoilé un résultat plus complexe que ce que nous avions anticipé. En effet, si l'on confronte notre modèle des réseaux denses ramifiants tel que nous l'avons conçue avec nos participantes correspondant à cette typologie et qui sont en stabilité, alors il se confirme. Ce type de réseau, et en l'occurrence le capital social *bonding* et *bridging* à la fois, mène à l'insertion.

Toutefois, le résultat est mitigé si l'on confronte ce même modèle à notre groupe de participantes correspondant à cette typologie et en emploi à temps plein (caractéristiques de stabilité et de précarité confondues). Dans ce cas, les réseaux denses ramifiants peuvent tout aussi bien mener à l'insertion qu'à la précarité. Cette précarité dans ce cas de figure est cependant sans enclavement relationnel. C'est-à-dire que tout le potentiel de ressources est disponible, il n'est simplement pas mobilisé. De plus, nous avons observé que la stabilité vient avec le temps et que les organismes d'aide à l'insertion ont souvent eu un impact non négligeable dans le parcours des participantes en stabilité. Nous avons également observé que la maternité de facto, c'est-à-dire lorsque l'enfant ou les enfants sont présents, va souvent de pair avec la précarité. Les contraintes familiales sont un enjeu à prendre en considération lorsqu'il s'agit de l'insertion des femmes.

Le potentiel de ressources non mobilisées est par ailleurs le constat qui ressort lorsqu'on confronte notre modèle aux participantes correspondant à la typologie des réseaux denses ramifiants en général (sans distinction de caractéristiques). Alors, il apparaît que de manière générale, les réseaux denses ramifiants mènent à la précarité sans enclavement relationnel.

Figure 5.23 : Proportions des typologies des réseaux dans l'échantillon

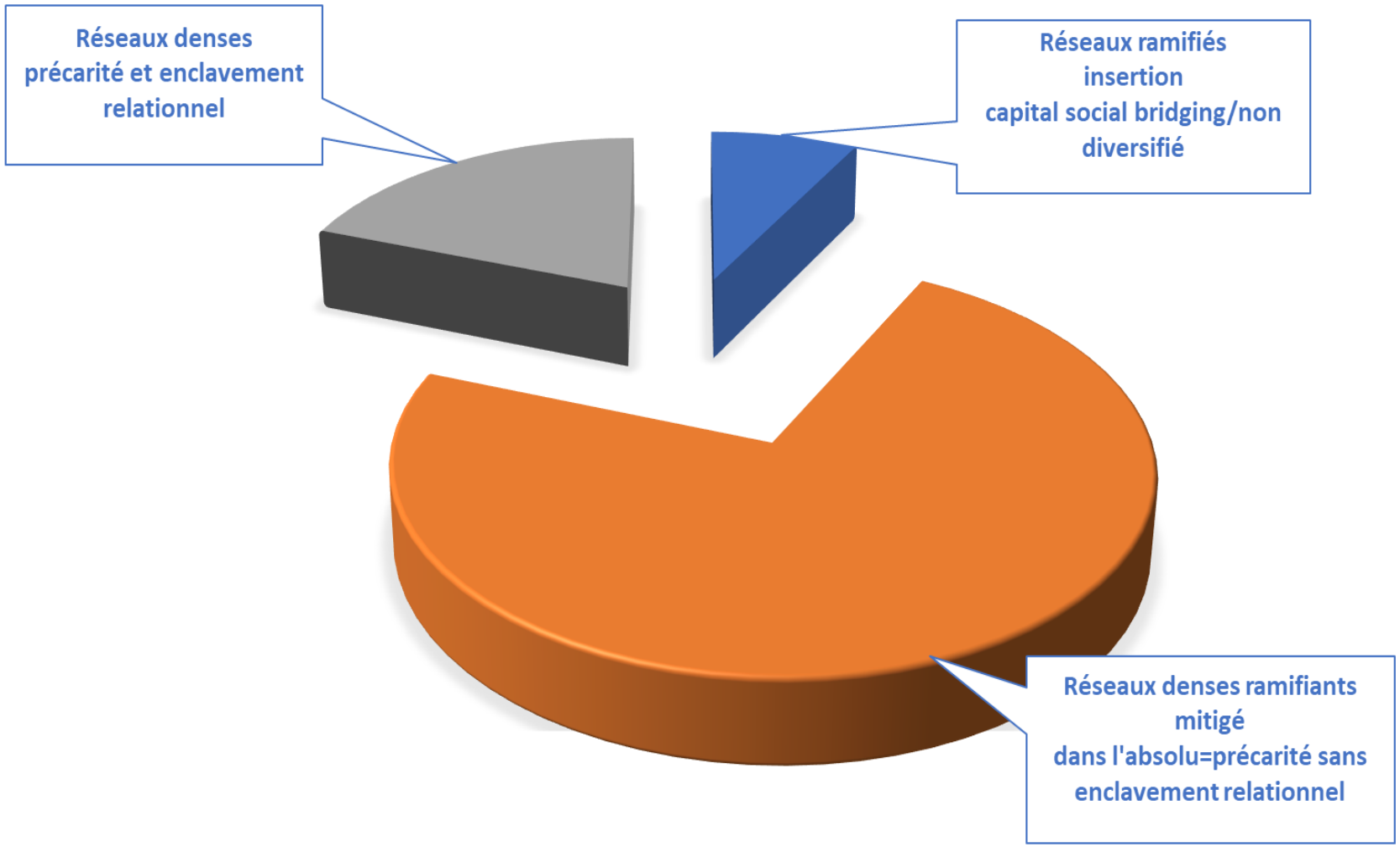

Les liens faibles exogènes sont surtout tissés dans le cadre des études, du travail et de la vie de quartier. Toutefois, notre analyse démontre que les réseaux de relations de nos participantes sont principalement denses ramifiants, ce qui revient à dire que leur capital social est à la fois *bonding* et *bridging* donc avec des liens forts endogènes et des liens faibles endogènes. Il est à noter qu'il est apparu que souvent les liens forts endogènes étaient préexistants à l'installation. En effet, il s'agit de membres de la famille ou d'amis proches et même parfois de personnes recommandées par des proches. Ces liens forts endogènes préexistants à l'installation sont souvent ceux mobilisés pour le logement et le support du début de l'installation. La vie associative intra-ethnique, qui opère dans les lieux de traduction, joue donc une part importante dans le capital social de nos participantes. Néanmoins, ce capital social qui est le leur ne procure pas les effets escomptés qui sont décrits dans la littérature à ce sujet (Putnam 2000 ; Lin et Erickson 2008a ; Kamanzi 2006 ; Putnam et Feldstein 2004 ; Nakhaie 2007). En effet, les liens faibles endogènes ne sont quasiment jamais mobilisés pour l'emploi, et très peu pour le logement par ailleurs. Une compréhension de ce phénomène réside dans les entraves dans la mobilisation des réseaux que nous avons identifiés comme étant de la méfiance, et de la pudeur dans une moindre mesure. Ces entraves peuvent s'expliquer par la forte normativité que peut générer un réseau de relations intra-communautaires.

CONCLUSION

L'étude de l'insertion des immigrants a souvent été abordée de manière quantitative. Il a été démontré que les immigrants, et particulièrement les femmes immigrantes, rencontrent des barrières structurelles à s'insérer économiquement et socialement. La transférabilité du capital humain est la barrière qui ressort le plus, mais l'on peut également citer la discrimination ethnosociale. Toutefois, tous ces éléments d'explication s'inscrivent dans des dynamiques sociales complexes, que nous avons proposé d'explorer dans ce travail.

En effet, c'est à travers la compréhension du rôle des réseaux sociaux dans l'insertion que nous avons abordé le problème des difficultés liées à l'emploi et au logement des immigrantes, ainsi que la question de l'enclavement relationnel. Le concept de capital social et des différents types de liens qui le constituent nous a servi de prisme de lecture dans cet exercice.

Selon Bourdieu (1980) le capital social est un réseau de relations sociales plus ou moins institutionnalisées, vecteur de positionnement social, ce qui correspond aux caractéristiques du capital économique et du capital culturel (Portes, 1998 ; Germain, 2004). Le capital social se constitue/construit dans une communauté donnée, et implique la réciprocité et la confiance. Développer un réseau de relations dans sa communauté personnelle mais également avoir accès à un réseau de relations en dehors, est ce qui fait la diversité d'un réseau de relations. Pour ce faire, l'individu ou le groupe doit pouvoir faire le pont entre les trous structurels que décrit Burt (2000), en l'occurrence les gouffres qui séparent les bulles de réseaux, à l'aide du *bridging social capital* de Putnam (2000). La diversité des réseaux de relations est l'indicateur principal du potentiel d'insertion d'un capital social, et la diversité est corrélée aux liens faibles (Granovetter 1983). En effet, les liens forts qui se développent dans la communauté proche sont généralement constitués d'individus partageant les mêmes caractéristiques sociales, voire également ethniques. Si la réciprocité et la confiance peuvent y avoir plus de force, l'information et les opportunités y sont généralement saturées. Cependant, dans les liens faibles qui se développent au-delà des cercles proches réside la possibilité d'atteindre l'éventail d'opportunités que peut offrir la société dans sa globalité.

Toujours dans notre approche de lire les difficultés d'insertion à travers une compréhension des dynamiques sociales, nous avons démontré que dans notre étude de cas si l'enclavement des

immigrantes n'est pas spatial, il existe toutefois sous forme relationnelle. C'est le cas lorsque le capital social est presque exclusivement de type *bonding*, et que les liens forts prédominent. L'enfermement social est clairement un frein à l'insertion, particulièrement pour une population en situation de minorité ethnique et immigrante.

Dans cette recherche sur l'insertion des immigrantes originaires d'Afrique de l'Ouest et francophones à Montréal, notre objectif principal était de fournir une compréhension de la manière dont le capital social du groupe étudié intervient dans leur insertion économique et sociale. Notre groupe d'étude est d'autant plus affecté par les difficultés d'insertion qu'il présente une intersectionnalité de vulnérabilités : immigration, ethnicité, genre et, dans un des cas relatés, signe extérieur d'appartenance religieuse (ici l'Islam). De ce fait, la transférabilité du capital humain n'est pas le seul enjeu. C'est pourquoi il était important de se pencher également, comme c'est le cas dans cette recherche, sur les dimensions sociales de ce problème. Nous nous sommes ainsi attachées à la compréhension de la mobilisation de leur capital social par nos participantes, puisque dans la littérature, le capital social lorsqu'il est diversifié (Erickson 2003) et ramifié (Putnam 2000 ; Wellman et Leighton 1981) est moteur d'insertion. Pour cela, nous avons travaillé avec 27 participantes qui ont répondu à notre questionnaire et partagé leur expérience au travers d'entrevues. Ce qui nous a permis de procéder à une description de leurs réseaux de relations et à une analyse compréhensive de leur rôle dans le parcours de celles-ci.

Avant d'en venir aux résultats, rappelons ici le modèle d'analyse utilisé dans cette recherche. Nous avons élaboré une typologie de l'insertion à travers les réseaux de relations en nous basant sur deux typologies distinctes. En effet, nous avons adopté la typologie des communautés urbaines de Wellman et Leighton (1981) qui distingue trois sortes de réseaux correspondant à des groupes socioéconomiques spécifiques : les réseaux denses caractérisant les communautés socialement enclavées (dans leur communauté protégée, généralement ethnique); les réseaux ramifiés caractérisant les communautés socialement désenclavées (ayant virtuellement accès à toutes les strates de la société); et enfin les réseaux lâches n'ayant accès à aucune communauté et dépendant exclusivement des institutions. Rappelons que les auteurs précisent que ces réseaux ne se délimitent pas forcément, voire très peu, à un espace donné (en l'occurrence le quartier) dans le contexte de grande mobilité urbaine; toutefois, ils remarquent que l'ancrage spatial n'est pas non plus un aspect inexistant qu'il faut négliger. Ceci se décline dans le cadre de leur théorie de l'individualisme en réseau, selon laquelle le réseau se construit autour de l'individu

plutôt qu'autour du quartier. En d'autres termes, les communautés urbaines qu'ils identifient s'appréhendent dans une perspective déspatialisée, en ce que leurs ramifications peuvent s'observer au-delà d'un quartier et à travers un espace urbain; et en même temps comme dans le cas des réseaux denses des communautés protégées, la toile des réseaux denses de relations peut s'observer dans le cadre d'un espace, voire, comme nous l'entendons dans cette recherche, d'un lieu. Nous avons ajouté une dimension à cette typologie, en l'occurrence les réseaux denses ramifiants, qui ont les caractéristiques des réseaux denses sans être enclavants dans la mesure où nous avons conclu à l'existence des liens faibles intra-ethniques. Sur cette base, nous avons combiné cette typologie modifiée des communautés urbaines avec celle de Ascher (1995)[47] qui distingue également trois groupes : ceux qui ont la stabilité, ceux qui sont en précarité et ceux qui sont socialement disqualifiés. Nous avons donc fait notre analyse en utilisant la grille de lecture suivante :

a) Les participantes insérées socialement et économiquement sont celles qui correspondent aux critères du groupe socialement stable et auront un ou des réseaux ramifiés ou denses ramifiants.
b) Les participantes enclavées relationnellement et économiquement sont celles qui correspondent aux critères de précarité et auront principalement des réseaux denses.
c) Les participantes isolées socialement et économiquement sont celles qui correspondent aux critères du groupe socialement disqualifié et auront essentiellement des réseaux lâches.

Ce modèle d'analyse constitue un apport original de cette recherche, et permet de comprendre comment les réseaux de relations sculptent les contours de la communauté urbaine. En effet, notre modèle d'analyse permet de lier directement les types de réseaux aux strates de la population urbaine, telles que définies dans notre modèle d'analyse : à savoir les personnes socialement et économiquement insérées ont des réseaux ramifiés ou denses ramifiants; les personnes socialement enclavées et avec des difficultés d'insertion ont des réseaux denses et les personnes socialement isolées ont des réseaux lâches. De plus, notre modèle d'analyse nuance la catégorisation des réseaux de relations (Granovetter 1983; Wellman et Leighton 1981) en permettant l'ajout d'une nouvelle catégorie; à savoir les réseaux denses ramifiants. Cela éclaire d'une nouvelle perspective les réseaux relationnels intra-communautaires, qui permettent des ramifications

[47] Ascher est un théoricien de la métapolisation ou métropolisation, qui est l'idée selon laquelle les villes sont vouées à s'étendre et à prendre de l'ampleur au point de devenir les nouvelles entités délimitant la population mondiale, au même titre que les états.

à travers les liens faibles. Notre modèle d'analyse a donc permis d'en arriver aux résultats qui vont suivre, et peut aider, nous l'espérons, à mieux cibler les entraves à l'insertion des immigrantes pour des réponses politiques améliorées.

Pour revenir sur nos résultats, nous allons les présenter sous forme de réponses à nos questions de recherche, telles qu'énoncées dans le texte, pour une clarté de lecture. Nous commencerons par nos sous-questions de recherche pour finir avec notre question générale de recherche, tout en mettant en relief les pistes de recherche que nous avions avancées.

Comment constituent-elles ces réseaux (où sont-ils formés ?)

De manière générale, les lieux de sociabilité sont par ordre d'importance dans le discours : les lieux de traduction, le travail, le quartier, l'université/école, les lieux (pas forcément de culte) où se déroulent des activités à connotation religieuses. Ce sont les endroits dans lesquels nos participantes rapportent le plus d'interaction et d'activités socioculturelles. Il est à noter que les lieux d'activités religieuses ou à connotation religieuse évoqués ici sont presque toujours également des lieux de traduction. En d'autres termes, il ressort que les lieux de traduction ont souvent à voir avec le religieux.

De prime abord, ce panorama hiérarchisé des lieux de sociabilité donne des indications sur le type de réseau et capital social les plus représentés dans notre groupe d'étude, en l'occurrence les réseaux denses ramifiants/le capital social *bonding* et *bridging*. Bien qu'il est apparu que beaucoup des liens mentionnés - principalement les liens forts endogènes - sont importés (c.-à-d. tissés avant l'installation), à travers le discours de nos participantes nous avons pu identifier parmi les lieux de sociabilité ceux qui sont le plus propices à la formation des divers liens.

C'est ainsi que nous pouvons avancer que pour notre groupe d'étude, le travail et le quartier sont des lieux surtout propices à la formation de liens faibles exogènes. Le quartier comme terreau de liens faibles exogènes vient en contrepied de la théorie selon laquelle l'hétérogénéité nuit à la formation du *bridging social capital* (Putnam 2007). Nous avons en effet établi qu'il n'y a pas de

quartier ethnique africain à Montréal, et nous avons établi que nos participantes ont tendance à se disperser géographiquement passés les premiers temps de l'installation. De ce fait, c'est dans leurs quartiers hétérogènes (dans une certaine mesure) que nos participantes, principalement celles qui sont mères de facto d'enfant(s) présent(s), tissent des liens extra-communautaires à travers notamment les activités sociales autour des enfants.

Nous avions soulevé comme piste de recherche l'éventualité que les organismes institutionnels soient un lieu privilégié de formation de liens faibles. Cependant, mis à part une expérience rapportée, il est démontré que les lieux qui remplissent ce rôle sont plutôt le quartier, le travail et l'université/école, ce dernier créant l'opportunité de tisser des liens faibles intra et extra-communautaires. Toutefois, les lieux qui ont permis le plus de tisser des liens pour notre groupe sont les lieux de traduction, qui sont très souvent liés au religieux par ailleurs. Plus précisément, ce sont les liens faibles endogènes qui sont majoritairement créés dans ces lieux.

La résilience ethnique telle qu'énoncée par Portes (1984) a pu être observée dans une certaine mesure lorsqu'on fait référence à des associations comme le REPAF (le Réseau des entrepreneurs et professionnels africains). Mais de manière générale, comme nous l'avons vu l'enclavement relationnel n'est pas le dénominateur commun du groupe que nous avons observé. Et de fait, ce sont les lieux de traductions qui sont le terreau de formation des liens qui sont le plus représentés dans les réseaux observés. La résilience ethnique de Portes (1984) n'y est pas tant observée que le transculturalisme (Triandafyllidou 2009). En effet, à travers les associations ethniques c'est une appropriation de lieux qui se dessine, et une manière de se créer une place hybride à mi-chemin entre la culture de la société d'installation et la culture de la société d'origine. En ce sens, c'est bien une forme de résilience ethnique qui ressort de cette vie associative. Et dans le long terme, elle participe à leur insertion.

Quels sont les types de ces réseaux et comment les mobilisent-elles ?

La très grande majorité de notre échantillon dispose de réseaux denses ramifiants, plus ou moins diversifiés sur le plan occupationnel. Il s'agit de liens forts endogènes pour la plupart constitués avant l'installation. Les liens forts prémigratoires jouent certes un rôle important, notamment lorsqu'il s'agit du premier logement. Les liens faibles sont pour la plupart endogènes, et les lieux

de traduction jouent une part importante dans leur constitution. Bien qu'il serait prématuré de figurer une diaspora ouest-africaine sur la base de nos résultats, nous avons néanmoins remarqué une certaine diversité d'origines nationales de cette région de l'Afrique dans les réseaux denses ramifiants. Les chaines de contact de notre échantillonnage en offrent par ailleurs une illustration (voir figure 3.1). Il serait opportun d'étudier la perspective d'une telle diaspora et de son potentiel de capital transculturel dans des travaux ultérieurs.

Afin d'orienter notre recherche, nous avions proposé d'envisager les réseaux denses ramifiants comme vecteurs d'insertion. Nos résultats démontrent que dans ces réseaux, ce sont principalement les liens forts endogènes qui sont mobilisés et cela presque exclusivement pour le logement – surtout le premier logement. Les liens faibles endogènes sont très peu mobilisés, et la plupart du temps lorsqu'ils le sont c'est de manière indirecte pour l'emploi avec peu de rendement sur l'insertion. Il nous est apparu que l'une des ressources les plus mobilisées pour trouver un emploi était les agences de placement. Il s'agit d'une ressource qui permet d'accéder à un emploi certes, toutefois il confine dans la précarité. Il faut également souligner que les agences de placement sont recommandées par les membres de ces réseaux, ce qui doit nous faire garder à l'esprit l'agentivité de notre groupe à l'étude. En effet, Donkor (2004) a relevé l'un des enjeux inhérents au projet d'immigration, en l'occurrence aider la famille restée au pays. Cet enjeu, qui est apparu en filigrane dans les discours que nous avons recueillis, fait que les immigrantes choisissent au pis-aller ce genre d'emploi pour remplir leurs obligations tout en élaborant des stratégies pour accomplir leur réalisation. Parmi ces stratégies, le retour aux études et le projet d'entrepreneuriat qui se sont également confirmés dans notre groupe d'étude, en écho aux recherches de Creese et Wiebe (2012) et de Donkor (2004). Nous avons également relevé la pratique de la tontine, une forme de microcrédit d'économie solidaire, très populaire en Afrique de l'Ouest. La pratique de la tontine, rappelons-le, du fait même de sa nature d'économie culturelle et informelle, est une pratique à caractère enclavant. Même si elle peut s'effectuer dans des réseaux denses ramifiants (de liens faibles intra-ethniques), elle contribue à maintenir ses membres, d'une manière ou d'une autre, dans la marge du système économique formel.

Toutefois, après avoir établi que les réseaux denses ramifiants sont les plus représentés dans notre groupe d'étude et qu'ils sont faiblement mobilisés pour l'emploi, nous avons toutefois un constat mitigé à faire. En effet, dans l'absolu ces réseaux correspondent pour la plupart à des participantes dans la précarité. Néanmoins, lorsque l'on isole parmi ces dernières celles qui sont

en emploi à temps plein, le constat est plus mitigé. Dans une certaine mesure, ces réseaux peuvent aussi mener à l'insertion. La différentiation peut s'expliquer par une mobilisation plus accrue des organismes d'aide à l'insertion par celles de ces participantes qui sont insérées. Elles ont en quelque sorte mobilisé ce que Woolcock (2001) définit comme le « *linking social capital* », à savoir ce que constituent les relations verticales qui donnent accès à des ressources et informations de la part des institutions formelles, comme les organismes subventionnées d'aide à l'insertion des immigrants. Ce qui soulève la question suivante : dans la mesure où la très grande majorité de nos participantes ont été en contact avec ces organismes, qu'est-ce qui dans l'approche de ces derniers ne permet pas la mobilisation de ce « *linking social capital* » ? Une hypothèse possible serait l'absence d'une approche personnalisée des intervenants de ces organismes, qui favoriserait l'installation d'un lien de confiance encourageant à mobiliser ces ressources. Ce serait une piste à explorer dans des recherches ultérieures.

Les réseaux sont-ils enclavants ou désenclavants ?

De manière générale, les réseaux denses ramifiants procurent également de l'aide et du support, au niveau personnel, ce qui n'est pas le cas des réseaux ramifiés. Les réseaux denses quant à eux, s'ils procurent de l'aide et du support, sont encore moins vecteurs d'insertion. Cela vient en écho aux propos de Portes et Landolt sur le *downside* du capital social (cité dans Germain 2004). Nous reprendrons la formulation d'une de nos pistes de recherche, qui reflète un constat existant dans la littérature (Nakhaie 2013 ; Erickson 2003), cette fois sous forme affirmative : les participantes enclavées relationnellement sont celles qui éprouvent/reportent le plus de difficultés d'insertion. Les réseaux denses ramifiants possèdent donc toutes les caractéristiques de réseaux désenclavants. Cependant ils sont faiblement mobilisés pour l'insertion économique. Nos résultats démontrent ainsi qu'un capital social qui n'est pas mobilisé reste un capital, qui ne se transforme pas en profit.

Nos résultats mènent à un constat différent de celui de Gidengil et Stolle (2009) qui met en avant que peu de femmes immigrantes interrogées à Toronto et Montréal étaient membres d'une organisation ethnique ou immigrante. Au contraire, la plupart de nos participantes fréquentent une association bien souvent ethnique et immigrante.

Ce qui nous amène à un autre constat en porte-à-faux à ce qui est avancé dans la littérature, à savoir que l'ethnicité et la féminité des immigrantes sont des barrières à la formation du capital social qui insère (Van Emmerik 2006 ; Joassart-Marcelli 2014). Nous l'avons démontré, la grande majorité de nos participantes ont le capital social qui insère, il est à la fois *bonding* et *bridging*. Toutefois, il n'est pas mobilisé en ce sens.

Nous avons décelé dans les discours des amorces de compréhension de ce qui entrave la mobilisation des réseaux. Il s'agit plus précisément de la méfiance, pour ne pas dire le manque de confiance (S. S. Smith 2010). Envers la société d'installation on constate une méfiance plutôt liée au spectre de la discrimination, et envers la communauté ethnique une méfiance alimentée par la peur du jugement, autrement dit par la forte normativité propre aux communautés immigrantes (Coleman 1988). Or, « la ressource principale et spécifique des réseaux, c'est la confiance » (Caillé 2006, 14). Dans notre contexte, nous dirions même plus : la ressource principale et spécifique des réseaux, c'est la confiance décomplexée. En effet, la confiance existe, et elle permet entre autres la possibilité de tontines. Toutefois, elle vient avec cette peur du jugement qui explique en partie une pudeur que nous avons notée dans les discours, surtout lors de l'évocation d'éventuelles difficultés financières.

C'est ainsi que nous sommes en mesure de répondre à notre question générale de recherche, à savoir comment les femmes immigrantes originaires d'Afrique occidentale et francophones mobilisent leurs réseaux de relations pour promouvoir leur insertion à Montréal. Nous allons cependant rappeler tout d'abord qu'au regard de notre stratégie de recherche et de la méthodologie utilisée, notre réponse n'a pas de validité statistique. Notre recherche, bien que mixte dans les outils de collecte de données, est bien qualitative. Notre échantillon est certes voulu diversifié, toutefois il n'est pas représentatif. Néanmoins, notre analyse permet les inférences théoriques suivantes :

Les femmes immigrantes originaires de cette région d'Afrique mobilisent leurs réseaux principalement pour le logement et l'aide et le support au niveau personnel. Pour l'emploi, elles mobilisent très peu leurs réseaux qui ont pourtant les caractéristiques de vecteurs d'insertion. Ce qui fait que malgré qu'elles détiennent des emplois, la plupart d'entre elles sont en situation de précarité.

Les difficultés d'insertion de cette population ne seront donc pas amoindries en comptant uniquement sur leur mobilisation des liens faibles dont elles disposent le plus : les liens faibles endogènes. Ce serait sans compter la complexité liée à la normativité de ces communautés

ramifiantes. D'un autre côté, la constitution de réseaux ramifiés est ralentie par la méfiance en plus des barrières structurelles à leur constitution. Nous avons vu que les organismes d'insertion peuvent faire une différence, lorsqu'elles rejoignent réellement les besoins et les attentes des immigrantes comme dans le cas de SN4 pour le salon de l'emploi, ou de SN10 pour la formation en entrepreneuriat. Cependant, cela ne semble pas être généralement le cas. SN8 fait une réflexion à ce sujet qui peut éclairer sur le sentiment que certaines immigrantes peuvent retirer de leur interaction avec ces organismes. Nous mettons en exergue cet extrait, puisque cette recherche valorise principalement la parole des immigrantes, leur point de vue, dans la mesure où il peut éclairer sur la manière dont les organismes d'insertion peuvent s'efforcer de mieux rejoindre les attentes des immigrantes et pleinement jouer leur rôle de liaison, ou pour paraphraser Woolcock (2001) de «*linking social capital*».

« *C : […] Tu peux me parler du séminaire d'intégration, est-ce que tu as trouvé les informations utiles?*

SN8 : oui, oui parce que … disons, j'ai trouvé une partie utile, la partie où on parlait de comment les gens voient les choses ici, les expressions qu'on entend couramment, quels sont les comportements à adopter et tout…. Donc j'ai trouvé ça utile dans le sens où quand tu viens dans un nouveau pays il y a des codes que tu détectes pas, il faut que quelqu'un comme t'apprennes c'est quoi… j'ai trouvé ça utile sur ce point de vue, mais j'ai trouvé ça aussi long et la partie…. Ils font une partie où ils t'apprennent comment chercher du boulot mais je trouve qu'ils te disent pas la vérité ici, ils te disent pas la vérité… […] on a immigré au Canada pour avoir une certaine qualité de vie donc ça va avec un bon emploi, et un emploi qui correspond à tes attentes, à tes compétences. Donc ils pouvaient personnaliser genre ce volet.[…] peut-être que c'est relatif plus qu'objectif là, mais j'ai le sentiment que ils prennent pas en compte tes compétences, tes diplômes, tes qualités. Ils veulent juste que tu fasses un boulot qui remplisse leurs statistiques, un boulot pour tel nombre d'immigrants. Moi ça m'intéresse pas de trouver un boulot pour trouver un boulot, je veux trouver un boulot qui va me plaire dans lequel je vais m'épanouir et surtout je vais évoluer. »

Pistes de recherche et recommandations

Nous l'avons soulevé plus haut dans le texte, la précarité et la frustration de se heurter aux barrières structurelles pèsent leur poids sur la santé mentale de nos immigrantes. C'est du moins ce qui a émergé en filigrane du discours de nos participantes. C'est un sujet qui appelle à être exploré dans des recherches ultérieures. D'autant plus que cette détresse peut être exacerbée par la pudeur que l'on a identifiée comme élément de compréhension à la non-mobilisation des réseaux. En effet, il est possible que cette pudeur soit induite par la peur de l'échec à l'installation et, par conséquent, par la peur de perte de statut au regard du groupe d'immigrants.
Une autre allée qui peut alimenter des recherches ultérieures est celle du capital transculturel, et de son rapport à la participation politique. Les immigrantes qui disposent de ce capital social transversal sont-elles plus engagées sur des causes liées à leur société d'installation ou à leur pays d'origine ?

Sur le point des recommandations, nous en suggérons sobrement deux principales :

- Nous suggérons une approche personnalisée des organismes dans leur prise en charge des nouveaux arrivants. Il est crucial pour ces organismes de créer un lien de confiance et de ne pas participer à la reproduction des barrières structurelles.
- Nous suggérons pour les politiques qui guident les programmes d'aide à l'insertion des immigrants de ne pas tout miser sur les effets d'un ″bon″ capital social, car le syllogisme ne se vérifie pas : ce n'est pas parce que l'on a du ″bon″ capital social qu'on le mobilise, et donc qu'on en ressent les effets.

Ces deux recommandations pointent du doigt le cercle vicieux produit par la popularité de la notion de capital social. Comme le décrit très bien Mayer (2003) le concept de capital social a été très (trop?) utilisé de sorte qu'il a infiltré les politiques publiques -de développement économique urbain principalement- qui s'appuient sur les *grassroot organizations* et *community based organizations* : « *Never before have civil society networks, local activism and civic engagement been so prominently incorporated into political programmes furthering sustainable (urban) development and economic growth. The definition of these resources and potentials as 'social capital' makes them usable for efforts seeking to better anchor the neoliberal project in society and to better manage its costs* » (Mayer 2003, 128). Ces organisations sont donc missionnées pour aider les groupes défavorisés à développer du capital social, afin de se sortir de la pauvreté. Toutefois, l'auteure souligne que souvent elles finissent par traiter les effets secondaires d'un problème structurel (la croissance économique contemporaine qui marginalise certains groupes) : l'exemple

présenté est le fait qu'aux États-Unis les immigrants sont confinés aux emplois précaires par ces organisations, perpétuant ainsi la boucle des inégalités (Mayer 2003). À l'aune du discours de nos participantes, ce n'est pas un problème propre seulement aux États-Unis.

BIBLIOGRAPHIE

Akbar, M. et Valerie Preston. 2019. *Migration and Resilience. Exploring the stock of knowledge*. Toronto: York University.

Amin, Ash. 2002. « Ethnicity and the multicultural city: living with diversity. » *Environment and Planning A* 34: 959-980.

Arcand, S., A. Lenoir-Achdjian et D. Helly. 2009. « Insertion professionnelle d'immigrants récents et résaux sociaux: le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke. » *Cahiers canadiens de sociologie/Canadian journal of sociology* 2 (34): 373-402.

Archer, Margaret S. 1988. *Culture and Agency. The place of culture in social theory*. Cambridge: Cambridge University Press.

Ascher, François. 1995. « La métapole comme mode de vie. » In *La métapolis ou l'avenir des villes*, 117-151. Paris: Odile Jacob.

Ascher, François et Francis Godard. 1999. « Vers une troisème solidarité. » *Esprit* (258): 168-179.

Avenarius, Christine B. 2012. « Immigrant Networks in New Urban Spaces: Gender and Social Integration. » *International Migration* 50 (5): 25-55. Article. doi: 10.1111/j.1468-2435.2009.00511.x.

Bailey, Olga Guedes. 2012. « Migrant African women: tales of agency and belonging. » *Ethnic & Racial Studies* 35 (5): 850-867. Case Study. doi: 10.1080/01419870.2011.628037.

Bazeley, Patricia et Kristi Jackson. 2013. *Qualitative Data Analysis with NVivo*, 2nd. London: Sage.

Beaudoin, Pierrette. 2011. *Femmes immigrées recensées au québec en 2006 : des portraits différentiels selon le continent, la région de naissance et les divers processus d'intégration économique*. Consulté le 23-04-2014. http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Etude_PBeaudoin_FemmesImm_Provenance.pdf.

Bégin, Karine et Jean Renaud. 2012. « Emploi qualifié et sous-qualifié chez les travailleurs immigrants sélectionnés du québec : Cheminements en emploi et effet de la grille de sélection. (French). » *Qualified and under-qualified employment among selected immigrant workers in Quebec : Employment paths and effect of the selection grid (English)* 53 (2): 287-313. Article.

Béji, Kamel et Anaïs Pellerin. 2010. « Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec: le rôle de l'information et des réseaux sociaux. » *Relations Industrielles/Industrial Relations* 65 (4): 562-583.

Berdoulay, V. Arnaud, Xavier De Sartre et Danielle Laplace. 2010. « La question du sujet et la géographie. » *Cahiers de Géographie du Québec* 54 (153): 397-418.

Bidou-Zachariasen, Catherine. 2003. « Introduction. » In *Retours en ville Des processus de "gentrification" urbaines aux politiques de "revitalisation" des centres*, sous la dir. de Catherine Bidou-Zachariasen, Daniel Hiernaux-Nicolas et Hélène Rivière D'Arc, 9-43. Paris: Descartes & Cie.

Bilge, Sirma. 2009. « Théorisations féministes de l'intersectionnalité. » *Diogène* 225 (1): 70-88. doi: 10.3917/dio.225.0070.

Bolt, Gideon, A. Sule Özüekren et Deborah Phillips. 2010. « Linking Integration and Residential Segregation. » *Journal of Ethnic & Migration Studies* 36 (2): 169-186. Article. doi: 10.1080/13691830903387238.

Boudarbat, Brahim et Jean-Michel Cousineau. 2010. « Un Emploi Correspondant À Ses Attentes Personnelles? Le Cas Des Nouveaux Immigrants Au Québec. (French). » *A job corresponding to one's personal hopes? The case of new immigrants to Québec (English)* 11 (2): 155-172. Article. doi: 10.1007/s12134-010-0132-x.

Bourdieu, Pierre. 1980. « Le capital social. Notes provisoires. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 31: 2-3.

Branker, Ron Robert 2017. « How Do English-speaking Caribbean Immigrants in Toronto Find Jobs?: Exploring the Relevance of Social Networks. » *Canadian Ethnic Studies* 49 (3): 51-70. doi: https://doi.org/10.1353/ces.2017.0021.

Bryman, Alan. 2008. *Social research methods*. New York: Oxford University Press.

Burgess, Ernest W. 1925. « La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche. » In *L'Ecole de Chicago*, sous la dir. de Yves Grafmeyer et Joseph Isaac, 131-147. Paris: Ed. du Champ urbain.

Burt, Ronald S. 2000. « The Network Structure Of Social Capital. » *Research in Organizational Behavior* 22: 345. Article.

Caillé, Alain. 2006. « Préface. » In *Le capital social Performance, équité et réciprocité*, sous la dir. de A. Bevort et M. Lallement, 336. Paris: La Découverte.

Carrasco, Pia, Damaris Rose et Johanne Charbonneau. 1999. « La constitution de liens faibles : une passerelle pour l'adaptation des immigrantes centro-américaines mères de jeunes

enfants à Montréal. » *Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies* XXX (1): 73-91.

Charette, Alexandra. 2010. « L'accès au logement par les nouveaux arrivants à Montréal : le cas des réfugiés et demandeurs d'asile en provenance d'Afrique subsaharienne. », Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique.

Chicha, Marie-Thérèse. 2009. *Le mirage de l'égalité : les immigrées hautement qualifiées à Montréal. Rapport de recherche présenté à La Fondation canadienne des relations raciales*. Montréal: Université de Montréal. Consulté le 6 October 2009. http://www.im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/MTChicha_.Mirage_de_l%27egalite.pdf.

Chicoine, N, Johanne Charbonneau, Damaris Rose et Brian Ray. 1997. « Le processus de reconstruction des réseaux sociaux des femmes immigrantes dans l'espace montréalais. » *Recherches féministes* 10 (2): 27-48.

Coleman, James S. 1988. « Social capital in the creation of human capital. » *American Journal of Sociology* 94 (Supplement: Organizations and Institutions: Sociological and Economic Approaches to the Analysis of Social Structure): S95-S120.

Creese, Gillian Laura. 2011. *The new African diaspora in Vancouver migration, exclusion, and belonging*. Toronto, Buffalo, London : Toronto University of Toronto Press.

Creese, Gillian Laura et Brandy Wiebe. 2012. « 'Survival Employment': Gender and Deskilling among African Immigrants in Canada. » *International Migration* 50 (5): 56-76. doi: 10.1111/j.1468-2435.2009.00531.x.

Cresswell, John W. 2003. *Research design. Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*

Thousand Oaks, London, New Delhi: SAGE Publications.

Danso, Ransford K. et Miriam R. Grant. 2000. « Access to Housing as an Adaptive Strategy for Immigrant Groups: Africans in Calgary. » *Canadian Ethnic Studies* 32 (3): 19-43. Article.

Dinu, Miron. et R. P. Filip. 2013. Portraits régionaux 2001-2010. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2012. sous la dir. de Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Québec. http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_regionaux_2001-2010.pdf.

Donkor, Martha. 2004. « Looking Back and Looking in:Rethinking Adaptation Strategies of Ghanaian Immigrant Women in Canada. » *Journal of International Migration & Integration* 5 (1): 33-51.

Eden, Crossman., F. Hou et Garnett Picot. 2021. Les écarts relatifs à la situation sur le marché du travail entre les immigrants et leurs homologues nés au Canada commencent ils à se resserrer? sous la dir. de Statistique Canada.

Entrikin, Nicholas J. 1976. « Contemporary humanism in Geography. » *Annals of the Association of American Geographers* 66 (4): 615-632.

Erickson, Bonnie. 2003. « Social Networks: The Value of Variety. » *Contexts* 2 (1): 25-31. doi: 10.1525/ctx.2003.2.1.25.

Evans, B., T. Richmond et J. Shields. 2005. « Structuring neoliberal governance: The nonprofit sector, emerging new modes of control and

the marketization of service delivery. » *Policy and Society* 24 (1): 73-97.

Filip, R. P. et Caroline Palardy. 2014. Tableaux sur l'immigration permanente au Québec 2009-2013. Québec: Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2009-2013.pdf.

Fiore, Anna Maria. 2010. « La Communauté Sud-Asiatique De Montréal: Urbanité et multiplicité des formes de capital social immigrant »Centre – Urbanisation Culture Société, Université Du Québec-Institut National De La Recherche Scientifique.

Francis, Jenny. 2009. You cannot settle like this: The Housing situation of African refugees in Metro Vancouver. In *Working paper series*, sous la dir. de Metropolis British Columbia. Center of excellence for research on immigration and diversity.

Frenette, Marc, Garnett Picot et Roger Sceviour. 2004. Durée de résidence dans les quartiers à faible revenu: Évidence pour Toronto, Montréal et Vancouver. Ottawa: Statistique Canada. Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail.

Gans, Herbert J. 1968. « Urbanism and suburbanism as ways of life: a re-evaluation of definitions. » In *People and Plans Essays on Urban Problems and Solutions*

34-52. New York, London: Basic Books.

Germain, Annick. 2004. « Capital social et vie associative de quartier en contexte multiethnique: Quelques réflexions à partir de recherches montréalaises. » *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of International Migration and Integration* 5 (2): 196-206.

Germain, Annick et Cécile Poirier. 2007. « Les territoires fluides de l'immigration à Montréal ou le quartier dans tous ses états. » *Globe* 10 (1): 107-120. doi: https://doi.org/10.7202/1000081ar.

Gidengil, Elisabeth et Dietlind Stolle. 2009. « The Role of Social Networks in Immigrant Women's Political Incorporation. » *International Migration Review* 43 (4): 727-763. doi: 10.1111/j.1747-7379.2009.00783.x.

Gilbert, Liette, Leela Viswanathan et Parastou Saberi. 2013. « Marginalized Expertise of Community Organizations in Quebec's Search for Interculturalism. » *Canadian Journal of Urban Research* 22 (1): 21-43. Article.

Girard, Magali, Michael Smith et Jean Renaud. 2008. « Intégration Économique Des Nouveaux Immigrants: Adéquation Entre L'emploi Occupé Avant L'arrivée Au Québec Et Les Emplois Occupés Depuis L'immigration. (French). » *Canadian Journal of Sociology* 33 (4): 791-814. Article.

Glazer, Nathan et Daniel P. Moynihan. 1964. *Beyond the melting pot.* . Cambridge, Massachusetts: The M.I.T Press.

Górny, Agata et Sabina Toruńczyk-Ruiz. 2014. « Neighbourhood Attachment in Ethnically Diverse Areas: The Role of Interethnic Ties. » *Urban Studies (Sage Publications, Ltd)* 51 (5): 1000-1018. Article. doi: 10.1177/0042098013494418.

Goudet, A. 2019. *Panorama du concept de résilience. Une revue de la ittérature en français sur la résilience*. Totonto: York University.

Granovetter, Mark. 1983. « The strength of weak ties: A network theory revisited »*Sociological Theory* 1: 201-233. Article.

Haan, Michael. 2005. Diminution de l'avantage des immigrants en matière de propriété: Analyse des cycles de vie de la baisse des fortunes et de l'évolution de l'accession à la propriété chez les immigrants de Montréal, Toronto, Vancouver. 1981-2001. Ottawa: Statistique Canada. Division de l'analyse des entreprises et marché du travail.

Hamer, Magali Chelpi-den et Valentina Mazzucato. 2010. « The Role of Support Networks in the Initial Stages of Integration: The Case of West African Newcomers in the Netherlands. » *International Migration* 48 (2): 31-57. http://dx.doi.org/10.1111/j.1468-2435.2009.00545.x.

Helly, Denise. 2002. « Les limites de la notion de cohésion sociale. » *The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville* Vol. XXIII (1): 73-101. http://www.im.metropolis.net/medias/cohesionsocialehelly.pdf.

Hiebert, Daniel. 2015. *Ethnocultural Minority Enclaves in Montreal, Toronto and Vancouver*. Montreal: Institute for Research on Public Policy. https://irpp.org/wp-content/uploads/2015/08/study-no52.pdf.

Hou, Feng et Garnett Picot. 2004. Le visage ethnique des quartiers de Toronto, Montréal et Vancouver. : Statistique Canada.

Jenson, Jane. 1998. « Les contours de la cohésion sociale : L'État de la recherche au Canada. » *Études des RCRPP* (F|03): 1-32.

Joassart-Marcelli, Pascale. 2014. « Gender, social network geographies, and low-wage employment among recent Mexican immigrants in Los Angeles. » *Urban Geography* 35 (6): 822-851. doi: 10.1080/02723638.2014.926634.

Kamanzi, Pierre Canisius 2006. « Influence du capital humain et du capital social sur les caractéristiques de l'emploi chez les diplômés postsecondaires au Canada. » Administration et politique scolaires, Université Laval. http://theses.ulaval.ca/archimede/fichiers/23561/23561.html.

Kokoreff, Michel. 2008. « Ghettos et marginalité urbaine. Lectures croisées de Didier Lapeyronnie et Loïc Wacquant. » *Revue française de sociologie* 50 (3): 553-572.

Kymlicka, Will. 2003. *La voie canadienne. Repenser le multiculturalisme*. Montréal: Ed. du Boréal.

Leloup, Xavier, Florence Desrochers et Damaris Rose. 2016. *Les travailleurs pauvres dans la RMR de Montréal : profil statistique et distribution spatiale. Rapport abrégé.* Montréal: INRS Centre Urbanisation Culture et Société; Centraide du Grand Montréal.

Lin, Nan et Bonnie Erickson, dir. 2008a. *Social capital. An international research program*. New-York: Oxford University Press.

———. 2008b. « Theory, Measurement, and the Research Enterprise on Social Capital. » In *Social capital An international research program*, sous la dir. de Nan Lin et Bonnie Erickson, 1-24. New-York: Oxford University Press.

Lin, Nan, Yang-Chih Fu et Ray-May Hsung. 2001. « The Position Generator: Measurement Techniques for Investigations of Social Capital. » In *Social capital: theory and research*, sous la dir. de Nan Lin, Ronald Burt et Karen S. Cook, 57-81. New-York: Aldine de Gruyter.

Logan, John R., Richard D. Alba et Wenquan Zhang. 2002. « Immigrant enclaves and ethnic communities in New York and Los Angeles. » *American Sociological Review* 67 (2): 299-322. Article.

Martuccelli, Danilo. 1999. *Sociologies de la modernité. L'itinéraire du XXe siècle*. Paris: Gallimard.

Mayer, Margit. 2003. « The Onward Sweep of Social Capital: Causes and Consequences for Understanding Cities, Communities and Urban Movements. » *International Journal of Urban & Regional Research* 27 (1): 110-132. Article. doi: 10.1111/1468-2427.00435.

Mercklé, Pierre. 2004. *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte.

Mitchell, Clyde J. 1974. « Social Networks. » *Annual review of Anthropology* 3 (279-299).

Myles, J., Garnett Picot et W. Pyper. 2000. Inégalités entre les quartiers des villes canadiennes. Ottawa: Statistique Canada. Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail.

Nakhaie, M. Reza. 2007. « Ethnoracial Origins, Social Capital, and Earnings. » *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'integration et de la migration internationale* 8 (3): 307-325. doi: 10.1007/s12134-007-0024-x.

Neves, Barbara Barbosa. 2013. « Social Capital and Internet Use: The Irrelevant, the Bad, and the Good. » *Sociology Compass* 7 (8): 599-611. Article. doi: 10.1111/soc4.12059.

Nong, Zhu et Xavier Leloup. 2007. « Les trajectoires résidentielles des nouveaux immigrants à Montréal: Une analyse longitudinale et conjoncturelle. » *Canadian Journal of Urban Research* 16 (2): 94-125. Article.

Pan Ké Shon, Jean-Louis 2009. « Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles: L'apport des mobilités résidentielles. » *Revue française de sociologie* 50 (3): 451-487. doi: 10.2307/40380717.

Park, Robert Ezra. 1990. « La communauté urbaine. Un modèle spatial et un ordre moral. » In *L'Ecole de Chicago Naissance de l'écologie urbaine*, sous la dir. de Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, 197-211. Paris: Aubier.

Pendakur, K. et R. Pendakur. 1998. « The colour of money: Earnings differentials among ethnic groups in Canada. » *Canadian Journal of Economics/ Revue Canadienne d'Économie* 31 (3): 518-548.

———. 2011. « Color by numbers: Minority earnings in Canada. 1995-2005. » *International Migration and Integration* (12): 305-329.

Pétonnet, Colette. 1987. « L'anonymat ou la pellicule protectrice. » In *Le temps de la réflexion VIII*, 247-261.

Pfeffer, Daniel. 2014. « The integration of groups. » *Ethnicities* 14 (3): 351-370.

Picot, Garnett et Arthur Sweetman. 2005. Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles: Mise à jour 2005. sous la dir. de Statistique Canada. http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/statcan/research_paper_analytical_11f0019-f/2005/no262/11F0019MIF2005262.pdf.

Pinsonneault, Gérard, Aline Lechaume, Chakib Benzakour et Pierre Lanctôt. 2010. *Recours au programme d'aide sociale par les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés : Échec ou transition dans le processus d'intégration?* . [Montréal]: Gouvernement du Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Programme-Aide-Sociale-Travailleurs.pdf.

Portes, Alejandro. 1984. « The Rise of Ethnicity: determinants of ethnic perceptions among Cuban exiles in Miami. » *American Sociological Review* 49 (3): 383-397.

———. 1998. « Social capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology. » *Annual review of sociology* 24 (1): 1. Article.

Portes, Alejandro et Erik Vickstrom. 2011. « Diversity, social capital and cohesion. » *Annual review of sociology* 37: 461-479.

Putnam, Robert D. 2000. *Bowling alone: The collapse and revival of american community*. New York: Touchstone, Simon & Schuster Paperbacks.

———. 2007. « E pluribus unum: Diversity and community in the twenty-first century the 2006 johan skytte prize lecture. » *Scandinavian Political Studies* 30 (2): 137-174.

Putnam, Robert D. et Lewis M. Feldstein. 2004. *Better together: Restoring the american community*. New York: Simon & Schuster Paperbacks.

Qadeer, Mohammad et Sandeep Kumar. 2006. « Ethnic enclaves and social cohesion. » *Canadian Journal of Urban Research* 15 (2-supplement): 1-17.

Ray, Brian et Valerie Preston. 2013. « Experiences of discrimination and discomfort: A comparison of metropolitan and non-metropolitan locations. » *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien* 57 (2): 233-254. doi: 10.1111/cag.12026.

Regroupement Général des Sénégalais du Canada. 2016. *Activités*. http://www.rgsc.ca/fr/category/activites/.

Remy, Jean. 1990. « La ville cosmopolite et la coexistence inter-ethnique. » In *Immigrations et nouveaux pluralismes Une confrontation de sociétés*, sous la dir. de Albert Bastenier et Felice Dasseto, 85-106. Bruxelles: De Boeck.

Renaud, Jean, Victor Piché et Jean-François Godin. 2003. « L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec. (French). » *National Origin and Socioeconomic Inclusion of Immigrants Throughout their First Ten Years in Quebec (English)* 35 (1): 165-184. Article.

Rose, Damaris et Amy Twigge-Molecey. 2013. *Une métropole à trois vitesses? Bilan sur les écarts de revenu dans le Grand Montréal, 1970-2005*. Toronto: Cities Center, Université de Toronto.

Sack, Robert D. 1993. « The power of place and space. » *Geographical Review* 83 (3): 326-329.

Sagna, M. L. 2003. « Globalization, Gender Resources And Local Networks: A Case Study Of The Senegalese Immigrant Community In New-York. », Atlanta Hilton Hotel, Atlanta. http://www.allacademic.com/meta/p106914_index.html.

Schnapper, Dominique. 2005. *La compréhensions sociologique*. Paris: Presses Universitaires de France.

Sennett, Richard. 2001. New capitalism, new isolation. A flexible city of strangers. In *Le Monde diplomatique*. http://mondediplo.com/2001/02/16cities.

Shields, J., J. Drolet et K. Valenzuela. 2016. *Immigrant settlement and integration services and the role of nonprofit service*

providers: A cross-national perspective on trends, issues and evidence. Toronto: RCIS.

Smith, Heather et David Ley. 2008. « Even in Canada? The Multiscalar Construction and Experience of Concentrated Immigrant Poverty in Gateway Cities. » *Annals of the Association of American Geographers* 98 (3): 686-713. Article. doi: 10.1080/00045600802104509.

Smith, Sandra Susan. 2010. « Race and Trust. » *Annual review of sociology* 36: 453-475.

Soucy, Audrée , Jean Zal et Gabrielle Tardif. 2014. Le Québec chiffres en main. sous la dir. de Institut de la Statistique du Québec. Québec: Institut de la statistique du Québec (ISQ). http://www.stat.gouv.qc.ca/quebec-chiffre-main/pdf/qcm2014_fr.pdf.

Ste-Marie, G. et N. Turcotte. 2004. Population immigrée recensée au Québec et dans les Régions en 2001 : Caractéristiques générales. Recensement de 2001 : Données ethnoculturelles. : Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles. http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Population-immigree-recensee-Quebec-regions-2001.pdf.

Stoloff, Jennifer A., Jennifer L. Glanville et Elisa Bienenstock. 1999. « Women's participation in the labor force : The role of social networks. » *Social Networks* 21 (1): 91-108.

Strauss, Anselm L. et Juliet M. Corbin. 1990. *Basics of qualitative research : grounded theory procedures and techniques*. Newbury Park, Calif.: Sage Publications.

Tanasescu, Alina et Alan Smart. 2010. « The Limits of Social Capital: An Examination of Immigrants' Housing Challenges in Calgary. » *Journal of Sociology & Social Welfare* 37 (4): 97-122. Article.

Thibault, Claude , Jean Isseri, Patrick Gérard et Younes El Fakhar. 2005. Mémoire sur la pleine participation à la société québécoise des communautés noires. sous la dir. de Conseil des Relations Interculturelles. Québec. http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/cri/diversite/Memoire-participation-communautes-noires.pdf.

Thomas, Derrick. 2011. « Réseaux personnels et adaptation des immigrants sur le plan économique. » *Tendances sociales canadiennes,Statistiques Canada* (11-008-X): 57-67. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-008-x/2011002/article/11592-fra.pdf.

Thomas, Jasmine. 2015. « "Teaching Somebody to Fish": Implications for Immigrant-Serving Organizations and Employment in Edmonton and Winnipeg. » *Canadian Ethnic Studies* 47 (1): 157-177. Article.

Torczyner, James L et Sharon Springer. 2001. L'évolution de la communauté noire montréalaise: mutations et défis. : Montréal, Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale stratégique.

Triandafyllidou, Anna. 2009. « Sub-Saharan African immigrant activists in Europe: transcultural capital and transcultural community building. » *Ethnic & Racial Studies* 32 (1): 93-116. Article. doi: 10.1080/01419870802196021.

Tuan, Yi-Fu. 1976. « Humanistic Geography. » *Annals of the Association of American Geographers* 66 (2): 266-276.

Van der Gaag, Martin, Tom Snijders et Henk Flap. 2008. « Position generator measures and their relationship to other social capital measures. » In *Social capital An international research program*, sous la dir. de Nan Lin et Bonnie Erickson, 27-48. New-York: Oxford University Press.

Van der Meer, Tom et Jochem Toslma. 2014. « Ethnic diversity and its effects on social cohesion. » *Annual review of sociology* 40: 459-478.

Van Emmerik, I. J. Hetty. 2006. « Gender differences in the creation of different types of social capital: A multilevel study. » *Social Networks* 28 (1): 24-37. Article. doi: 10.1016/j.socnet.2005.04.002.

Van Leeuwen, Bart. 2014. « Urban civility or urban community? A false opposition in Richard sennett's conception of public ethos. » *European Journal of Social Theory* 17 (1): 3-23.

Vervoort, Miranda. 2012. « Ethnic Concentration in the Neighbourhood and Ethnic Minorities' Social Integration: Weak and Strong Social Ties Examined. » *Urban Studies (Sage Publications, Ltd)* 49 (4): 897-915. Article. doi: 10.1177/0042098011408141.

Vervoort, Miranda, Henk Flap et Jaco Dagevos. 2011. « The ethnic composition of the neighbourhood and ethnic minorities'social contatcs: three unresolved issues. » *European Sociological Review* 27 (5): 586-605.

Wacquant, L. 2007. « Territorial Stigmatization in the Age of Advanced Marginality. » *Thesis Eleven* 31 (1): 66-77. http://the.sagepub.com/content/91/1/66.abstract.

Walks, R. Alan et Larry S. Bourne. 2006. « Ghettos in Canada's cities? Racial segregation, ethnic enclaves and poverty concentration in Canadian urban areas. » *Canadian Geographer / Le Géographe canadien* 50 (3): 273-297. doi: 10.1111/j.1541-0064.2006.00142.x.

Wellman, Barry, Anabel Quan Haase, James Witte et Keith Hampton. 2001. « Does the Internet Increase, Decrease, or Supplement Social Capital? Social Networks, Participation, and Community Commitment. » *American Behavioral Scientist* 45 (3): 436. Article.

Wellman, Barry et Barry Leighton. 1981. « Réseau, quartier et communauté. Préliminaire à l'étude de la question communautaire. » *Espaces et sociétés* (38-39): 111-133.

Wellman, Barry, Anabel Quan-Haase, Jeffrey Boase, Wenhong Chen, Keith Hampton, Isabel Díaz et Kakuko Miyata. 2003. « The Social Affordances of the Internet for Networked Individualism. » *Journal of Computer-Mediated Communication* 8 (3): 0-0. doi: 10.1111/j.1083-6101.2003.tb00216.x.

Williams, Kate. 2011. « Social networks, social capital, and the use of information technology in the urban village: A study of community groups in Manchester, England. » *Chinese journal of library and information science* 4 (3/4): 35-48.

Wirth, Louis. 1938. « Urbanism as a way of life. » *The American Journal of Sociology* 44 (1): 1-24.

Woolcock, Michael. 2001. « The Place of Social Capital in Understanding Social and Economic Outcomes. » *Isuma, Canadian Journal of Policy Research* 2 (1): 11-17.

Wu, Z., C. M. Schimmele et F. Hou. 2012a. Co-Ethnic Concentration and Trust in Neighbourhoods. In *Working paper series*, sous la dir. de Linda Sheldon, Krishna Pendakur et Daniel Hiebert: Metropolis British Columbia. Centre of excellence for research on migration and diversity

http://mbc.metropolis.net/assets/uploads/files/wp/2012/WP12-17.pdf.

———. 2012b. « Self-perceived integration of immigrants and their children. » *Canadian Journal of Sociology* 37 (4): 381-408.

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE

Numéro :

Identification socio-démographique

1- Âge :

2- Situation matrimoniale

- Célibataire ☐
- Mariée/conjointe ☐
- Divorcée ☐
- Veuve ☐

3- Nombre d'enfants par tranche d'âge

- 0-5 ans
- 5-10 ans
- 10-15 ans
- 15-20 ans
- Plus

4- Situation d'immigration à l'arrivée

- Résidente permanente ☐
  - ♦ Catégorie économique ☐ Regroupement familial ☐
- Demandeuse d'asile ☐
- Réfugiée ☐
- Étudiante ☐
- Autre ☐

5- Situation d'immigration maintenant

- Résidente permanente ☐
  - ♦ Catégorie économique ☐ Regroupement familial ☐
- Demandeuse d'asile ☐
- Citoyenne ☐
- Réfugiée ☐
- Étudiante ☐
- Autre ☐

6- Pays d'origine

7- Date d'arrivée au Canada

8- Durée du séjour à Montréal

9- Secteur d'habitation actuel (rue et coins de rues)

10- Secteur d'habitation à l'arrivée à Montréal (rue et coins de rues)

11- Niveau d'études

- Primaire ☐
- Secondaire ☐
- Universitaire ☐
- Aucun ☐
- Circuit alternatif ☐

12- Si diplômée, nommez la discipline

13- Situation d'emploi

Emploi rémunéré à temps plein ☐

Emploi rémunéré à temps partiel ☐

Emploi non rémunéré ☐

Sans emploi ☐

14- Si employée, précisez l'emploi

Capital social

15- Êtes-vous membre d'au moins une association de loisirs?

- Si oui, laquelle :
- est-elle fréquentée par divers groupes ☐ ou votre communauté ☐
- Se situe-t-elle dans votre quartier?

16- Êtes-vous membre d'au moins une association religieuse?

- Si oui, laquelle :
- est-elle fréquentée par divers groupes ☐ ou votre communauté ☐
- Se situe-t-elle dans votre quartier?

17- Êtes-vous membre d'au moins une association politique?

- Si oui, laquelle :
- est-elle fréquentée par divers groupes ☐ ou votre communauté ☐
- Se situe-t-elle dans votre quartier?

18- Êtes-vous membre d'une tontine (NB : groupe solidaire de microcrédit)?

- Si oui, quel lien unit les membres de votre tontine?

19- Être membre de cette (ces) association (s) vous a-t-il aidé à

- Trouver un logement ☐
- Trouver un emploi ☐
- Un soutien moral ☐
- Résoudre un problème administratif ☐

Réseau social dans la région de Montréal

20- Connaissez-vous quelqu'un qui travaille dans les services sociaux

- Si oui, est-ce une connaissance☐ un(e) ami(e)☐ un(e) parent(e)☐ Autre

21- Connaissez-vous quelqu'un qui travaille dans le milieu juridique

- Si oui, est-ce une connaissance☐ un(e) ami(e)☐ un(e) parent(e)☐ Autre

22- Connaissez-vous quelqu'un qui travaille dans la santé

- Si oui, est-ce une connaissance☐ un(e) ami(e)☐ un(e) parent(e)☐ Autre

23- Connaissez-vous quelqu'un qui travaille dans les finances

- Si oui, est-ce une connaissance☐ un(e) ami(e)☐ un(e) parent(e)☐ Autre

24- Connaissez-vous quelqu'un qui travaille dans l'administration publique

- Si oui, est-ce une connaissance☐ un(e) ami(e)☐ un(e) parent(e)☐ Autre

25- Connaissez-vous quelqu'un qui travaille dans l'éducation

- Si oui, est-ce une connaissance☐ un(e) ami(e)☐ un(e) parent(e)☐ Autre

26- Connaissez-vous des gens issus du même pays d'origine que vous? Pouvez-vous me dire votre lien avec ces personnes? Précisez +/- nombre par catégorie

  - Connaissances (collègues, voisins, etc):
  - Amis :
  - Parents (famille) :
  - Autre :

27- Connaissez-vous des gens d'Afrique de l'Ouest (hormis ceux du même pays d'origine)? Pouvez-vous me dire votre lien avec ces personnes? Précisez +/- nombre par catégorie/nationalité

- Sénégal :
    - Connaissances : Amis : Parents :
- C-I :
    - Connaissances : Amis : Parents :

- Bénin :
    - Connaissances : Amis : Parents :

- Togo :
    - Connaissances : Amis : Parents :

- Burkina :
    - Connaissances : Amis : Parents :

- Guinée :
    - Connaissances : Amis : Parents :

- Mali :
    - Connaissances : Amis : Parents :

- Mauritanie :
    - Connaissances : Amis : Parents :

- Niger :

- Connaissances : Amis : Parents :

28- Connaissez-vous des gens natifs du Canada Blancs? Pouvez-vous me dire votre lien avec ces personnes? Précisez +/- nombre par catégorie

- Connaissances (collègues, voisins, etc):
- Amis :
- Parents (famille) :
- Autre :

29- Connaissez-vous des gens natifs du Canada d'origine africaine, ou autre minorité visible? Pouvez-vous me dire votre lien avec ces personnes? Précisez +/- nombre par catégorie

- Connaissances (collègues, voisins, etc):
- Amis :
- Parents (famille) :
- Autre :

30- Connaissez-vous une ou des personnes rencontrées dans une association africaine?

- Si oui, nommez la ou les associations (type d'association)
- Quel est votre lien avec cette ou ces personnes. Précisez +/- nombre par catégorie
  - Connaissances (collègues, voisins, etc):
  - Amis :
  - Parents (famille) :

- Autre :

- Si oui, nommez la ou les associations (type d'association)
- Quel est votre lien avec cette ou ces personnes. Précisez +/- nombre par catégorie
  - Connaissances (collègues, voisins, etc):
  - Amis :
  - Parents (famille) :
  - Autre :

- Si oui, nommez la ou les associations (type d'association)
- Quel est votre lien avec cette ou ces personnes. Précisez +/- nombre par catégorie
  - Connaissances (collègues, voisins, etc):
  - Amis :
  - Parents (famille) :
  - Autre :

31- Connaissez-vous une ou des personnes rencontrées dans un organisme d'aide aux immigrants ouvert à toutes les communautés ?

- Si oui, nommez le ou les organismes (type d'organisme, Ex. : CLÉ)
- Quel est votre lien avec cette ou ces personnes. Précisez +/- nombre par catégorie
  - Connaissances (collègues, voisins, etc):
  - Amis :
  - Parents (famille) :
  - Autre :

- Si oui, nommez le ou les organismes (type d'organisme, Ex. : CLÉ)
- Quel est votre lien avec cette ou ces personnes. Précisez +/- nombre par catégorie
  - Connaissances (collègues, voisins, etc):
  - Amis :
  - Parents (famille) :
  - Autre :

- Si oui, nommez le ou les organismes (type d'organisme, Ex. : CLÉ)
- Quel est votre lien avec cette ou ces personnes. Précisez +/- nombre par catégorie
  - Connaissances (collègues, voisins, etc):
  - Amis :
  - Parents (famille) :
  - Autre :

<u>Questions complémentaires</u>

32- Pouvez-vous estimer le revenu actuel de votre ménage?

33- Avez-vous des sources de revenu extérieurs au travail? Si oui, lesquels. Détaillez

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTREVUE

1-Arrivée à Montréal

1.1 Parlez-moi de votre arrivée à Montréal. Connaissiez-vous quelqu'un ici avant de venir? Détaillez.

1.2 Avez-vous été accueilli chez quelqu'un les premiers temps? Si oui, expliquez. Si non, comment avez-vous trouvé votre premier logement? Ce logement vous convenait-il? Détaillez.

1.3 Êtes-vous allé aux séminaires d'accueil des immigrants offerts par les OAEIs? Si oui, les informations fournies vous ont-elles été utiles? Y avez-vous tissé des liens? Détaillez.

1.4 Êtes-vous allé à la rencontre d'associations ethniques? Si oui, les informations fournies vous ont-elles été utiles? Y avez-vous tissé des liens? Détaillez.

1.5 Parlez-moi de votre premier emploi, s'il y a lieu (type d'emploi, catégorie salariale, aide à le trouver, etc.). Est-ce que c'était l'emploi qui correspondait à vos compétences? L'avez-vous conservé longtemps? Détaillez.

1.6 Arriviez-vous à vous prendre en charge financièrement au tout début? Vers qui vous tourniez-vous en cas de difficulté financière et morale?

2- Installation

2.1 Comment la situation a-t-elle évolué concernant le travail (ou le non emploi)? Avez-vous trouvé un emploi satisfaisant par rapport à vos attentes? Avez-vous bénéficié d'aide pour trouver l'emploi que vous occupez. Détaillez. Arrivez-vous à vous prendre en charge financièrement?

2.2 Comment la situation a-t-elle évolué concernant le logement? Habitez-vous dans un secteur et un logement qui vous conviennent? Avez-vous bénéficié d'aide pour trouver le logement que vous occupez? Détaillez.

2.3 Parlez-moi de votre vie sociale. Si vous avez des membres de la famille dans la ville, à quelle fréquence les voyez-vous?

2.4 Avez-vous des amis dans la ville, à quelle fréquence les voyez-vous?

2.5 Parlez-moi de vos amis dans la ville? Les connaissiez-vous avant de vous installer à Montréal? Si non, où les avez-vous rencontré (lieu de travail, association, chez d'autres amis, internet, etc.)

2.6 Avez-vous des connaissances que vous voyez? Si oui, où les avez-vous rencontré (lieu de travail, association, chez d'autres amis, internet, etc.)?

2.7 Présentement, si vous avez besoin de soutien moral, vers qui vous tournez vous? Si vous avez besoin de soutien financier, vers qui vous tournez vous?

2.8 Êtes-vous membre ou allez-vous aux activités d'une association culturelle, sportive, politique ou de loisir? Si oui, détaillez.

2.9 Faites-vous partie d'une tontine? Si oui, détaillez.

ANNEXE 3 : DISCOURS CODÉS COMME RÉFLEXIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

Il nous a paru intéressant d'ajouter en annexe des citations qui n'apparaissent pas tous dans le corps de l'étude, mais qui laissent entrevoir la réflexivité de nos participantes quant à l'importance du réseau, voire du réseautage, dans l'insertion :

<Internals\\BK1> - § 3 references coded [3,34% Coverage]

Reference 1 - 0,13% Coverage

que c'est important de faire partie d'un groupe.

Reference 2 - 1,18% Coverage

C : C'est pour faire venir les femmes, désencloisonner les gens c'est ça?

BK1 : Exactement, tu l'as très bien résumé. Que ce soit en termes professionnels, on organise… on est en train de préparer des conférences, donc ça peut leur rapporter. Que ce soit aussi juste en termes de juste… s'évader, des pique-niques, des activités … découvrir le Québec aussi c'est ça. Il y a différents objectifs vraiment qui sont à l'intérieur de cette association.

Reference 3 - 2,04% Coverage

C'est vraiment pour… c'est ça, c'est à but professionnel pour l'intégration mais vraiment des jeunes professionnels africains, parce qu'on sait que le réseautage ici c'est la chose … l'une des choses en tous cas les plus importantes donc en termes de carrière, de vie professionnelle. Donc le REPAF en fait sa vocation c'est de vraiment permettre aux Africains, à la diaspora et tout ça de pouvoir en fait tisser des liens forts professionnels, et de pouvoir s'appuyer sur un réseau fort tout comme les autres cultures le font. Donc c'est vraiment ça la vocation parce que c'est quelque chose qu'ils ont remarqué, parce qu'il n'est pas forcément dans la mentalité des Africains, donc c'est apprendre de meilleurs techniques en fait. Et puis c'est se développer professionnellement.

<Internals\\BK3> - § 3 references coded [2,82% Coverage]

Reference 1 - 0,56% Coverage

Donc ça… j'ai compris qu'il fallait avoir des connections pour avoir un emploi. C'est un peu comme en Afrique quoi (rires)… il faut connaitre quelqu'un pour pouvoir te faire rentrer.

Reference 2 - 1,54% Coverage

Tous les Québécois qui ont étudiés avec nous, ils ont trouvé des emplois, de très bons emplois comme niveau MBA et tout. Et même jusqu'aujourd'hui je vois certains Africains qui sont toujours en train de se battre, deux ans après, pour avoir un bon emploi juste pour survivre. Ils sont toujours dans le système de service à la clientèle… moi je ne trouve pas ça normal.

C : Avec un MBA…

BK3 : Oui, c'est ça.

C : Ok, toi tu attribues ça au fait d'avoir des connections?

BK3 : Oui. Beaucoup (rires)

Reference 3 - 0,71% Coverage

BK3 : Juste aux occasions parce que comme je l'ai dit ils ont eu plus d'opportunités que les (rires)…. Que les immigrants et il y a beaucoup qui voyagent. Donc on ne se voit pas trop souvent. Ils sont comme dans d'autres cercles …

<Internals\\BN3> - § 1 reference coded [0,23% Coverage]

Reference 1 - 0,23% Coverage

puis que… au Québec on réussisse quand même entre Africains à … à accéder à des liens, à rester soudés et tout.

<Internals\\CI2> - § 1 reference coded [4,58% Coverage]

Reference 1 - 4,58% Coverage

CI2 : Mais, en fait dans le milieu social avec lequel on interagit … par exemple on peut voit ce que les gens du réseau ont pu accomplir parce que ça te motive. Par exemple je vois ma tante qui est ici, elle a monté sa propre entreprise et tout ça. Et quand tu viens ici …. Que tu vois aussi tes oncles et tes tantes qui vivent ici, qui ont fait quelque chose, tu te dis ok, ils ont pu le faire et c'est pas les petits trucs que les gens te disent qui vont te freiner, et ça va te pousser à aller plus loin.

C : Dans le fond ce que tu dis c'est que c'est important d'avoir des modèles dans la communauté immigrante africaine pour… se pousser, c'est ça?

CI2 : Oui, définitivement. Parce que c'est vrai que sans être non plus communautariste, ça permet de se dire que tu es capable de faire quelque chose, et souvent c'est que quand tu te heurtes à des situations un peu malaisantes, ambigües… tu ne sais pas trop, souvent tu peux avoir tendance à te renfermer et à te dire que : ah ben c'est comme qu'ils sont alors que c'est pas tout le monde qui est comme ça. Et puis ça peut te braquer l'esprit à te renfermer puis à ne même pas évoluer.

<Internals\\GU1> - § 1 reference coded [0,70% Coverage]

Reference 1 - 0,70% Coverage

Sauf que pour trouver du travail c'est pas facile parce que déjà … enfin il faut connaître beaucoup de monde.

<Internals\\GU2> - § 1 reference coded [2,62% Coverage]

Reference 1 - 2,62% Coverage

GU2 : Je dirais que c'est pas facile parce que tu arrives ici… c'est dans un autre monde, tu ne sais pas comment ça se passe, tu ne sais pas si tu vas monter en haut, si tu vas descendre en bas. C'est difficile, c'est pas facile. Et il faut passer par les gens qui connait, et parfois les gens ne sont pas disponibles et tout. Et c'est pas facile

<Internals\\NG1> - § 1 reference coded [1,04% Coverage]

Reference 1 - 1,04% Coverage

Et j'en ai connu aussi à travers mon mari, à travers … ben ses amis à lui, son … il y en a juste une qui est aux études, donc c'est plus de gens qui travaillent donc je me dis ça peut toujours servir hein… si un jour de cherche un emploi (rires).

<Internals\\SN1> - § 4 references coded [3,52% Coverage]

Reference 1 - 0,53% Coverage

SN1 : Non. Au centre des femmes de Laval, non j'ai pas suivi d'atelier. En fait moi je pars plus là-bas plus comme socialiser… vu que c'est pas loin.

Reference 2 - 0,74% Coverage

Mais ça c'est … je trouve ça vraiment comme bien. Parce que au moins, tu sais que t'es pas la seule à vivre des choses. Aussi ça te permet comme je dis de socialiser. On en a besoin, on n'a pas assez de réseaux.

Reference 3 - 0,81% Coverage

Parce que je vois les autres communautés, c'est ça qui les aident. Ils se pistonnent beaucoup, ils communiquent beaucoup. Dès qu'ils voient une opportunité, ils appellent les gens de leur communauté pour dire y a tel, tel, tel….

Reference 4 - 1,44% Coverage

SN1 : Oui, plus. Oui, c'est ça. Je pense… parce que … je connais un Français, lui quand il est arrivé, il a trouvé que les Français avaient un bon réseau ici. Facilement il a trouvé du travail. Alors que lui, on a étudié ensemble en France. Donc, je pense que s'il trouve comme aussi facilement, des gens avec qui il a étudié devaient comme trouver … donc cela veut dire que le réseau est très important ici.

<Internals\\SN4> - § 1 reference coded [5,81% Coverage]

Reference 1 - 5,81% Coverage

C'est quelque chose qui m'a beaucoup aidé, c'est de ne pas avoir peur d'aller vers d'autres … d'autres groupes ethniques que les Sénégalais. Ça je trouve que c'est bien important, parce que ça nous permet de … d'ouvrir un peu plus nos horizons et d'avoir la chance de … d'avoir plus de connaissances aussi bien d'un point de vue humain que d'un point de vue aussi social, économique, politique. Parce que ça te permet de savoir comment les autres fonctionnent. Qu'est-ce qui se passe chez eux? En tous cas, pour moi c'est super important et intéressant de savoir c'est quoi les différentes cultures, comment est-ce que les autres personnes pensent, parce que j'ai l'impression que quand tu restes dans la bulle que tu as connu… quelque part est-ce que le voyage te sert à quelque chose? Parce qu'on ne voyage pas seulement pour avoir mieux, on voyage aussi explorer de nouveaux horizons et avoir plus de richesse culturelle. Moi c'est comme ça que je le vois. Donc ne pas hésiter à s'ouvrir à d'autres membres… d'autres ethnies. On n'est une ville assez cosmopolite, on est tout à fait gagnants à aller vers d'autres ethnies, quelque qu'elles soient : les Québécois, les Apaches je sais pas moi les Ontariens… d'autres affaires, parce que rester vraiment cloitré dans l'ethnie qu'on connait, ça donne l'impression qu'on n'a

jamais quitté vraiment le pays, parce que c'est les mêmes choses qui reviennent, tu sais. L'avancement, je ne le vois pas vraiment. C'est ça que je pourrais ajouter.

<Internals\\SN6> - § 1 reference coded [1,51% Coverage]

Reference 1 - 1,51% Coverage

SN6 : J'ai pas eu beaucoup d'opportunités pour le réseautage, mais c'est de là que j'ai compris que les relations ici ça agissait vraiment. C'est ce qui vraiment aide à avoir des postes. Comme… et puis c'est là que j'ai compris c'était quoi les références, tu vois, qui étaient très importantes, qu'il fallait garder.

ANNEXE 4 : JOURNAL NVIVO

Une recherche est faite de nombreuses itérations, notamment entre les données et la construction théorique. Lorsque l'on est face à ses données, nous avons trouvé très utile de tenir un journal de réflexion, dans la mesure surtout où NVivo le permet. Le fait d'ajouter notre journal en annexe permettra au lecteur de suivre le fil de notre réflexion. Peut-être qu'à travers les idées pas assez développées ou celles abandonnées au profit de celles qui ont fait cette présente recherche, se dégagera un sujet de recherche futur.

lundi 9 mai 2016

J'essaie d'ouvrir un projet NVivo, j'ai déjà retranscrit au moins 6 entrevues sur 15, j'ai une 16e entrevue planifiée pour le 10 mai 2016.

J'ai quelques idées de nœuds:

- Obstacles à l'insertion:

1. diplômes
2. expérience canadienne
3. bilinguisme
4. réseau (manque de réseau, solitude)
5. vie familiale?

- Recours:

1. aide sociale ou chômage
2. aide de parents à Montréal ou d'amis
3. aide des parents pays d'origine
4. coupons épiceries d'assos

- mobilisation du réseau pour soutien moral
- mobilisation du réseau pour hébergement temporaire
- mobilisation du réseau pour trouver un logement
- mobilisation du réseau pour trouver un emploi ou avancer en emploi

- non mobilisation du réseau ou manque de réseau à mobiliser
- recours à aide institutionnelle pour soutien moral
- recours à aide institutionnelle pour emploi
- situation d'emploi précaire
- retour aux études
- sans emploi
- emploi stable
- réflexions sur les obstacles à l'insertion

- vie sociale:

1. associations ethniques
2. associations religieuses
3. associations politiques
4. organismes d'intégration
5. réseau social

Par ailleurs il faudra à penser coder les célibataires de fait et celles en union, car mariée pour immigrante n'inclut pas forcément que le mari est dans le même pays, alors dans les célibataires de fait peuvent se retrouver des mariées à distance; même principe pour les enfants.

Créer les attributs suivants:

- groupe d'âge
- durée d'immigration
- maternité vécue
- niveau scolaire
- catégorie d'immigration à l'arrivée
- fréquentation d'assos ethnique
- fréquentation d'organisme instit

- fréquentation d'assos multiethnique

2016-05-11 14:01

J’ai codifié le verbatim de BK1 pour commencer, je l'ai choisi parce que des 6 que j'ai retranscrit c'est celui qui me semblait avoir le plus de contenu sur les différents aspects du parcours d'insertion. J'ai codé en nœuds inspirés de mes concepts et des questions de recherche, mais il en est ressorti **2 nœuds in vivo: la solitude** et **la pudeur/honte**.

la solitude se rapporte à l'isolement vécue durant le parcours sur des périodes plus ou moins longues et souvent face à des difficultés. la honte ou la pudeur à requérir de l'aide de l'entourage dont on dispose peut être connexe à cette solitude: c'est-à-dire que la pudeur ou la honte à demander de l'aide peut contribuer à la solitude face aux épreuves.

2016-05-16 10:22

Samedi 14 mai 2016 je suis allée au 9ième gala du REPAF, il y avait la ministre de l'immigration, des députés fédéraux et provinciaux, la mairesse de NDG et le vice-président de la Banque Nationale et toute une brochette d'entrepreneurs et de professionnels africains.

La ministre, le représentant de la Banque Nationale et le président de la Bourse régionale des valeurs mobilières d'Afrique de L'Ouest ont tous soulignés l'importance d'établir des PONTS entre les entrepreneurs et professionnels africains d'ici et du continent africain.

La ministre a souligné que d'après une étude 1/3 immigrant au Qc veut se lancer dans l'entrepreneuriat contre 1/5 natif.

Le gala m'a permis de constater que le réseautage ethnique est très actif chez une part de la population africaine immigrante, et beaucoup de femmes sont très impliquées. Des femmes pour la plupart très instruites et bien entendu avec un fort capital social.

Contre combien de femmes "isolées"?

2016-05-17 11:50

Je me rends compte que je dois subdiviser le nœud stratégies et remises en question en 2 nœuds distincts: stratégies qui reste violet et comprend réorientations de carrières et puis retour au pays qui est l'éventualité envisagée quand ça va mal et qui sera jaune

Je dois recodifier à aide sociale des extraits que j'avais mis à ressource institutionnelle et honte

J'ai senti également que je devais créer un nouveau nœud que j'ai nommé méfiance, je dois donc reparcourir les cas déjà codés parce que je me rappelle avoir déjà survolé des extraits traitant de cela.

2016-05-25 10:56

Penser à faire un nœud pour la barrière linguistique (bilinguisme, accent) ce sont des difficultés que pour l'instant j'ai codé dans évocation difficultés.

2016-07-20 10:30

Après réflexions avec Xavier, les barrières linguistiques vont être classées dans les barrières structurelles, et relèvent de peu d'intérêt heuristique dans la mesure ce sont des faits déjà connus. Par contre, il serait intéressant de relever **l'économie informelle au service de l'économie formelle** dans laquelle sont parfois/souvent cantonnées les immigrantes. On peut ajouter à cette réflexion le rôle des agences de placements qui offrent des postes temporaires de courte durée à une clientèle immigrante.

Retravailler les nœuds pour les clarifier en vue du map concept. Il faut de grands nœuds qui seront mes grands axes conceptuels-analytiques et peut-être mes chapitres, puis des sous-nœuds qui permettront une analyse approfondie

2016-07-26 12:50

Penser à faire une catégorisation des participantes pour comparer leur mobilisation de réseaux :

-propriétaires vs locataires

-logement par réseau/trouvé seul

-travail par réseau/trouvé seul

2016-08-03 10:26

Et comparer et leur intégration selon :

-impliquée dans assos vs en dehors assos

-recours actif aux organismes vs sans recours aux organismes

-réseau diversifié vs réseau ethnique

2016-07-27 11:54

Dois-faire un nœud **transculturalité** qui serait le parallèle nuancé de lieu de traduction?

2016-07-28 14:54

Dans le nœud précarité emploi, ressortir dans l'analyse le rôle des **agences de placements** qui maintiennent dans une économie formelle précaire

Et dans le nœud entrepreneuriat ressortir **l'entrepreneuriat ethnique**

2016-08-03 13:59

Penser à analyser les indicateurs du capital social (Nakhaie par exple) comme la confiance par rapport aux entraves du réseau que j'ai ressorti (méfiance). La pudeur ou la honte à mobiliser les réseaux est-elle liée à la normativité inhérente aux réseaux endogènes?? (démontrer)

2016-08-09 12:14

Penser à "dessiner" des itinéraires d'installation ou cheminement d'installation en soulignant les ressources mobilisées.

par exemple: SN9 --------logement (concierge, propriétaire) même endroit----------emplois précaires (agences de placements)---------revenus parallèles (économie ethnique: restauration au black, tontine)----------soutien et conseil aide à la maternité (réseau faible/fort ethnique), etc...

2016-08-15 14:02

Le rôle des agences de placement dans le cantonnement dans la précarité des emplois

2016-10-12 14:50

Ajouter un nœud pour les sites internet de recherche d'emploi et de logement. Lorsque le réseau social n'est pas mobilisé c'est principalement sur les sites de référencement ou d'annonces que les immigrantes se replient.

2016-10-25 15:27

Les relations avec les organismes seront qualifiées de relations formelles et les réseaux personnels de relations informelles. afin de faire la distinction entre la mobilisation des institutions et des réseaux communautaires et la mobilisation des réseaux personnels propres.

2016-10-31 11:13

Dans le chapitre sur la constitution des réseaux, faire un point sur les relations antérieures à l'immigration et celles faites durant l'installation. Cela permettra de voir plus clair sur la formation des liens locaux.

2016-11-02 12:19

Noter que l'usage des tontines fait apparaitre en filigrane, dans d'autres nœuds aussi, l'envoi d'argent pour aider la famille au pays. Cela peut soulever une question subsidiaire: **en quoi les contraintes liées aux transferts d'argent influent sur la précarité des immigrants?**

2016-12-15 13:43

Penser à faire un nœud aide à l'alimentation pour déterminer combien ont eu recours à cela et à quel moment de l'installation...

2017-06-02 11:30

Penser à créer un nœud sur l'aide à la famille en Afrique.... (peut-être chercher dans contraintes familiales et difficultés d'insertion... en fait peut-être faire un sous-nœud à contraintes familiales -> nœud aide à la famille au pays)

2017-10-09 12:24

Créer un nœud déprime/dépression car en filigrane des discours transparaît une certaine détresse psychologique qu'il faudrait aborder à défaut de développer... peut-être aiguiller le lecteur vers un potentiel sujet de réflexion/recherche.

ANNEXE 5 : NŒUDS ET ENSEMBLES DE NŒUDS NVIVO

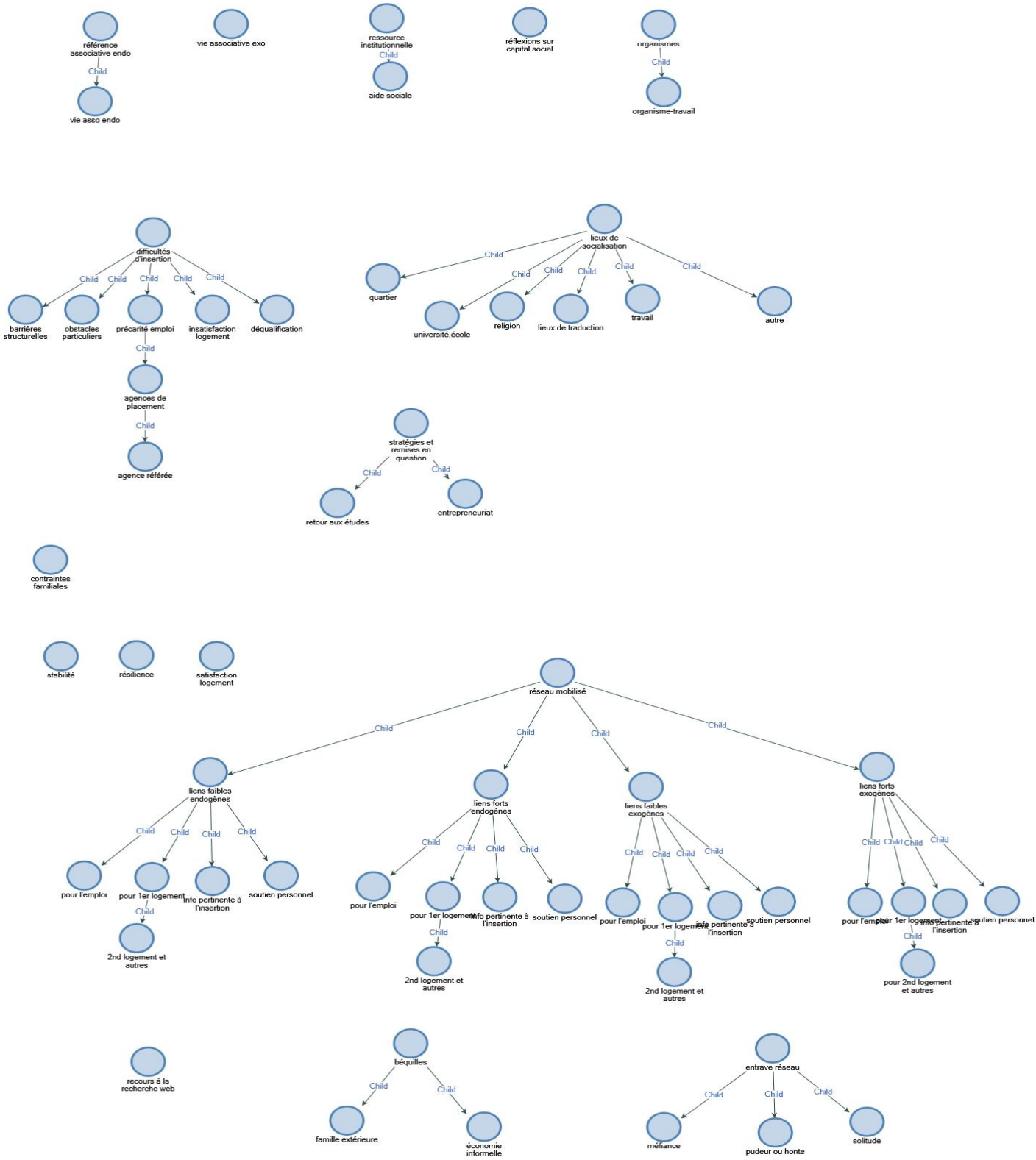

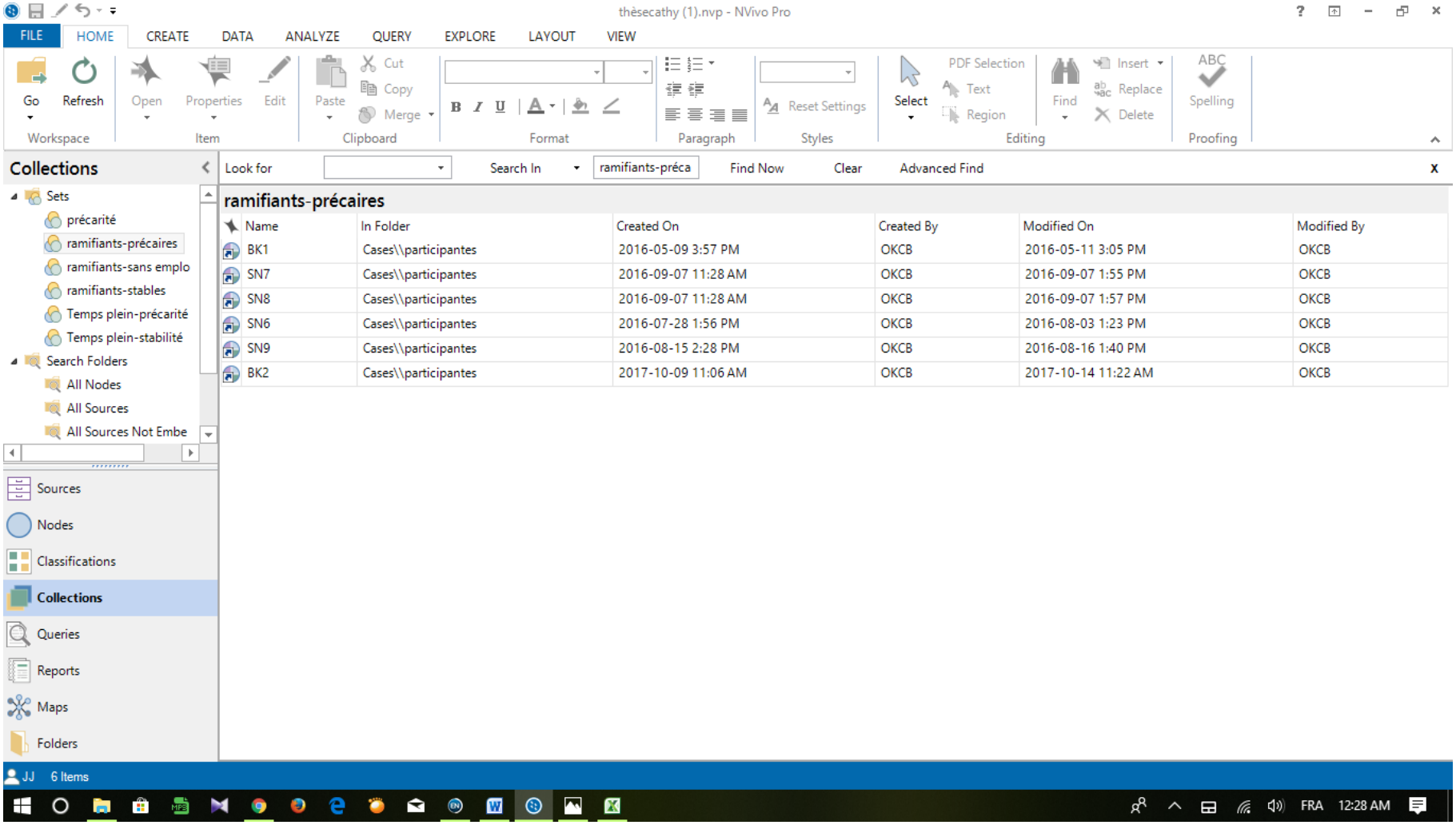
thèsecathy (1).nvp - NVivo Pro
FILE
HOME
CREATE
DATA
ANALYZE
QUERY
EXPLORE
LAYOUT
VIEW
Go
Refresh
Workspace
Open
Properties
Edit
Item
Paste
Cut
Copy
Merge
Clipboard
Format
Paragraph
Reset Settings
Styles
Select
PDF Selection
Text
Region
Find
Insert
Replace
Delete
Editing
ABC
Spelling
Proofing
Collections
Look for
Search In
ramifiants-préca
Find Now
Clear
Advanced Find
Sets
précarité
ramifiants-précaires
ramifiants-sans emplo
ramifiants-stables
Temps plein-précarité
Temps plein-stabilité
Search Folders
All Nodes
All Sources
All Sources Not Embe
Sources
Nodes
Classifications
Collections
Queries
Reports
Maps
Folders
ramifiants-précaires
Name
In Folder
Created On
Created By
Modified On
Modified By
BK1
Cases\\participantes
2016-05-09 3:57 PM
OKCB
2016-05-11 3:05 PM
OKCB
SN7
Cases\\participantes
2016-09-07 11:28 AM
OKCB
2016-09-07 1:55 PM
OKCB
SN8
Cases\\participantes
2016-09-07 11:28 AM
OKCB
2016-09-07 1:57 PM
OKCB
SN6
Cases\\participantes
2016-07-28 1:56 PM
OKCB
2016-08-03 1:23 PM
OKCB
SN9
Cases\\participantes
2016-08-15 2:28 PM
OKCB
2016-08-16 1:40 PM
OKCB
BK2
Cases\\participantes
2017-10-09 11:06 AM
OKCB
2017-10-14 11:22 AM
OKCB
JJ
6 Items
FRA
12:28 AM